

LES LIGNES DE BOUAKÉ-LA-NEUVE

REVUE ÉLECTRONIQUE DES SCIENCES HUMAINES
DE L'UNIVERSITE ALASSANE OUATTARA

VOLUME II - NUMERO

13

Janvier

2022



ISSN : 2221-9730

LES LIGNES DE BOUAKÉ-LA-NEUVE
Revue électronique des sciences humaines
de l'Université Alassane Ouattara

LES LIGNES DE BOUAKÉ-LA-NEUVE
Revue électronique des sciences humaines
de l'Université Alassane Ouattara

Azoumana Ouattara : Directeur de Publication

Université Alassane Ouattara, Décanat
BPV 18 Bouaké 01
République de Côte d'Ivoire

Téléphone: (225) 03 58 91 04

Courriel: azou_o@yahoo.fr
Site Internet: www.leslignes.org

ISSN : 2221-9730

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Prof. Azoumana OUATTARA

CHEFS DE LA RÉDACTION :

- Prof. ABOLOU Camille Roger ;
- Prof. N'GORAN-POAMÉ Lea.

COMITÉ DE RÉDACTION :

- Prof. SORO Donissongui ;
- Prof. KOUASSI Yao Edmond ;
- Prof. TRO Dého Roger ;
- Prof. GUIBLEHON Bony;
- Dr. KANGA Konan Arsène ;
- Dr NIAMKEY Aka ;
- Dr. KOUAMÉ Séverin.

COMITÉ DE LECTURE :

- Prof. IBO Lydie ;
- Prof. ZONGO Georges ;
- Prof. KOUAKOU Antoine ;
- Prof. DJAKO Arsène ;
- Prof. KOSSONOU Kouabena François;
- Dr. DEDOMON Claude;
- Dr KOFFI Ehouman René

COMITÉ SCIENTIFIQUE :

- Prof. AKINDES Francis, Université Alassane Ouattara /IRD, Chaire UNESCO de Bioéthique;
- Prof. CANIVEZ Patrice, Lille III ;
- Prof. DEVERIN Yveline, Université Toulouse-le-Mirail ;
- Prof. DIBI Kouadio Augustin, Université de Cocody ;
- Prof. KERVEGAN Jean-François, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne ;
- Prof. KONATE Yacouba, Université de Cocody ;
- Prof. MARIE Miran, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris ;
- Prof. NUBUKPO Komlan Messan, Université de Lomé ;
- Prof. POAME Lazare Marcellin, Université Alassane Ouattara ;
- Prof. SAVADOGO Mahamadé, Université de Ouagadougou ;
- Prof. Gilles MARMASSE, Université de Poitier ;
- Prof. Jacques NANEMA, Université de Ouagadougou.

LIGNE ÉDITORIALE

L'engagement scientifique des enseignants-chercheurs de l'Université Université Alassane Ouattara a contribué à mettre en place une revue ouverte aux recherches scientifiques et aux perspectives de développement. *Les lignes de Bouaké-la-neuve* est un des résultats de cette posture qui comporte le pari d'une éthique du partage des savoirs. Elle est une revue interdisciplinaire dont l'objectif est de comparer, de marquer des distances, de révéler des proximités insoupçonnées, de féconder des liens, de conjuguer des efforts d'intellection et d'ouverture à l'altérité, de mutualiser des savoirs venus d'horizons différents, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. Ce travail de l'universel fait appel aux critiques littéraires et d'arts, aux bioéthiciens, aux géographes, aux historiens, aux linguistes, aux philosophes, aux psychologues, aux spécialistes de la communication, pour éclairer les problèmes publics qui n'avaient auparavant pas de visibilité mais surtout pour tracer des perspectives nouvelles par des questionnements prospectifs. La revue accueillera les contributions favorisant le travail d'interrogation des sociétés modernes sur les problèmes les plus importants : la résurgence de la question des identités, les enjeux éthiques des choix pratico- technologiques, la gouvernance des risques, les défis environnementaux, l'involution multiforme de la politique, la prise au sérieux des droits humains, l'incomplétude de l'expérience démocratique, les promesses avortées des médias, etc. Toutes les thématiques qui seront retenues couvriront les défis qui appellent la rencontre du travail de la pensée pensante et de la solidarité.

CONSIGNES DE RÉDACTION

Normes éditoriales d'une revue de lettres ou sciences humaines adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38ème session des CCI : « Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES/LSH). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue.»

1. Les textes à soumettre devront respecter les conditions de formes suivantes :

- ✓ le texte doit être transmis au format document doc ou rtf ;
- ✓ il devra comprendre un maximum de 60.000 signes (espaces compris), interligne 1,5 avec une police de caractères Times New Roman 12 ;
- ✓ insérer la pagination et ne pas insérer d'information autre que le numéro de page dans l'en-tête et éviter les pieds de page ;
- ✓ les figures et les tableaux doivent être intégrés au texte et présentés avec des marges d'au moins six centimètres à droite et à gauche. Les caractères dans ces figures et tableaux doivent aussi être en Times 12. Figures et tableaux doivent avoir un titre.
- ✓ Les citations dans le corps du texte doivent être indiquées par un retrait avec tabulation 1 cm et le texte mis en taille 11.

2. Des normes éditoriales d'une revue de lettres ou sciences humaines

2.1. Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue.

2.2. La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

2.3. La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1.; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

2.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

2.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : - (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ; - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens(...)».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

2.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

2.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

2.8. Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogenes*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

SOMMAIRE

PHILOSOPHIE

- 1- **TCHEOULOU Victor**, Le doute cartésien et la question des Fake news dans l'univers des technologies de l'information et de la communication.....1
- 2- **KARAMOKO Gaoussou**, La publicité, une éthique politique kantienne : quels enseignements pour l'Afrique ?.....15
- 3- **DIOMAND Aikpa Benjamin**, Postcapitalisme et espérance sociale : retour sur un débat ouvert par Fourier et Marx.....30

SOCIOLOGIE-ANTHROPOLOGIE

- 4- **KOUAKOU Yao Edmond Patrice**, Jeunesse, TIC et comportements nouveaux à Bouaké – Côte-d'Ivoire.....46
- 5- **SANOGO Mamadou, N'GORAN Sylvanus Innocent, DIOMANDE Guehi Sehi Hypollite, ANGUI Ekroi Paule**, Rapport à l'éducation et implication des parents dans l'encadrement scolaire des élèves du quartier Huberson de Daloa (Haut Sassandra, Côte-d'Ivoire).....62
- 6- **HONHINLIN Camara**, Comportements sexuels à risques chez les jeunes dans le District Autonome d'Abidjan (Côte d'Ivoire).....80

GÉOGRAPHIE

- 7- **AYEMOU Anvo Pierre**, Les précollectes informelles et leurs impacts environnementaux et sanitaires dans la ville de Daloa (Centre-Ouest de la Côte-d'Ivoire).....116
- 8- **SORO Souleymane, KOUAME Dhede Paul Eric, DJAKO Arsène**, Impacts de la culture du manioc à Yamoussoukro et Lolobo (Côte d'Ivoire).....136
- 9- **KONAN Aya Suzanne, KOFFI Kouakou Evrard, DJAKO Arsène**, Transformation du manioc et insalubrité dans la ville de Bouaké.....153

HISTOIRE

- 10- **IBRAHIM Ahmed**, Aux origines de la révolte des Touaregs du Nord-Mali en 1963.....171

**LE DOUTE CARTÉSIEN ET LA QUESTION DES « FAKE NEWS »
DANS L'UNIVERS DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION**

TCHEOULOU Victor
Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société
vtcheoulou@yahoo.fr

Résumé

Le progrès hallucinant des technologies de l'information et de la communication (TIC) n'est pas sans dangers pour l'humanité ou plutôt pour nos démocraties modernes. Il entraîne avec lui une inflammation des fake news qui sont la manifestation la plus actuelle de la désinformation, avec son lot de conséquences négatives sur le plan moral, communautaire et démocratique. Si Descartes est fameusement perçu comme l'esprit initiateur et ordonnateur de cette rationalité scientifique matérialisée, il apparaît aujourd'hui en s'appuyant sur le doute méthodique comme celui dont le courage peut contribuer à l'usage rationnel et moral des technologies de l'information et de la communication, mais surtout au développement d'une ligne de conduite contre les fake news.

Mots clés : Doute cartésien – Fake-news – Rationalité technique – Raison – Morale – Liberté d'expression – Information – communication

Abstract

The staggering progress of information and communication technologies is not without dangers for humanity or rather for our modern democracies. It carries with it a crisis of meaning. Crisis of moral sense and concern for the community, crisis of democracy through the channel of information or disinformation. Fake news is the most current manifestation of disinformation, with its share of relatively serious consequences. If Descartes is famously regarded as the initiator and organizer of this materialized scientific rationality, he still appears today as the one whose intellectual courage can contribute to the rational and moral use of information and communication technologies. Indeed, with the proliferation of information sources, and the polarization of opinions, there is more than ever a need for critical reasoning. Descartes' methodical doubt can serve as a line of conduct against fake news.

Keywords: Cartesian doubt - Fake-news - Technical rationality - Reason - Morality - Freedom of expression - Information – communication

Introduction

Alimenté par la montée en puissance des réseaux sociaux comme sources d'information de la démultiplication des Fake news sonne seulement l'ère de la manipulation de l'information dans notre monde, mais surtout l'ère de la post-vérité (E. Klein 2020, p.25). Par conséquent, notre monde semble moins influencé par les faits objectifs pour orienter l'opinion publique que par les appels à l'émotion et aux opinions personnelles. Que les

historiens nous rappellent, légitimement et utilement, que les désinformations sont aussi vieilles que l'humanité, ne suffit pas pour ignorer que les Fake news traduisent autre chose dans les climats médiatique et politique actuels. En effet, même si le mensonge politique pullulait avant l'avènement d'internet, il a pris aujourd'hui des proportions plus élargies, avec une célérité sans pareil et des enjeux multidimensionnels. Tout ceci a rapport, sans nul doute, au destin techniciste de la raison, tant promue par Descartes.

Dans l'ombre des réseaux sociaux, il n'y a plus de monopole journalistique de l'information. On assiste à un relativisme et une horizontalité des sources d'information, à tel enseigne qu'on est face à une surabondance de faits sur la toile. Dans l'attention de cette virtualité ambiante, à la fois généreuse et dangereuse, les forces se mobilisent dans tous les domaines pour lutter contre la manipulation et la divulgation des fausses informations. Dans cette lutte, il existe déjà des méthodes technologiques et juridiques. Mais, nous pensons que le moyen le plus naturel et efficace à long terme reste l'auto-éducation de l'humain. Cette auto-éducation s'enracine dans le principe cartésien qui consiste à faire usage de sa raison dans cette ère de surabondance des faits, de multiplicité des sources d'informations, afin de faire rayonner nos capacités de discernement et d'analyse. De la sorte, il devient nécessaire d'associer résolument aux méthodes technologiques, qui consistent à décoder et dissocier les faits, la puissance de l'esprit critique de chaque individu. Dans cette dynamique, le doute cartésien s'impose de lui-même. En effet, Descartes, par son doute méthodique, enseigne de se méfier des préjugés et de ne tenir pour vrai que ce dont on a la certitude. Soucieuse de vérité, que les Fake news ont galvaudé la méthode cartésienne revêt une dimension éthique allouée au bon sens de chaque individu.

Toutes les couches sociales doivent constamment rechercher la vérité. Telle est l'attitude que le doute cartésien peut nous apporter dans la lutte contre les Fake news. C'est ce que la présente réflexion s'attèlera à montrer à partir d'une tentative de réponse aux interrogations suivantes : la lutte contre les Fake news peut-elle se passer de la méthode cartésienne fondée sur le doute ? Quel lien peut-on établir entre le projet cartésien une science pratique et la révolution numérique ? En quoi les Fake news ont un aspect immoral ? Dans quel sens le doute cartésien est une technique de lutte contre les Fake news ? L'analyse de ces questions constituera l'ossature de cette réflexion qui se déclinera suivant un rythme ternaire. En effet, à l'aide de méthodes herméneutique, analytique et déductive, nous établirons, dans un premier temps, le rapport de Descartes à la révolution du numérique, puis nous situerons

les motivations et le caractère humain favorisant les Fake news avant de brandir le doute cartésien comme une possible technique de lutte contre la désinformation.

1. Le projet techno-scientifique cartésien et la révolution numérique

Le nom de Descartes est souvent associé à tous les discours philosophiques sur la technique et les technosciences. De ce fait, la pensée de Descartes a un lien avec le progrès actuel des technosciences. Soutenir une telle affirmation, c'est de facto consentir à une réflexion sur le rapport entre le projet techno-scientifique cartésien et la révolution du numérique, puisque c'est l'usage des technologies du numérique (internet et ses avatars) qui est en affaire dans la présente réflexion. Engager une telle réflexion, c'est déjà lire la teneur et la profondeur d'un penseur qui aura su, par sa philosophie, impacter l'évolution du monde.

En effet Descartes a réussi à percevoir à l'aube de l'époque moderne, les immenses possibilités de la science naissante.

Mais une science, quelle qu'en soit la nature, se caractérise essentiellement par une délimitation spécifique. Cette réduction la renvoie logiquement à un domaine précis ou à une thématique claire. Pourtant, comme le remarque M. Henry (1987, p.285), Descartes ne fonde aucune science particulière. C'est bien plutôt un ensemble de révolutions conceptuelles mises à l'actif de la science moderne qui va bouleverser les savoirs traditionnels de l'humanité et laisser advenir de multiples perspectives d'avenir. On peut déjà percevoir une des révolutions dans l'ordre des savoirs érigés par Descartes sous la forme d'un arbre.

Toute la philosophie est comme un arbre dont les racines sont la Métaphysique, le tronc la physique et les branches qui sortent de ce tronc, sont toutes les autres sciences, qui se réduisent à trois principales; à savoir la Médecine, la Mécanique, et la Morale ». (R. Descartes, 1973, Tome III, pp. 779-780).

Outre la place déterminante conférée à la métaphysique dans cette formule, pour la construction de l'édifice scientifique, « toutes les autres sciences » dénote de l'ouverture de Descartes vers la matérialisation de savoirs. L'idée est de rendre la connaissance plus concrète, comme on peut le constater aujourd'hui avec le progrès hallucinant des technologies du numérique. Descartes est ainsi le scientifique qui a orienté la raison vers une universalité des données de telle façon que sa pensée puisse résorber tout type de savoir possible, toute science particulière possible. C'est une pensée nouvelle et universelle, en raison de ce qu'elle ne se réduit pas à un domaine particulier.

Descartes a vite compris que le monde se donne en des manifestations sensibles diverses et variables, dont les mécanismes d'apparition répondent de certaines lois matérialisables par la raison humaine. C'est ce qui lui vaut d'être encore considéré comme le premier penseur de la science moderne, le premier philosophe de la technique, en dépit de ce que Bacon avait déjà lancé l'idée d'une conquête de la nature. En effet, Descartes était plus un prospectiviste. Ses concepts transcendaient la réalité de son temps pour donner les perspectives de l'horizon futur. Dans cette veine, la nature ne pouvait être évoquée qu'une fois le cogito, l'existence de Dieu, les idées innées et la méthode pour découvrir la vérité étaient clairement établies. L'homme est ainsi le sujet puissant par sa raison ; capable d'organiser, de connaître et de s'appropriier les vertus de la nature créée par Dieu.

Le projet techno-scientifique de Descartes relève de la volonté cartésienne d'élaborer une philosophie pratique. Cette philosophie va permettre ainsi de rompre avec les théories anciennes de la science, purement et simplement, contemplatives des idées, pour accoucher d'une nouvelle science plus utile aux hommes. Outre les implications écologiques de cet entrain scientifique inspiré de Descartes, celui-ci a ouvert la voie à la matérialisation de la raison dont la révolution du numérique reste largement tributaire. En vérité, en laissant de côté la physique ancienne purement explicative de l'univers, en soupçonnant la simplicité de l'univers devant la complexité effarante de la surface, Descartes juge bon de donner à l'homme des outils scientifiques abstraits qui permettraient de manipuler le moins péniblement possible la nature grâce à la puissance et l'universalité de la raison. D'où son intérêt prononcé par une physique mathématique qui produira des codes matérialisables pour le bien-être de l'humain. C'est en ce sens qu'il faut comprendre le passage suivant du *Discours de la méthode* (2000, p.27) :

Mais, sitôt que j'ai eu acquis quelques notions générales touchant la physique, et que, commençant à les éprouver en diverses difficultés particulières, j'ai remarqué jusqu'où elles peuvent conduire, et combien elles diffèrent des principes dont on s'est servi jusques à présent, j'ai cru que je ne pouvais les tenir cachées sans pécher grandement contre la loi qui nous oblige à procurer autant qu'il est en nous le bien général de tous les hommes: car elles m'ont fait voir qu'il est possible de parvenir à des connaissances qui soient fort utiles à la vie.

Si le XVII^{ème} siècle est resté un moment décisif de l'histoire de l'humanité, c'est en grande partie grâce à la générosité prononcée de Descartes qu'on peut lire dans ce passage. Descartes rédige en effet ce qui sera par la suite le programme de développement scientifique et technique de l'occident et même du monde aujourd'hui. Le renversement du finalisme aristotélicien qui était alors enseigné ouvre la possibilité d'une science concrète qui puisse s'emparer des principes de la nature à des fins plus concrètes. C'est dans cette veine de

rupture d'avec les principes anciens que Descartes propose un nouveau mode de compréhension du monde, c'est-à-dire le mécanisme. En plaçant le mécanisme au centre des rapports entre l'homme et la nature, Descartes vise à la démystification de celle-ci. Ainsi, l'homme n'est plus tenu de considérer la nature comme mystérieuse ni jamais la maintenir à distance par le prétexte d'une quelconque perfection de la création divine à laquelle on a un devoir de respect par principe religieux.

De ce fait, on peut comprendre que tout le projet techno-scientifique cartésien tourne autour du passage si bien connu de la sixième partie du *Discours de la méthode et qui affirme ceci* :

Car [ces connaissances] m'ont fait voir qu'il est possible de parvenir à des connaissances qui soient fort utiles à la vie, et qu'au lieu de cette philosophie spéculative, qu'on enseigne dans les écoles, on peut en trouver une pratique, par laquelle connaissant la force et les actions du feu, de l'eau, de l'air, des astres, des cieux et de tous les autres corps qui nous environnent, aussi distinctement que nous connaissons les divers métiers de nos artisans, nous les pourrions employer en même façon à tous les usages auxquels ils sont propres et ainsi nous rendre comme maîtres et possesseurs de la nature. Ce qui n'est pas seulement à désirer pour l'invention d'une infinité d'artifices, qui feraient qu'on jouirait, sans aucune peine, des fruits de la terre et de toutes les commodités qui s'y trouvent, mais principalement aussi pour la conservation de la santé, laquelle est sans doute le premier bien et le fondement de tous les autres biens de cette vie.

Cette formule de l'homme comme maître et possesseur de la nature reste dans l'histoire comme la consécration d'un nouveau programme de science et technique offert à l'homme. Ce programme se lit comme un objectif final, mais aussi et surtout comme un nouveau mode de fonctionnement. C'est comme si on changeait le système d'exploitation de l'humanité avec de nouveaux codages. En effet, si jusque-là la maîtrise et la possession de la nature étaient l'apanage de Dieu, ce monopole va prendre un coup et laisser la liberté d'action et d'invention propre à la raison se manifester pleinement. Internet et les nouvelles technologies de la communication font partie des fruits de l'espoir que Descartes attendait à long terme de la maîtrise de la nature par l'homme. La révolution du numérique fait aujourd'hui partie de tous ces artifices et commodités que la connaissance de la nature a pu offrir à l'homme par le biais de la science, des technosciences, posent les empreintes d'un nouveau paradigme communicationnel.

En poussant un peu plus loin la réflexion, on pourrait même arguer que Descartes avait pour ambition de créer, par la science une situation paradisiaque en compensation au paradis originel perdu suite au péché originel. En effet, en abordant la finalité à long terme de la maîtrise de la nature, Descartes estime qu'elle permettrait à l'homme l'invention d'une infinité d'artifices qui permettraient de jouir sans peine des fruits de la terre et les commodités qui s'y

trouvent. Dans cette idée, on voit que le penseur du cogito avait espoir que la technique permettrait à l'homme d'abolir le travail, et de se créer un confort sans jamais passer par l'absolution divine. Ce projet est celui du progrès sans fin de la technique.

Si Descartes voyait en la philosophie pratique celle dont l'idéal donnerait lieu plus tard à des sciences concrètes, c'est parce qu'il était convaincu que la science ouverte à la possibilité du progrès était le « le moyen le plus efficace de rendre les hommes heureux et sages » (2000, p. 154.). L'idéal techno-scientifique de Descartes réalisé par sa postérité a donc favorisé la révolution du numérique. Mais si la pensée cartésienne peut être tenu pour catalyseur de la révolution du numérique, il nous faut tempérer par le fait que cette révolution ne se fait pas sans dégâts collatéraux. Ces dégâts se manifestent à travers une inflation des Fake news qui témoigne de l'usage immoral des réseaux sociaux.

2. Les fake news ou l'usage immoral des réseaux sociaux

Descartes, après avoir posé le principe de l'égalité et de l'universalité du bon sens en tous les hommes, a ajouté que le principal n'était pas de l'avoir, mais plutôt d'en faire bon usage (2000, p...). Cette leçon de sagesse et de moralité primaire semble avoir disparu de l'univers de l'information et de la communication aujourd'hui. Si tous les hommes sont conscients des avantages incroyables émanant d'internet, en tant qu'espace de libre expression et d'échanges, cette démocratisation virtuelle du monde est en proie à une immoralité sans précédent. La logique libertaire qui caractérise les réseaux sociaux a accouché d'un mal profond qui fait que la vérité n'est plus une priorité sur ces plateformes de libres échanges. La révolution du numérique est un progrès à double tranchant. Elle relève de l'ambivalence même de la technique qui ouvre des espaces de liberté au prix d'une porte ouverte à toute sorte d'immoralité. Internet a permis aux hommes d'opérer un changement radical dans notre époque, qualifiée de post-médiatique. L'ère post-médiatique consiste en une « réappropriation individuelle et collective des machines d'information, d'art et de culture » (A. Vitalis, 2015, p.49). L'internet, surtout le web 2.0 sont à une démocratisation de l'information arrache le monopole aux médias traditionnels. Le web 2.0 permet ainsi à chaque individu de se libérer de l'emprise de la logique unilatérale des médias en leur offrant la possibilité d'être à la fois récepteurs et producteurs d'informations. Si cette libération est à saluer, il reste qu'elle est aujourd'hui infectée d'une insouciance face à la véracité ou non des informations.

L'immoralité évoquée dans l'usage des réseaux sociaux à rapport à l'utilisation des TIC avec des intentions malveillantes, consciemment ou inconsciemment ; intentions qui peuvent s'avérer contraires à la vérité ou manipulées contre le bien de la communauté. Dans notre contexte donc, l'immoral, c'est l'individu qui, sous la dictée de ses passions déraisonnées, manque d'objectivité dans le choix des contenus qu'il partage avec le public. Nul n'est aujourd'hui à l'abri des rumeurs, des fausses informations qui poussent partout sur ces espaces virtuels d'échanges et d'interaction, de telle manière qu'il est difficile de clairement définir l'expression fake news. C'est en effet devenu un mot valise comportant toutes sortes d'immoralité, de contre-vérité ou de manipulation de l'information à des fins particulières.

La désinformation, la manipulation des informations ou les fausses informations ne soient pas des questions nouvelles. Par contre, l'usage de Fake news comme nouvelle expression vient nommer un problème dont les enjeux sont de plus en plus lisibles et dangereux. En effet, si l'expression a fait irruption dans l'univers médiatique à partir des années 2016 et 2017, c'est justement parce que le phénomène de la désinformation et de la manipulation des informations a pris une nouvelle ampleur.

Notre monde est en proie à un malaise paroxystique de l'information. Ce malaise qui fait dire à A. Joux et Pelissier (2018, p. 9) que « l'espace public est transformé en un lieu d'expression, d'échange, de partage, de dialogue entre internautes, mais il devient aussi un lieu où dominant « l'antitout » et le « n'importe quoi », d'où les fake news naissent « avant terme même » et « voyagent plus vite et plus loin que les true news ». Ce passage reflète les interrogations majeures posées par l'usage immoral des réseaux sociaux et montre bien combien la question de la véracité des informations, de l'objectivité, de la fiabilité des sources, de la manipulation des esprits se pose avec acuité aujourd'hui. Ce mauvais usage des réseaux sociaux peut s'expliquer aussi par le fait que dans la dynamique des grandes pensées sociales et politiques contemporaines, on assiste à une prégnance de l'individualisme, de l'utilitarisme et du pragmatisme qui s'imposent comme un nouveau paradigme comportemental inexorable. Par ailleurs l'immoralité des réseaux sociaux transparaît dans l'utilisation des fake news comme stratégie politique.

Les fake news sont devenus un moyen de gagner en popularité et en légitimité, en tant que nouvel espace d'appui au jeu politique contemporain. La désinformation prend ainsi le manteau d'une tactique politicienne pour atteindre des objectifs subjectifs. Cette attitude malsaine devient de plus en plus récurrente lors des campagnes pour les présidentielles à

travers le monde. Dans le même sens, les journalistes, manipulés ou pressés de vite informer en raison de la concurrence économique ou de prestige, peuvent partager involontairement de fausses informations. Ils contribuent ainsi à l'intoxication des réseaux sociaux. De même, des médias en ligne ou des particuliers peuvent partager involontairement des contenus haineux, racistes, homophobes, machistes, etc.

Qui plus est, la forte capitalisation des données numériques porte sa part de responsabilité dans l'usage immoral des réseaux sociaux. En effet, la divulgation de fausses informations relève parfois moins de la volonté de désinformer que de celui de vite informer et se faire une prospérité médiatique. La vitesse de circulation de l'information dans le contexte libéral d'une course au scoop explique qu'on ne vérifie pas vraiment la source ou la véracité certaine des informations avant de les partager. (A. Mercier, 2018, p. 18). Les conséquences d'une telle immoralité dans l'usage des TIC sont d'une ampleur très importante dans la fissuration des tissus sociaux dans nos pays à travers le monde. Ainsi, s'explique en Côte d'Ivoire l'attaque des Nigériens suite à des fake news, et les fake news sur la pandémie de la Covid-19.

L'idéal démocratique visé par le monde du digital est fortement menacé par ce phénomène de désinformation grandissant. Les conditions du débat démocratique ne sont plus respectées ; ce qui aboutit à la montée de la méfiance entre les différents protagonistes. Le dialogue, dans le jeu démocratique, est implicitement régi par un principe de qualité qui demande qu'on respecte l'autre et qu'on ne lui donne que des informations vraies. C'est pourquoi Mercier (2018, p. 10) estime que « la prolifération des fake news, grâce notamment aux réseaux socio-numériques, doit être considérée comme un grave symptôme de délitement politique ». Ce délitement politique se traduit par une crise de confiance de nombreux gouvernés face à leurs dirigeants. Ces derniers, par le canal des TIC, fabriquent des faits pour servir leurs causes. Ils fabriquent des mensonges plus gros et plus sophistiqués pour embobiner l'opinion publique et ainsi arriver à leurs fins.

En fin de compte, outre les politiciens, il faut noter que nous sommes tous responsables. Les marchands de doute qui communiquent de faux résultats contre la science aux seules fins de marketing; les journalistes, les plateformes des réseaux sociaux et les médias qui font mal leur travail; les chercheurs en science sociale qui tendent à pousser le discours vers une relativisation consternante; les sites d'informations parodiques, les militants politiques qui consomment passionnément des informations fabriquées par adhésion en feignant la vérité. Face à cette responsabilité partagée de l'usage immoral des TIC, nous

sommes tous invités en tant qu'acteurs à relever le défi de lutter contre la désinformation, la manipulation des informations, les fausses informations. Mais comment faire face à un phénomène d'une telle ampleur et difficilement contrôlable ? Gauvrit et Délouée (2019, p. 11) pensent qu'il est important de miser davantage sur l'enseignement du doute et l'esprit critique et de développer l'« auto-défense intellectuelle ». Enseigner le doute et l'esprit critique, comme le suggèrent ces penseurs, n'est-ce pas logiquement recourir au doute méthodique de Descartes?

3. Le doute cartésien : une technique de lutte contre les fake news

Dans *le bluff technologique*, Jacques Ellul (1988, p. 11), l'un des penseurs les plus connus pour ses réflexions et les enjeux du progrès effarant de la technique, confiait ceci à propos d'un livre qu'il écrivait sur l'impact de l'informatique sur la société contemporaine; livre qu'il s'est vu abandonner le projet d'écriture alors qu'il était déjà à deux cents pages de rédigées: « je n'arrivais pas à maîtriser la matière à traiter, écrit-il avant d'ajouter, elle fuyait entre mes doigts sitôt que je pensais avoir compris ». Cette modestie de la part d'un penseur canonique de la technique, ne vient-elle pas nous dire que le doute comme méthode reste la technique adéquate pour aborder les questions de résolutions des dangers liés au mésusage des TICS ?

En vérité, les TICS, particulièrement les réseaux sociaux cette mise en réseau et en données que nous sommes en train de vivre et qui ne cessent de gagner en influence, nous n'en connaissons ni tous les prolongements, ni toutes les conséquences. On pourrait même croire sans risque de se tromper que les réseaux sociaux nous transforment considérablement. Sans égard aux avantages qu'ils offrent, les réseaux sociaux brillent également par leurs inconvénients, notamment par la désinformation ou la publication d'informations mensongères aux enjeux aussi variables que dangereux pour le bien-être du monde. C'est justement pour cette raison que nous estimons, en nous appuyant sur la pensée de Descartes qu'il faut emmener un minimum de rigueur dans l'usage des TICS.

Dans la dynamique de lutte contre la propagation des fake news, il existe déjà des méthodes technologiques, la juridisations de l'univers virtuel en cours dans certains États, les grandes campagnes de sensibilisation, etc. Loin de vouloir porter en faux ces méthodes qui ne manquent pas de résultats plus ou moins satisfaisants, nous estimons que pour une solution à long terme, la démarche éthique est à privilégier. Par démarche éthique, nous entendons cette attitude consciencieuse rationnelle et raisonnable de chaque individu dans l'utilisation des

plateformes du digital. Notre penchant pour cette méthode répond de cette raison que parmi les causes de la flambée du marché des réseaux sociaux, il y a, en première ligne, ce que nous appelons la flemmardise intellectuelle. Cette paresse de l'esprit n'a d'autre point de chute que ce que Descartes pouvait considérer comme un problème d'illusion de connaissance. Avec Descartes, l'illusion n'est pas seulement attribuée aux imperfections des sens, mais aussi aux erreurs de jugement sur les informations qu'ils nous fournissent. Par exemple l'erreur de partager une information des réseaux sociaux affichante que la fin du monde est proche avec l'image d'une arme chimique dévastatrice, ne relève pas d'une illusion de nos sens, mais du jugement que nous aurions pu faire de cette information. Ce que dit Descartes nous enseigne, c'est une attitude critique à l'égard des données apparentes dont les motivations réelles sont cachées. C'est à l'esprit critique que revient ce travail d'analyse face aux contenus diffusés sur les plateformes du numérique.

L'illusion de connaissance dont nous sommes à la fois coupables et victimes sur les réseaux sociaux, s'apparente à la logique d'un rêveur éveillé. Les fake news nous paraissent tellement crédibles au regard de la qualité du discours ou de la sophistication imagée qui les accompagne, que leur véracité nous vient à l'esprit comme une certitude. Pour échapper à l'illusion, Descartes propose un doute radical dont le seul attribut certain est la pensée, par laquelle je peux adopter une attitude critique face aux informations qui me viennent des réseaux sociaux. Il s'agit, pour tout esprit en quête de vérité à s'assurer et à rejeter la terre mouvante et le sable, pour trouver le roc ou l'argile (Descartes, 2000, p.27). L'attitude critique face aux informations doit alimenter le monde des fake news. Il faut se comporter en cartésien, c'est-à-dire se tenir face aux informations comme si elles étaient douteuses jusqu'à en avoir la certitude de leur véracité. C'est cette méthode qu'il convient d'appliquer dans l'usage des TIC.

Au demeurant, le doute comme moyen de lutte contre les fake news ne se résume pas à une défense de soi contre le monde, car comme nous l'avons dit plus haut, nous sommes tous responsables et victimes de ce phénomène. De ce fait, la première cible de la méthode cartésienne, c'est soi-même. En effet, toute vérité certaine, qu'elle soit de nous-mêmes ou des autres, « n'apparaît que par le doute; et, en suivant cette idée, nous aurons à dire que la célèbre méthode, en toutes ses démarches, n'est que par le doute, qui permet le choix selon l'esprit ». (Alain, 1960, p. 89). Un choix selon l'esprit est un choix ordonné et clair en tout point, dont l'évidence ne souffre d'aucune suspicion. De la sorte, il est indubitable que le doute soit un soit créateur de normes dont l'application stricte par tous mettra de l'ordre dans

l'univers du digital. Il s'agit d'appliquer cette méthode sur soi-même au lieu des autres. Mieux, elle permet de se protéger soi-même et être responsable de son bon sens.

Le doute comme méthode nous éloigne de l'aveuglement auquel nous soumet le monde virtuel par sa beauté et sa promptitude à nous donner des informations. L'esprit du doute est effectivement contraire à la crédulité et à la naïveté qui nous engloutissent et nous poussent à partager des contenus dangereux sans en avoir eu une certitude de leur vérité. L'esprit crédule est contraire à l'esprit critique, car il place une confiance aveugle en tout ce qu'il lit, voit ou entend. C'est un esprit naïf caractérisé par cette facilité de croire sans au préalable se demander en quoi un tel contenu mérite confiance ou croyance. Dans la crédulité de l'esprit, l'homme accepte tout ce qu'on lui propose de façon, on ne plus dire, dogmatique. Par contre, l'esprit critique, celui dont le doute constitue la méthode, interroge tout contenu informatif par le jugement intérieur de la raison avant de l'admettre ou de le renier. C'est d'ailleurs ce que recommande premièrement Descartes à tout esprit soucieux de la vérité, dans le *Discours de la méthode*:

Le premier était de ne recevoir jamais aucune chose pour vraie que je ne la connusse évidemment être telle : c'est-à-dire d'éviter soigneusement la précipitation et la prévention, et de ne comprendre rien de plus en mes jugements, que ce qui se présenterait si clairement et si distinctement à mon esprit, que je n'eusse aucune occasion de la mettre en doute. (Descartes, 2000, p. 72)

Pour s'éloigner des opinions ou des informations fabriquées à des fins égotistes, sans objectivité, le point de départ reste incontestablement le doute. C'est d'ailleurs ce qui a valu à Descartes d'être tenu pour un point de rupture essentiel entre les anciens et la modernité. Dans un tel contexte de désinformation, de manipulations des informations ou de fausses informations, l'acte dubitatif traduit un exercice intellectuel et intelligent, de portée à la fois humaniste sinon éthique et scientifique. Le doute méthodique de Descartes peut, en contexte, c'est-à-dire appliqué aux fake news, être comme un anti-esprit chameau pour faire advenir le crépuscule des idoles dans le monde des TIC. Que notre monde ne périclite sous le poids des esprits chameaux qui s'agenouillent et demandent à être bien chargés de fausses ou vraies informations, sans jamais interroger leurs fondements véridiques. (Nietzsche, 1982, p. 25) Douter revient ainsi à pouvoir dire non au partage d'informations douteuses, c'est-à-dire refuser d'être un chameau qui se « hâte vers son désert ». La force de l'esprit critique est donc fortement recommandée face aux contenus douteux sur la toile. L'adoption de cette méthode exige cependant une prise de conscience de ce qu'en admettant les choses dans leur immédiateté, on n'est plus digne de ce bon sens universellement reconnu à tous.

Le doute méthodique de Descartes est un doute constructif. Il convient dans la lutte contre les fausses informations dans la mesure où les fake news sont souvent émotionnels et basés sur des a priori. Or, avec la multiplication des sources d'informations, il devient nécessaire, en vue de faire la part des choses, de reprendre chacun, le contrôle de son hygiène mentale. C'est dans cette logique qu'il convient de comprendre l'exigence méthodologique de Descartes face aux vérités mathématiques et de s'en inspirer comme modèle d'approche des fake news. Dans les méditations, le penseur du cogito laisse entendre, à propos de sa façon de procéder face aux mathématiques, ce qui suit:

Je suppose donc que toutes les choses que je vois sont fausses; je me persuade que rien n'a jamais été de tout ce que ma mémoire remplie des mensonges me représente; je pense n'avoir aucun sens ; je crois que le corps, la figure, l'étendue, le mouvement et le lieu ne sont que des fictions de mon esprit. (Descartes, 1973, pp. 35-36)

De ce passage, il ressort le principe de ce que ni le témoignage des sens ni celui des opinions ne sauraient suffire à établir la certitude d'un fait sans équivoque. On comprend par-là l'idée que, chercher la vérité exige un abandon de nos manières communes et habituelles de juger afin que notre esprit épouse des informations.

Le mauvais usage de la raison dans le traitement des informations ou dans l'utilisation des moyens de communication a accouché de ce qu'Harry Gordon Frankfurt appelait déjà (2006) l'art de dire des conneries. Il estime que le « baratin » est un des traits les plus caractéristiques de notre culture à tel point qu'on trouve de partout des discours falsifiés à orientation politique ou marchande. Il laisse comprendre que chacun d'entre nous en est conscient et y a sa part de responsabilité, de même la plupart des gens, sans aucune méthode précise, ont confiance dans leur aptitude à repérer le baratin et à éviter d'en être des dupes.

La particularité de la méthode, c'est d'ériger une façon précise de diriger l'esprit. Descartes l'a si bien compris qu'il n'a pas manqué de rédiger les *Règles pour la direction de l'esprit*. Dans cet ouvrage, Descartes nous donne son entente de la méthode ; ainsi qu'il écrit :

Ce que j'entends maintenant par méthode, ce sont des règles certaines et faciles, par l'observation exacte desquelles on sera sûr de ne jamais prendre une erreur pour une vérité, et, sans y dépenser inutilement les forces de son esprit, mais en accroissant son savoir par un progrès continu, de parvenir à la connaissance vraie de tout ce dont on sera capable. (Descartes, 2002, p. 89.)

De même que Descartes dans sa quête de vérité scientifique, la lutte contre les fake news nécessite une méthode claire et pertinente qui puisse permettre d'atteindre l'objectif. Autrement dit, notre raison seule, quoiqu'elle nous fasse prendre conscience de la réalité des fake news, ne peut pas nous permettre de distinguer adéquatement le vrai du faux. Il faut la

rendre ferme par des principes méthodologiques. C'est pourquoi Descartes pouvait encore écrire: « il vaut beaucoup mieux ne jamais songer à chercher la vérité sur aucune chose que de le faire sans méthode » (Descartes, 2002, p. 88). Pour le penseur français, une recherche sans méthode épuise inutilement parce qu'elle trouble les lumières naturelles et aveugle l'esprit. Le doute est ainsi un doute méthodique dont l'usage est nécessaire à l'esprit dans son cheminement vers la certitude des informations à partager.

Dans cette perspective, le doute méthodique traduit la façon de se mettre en chemin contre les fake news. Son principe majeur l'atteste de lui-même: justifier si les choses que l'esprit considère comme évidentes sont hors de doute ou non. Descartes peut alors apporter la précision suivante: « Ce que j'entends maintenant par méthode, ce sont des règles certaines et faciles, par l'observation exacte desquelles on sera sûr de ne jamais prendre une erreur pour une vérité » (Descartes, 2002, p. 89). Le doute est donc, pour nous, un véritable point d'ancrage méthodologique pour combattre les fake news.

Conclusion

Au total, les fake news dégradent l'écosystème médiatique et mettent à mal nos démocraties contemporaines. Notre solution, à l'instar de certains autres chercheurs, sur la question est d'aiguiser le sens critique dans une démarche d'évaluation des informations pour en distinguer les crédibles des intox. En effet, au regard des enjeux posés par les fake news, les discours autour du phénomène se matérialisent concrètement au travers d'un déploiement d'un ensemble de disposition académique visant à leur régulation selon le domaine d'intervention. Dans cette dynamique, notre contribution, loin d'être solitaire, propose le renforcement de l'auto-défense intellectuelle par la mise en application du doute méthodique cartésien. En vérité, des producteurs aux consommateurs des fake news, tout le monde est responsable et à ce titre, chacun doit adopter un esprit critique méthodique afin de contribuer à l'assainissement des informations sur les réseaux sociaux dans cette ère de post-vérité. Sans crainte, le doute cartésien n'est pas, tel que nous l'avons abordé, un doute réel, semblable au doute impuissant qui envahirait l'âme désabusée en un jour de désespoir ou le doute superbe que les sceptiques voudraient ériger sur les ruines de la raison. C'est, en effet, un doute fictif, une méthode, une façon de conduire de manière critique sa raison afin de ne pas sombrer dans la manipulation des informations ou dans la fabrication de fausses évidences. C'est pourquoi, nous estimons que pour véritablement développer l'esprit critique par le doute méthodique, et trouver quelque parade contre les fake news, il faut mettre en perspective l'information

avec la connaissance en valorisant les métiers de documentalistes, les professeurs et les universitaires.

Références bibliographiques

BALLE Francis, 2014, *Les Médias*, Paris, P. U. F., coll. « Que sais-je ? ».

DESCARTES René, 2002, *Règles pour la direction de l'esprit*, Paris, Librairie Générale française.

DESCARTES René, 1973, *Les principes de la philosophie*, Lettre-préface de l'édition française, in *Œuvres philosophiques*, Paris, Alquié.

DESCARTES René, 1973, *Méditations II*. Paris, Librairie Larousse.

DESCARTES René, 2000, *Discours de la méthode*, Introduction et dossier par Denis Moreau, Paris, Vrin.

ELLUL Jacques, 1988, *Le bluff technologique*, Paris, Hachette.

FRANKFURT Harry Gordon, 2006, *De l'art de dire des conneries*, trad. Didier Sénécail, Paris, édition 10/18.

GAUVRIT Nicolas ; DELOUVEE Sylvain, 2019, *Des têtes bien faites. Défense de l'esprit critique*, Paris, Presses Universitaires de France.

CHARTIER Émile (ALAIN), 1960, *Introduction à la philosophie, Platon, Descartes, Hegel, Comte*. Québec, Bibliothèque Paul-Émile.

HENRY Michel, 1987, *Le discours et sa méthode*, Paris, CEDEX, PUF.

JOUX Alexandre et PELISSIER Maud, 2018. *L'information d'actualité au prisme des fake news*, Paris,

MERCIER Arnaud, 2018, « Fake news et post-vérité : 20 textes pour comprendre la menace » in *The conversation France*, Archives ouvertes.

NIETZSCHE Friedrich, 1982, *Ainsi parlait Zarathoustra*, Paris, Collection 10/18 Saint-Amand.

VITALIS André, 2015, « La « révolution numérique » : une révolution technicienne entre liberté et contrôle », in *Perspectives en communication- première partie*, pp. 44-54.

MERCIER Désiré, 1897, « Pourquoi le doute méthodique ne peut être universel », In *Revue néo-scholastique*, 4^e année, n°14, pp.182-198.

**LA PUBLICITÉ, UNE ÉTHIQUE POLITIQUE KANTIENNE :
QUELS ENSEIGNEMENTS POUR L'AFRIQUE ?**

Gaoussou KARAMOKO

Université Péléforo Gon Coulibaly
Département de Philosophie
karamokogao@gmail.com

Résumé

La publicité, entendue comme l'usage public de la raison, est une notion chère à Kant. Elle est, au cœur de sa philosophie, tant théorique que pratique. Sans la publicité, le système kantien ne peut tout simplement pas tenir. Le rôle prépondérant de la publicité, dans le criticisme, fait d'elle un des fondements de la modernité, que nous ne cessons de construire. Le présent article se propose de clarifier le concept de publicité dans le champ de la philosophie pratique et précisément politique, afin de mieux entrevoir les enseignements que l'Afrique pourrait en tirer pour sa propre modernité politique.

Mots clés : publicité, politique, droit, morale, cosmopolitisme, citoyenneté, paix.

Abstract

Advertising is a concept which is central in kantian philosophy both theoretically and on the practical side. Without advertising, Kant's system would simply not be able to sustain. This makes advertising one of the foundational elements of modernity as we all seek to build. This study attempts to clarify the concept of advertising in practical and specifically political philosophy in order to better drawunderstand the lessons that Africa would be able to draw from it for its own political modernity.

Keywords: Advertising, politics, law, morality, cosmopolitanism, citizenship, peace

Introduction

C'est par la critique que la raison résout ses propres conflits, tels que les paralogismes et les antinomies. Si la raison ne se soumet pas à la critique, elle devient obscurantiste. La publicité ou l'usage public de la raison est le moyen de refus de cet obscurantisme. Les lumières sont donc toujours accompagnées de la publicité comme outil de transparence. Cette transparence, en l'homme, doit aussi être sociale.

Ainsi, la publicité se révèle, chez Kant, comme un principe transcendantal de la raison, en général, et spécifiquement pratique, aussi bien morale, juridique que politique. Comment cela se manifeste-t-il ? Quels sont les différents intérêts sociaux de la pratique de la publicité ? En quoi la pratique de la publicité pourrait-elle profiter à l'Afrique ?

1. De la publicité chez Kant

L'usage public de la raison, désigné aussi sous le terme de publicité, est, pour Kant, une exigence transcendantale de la raison, un principe de transparence, une source morale du droit, et une vertu politique. Pour le philosophe de Königsberg, la politique demeure subordonnée à la morale, précisément au droit. Et la publicité est le moyen par lequel le droit s'applique à la politique, le moyen par lequel l'homme, la société et l'humanité se trouvent éclairés. Dans la philosophie pratique, la publicité a deux grands intérêts : d'abord, un intérêt moral et social, et ensuite, un intérêt juridique et politique.

1.1. L'intérêt moral et social de la publicité chez Kant

L'usage public de la raison consiste à exposer son point de vue critique, à prendre part au débat social ou à en créer. Mais cela ne peut se faire sans un minimum de liberté individuelle vis-à-vis de l'État. Être libre est une exigence morale pour le sujet. L'État demande l'obéissance au citoyen, mais le citoyen est libre par essence. L'usage public de la raison suppose la liberté de l'homme en tant qu'être humain. Il n'y a donc pas de publicité sans admission préalable des droits de l'homme.

Dans un cadre restreint, en tant qu'agent de l'État qui lui doit obéissance, tout usage de la raison, par le sujet, est privé. Le citoyen, en effet, doit payer les impôts même s'il n'est pas d'accord avec certaines dispositions. Kant (1947, p.49) affirme que : « Cette réserve faite, le même individu n'ira pas à l'encontre des devoirs d'un citoyen, s'il exprime comme savant, publiquement, sa façon de voir contre la maladresse ou même l'injustice de telles impositions. »

L'usage public de la raison demande d'être savant, car *les lumières* symbolisent le recul de l'ignorance. Les *Lumières* constituent une étape décisive, un moment précieux de la modernité. Elles marquent définitivement une rupture avec les explications mystiques et/ou mythiques. Expliquer une chose, c'est rendre raison de la chose. L'homme, qui rend raison des choses, se place à une hauteur élevée au-dessus de la nature. Pour cette raison et par la raison, il doit être traité comme une fin et non comme un moyen. Il y a, chez Kant, un passage de la philosophie morale populaire à la métaphysique des mœurs qui prend en compte la réalité contingente. Selon Kant (1967, p.120), « Il est évident que tous les concepts moraux ont leur siège et leur origine complètement a priori dans la raison, dans la raison humaine la plus commune, aussi bien que dans celle qui est, au plus haut degré, spéculative ; qu'ils ne peuvent être abstraits d'une connaissance empirique, et par suite simplement contingente ».

La morale existe en chacun de nous, mais ses principes sont davantage cultivés par la connaissance, par l'homme de science capable d'un usage public de la raison. L'usage public de la raison, par le philosophe, permet d'éclairer le peuple. Éclairer le peuple est une exigence critique de la raison. C'est pourquoi Emmanuel Kant (1947, p.175) affirme :

Éclairer le peuple, c'est lui enseigner publiquement ses devoirs et ses droits vis-à-vis de l'État auquel il appartient. Du fait qu'il s'agit ici seulement de droits naturels dérivant du sens commun des hommes, les annonceurs et les commentateurs naturels en sont dans le peuple non pas des professeurs de droit officiellement établis par l'État, mais des professeurs de droits libres, c'est-à-dire des philosophes qui précisément, grâce à cette liberté qu'ils s'accordent, heurtent l'État qui toujours ne veut que régner, et sont décriés sous le nom de propagateurs des lumières... Il n'y a pas d'autre voie que celle de la publicité, s'il s'agit pour un peuple entier d'exposer ses doléances.

La publicité est donc fondamentale dans la propagation des *Lumières*, dans la responsabilisation du citoyen vis-à-vis de l'État et vice-versa. Elle est essentielle à la liberté et dans la diffusion des idées. L'intérêt moral et l'intérêt social de la publicité ne peuvent être dissociés parce que le sujet est plus un être social qu'un individu.

Les *lumières*, qui signifient la sortie de l'homme de sa *minorité*, doivent leur expansion à la publicité. La publicité permet de penser du point de vue collectif. À la place du « je », se tient un « nous », un « nous » critique. Il s'agit de soumettre l'idée de l'un à l'appréciation de l'autre, de refuser le silence et de prendre la parole publique, d'exposer son regard critique, en tant que savant, face à un monde savant. Il s'agit de réellement cultiver la raison critique. La publicité vise à permettre à la société elle-même de sortir de sa *minorité*, en offrant au peuple des possibilités de maturation. La sortie de l'homme de sa *minorité* doit donc être aussi celle de la société.

Autrement dit, la société civile, qui fait aujourd'hui l'objet de beaucoup d'attention et qui s'avère incontournable en démocratie, n'est pas une réalité étrangère à la pensée kantienne. Mais celle-ci ne saurait être un lieu commun. Pour prendre part ou pour pouvoir susciter le débat public, il faut en avoir la capacité intellectuelle, la culture, l'instruction, la connaissance, la *lumière*. Celui qui est encore englouti dans sa propre *minorité* est incapable de propager les *lumières*. Il lui est donc impossible de cultiver la publicité. L'usage public, de la raison critique, est la voie qui peut conduire à une réforme réelle de la méthode de pensée des masses. Selon E. Kant (1947, p.48),

Une révolution peut bien entraîner une chute du despotisme personnel et de l'oppression intéressée ou ambitieuse, mais jamais une vraie réforme de la méthode de penser ; tout au contraire, de nouveaux préjugés surgiront, aussi bien que les anciens, de lisière à la grande masse privée de pensée. Or, pour ces lumières, il n'est rien requis d'autre que la liberté ; et à vrai dire la liberté la plus inoffensive de tout ce qui peut porter ce nom, à savoir celle de faire un usage public de sa raison dans tous les domaines. Mais j'entends présentement crier de tous

côtés : « *Ne raisonnez pas* » ! L'officier dit : Ne raisonnez pas, exécutez ! Le financier dit : « Ne raisonnez pas, payez ! » Le prêtre : « Ne raisonnez pas, croyez ! » (Il n'y a qu'un seul maître au monde qui dise « Raisonnez autant que vous voudrez, mais obéissez ») Il y a partout limitation de la liberté. Mais quelle limitation est contraire aux lumières. Laquelle ne l'est pas, et, au contraire lui est avantageuse ? – je réponds: l'usage public de notre propre raison doit toujours être libre, et lui seul peut amener les lumières parmi les hommes.

Cette réalité permet de rectifier certains préjugés relatifs à la philosophie kantienne. Le kantisme est connu pour son subjectivisme, pour son « fait de raison », ses « impératifs catégoriques », son abstraction, son idéalisme. Mais, à la vérité, le subjectivisme ne s'oppose pas à l'intersubjectivité. L'impératif catégorique consiste à élever la subjectivité à l'objectivité, à donner de l'objectivité à ce qui est subjectif, par un pur fait de raison. Il y a une sorte d'intersubjectivité présupposée dans le sujet, un dialogue du sujet avec lui-même, et qui n'ignore pas autrui. La raison parvient à édicter la règle morale en se référant à elle-même, sans ignorer les autres. Il s'agit de traiter l'humanité en soi. C'est pourquoi les hommes sont appelés à agir par devoir.

Au-delà de la loi morale où nous voyons une présupposition de l'intersubjectivité, nous voyons aussi, de façon concrète, une intersubjectivité au niveau de l'intérêt juridico-politique de la publicité. Le sujet n'est donc pas l'individu. La raison n'est pas une raison individualiste qui amènerait l'individu à se recroqueviller. Elle est universelle, c'est-à-dire qu'elle consiste à penser l'universel en se référant à soi, en se référant à ce qui, en moi, est en l'autre, et à ce qui, en l'autre, est en moi. La raison élève le sujet au-dessus de son individualité parce qu'elle est en soi critique. La publicité, en tant qu'exigence transcendantale de la raison critique, se fait ainsi un devoir pour le philosophe. L'on comprend ainsi que Jean Baudoin (2002, p.153) fasse remarquer ceci:

L'expression « principe de publicité », directement empruntée à Kant, désigne cette montée quantitative de la critique qui n'exige plus seulement les libertés de conscience et d'opinion, mais conteste directement les pratiques de secret et d'arbitraire qui caractérisent la société bourgeoise.

La publicité permet de mieux cerner la liberté réelle de la conscience, notre capacité à créer l'opinion indispensable à la bonne marche de l'État. La publicité construit un pont entre la liberté de conscience, signe de notre humanité, et la liberté d'opinion, facteur de sociabilité. Par ailleurs, le rejet du secret et de l'arbitraire donne à la publicité sa vocation juridique et politique.

1.2. L'intérêt juridique et politique de la publicité chez Kant

La publicité est la condition de possibilité du droit public. Le droit privé est privé parce qu'il est justement privé de publicité. Le droit public, en tant que tel, refuse le secret, et la publicité est le moyen de ce refus. Kant (1974, p.157) donne la formule transcendantale du droit public en ces termes : « Toutes les actions relatives au droit d'autrui dont la maxime n'est pas susceptible de publicité sont injustes. »

La publicité est un principe juridique relatif aux droits de l'homme. C'est un principe de légitimation. Le droit est pensé comme l'application même de l'idée de justice, produite *a priori* par la raison. Le droit permet l'accord des libertés. Le principe de la publicité, aux dires de Kant (2001, p.61), « ne sert qu'à reconnaître ce qui vis-à-vis d'autrui n'est pas de droit. Il est comme un axiome, sûr et indémontrable, et en outre il est facile à appliquer. »

Il apparaît ainsi évident que le concept de publicité, au sens kantien, n'est pas à confondre avec la publicité des marketings où la critique n'est pas nécessairement la bienvenue. La publicité, dans sa perspective kantienne, est avant tout un principe éthique. Pour que la règle juridique soit valide, elle doit passer par le feu de la publicité. Or, nous savons que de façon *a priori*, la raison pense la justice. La règle de droit obéit à l'idée de justice pensée *a priori* par la raison. Pourquoi donc Kant parle-t-il de publicité, alors que la raison pure, dans toute sa pureté, sait ce qui convient de droit ? Pourquoi a-t-il recours à la publicité pour légitimer le droit ? Suivons-le en ces termes :

Toute prétention juridique doit présenter cette capacité à être publique, et comme il est très facile de juger si c'est ou non le cas, c'est-à-dire si on peut ou non la concilier avec les principes de celui qui agit, elle peut fournir un critère facile à employer, et présent a priori dans la raison, pour reconnaître immédiatement en ce cas la fausseté (la nature contraire au droit) de la prétention en question, par une sorte d'expérimentation de la raison pure. (Kant, 2001, p.60).

La publicité ne remet donc pas en cause la capacité de la raison à savoir, par elle-même, ce qui est de droit. Kant parle de la prétention de la raison à pouvoir définir, de façon *a priori*, ce qui est de droit. La publicité vient confirmer ou infirmer cette prétention. La publicité est ainsi révélatrice des capacités de la raison à aller au-delà de l'individualité, pour penser la société et l'humanité. La politique étant subordonnée à la morale par l'entremise du droit, Kant passera de la pensée transcendantale de la publicité, au champ de la pratique politique. Il y a ainsi un passage entre la raison pure transcendantale juridique et la raison pratique politique. Le droit cosmopolitique est un moment de cette rationalité politique, socialement expérimentable.

Dans la philosophie kantienne, le droit public obéit à une trilogie : le droit civil ou droit du citoyen dans l'État ; le droit des États ou droit des gens, « c'est le droit que possède un État

considéré comme une personne morale se trouvant par rapport à une autre dans l'état de liberté naturelle » (Kant 1971, p.226). Le troisième moment est celui du droit cosmopolitique qui est, selon Kant (2001, p.21), « le droit planétaire [qui] doit se restreindre aux conditions de l'hospitalité universelle. » Quel est alors le statut juridique de celui qui rentre sur un territoire qui n'est pas le sien ? Pour résoudre une telle question, il faut pouvoir définir les « conditions d'une hospitalité universelle ». Il n'y a pas la volonté de l'étranger ou la volonté des populations sur place, mais l'ensemble des volontés qui définissent le droit de l'étranger.

Bien que le droit apparaisse, chez Kant, comme une simple application de l'idée de justice produite *a priori* par la raison, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit de déterminer ce qui revient à chacun. L'autre qui vient de si loin, et qui est si différent de moi, d'autant plus que les États ont des législations différentes, trouve tout de même, auprès de moi, les conditions rationnelles d'un vivre harmonieux. Sans le recours à la publicité, cette hospitalité universelle est impossible eu égard aux nombreuses différences qu'il y a entre les hommes et entre les États. La publicité permet de construire la diversité et l'interculturalité.

La publicité révèle la dimension intersubjective de la pensée politique de Kant. Cela transparaît exactement à travers le rôle politique assigné au philosophe. Non seulement le droit public ne saurait se défaire de la publicité, mais il ne peut y avoir de pensée politique sans la publicité. Le souverain doit toujours avoir recours à la publicité, car le pouvoir qu'il détient n'est pas un bien privé. Aussi, les autorités législatives se doivent-elles de solliciter d'autres avis, d'écouter d'autres voix critiques, de s'instruire auprès de leurs sujets, particulièrement les philosophes.

En réalité, l'autorité législative ne se rabaisse pas en agissant ainsi. Bien au contraire, l'État a besoin d'avis critique pour définir son attitude vis-à-vis des autres États. Kant (2001, 40) renchérit : « Les maximes des philosophes concernant les conditions de possibilité de la paix publique doivent être consultées par les États armés pour la guerre. » Kant fait de la liberté d'expression une obligation politique. Laisser les philosophes s'exprimer librement et publiquement sur les questions brûlantes de la cité, sur les maximes en vue de la conduite de la guerre et l'établissement de la paix, n'entache en rien la souveraineté de l'État.

Kant ne donne pas le pouvoir aux philosophes comme Platon l'avait fait. Mais, il montre la nécessité de consulter les philosophes. Aujourd'hui, on pourrait parler de la nécessité de consulter l'intellectuel. Le prince demeure souverain, mais a besoin de l'avis critique du philosophe pour rendre raison de son action. Si le philosophe prend le pouvoir

comme l'avait conseillé Platon, le pouvoir basculera dans le despotisme. Mais si le prince se refuse à toute consultation, le pouvoir devient dictatorial.

La publicité permet au prince de n'être ni despote ni dictateur. Elle permet d'endiguer tout conflit entre la morale et la politique ou entre la philosophie et le droit, en assignant à chacun un rôle bien spécifique. Pour le philosophe de Königsberg (2001, p.41), on ne peut pas dire par là que l'État doit donner aux principes du philosophe la préférence sur les sentences du juriste (le représentant de la puissance de l'État), on veut seulement que celui-ci soit écouté. Le juriste qui a pris pour symboles la balance du droit et, en outre, le glaive de la justice, se sert d'ordinaire du glaive, pas seulement pour écarter toute influence étrangère du droit, mais pour le placer sur celui des plateaux qui ne veut pas s'abaisser.

Chaque maxime politique doit pouvoir être communiquée et laissée à l'appréciation, sans entacher son efficacité. En demandant de consulter le philosophe, Kant ne dit pas de préférer le philosophe au juriste, mais de les mettre en connexion. Écouter le représentant de la raison ne signifie pas renoncer au représentant de la puissance de l'État. La philosophie ne remplace pas le droit. Elle est un complément. La liberté d'expression des hommes de science, notamment, est un outil de gouvernance.

En tant qu'appliqueur strict du droit, le juriste n'est pas nécessairement dans la droite ligne de la justice. Si sa fonction se limite, comme il est de coutume, à appliquer les lois existantes, sans qu'il n'ait à rechercher une quelconque amélioration de celles-ci, alors le recours à la philosophie est indispensable. Ce recours se fait par le truchement de la publicité. Contrairement à l'enseignement platonicien, Kant (2001, pp.41-42) soutient : « On ne doit pas s'attendre à ce que les rois philosophent ou à ce que les philosophes deviennent rois. Ce n'est d'ailleurs pas souhaitable, le fait de détenir le pouvoir corrompt inévitablement le libre jugement de la raison. »

Au regard de ce qui précède, quels enseignements l'Afrique pourrait-elle tirer du philosophe kantien ?

2. La pensée politique de Kant : quels enseignements pour l'Afrique ?

2.1. La conception kantienne de la politique

Avant d'élucider la vision kantienne, partons de Maurice Duverger (1964, p.20) qui fait un rappel historique conceptuel important :

Depuis que les hommes réfléchissent à la politique, ils oscillent entre deux interprétations diamétralement opposées. Pour les uns, la politique est essentiellement une lutte, un combat, le pouvoir permettant aux individus et aux groupes qui le détiennent d'assurer leur domination sur

la société et d'en tirer profit. Pour les autres, la politique est un effort pour faire régner l'ordre et la justice, le pouvoir assurant l'intérêt général et le bien commun contre la pression des revendications particulières. Pour les premiers, la politique sert à maintenir les privilèges d'une minorité. Pour les seconds, elle est un moyen de réaliser l'intégration de tous les individus dans la communauté et de créer la cité juste dont parlait Aristote déjà.

Emmanuel Kant n'échappe pas à ce conflit d'école entre deux traditions de pensée. Il se le réapproprie en le restructurant. Pour prendre et assumer ses prises de position, Kant procède à sa propre présentation. Il oppose diamétralement, à cet effet, deux notions : la politique morale et la morale politique. Il y a donc deux types d'acteurs politiques : « Le moraliste politique » et « le politique moral ». Le moraliste politique est un dominateur ; et le politique moral, un conciliateur qui subordonne la pratique à la théorie, la politique à la morale. Le moraliste politique est plus préoccupé par des impératifs techniques et hypothétiques de domination et s'accommode avec une instrumentalisation du droit. Le politique moral fonde son action sur un respect inconditionnel du droit, le droit déjà légitimé par la publicité.

Contrairement à ce que pense le moraliste politique, l'honnêteté est une vertu politique. Si la politique devait exclure la morale, elle serait inapte à la société humaine. Kant (1974, p.133) présente le problème de la conception politique en ces termes :

La politique dit : « Soyez prudents comme les serpents » ; la morale ajoute (comme condition restrictive) : « et sans duplicité comme les colombes ». Si ces deux vues ne peuvent pas coexister dans un même précepte, c'est qu'il y a véritablement conflit entre la politique et la morale ; mais, s'il est absolument nécessaire que les deux choses soient réunies, l'idée du contraire est alors absurde, et il n'y a même plus lieu de poser comme un problème la question de savoir comment on peut mettre fin à cette lutte. Quoique cette proposition : *l'honnêteté est la meilleure politique*, contienne une théorie que malheureusement la pratique contredit fréquemment, cette proposition, également théorique : l'honnêteté est meilleure que toute politique n'en est pas moins placée infiniment au-dessus de toute objection ; elle est la condition absolue de la politique même. La divinité tutélaire de la morale ne le cède pas à Jupiter (le dieu de la puissance).

Cette réalité, nous la vivons tous les jours. Le conflit est entretenu par les politiciens entre la morale et la politique, entre la théorie et la pratique, entre la sagesse et l'habileté, entre la rationalité substantielle et la ruse. Dans ce débat, le droit fait l'objet de déchirure. Pour Machiavel, notamment, le droit est un outil de combat politique :

Vous devez donc savoir comment il y a deux manières de combattre : l'une avec les lois, l'autre avec la force ; la première est propre à l'homme, la seconde est celle des bêtes ; mais comme la première, très souvent, ne suffit pas, il convient de recourir à la seconde (Machiavel, 1992, p.141).

La force n'est donc pas la première arme politique. Elle le devient qu'après que l'on ait épuisé les artifices juridiques. C'est pourquoi au paragraphe suivant, le florentin finit par dire qu'il

faut savoir user de la force et de la ruse. Or, la théorie kantienne place la force du droit dans sa capacité à concilier la morale et la politique.

C'est pourquoi à ses yeux (1974, p.137), « le politique moral aura pour principe que, s'il se rencontre dans la constitution d'un État ou dans les relations interétatiques des défauts que l'on n'a pas pu éviter, c'est un devoir, surtout pour les chefs d'État, dussent-ils y sacrifier leur intérêt personnel, de chercher les moyens d'y remédier aussi vite que possible, et de se rapprocher du droit naturel comme du modèle que la raison nous met devant les yeux ».

Kant (1724-1804) s'oppose ainsi à Machiavel (1469-1527). Certes, Machiavel défend une thèse amoraliste. Autrement dit, il ne rejette pas systématiquement le bien. Il défend l'intérêt du prince compatible ou pas avec le bien. D'ailleurs, le prince ne doit pas s'éloigner du bien, s'il le peut. À défaut, il doit savoir faire le mal. Selon N. Machiavel (1992, pp.142-142),

il faut comprendre ceci : c'est qu'un prince, et surtout un prince nouveau, ne peut observer toutes ces choses pour lesquelles les hommes sont tenus pour bons, étant souvent contraint, pour maintenir l'État, d'agir contre la foi, contre la charité, contre l'humanité, contre la religion. Aussi faut-il qu'il ait un esprit disposé à tourner selon que les vents de la fortune et les variations des choses le lui commandent, et comme j'ai dit plus haut, ne pas s'écarter du bien s'il le peut, mais savoir entrer dans le mal, s'il le faut.

En dépit de cette subtilité, l'amoralisme machiavélien reste sous l'emprise d'une forme d'immoralisme pour au moins deux raisons. Premièrement, Machiavel défend le pouvoir du prince contre celui du peuple ; deuxièmement, il pense que l'homme est si méchant qu'il faut le maintenir par la ruse et/ou la force. C'est pourquoi il croit plus au droit de la force qu'à la force du droit et estime, en définitive, que mieux vaut se faire craindre qu'aimer. Machiavel (1992, p.138) dépeint, de ce point de vue, l'homme sous un tableau sombre :

Des hommes, en effet, on peut dire généralement ceci : qu'ils sont ingrats, changeants, simulateurs et dissimulateurs, ennemis des dangers, avides de gain ; et tant que tu leur fais du bien, ils sont tout à toi, t'offrent leur sang, leurs biens, leur vie, leurs enfants, comme je l'ai dit plus haut, quand le besoin est lointain ; mais quand ils s'approchent de toi, ils se dérobent... Et les hommes hésitent moins à nuire à un qui se fait aimer qu'à un qui se fait craindre ; car l'amour est maintenu par un lien d'obligation qui, parce que les hommes sont méchants, est rompu par toute occasion de profit particulier, mais la crainte est maintenue par une peur qui ne le quitte jamais.

L'amoralisme machiavélien ne cache-t-il pas un immoralisme profond ? La théorie politique machiavélienne n'est-elle pas machiavélique, vu que l'auteur ne vise qu'à sauver, à tout prix, le pouvoir du prince ? N'est-il pas immoral de faire de la méchanceté la première qualité ontologique ou anthropologique de l'homme ? Éric Weill (1971, p.31) n'a-t-il pas raison de dire : « Puisque l'individu moral sait qu'il est mauvais pour pouvoir être moral, il sait

également que l'action sur lui-même lui est prescrite » ? Kant (1974, pp.139-141) a vraiment raison d'affirmer :

Les politiciens moralisants, en enjolivant des principes politiques contraires au droit, sous le prétexte que la nature humaine est incapable de réaliser l'idée du bien que la raison lui prescrit, rendent autant qu'il dépend d'eux, toute amélioration impossible, et perpétuent la violation du droit.

À partir de ce postulat antimachiavélique et anti-machiavélien, Kant construit une politique des droits de l'homme, de droit et de paix. Il conçoit l'État sous une forme républicaine qu'il prend soin de dissocier de la démocratie. Le républicanisme lui permet de donner sens à une société civile. Le cosmopolitisme lui permet de donner sens à une citoyenneté mondiale. Avec une alliance des peuples, soutenue par le droit, la paix perpétuelle est rendue possible. La paix ne peut être construite sur un « cimetière de la liberté », dans une violation permanente du droit.

C'est une erreur, nous semble-t-il, que commettent les partisans de la politique-lutte. On ne peut pas se réfugier derrière l'idée d'hommes qui seraient « naturellement méchants » pour bestialiser la politique. Il est évident qu'il y a un penchant égoïste en l'homme. Kant lui-même parle de *l'insociable sociabilité*, pour illustrer le penchant égoïste de l'homme, sa propension à rompre avec le vivre ensemble. Mais cela peut-il annihiler la morale et la moralisation de la politique ?

Il faut donc se garder de transformer l'espace politique en une arène d'immoralité. L'espace politique est à la fois un lieu de compétition, de concurrence et de raison. Il ne faut donc pas désespérer de la morale. Il ne faut pas croire qu'il est impossible de concilier la théorie et la pratique, sous le prétexte d'une incompatibilité entre la morale et la politique.

E. Kant (1974, p.133) le dit de façon très explicite :

La morale est déjà par elle-même une science pratique au sens objectif du mot, en tant qu'ensemble de lois absolues d'après lesquelles nous devons agir ; et c'est une évidente absurdité que d'accorder à ce concept du devoir l'autorité qui lui est due pour prétendre ensuite que l'on ne peut pas ce que l'on doit ; car s'il en était ainsi c'est le concept même du devoir qu'il faudrait bannir de la morale. Ainsi, il ne peut y avoir aucun conflit entre la politique, en tant qu'elle est la pratique du droit et la morale en tant qu'elle en est la théorie (par conséquent de conflit entre la pratique et la théorie).

Ce qui vaut donc en théorie, vaut aussi en pratique. La morale est déjà une science pratique. Cela veut dire qu'on ne saurait la considérer comme étant irréalisable. La morale est perçue comme un ensemble de devoirs subjectifs, fondés sur l'objectivité de la raison. Mais au-delà, la morale renvoie à la métaphysique des mœurs, c'est-à-dire à l'ensemble des lois de la liberté

humaine. La morale n'est pas contraire au droit, car de façon *a priori*, l'idée de droit est l'idée même de la liberté. À partir de la conciliation de la morale et du droit, et de la conciliation du droit et de la politique, il se fait naturellement une conciliation entre la morale et la politique. La conciliation entre la morale et la politique est davantage rendue possible par le fait que la morale est tout aussi théorique que pratique, comme Kant l'a mentionné. La politique morale n'est donc pas une vue de l'esprit. Elle est bien réelle.

La pensée politique de Kant se résume en une trilogie : la morale, le droit et la politique. Les trois notions ont un lien phénoménologique, ce qui veut dire que l'une révèle l'autre ou que l'une subsiste en l'autre. La politique est régie par une trilogie juridique : Le droit privé, le droit public interne et le droit international. Le droit public rend péremptoire le droit privé qui n'était que provisoire. Le droit international rend stable le droit public en rendant la guerre juridiquement impossible. Le droit international est couronné par le droit cosmopolitique qui en est le stade ultime. Ainsi la paix est construite de l'intérieur des États vers l'extérieur des États, de l'extérieur des États au monde entier. Le droit cosmopolitique, « cette idée de la raison d'une communauté pacifique complète, sinon encore amicale, de tous les peuples sur la terre qui peuvent nouer entre eux des rapports effectifs, n'est pas un principe philanthropique (éthique), mais un principe juridique » (E. Kant 1971, p.235).

Les droits de l'homme se matérialisent sous la forme des droits du citoyen, le droit du citoyen devient un droit cosmopolitique. C'est pourquoi il est fait allusion à l'idée d'une république universelle. Kant (1974, p.165) fait cette option, car

l'accord de la politique avec la morale n'est donc possible que dans une association fédérative (qui est dès lors donné *a priori*, selon les principes du droit, et qui est nécessaire) ; et toute prudence politique a comme base juridique l'établissement d'une union de ce genre, dans son extension la plus large.

En proie à des coups d'État et à des crises multiformes, quels enseignements les États africains peuvent-ils tirer de la pensée politique kantienne ?

3. Les enseignements à tirer de la politique kantienne

À partir de l'exposé du concept de publicité, une des clés de voûte de la philosophie politique de Kant, l'on peut tirer plusieurs enseignements pour notre continent.

Premièrement, il est facile de faire le constat que beaucoup de pays africains connaissent des crises sociopolitiques à cause des incompréhensions juridiques. Bien souvent, les conditions d'éligibilité aux élections présidentielles, notamment, sont maintenues dans un flou juridique conflictuel. Cela conduit à des crises pré et/ou post électorales. Lorsque les dispositions

juridiques manquent de clarté, elles conduisent insidieusement à une déflagration sociale. Contrairement à ce que prétend Machiavel, le droit ne peut donc pas être un outil de combat politique. Kant a effectivement raison d'indiquer que le droit est ce par quoi l'on instaure la paix. Mais pour que le droit soit conforme à son essence de pacification, il lui faut être légitimé par la publicité.

Nos États doivent intégrer, sans faux-fuyant, dans leur démarche légaliste, la publicité comme facteur de légitimité juridique. Quand le peuple ne peut pas donner le sens réel d'une disposition juridique, par défaut de publicité, celle-ci devient un article secret. Or, dans une république, il ne peut y avoir objectivement d'article secret.

Deuxièmement, les États africains, se définissant essentiellement comme des républiques, doivent prendre en compte des principes édictés par Kant (1974, pp.91-93), à savoir : La constitution qui se fonde premièrement sur la liberté des membres d'une société (comme homme), deuxièmement sur celui de la dépendance de tous (comme sujets) à l'égard d'une législation unique et commune et troisièmement sur la loi de l'égalité de tous (comme citoyens) ...La constitution républicaine, outre la clarté de son origine, expression de la source pure de l'idée de droit, a encore l'avantage de nous faire espérer la paix perpétuelle.

Le système républicain a de nombreux avantages. La république accorde un intérêt vif au consentement des citoyens. Dans une république, le souverain est membre du peuple. Le système républicain est représentatif et fait de la séparation des pouvoirs un principe cardinal. Si nous parvenons à concrétiser le modèle républicain de l'État, tel qu'envisagé par Kant, cela nous évitera des révolutions sanglantes, des coups d'État, des rébellions, des guerres civiles. Au lieu des révolutions, nous aurons des réformes. Il est évident, comme l'illustre Kant (1974, p.167) que « toutes les maximes qui ont besoin de publicité (pour ne pas manquer leur but) s'accordent à la fois avec le droit et la politique ».

Troisièmement, à partir de l'acceptation de la différence, de la diversité culturelle assimilée par la citoyenneté, une société civile réelle peut émerger. Le citoyen se définit essentiellement par sa liberté. Mais à quoi servirait la liberté, si celle-ci n'intègre pas la liberté de pensée ? À quoi servirait la liberté de pensée, si celle-ci exclut la liberté de communiquer ? Et à quoi servirait la liberté d'opinion, si mon existence citoyenne est récusée. Kant l'a maintes fois signifié, c'est seulement par l'usage public de la raison que les *Lumières* se rependent. Aux dires de Kant (1947, p.54), « la façon de penser d'un chef d'État qui favorise les lumières ; va encore plus loin, et reconnaît que, que même du point de vue de la législation, il n'y a pas danger à permettre à ses sujets à faire un usage public de leur propre raison et de

produire publiquement à la face du monde leurs touchant une élaboration meilleure de cette législation même au travers d'une franche critique de celle qui a déjà été promulguée. »

À partir de l'émergence d'une société civile africaine au sein des États, un cosmopolitisme africain est concevable. À partir de cette société civile, la paix perpétuelle est envisageable. Aussi, la paix instaurée par le droit est-elle possible si nous ne barrons pas la route à la publicité. En réalité, « il n'y a pas d'autre voie que celle de la publicité, s'il s'agit pour un peuple entier d'exposer ses doléances (gravamen). Ainsi l'interdiction de la publicité empêche le progrès du peuple, même en ce qui concerne le moindre de ses exigences, à savoir son simple droit naturel. » (E. Kant 1947, p.175).

Une fédération d'États africains, à ne pas confondre avec un État fédéral, une alliance des peuples africains, soutenue par les droits de l'homme, un cadre politique où l'Afrique se pense et se pense au quotidien, est davantage réalisable, s'il n'y a pas de musellement des savants, des intellectuelles, des experts. La publicité est un outil de transparence, de légitimité juridique et politique.

Kant a toujours craint de voir l'État fédéral basculer dans le despotisme ou la monarchie. L'Union Africaine est donc sur le chemin d'une république continentale. Pour y parvenir, elle doit accorder à la publicité toute sa place. À cette perspective kantienne, il semble utile d'ajouter quelques recommandations.

Ainsi, quatrième, le droit cosmopolitique africain doit s'inspirer des valeurs endogènes et mettre en dialogue la chefferie traditionnelle avec le parlement panafricain de l'UA. D'ailleurs, le parlement panafricain doit sortir de la culture du secret pour embrasser le chemin de la publicité. Au lieu d'être une assemblée consultative, le parlement panafricain gagnerait à être une véritable force de proposition inspirée de la société civile africaine. C'est en cela que Kant ramène toute la question au problème de la société civile. « Le problème essentiel pour l'espèce humaine, celui que la nature contraint l'homme à résoudre, c'est la réalisation d'une Société civile administrant le droit de façon universelle ». (E. Kant 1947, p.33)

Une réelle société civile africaine, qui ne se prive pas de critique, compatible avec les valeurs traditionnelles africaines, telles que les alliances à plaisanteries, la noblesse des pouvoirs traditionnels, compatible avec la recherche scientifique et l'innovation technologique sur le continent, compatible avec les droits de l'homme, peut permettre l'essor de l'Afrique si et seulement si les politiques intègrent la publicité comme outil de gouvernance.

Par le républicanisme, nous construirons une citoyenneté qui éloigne des conflits identitaires, ethniques. Les alliances interethniques peuvent aider le droit dans ce sens. Comme le dit Z.Y. Loua (2021, p.42), en reprenant les termes de A. J. Sissao, « le but réel de la parenté à plaisanterie est de faire régner la paix. Dans la société traditionnelle africaine, la parole ne joue pas seulement le rôle d'information immédiate, elle est aussi révélatrice d'une disposition à l'égard d'autrui ; révélation et répétition d'un moment vécu ensemble, d'une histoire commune. Les alliances interethniques, dont la vitalité est remarquable à l'intérieur des États, peuvent être implémentées au niveau continental. »

Lacina Yéo (2016, p.153) pense, à juste raison, que les alliances interethniques peuvent permettre la connaissance et la compréhension mutuelle des Africains, ce pour ne plus que « *les peuples de la CEDEAO s'ignorent* », comme mentionné avec regret déjà, il faut promouvoir, valoriser et vulgariser des valeurs communes ou des valeurs partagées comme les alliances interethniques transnationales. La nécessité de les enseigner à l'école dans les pays d'Afrique est évidente.

Par le jeu de la publicité, l'Afrique n'aura aucune peine à réaliser la rencontre des cultures, la rencontre de la tradition et de la modernité, la rencontre de l'État et de la nation, la rencontre de la citoyenneté et des ethnies, la rencontre de la morale et de la politique, la rencontre des savoirs endogènes et de la science moderne. Le progrès de l'Afrique passera ainsi par la publicité.

Conclusion

La mondialisation conduit l'Afrique à faire de plus en plus face aux défis de la modernité politique. Parler de modernité politique, c'est reconnaître que les réalités actuelles font que la politique africaine doit se réinventer pour résoudre de nouvelles exigences qui l'assaillent. Pour ce faire, la publicité, en tant qu'éthique politique, doit être implémentée. Par la publicité, nous avons un outil de prévention de crises, en ce sens qu'elle permet d'éviter les conflits entre la théorie et la pratique, entre la morale et la politique, entre la philosophie et le droit. Mieux, par la publicité, il y a une réforme de la pensée qui pourrait nous éviter les révolutions ou rebellions. Dans la philosophie kantienne, il n'y a pas de critique sans publicité, pas de publicité sans critique. Par la publicité, la critique se fait constructive.

Références bibliographiques

BAUDOIN Jean, 2002, *Les idées politiques contemporaines*, Rennes, Presse universitaire de Rennes.

DUVERGER Maurice, 1964, *Introduction à la politique*, Paris, Gallimard.

KANT Emmanuel, 1967, *Fondement de la métaphysique des mœurs*, traduction Victor Delbos, Paris, Delagrave.

KANT Emmanuel, 1947, *Idée d'une histoire universelle du point de vue cosmopolitique*, in « La philosophie de l'histoire », trad. Stéphane Piobetta, Paris, Montaigne

KANT Emmanuel, 1947, *Le conflit des facultés*, in « La philosophie de l'histoire », trad. Stéphane Piobetta, Paris, Montaigne.

KANT Emmanuel, 1947, *Qu'est-ce que les lumières*, in « La philosophie de l'histoire », trad. Stéphane Piobetta, Paris, Montaigne.

KANT Emmanuel, 2001, *Projet de paix perpétuelle*, traduction Karim Rizet, Paris, Mille et une nuit.

KANT Emmanuel, 1974, *Vers la paix perpétuelle*, traduction Jean Darbellay, Paris, PUF.

KANT Emmanuel, 1971, *Doctrine du droit*, traduction Alexis Philonenko, Paris, Vrin.

LOUA Zaoro Hyacinthe, 2021, *Ethnies et crises politiques en Guinée Rôle des alliances interethniques*, Abidjan, les éditions du CERAP.

MACHIAVEL Nicolas, 1992, *Le Prince*, traduction Yves Lévy, Paris, GF Flammarion.

YÉO Lacina, 2016, « Culture et développement, les alliances interethniques en Afrique occidentale, facteur de développement national et d'intégration transnationale », in MÉITÉ (Méké) – *Sanagouya et processus électoral en Côte d'Ivoire : apports, leçons et méditation*, Abidjan, Nouvelles éditions Balafons.

WEILL Éric, 1971, *Philosophie politique*, Paris, J. Vrin.

POSTCAPITALISME ET ESPÉRANCE SOCIALE : RETOUR SUR UN DÉBAT OUVERT PAR FOURIER ET MARX

DIOMAND Aikpa Benjamin

Université Péleforo Gon Coulibaly de Korhogo

diomandben@yahoo.fr

Résumé

Les contradictions à répétition du capitalisme ont nourri depuis plusieurs siècles une série de critiques virulentes contre ce mode de production. Certaines de ces critiques ont viré vers des projets de formation d'un ordre social postcapitaliste. Aujourd'hui encore, l'idée d'un nouvel ordre social à caractère postcapitaliste refait surface en raison du triomphe du néolibéralisme. Mais suffit-il de mettre fin au capitalisme pour faire entrer l'humanité dans un paradis social ? Une société postcapitaliste, si elle était possible, créerait-elle nécessairement le meilleur des mondes ? A ces questions nous répondons qu'ouvrir un débat sur le postcapitalisme n'est pas incongru. Il faut cependant qu'on évite de présenter le postcapitalisme comme le meilleur des mondes. Il est plutôt une opportunité historique rêvée pour construire un monde meilleur sur la base de réajustements permanents.

Mots clés : Postcapitalisme, espérance sociale, Marx, Fourier

Abstract

Contradictions with repetition of capitalism nourished a series of virulent criticisms against this mode of production. Some of these criticisms were moulded in formation projects of a postcapitalist social order. Still today, the idea of a social order postcapitalist remakes surface because of the triumph of the neoliberalism to the dramatic social consequences. This idea causes questions: is it enough to put an end to capitalism to insert humanity in a social paradise? A postcapitalist society, if it were possible, would it create necessarily the best N world? To these questions we answer that to open a debate on the postcapitalism is not incongruous. It is necessary however that one avoids presenting the postcapitalism like the best of the worlds. Our objective is to make consider the postcapitalism as a historical opportunity dreamed to build a better world on the basis of permanent readjustment.

Keywords: Postcapitalism, social hope, Marx, Fourier

Introduction

Aucun mode de production dans l'histoire n'a été autant critiqué, et n'a suscité autant de mouvements de contestation que le capitalisme. Il a fait couler beaucoup plus de salive et d'encre que tous les modes de production antérieurs, notamment le mode de production féodal. La bibliographie sur la critique du mode de production capitaliste est très abondante et

s'étale sur plusieurs siècles. De Thomas More à Marx et ses épigones, l'on note environ plus de quatre siècles de critiques virulentes contre la production capitaliste. Mais ce qui est surtout frappant, c'est que certaines de ces critiques se doublent d'un projet de société visant à substituer au capitalisme un autre mode de production, comme c'est le cas chez Fourier et Marx. En ce début du XXI^e siècle marqué par le triomphe du néolibéralisme, on assiste à un renouvellement des critiques anticapitalistes doublées aussi d'un appel à un nouvel ordre social. Toutes ces pressions théoriques qui accablent le capitalisme et en appellent à un ordre social postcapitaliste invitent à réfléchir sur le lien entre postcapitalisme et progrès social. Ce qui soulève ces interrogations : suffit-il de mettre fin au capitalisme pour faire entrer l'humanité dans un paradis social ? Une société postcapitaliste, si elle était possible, créerait-elle nécessairement le meilleur des mondes pour l'humanité ? Pour répondre à ces questions, il nous faudra d'abord décliner le concept de capitalisme et les principales critiques formulées à son encontre pour ensuite mettre en lumière les principaux modèles sociaux de substitution dans l'histoire, notamment le fouriérisme et le communisme. Enfin, nous verrons si le postcapitalisme tant souhaité aujourd'hui peut réaliser l'espérance sociale dans le monde. Les méthodes analytique, critique et constructiviste orienteront ici notre travail de recherche.

1. Le capitalisme en question : essai de définition et critiques

On ne peut pas sérieusement réfléchir sur le postcapitalisme, si on ne dit pas d'abord ce qu'est le capitalisme et ce qui lui est reproché. Autrement dit, mettre en débat le postcapitalisme exige qu'on fasse la lumière sur le concept de capitalisme lui-même et les contradictions qui lui sont liées en tant que mode social de production. C'est alors ce à quoi ce premier point de notre réflexion s'attèle.

1.1. Essai de définition du concept de capitalisme

Le terme capitalisme, formé du radical *capital* et du suffixe *isme* désigne un mode social de production dont la caractéristique est la reproduction généralisée du capital et sa domination sur toutes les relations sociales. Il s'ensuit que la compréhension du capitalisme passe nécessairement par la définition du capital, son concept radical. Qu'est-ce qu'alors le capital ? Dans le langage courant des économistes, la notion de capital, si l'on l'extrait des multiples épithètes qui lui sont affectés, tels que dans capital social, capital humain, capital culturel, s'entend comme le stock de richesses susceptibles d'engendrer un revenu au profit de son propriétaire. Mais, pour Marx, qui a rendu le concept populaire, le capital n'est pas un

stock de richesses, mais plutôt « un rapport social entre personnes, lequel rapport s'établit par l'intermédiaire des choses ». (K. Marx, 1963, p.1226).

Il est vrai que le capital s'affirme d'abord sous forme d'argent, mais celui-ci ne se mue en capital qu'à travers un mode de circulation particulier, sans cela, il reste seulement un moyen d'échange : « Lorsqu'on étudie, écrit Marx, le capital historiquement, dans ses origines on le voit partout se poser en face de la propriété foncière sous forme d'argent [...]. Aujourd'hui comme jadis, chaque capital nouveau entre en scène c'est-à-dire sur le marché [...] sous forme d'argent qui, par des procès spéciaux, doit se transformer en capital ». (K. Marx, 1963, p.1226).

La forme de circulation qui caractérise l'argent comme moyen d'échange est la « forme immédiate de la circulation des marchandises » (K. Marx, 1963, p.692), formulée en ces termes : M-A-M. Il faut entendre par là, Marchandise-Argent-Marchandise. Il s'agit ici de transformer une marchandise en argent afin de se servir de cet argent pour acheter une autre marchandise ayant des valeurs d'usage différentes. L'argent acquis à l'issue de la vente de la marchandise de départ se transforme, de fait, en une autre ayant une valeur d'usage différente. L'argent, ici, obéit à la forme simple de la circulation. Mais il en est autrement de l'argent en tant que capital. Celui-ci obéit à la forme de circulation complexe dont la formule est : A-M-A. qui se lit : Argent-Marchandise-Argent. Cette formule désigne un mouvement dans lequel le possesseur d'argent acquiert de la marchandise et par cette même marchandise il se fait de l'argent. C'est sous cette forme de circulation que l'argent devient capital. Ainsi, un possesseur d'argent n'est capitaliste que lorsqu'il devient « un support conscient de ce mouvement » (K. Marx, 1963, p.694) où l'argent est destiné à se reproduire. La circulation de l'argent comme capital n'a d'autre dessein que le gain de l'argent. C'est pourquoi, la loi fondamentale qui organise cette circulation est la loi de l'accumulation illimitée : « accumulez, accumulez, telle est la loi et les prophètes ». (K. Marx, 1963, p.1099). Il s'ensuit que, « la forme complète de ce mouvement est donc A-M-A', avec $A' = \Delta A$, c'est-à-dire égale à la somme primitivement avancée plus un excédent. Cet excédent, je l'appelle plus-value. Non seulement la valeur avancée se conserve dans la circulation, mais elle y change encore sa grandeur, y ajoute un plus, se fait valoir davantage, et c'est ce mouvement qui la transforme en capital. » (K. Marx, 1960, p.155).

Marx, questionnant l'origine de ce gain d'argent qu'il appelle plus-value, démontre qu'elle ne peut venir de la sphère de l'échange parce que celle-ci repose sur le rapport

d'équivalence. Le capital commercial, qui a fait croire que la plus-value vient de cette sphère, spéculé en réalité sur la valeur non versée aux producteurs des marchandises.

Il oriente alors ses recherches sur l'origine de la plus-value dans une autre direction, et c'est dans la sphère de la production qu'il la trouve. Marx en vient à cette découverte grâce à l'étude de la marchandise, notamment sa valeur d'échange. Revisitant à son compte les travaux de Smith et de Ricardo sur la question de la valeur, il soutient l'idée selon laquelle « C'est donc seulement le quantum de travail ou le temps de travail nécessaire, dans une société donnée à la production d'un article, qui en détermine la quantité de valeur [...] Les marchandises dans lesquelles sont contenues d'égales quantités de travail, ou qui peuvent être produites dans le même temps, ont par conséquent une valeur égale. » (K. Marx, 1963, p.566).

La théorie de la valeur-travail conduit Marx à formuler la théorie de la plus-value qui constitue la clé de voûte de ses réflexions sur le capitalisme. La plus-value vient du fait que la marchandise particulière appelée force de travail, que le capitaliste achète pour la production des marchandises, délivre plus de valeur qu'elle en a coûté au capitaliste. En fait, ce qui est de la plus-value pour le capital est dans le fond du surtravail pour l'ouvrier. La plus-value est donc cette partie du travail que réalise l'ouvrier dans la production des marchandises, et qui échappe à son contrôle en termes de rémunération. Il est, pour ainsi dire, la partie du travail extorquée au travailleur et qui est destinée à enrichir le capitaliste en valorisant le capital. Pour tout dire, l'argent se transforme en capital en s'échangeant contre du travail vivant qui doit produire plus de valeur qu'il en a coûté à celui qui l'a acheté.

Ce travail vivant pour qu'il se présente au capital et s'emploie en qualité de marchandise productrice de valeur doit être libre. Autrement dit, le propriétaire de la force de travail doit être dénué de tous moyens de production personnels. En outre, il doit être dans l'impossibilité de « vendre des marchandises dans lesquelles son travail s'est réalisé ». (K. Marx, 1963, p.717) En un mot : « Le propriétaire de la force de travail non seulement doit être libre de la vendre, mais doit être dans la nécessité de le faire. Ce qui suppose qu'il ne soit pas possesseur des moyens de la mettre en œuvre pour son propre compte » (Henri Nadel, 1994, p.129)

En considérant ce procès de formation du capital, le capitalisme peut se définir comme un mode social de production reposant sur une combinatoire à trois dimensions : l'expropriation des producteurs de leurs moyens de production, la transformation de leurs forces de travail en marchandise et la rétention de leur surtravail donnant lieu à la plus-value. C'est cette

combinatoire constitutive de ce mode de production qui lui vaut les critiques liées à son histoire.

1.2-Critiques du capitalisme

Les critiques formulées à l'encontre du capitalisme portent pour l'essentiel sur les questions sociales. L'anglais Thomas More (1478-1535) est l'une des figures qui inaugurent la critique sociale du mode de production capitaliste. En effet, l'exploitation de la laine comme matière première textile, en son temps, avait conduit les propriétaires fonciers, attirés par le gain, à transformer leurs champs en pâturages pour l'élevage des moutons. Dès lors, les paysans qui exploitaient ces terres vont en être expulsés et exposés au vagabondage et à la misère. Leurs conditions de vie sociales provoquent chez lui l'indignation et la formulation d'une critique sociale contre le capitalisme naissant. C'est dans son ouvrage *Utopie* (nulle part) qu'il expose, dans un style dialogué, sa théorie critique. Celle-ci est dirigée fondamentalement contre la propriété privée, considérée comme la source du dysfonctionnement de l'ordre social anglais et la cause de la misère qui accable une partie du corps social. Sa critique de la propriété est doublée d'une critique de l'argent qui, dans le nouveau virage social anglais marqué par la marchandisation de tout, exerce une domination systématique sur toutes les relations humaines et crée une fracture sociale irréversible. C'est à travers un des personnages de l'*Utopie* qu'il le dit : « Mon cher More, pour te dire le fond de ma pensée, là où tous mesurent toutes choses d'après l'argent, dans ces pays-là, il est à peu près impossible que la justice, la prospérité règnent dans la chose publique ». (Th. More, in Henri Denis, 1993, p.122)

Mais ces critiques sociales que More inaugure, avec le capitalisme naissant, vont prendre de l'ampleur et se systématiser à mesure que ce mode de production gagne en maturité avec le développement du commerce et de l'industrie. La question sociale devient la préoccupation caractéristique d'un certain nombre de penseurs dont Charles Fourier et le célèbre Karl Marx.

En effet, l'apparition et le développement de la grande industrie à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle entraînent des contradictions sociales graves traduites par les calamités qui frappent les masses laborieuses, ainsi que les petits bourgeois. Des critiques socialistes se forment alors, notamment, les courants critiques connus sous l'appellation marxienne de socialismes utopiques. Elles offrent une analyse extrêmement pénétrante des contradictions liées au mode de production moderne, mettant ainsi en relief les effets destructeurs du

machinisme et de la division du travail. Ces critiques anticapitalistes portées par Charles Fourier en France dénoncent les graves dysfonctionnements de la bourgeoisie industrielle, précisément la misère des travailleurs, voués à un labeur pénible, exténuant et déshumanisant. Elles soulignent également l'immense gaspillage des forces productives, ainsi que les crises de surproduction. Ces critiques ont eu, comme l'a noté Marx qui les a reprises plus tard, une série d'intuitions très remarquables sur le caractère du système socialiste-communiste à venir, qu'elles opposaient déjà au mode de production capitaliste. Elles deviennent, de ce fait, le point d'ancrage de sa théorie critique, bien qu'il leur reproche de se limiter à une interpellation morale du capitalisme.

A la suite donc de Fourier, Marx formule une théorie critique, qualifiée par lui-même de socialisme scientifique, contre le mode de production capitaliste qu'il accuse de créer l'exploitation et la paupérisation de la classe ouvrière et de détruire toutes les valeurs sociales sur l'autel de l'argent. La dénonciation de l'exploitation des travailleurs part, comme sus-indiqué, de la théorie de la plus-value. Dans l'échange entre le capital et le travail, les capitalistes paient aux travailleurs, pour la besogne réalisée, tout juste ce qui est nécessaire au renouvellement de leur force de travail. Pourtant, les marchandises qu'ils ont fabriquées dans le procès de travail contiennent plus de valeur que celle qui leur a été payée par les capitalistes. Ils donnent plus qu'ils ne reçoivent. Ils ne sont pas rémunérés à leur juste valeur dans la mesure où il y a un excédent de valeur qu'on ne leur verse pas. De ce fait, les travailleurs sont exploités par les capitalistes qui seuls tirent profit de l'excédent de valeur qu'ils ont produite. Le capitalisme, qui repose sur cet échange vicieux entre capitalistes et travailleurs, fait donc le lit de l'exploitation continue de ces derniers.

En plus d'entretenir l'exploitation des travailleurs, le capitalisme les conduit inexorablement à l'appauvrissement. C'est à travers sa célèbre théorie de la paupérisation développée dans le chapitre XXV du livre I du Capital traitant de « La loi générale de l'accumulation capitaliste » que Marx met en lumière ce processus d'appauvrissement des ouvriers dans la société capitaliste. Il démontre, en effet, que la dynamique de l'accumulation du capital aboutit à la concentration des capitaux entre les mains d'une poignée de capitalistes. Ce procès de concentration affecte gravement les conditions de vie sociale des travailleurs dans la mesure où il s'effectue à travers une substitution croissante du travail mort, c'est-à-dire des machines, au travail vivant que sont les salariés. Ce faisant, il produit un nombre toujours croissant de chômeurs formant une « armée de réserve industrielle » qui crée une surpopulation relative des classes laborieuses. L'offre de la force de travail, au bout du

compte, augmente plus rapidement que la demande et entraîne ainsi sa dépréciation sur le marché de l'emploi. Il en résulte que l'accumulation du capital provoque, chez les travailleurs, l'accumulation de la misère, de la souffrance et de la perte de la dignité. D'où Marx conteste le mode de production capitaliste et s'investit tout entier pour lui substituer un autre mode de production.

Cette théorie critique et cette contestation du capitalisme, qui ont eu un grand écho aussi bien dans les milieux ouvriers qu'intellectuels, mais qui ont failli être remises en cause par les Trente glorieuses, période particulièrement faste des sociétés capitalistes, renaissent aujourd'hui. Les crises financières ont ramené le capitalisme dans le box des accusés, relançant ainsi les critiques et les contestations contre lui. La financiarisation du système avec l'endettement subséquent, la rationalisation toujours croissante et les délocalisations capricieuses qui entraînent le chômage et la misère des travailleurs nourrissent ces critiques. Antonio Negri, Michael Hardt, pour ne citer que ceux-là en font l'objet de leur réflexion.

Le concept d'endetté est l'un des concepts clés de la théorie critique de Negri et Hardt. Ils posent, en effet, la question de la dette comme une des contradictions majeures du capitalisme contemporain dominé par la finance et les banques. « Le fait d'être endetté, écrivent-ils, est aujourd'hui en passe de devenir la condition générale de la vie sociale. » (A. Negri et M. Hardt, 2013, p.19). L'endetté est alors « la nouvelle figure de la subjectivité » (Negri et Hardt, 2013, 19) produite par le règne totalitaire de la finance et de la banque. Il fait face à un double tourment. Le premier est d'ordre social. En fait, la dette exerce sur l'endetté une puissance sociale extraordinaire qui prend l'allure d'un contrôle systématique de sa personne. De la sorte, elle lui impose sa consommation et ses rythmes au travail. Il s'ensuit que toute la vie sociale de l'endetté est indexée sur le service de la dette qui l'écrase et le déshumanise.

Le second est d'ordre moral. La pression sociale que la dette exerce sur l'endetté finit par provoquer chez celui-ci des sentiments de responsabilité et de culpabilité qui deviennent « une forme de vie » infernale. (A. Negri et M. Hardt, 2013, p.20). Ces sentiments en fait le plongent dans un grand tourment moral sans « rédemption ». (A. Negri et M. Hardt, 2013, p.21).

Mais le capitalisme n'est pas seulement décrié, contesté, la formation d'une société postcapitaliste est tout autant exigée.

2- Les perspectives d'une société postcapitaliste

Fourrier a théorisé un projet de société allant dans le sens d'une rupture d'avec le capitalisme. Ce projet qualifié de fouriérisme mérite d'être rappelé. Mais c'est Marx qui se pose en figure tutélaire du postcapitalisme. Ses critiques et ses contestations contre le capitalisme, ont abouti à un projet de société très controversé visant à substituer à ce mode de production. Le paradigme social de production de type postcapitaliste qu'il propose est le communisme que nous allons revisiter.

2.1-Le fouriérisme

Le fouriérisme est le système philosophique et social élaboré par Charles Fourier qui cherche à substituer au capitalisme un paradigme social qui garantisse l'harmonie sociale. C'est à travers sa théorie de l'histoire qu'il décline ce nouvel ordre social. En effet, pour Fourier, l'histoire suit un mouvement naturel évolutif marqué par cinq phases essentielles. Il s'agit, dans l'ordre chronologique, du stade primitif caractérisé par l'absence de tout lien social, suivie par la sauvagerie fondée sur les clans, les tribus, et dominée par les guerres tribales. Vient ensuite le patriarcat, c'est-à-dire le système féodal qui cède la place à la civilisation, caractérisée par le capitalisme qui devra à son tour disparaître pour qu'émerge l'harmonie, dernière phase de l'histoire sociale. Mais comment s'effectuera le passage du capitalisme, moment des monstruosité sociales à l'harmonie ?

Fourrier trouve, dans les contradictions mêmes de la civilisation capitaliste reposant sur le commerce et l'industrie, la source du changement qui conduira l'histoire sociale à l'harmonie. « Nations infortunées, écrit-il, vous touchez à la grande métamorphose qui semble s'annoncer par une commotion universelle. C'est vraiment aujourd'hui que le présent est gros de l'avenir et l'excès des souffrances doit amener la crise du salut. » (C. Fourier in H. Denis, 1993) Son approche des ruptures sociales dans l'histoire a certainement nourri la théorie de l'histoire des modes de production dégagée par Marx qui trouve aussi dans l'excès des contradictions sociales le ferment des changements sociaux.

Chez celui-ci, en effet, les limites des modes de production sont révélées, dans le procès de l'histoire, par les contradictions entre le développement des forces productives et les rapports sociaux qui en découlent. Ces contradictions doivent être de nature à anéantir tous les leviers devant permettre au mode de production en question de se maintenir. En termes clairs, pour qu'un mode social de production s'écroule, il faut que les contradictions qu'elle a secrétées débordent sa puissance de réactivité et de restructuration. Ce mode social doit être à

l'image de « ce magicien désormais incapable d'exorciser les puissances infernales qu'il a évoquées ». (K. Marx et F. Engels, 1963, p.167) Les modes de production s'engendrent donc les uns les autres par l'excès de leurs propres contradictions. C'est ce que Marx semble traduire en ces termes : « la pourriture est le laboratoire de la vie ». (K. Marx, 1963, p.1239)

L'harmonie, cet état social de l'avenir qui garantira en quelque sorte le paradis social dans le système de pensée de Fourier, aura comme base de la vie sociale, le phalanstère, une communauté rurale de travailleurs constitués d'hommes et de femmes en nombre bien défini, car soulignons-le, Fourier est farouchement opposé à la civilisation industrielle et commerciale et à la vie urbaine qu'elle a engendrée. Ces travailleurs sont en quelque sorte des gérants associés d'exploitations agricoles. Ainsi que le note bien H. Denis, le phalanstère est en réalité « une société par actions, constituée grâce aux apports de ses membres qui ne seront pas nécessairement égaux. » (H. Denis, 1993, p.350) Fourier ne s'inscrit pas dans une démarche égalitariste, laquelle exige l'égalité absolue de tous les humains dans tous les aspects de la vie sociale, politique et économique. L'égalisation des conditions sociales ne fonde pas, à ses yeux, l'harmonie. C'est bien au contraire, la diversité qui la garantit, comme la biodiversité est le garant de l'harmonie du monde naturel. « Il y aura donc dans le phalanstère des classes différentes, correspondant à de degré divers de confort. Mais aucune opposition ne pourra néanmoins s'y faire jour entre les riches et les pauvres, car tous seront également intéressés à la prospérité de l'association : la « cupidité simple » sera transformée en « cupidité composée » qui, loin d'être une cause de désordre, est de tous les liens sociaux le plus fort. » (H. Denis, 1993, p.350). Fourier ne cherche donc pas à fonder une société où les contrastes seront gommés, bien au contraire, il maintient « la cupidité individuelle, les inégalités de fortune, de rang et de lumière » (C. Fourier, 1822, I, art., II, 26.) et en fait les cadres nécessaires à d'un ordre sociétaire. L'harmonie sociale tire donc sa force des contrastes, des inégalités entre les membres de l'État sociétaire fouriériste que constituent les phalanstères.

Ces phalanstères sont, pour ainsi dire, des poches de résistance et les germes d'un nouvel ordre social en gestation qui assurera progressivement le dépassement du mode de production capitaliste. Le dépassement du capitalisme théorisé par Fourier aura une certaine influence sur Marx. Même si celui-ci ne souscrit pas au mode d'organisation sociale fondée sur les phalanstères et le refus de l'industrialisation caractéristique du fouriérisme, il hérite cependant de lui l'idée selon laquelle une société postcapitaliste est possible. C'est fort de cette

conviction qu'il annonce la société qui devra succéder au capitalisme : il s'agit de la société communiste.

2.2- Le communisme

Mais, qu'est-ce que la société communiste ? Et, quelle est l'espérance sociale dont elle est porteuse ? La théorie de la société communiste se résume en cette formule : « abolition de la société privée ». (K. Marx et F. Engels, 1963, p.175) Si la société communiste se caractérise par l'« abolition de la propriété privée », force est de constater qu'elle ne vise pas l'abolition de n'importe quelle espèce de propriété privée. Pour le dire en d'autres termes, elle ne cherche pas à faire disparaître la propriété acquise par le travail personnel. En clair, la propriété privée que veut abolir le communisme n'est pas celle du fruit du labeur personnel, c'est-à-dire celle du petit capitaliste ou de l'artisan ou encore du petit paysan. Ces formes de propriété sont déjà, jour après jour, selon Marx, exposées au procès d'expropriation capitaliste.

C'est pourquoi ce que le communiste cherche avant tout à abolir, c'est la propriété privée de la bourgeoisie moderne. Cette bourgeoisie tient, en effet, son existence de l'abolition des anciens rapports de propriété notamment la propriété féodale, celle du petit bourgeois, de l'artisan et du petit paysan. Bref, elle est le résultat d'un vaste procès d'expropriation de l'immense majorité de la société. Il s'agit alors pour la société communiste d'exproprier à son tour cette bourgeoisie. Comme le dit Marx, « les expropriateurs sont à leur tour expropriés ». (K. Marx, 1963, p.1239)

Ainsi va la loi qui préside aux changements sociaux comme le souligne Marx : « L'appropriation capitaliste, conforme au mode de production capitaliste, constitue la première négation de cette propriété privée qui n'est que le corollaire du travail indépendant et individuel. Mais, la production capitaliste engendre elle-même sa propre négation avec la fatalité qui préside aux métamorphoses de la nature. C'est la négation de la négation ». (K. Marx, 1963, pp.1239-1240)

L'expropriation communiste est l'expropriation de quelques usurpateurs par la masse du peuple, tandis que l'expropriation capitaliste fut celle de la masse du peuple par quelques usurpateurs. Il s'agit pour la société communiste de mettre un terme à la propriété bourgeoise, en tant que monopole de puissance sociale permettant à une classe sociale de vivre du travail de toute la société. Le communisme table, de ce fait, sur la collectivisation des moyens de production par la voie du socialisme, sur la planification de la production et le contrôle de gestion démocratique de l'ensemble de la société.

Marx considère la société communiste comme porteuse d'espérance de la classe ouvrière, en ce sens qu'elle met un terme à l'exploitation de celle-ci. Mais au-delà de la libération de la classe laborieuse que le communisme va assurer, c'est l'humanité qu'elle fera entrer dans une ère sociale d'où l'exploitation de l'homme par l'homme et les conflits de classes seront abolis.

Pour tout dire, la théorie postcapitaliste de Marx, comme celle de Fourier, sont traversées par un enthousiasme et un optimisme étonnants qui méritent une attention critique.

3. Contribution à la critique des perspectives postcapitalistes

Ce qui est frappant dans les essais de théorisation du postcapitalisme, c'est l'idée selon laquelle la fin du capitalisme sonnera la fin du malheur social de l'humanité. L'enthousiasme et l'optimisme qui traversent les théories postcapitalistes semblent être affectées par la naïveté qu'il convient de mettre en lumière.

3.1. Les théories postcapitalistes prises au piège de la naïveté

Une certaine naïveté entoure le postcapitalisme. La naïveté en question dans ce segment réflexif, ne réside pas dans le fait que les théoriciens du postcapitalisme croient en la possibilité d'un nouvel ordre social en rupture avec le capitalisme, mais tient plutôt au fait qu'ils surestiment le destin social de l'humanité dans ce nouvel ordre social annoncé comme une sorte de paradis social.

Fourier fut de ceux qui ont surestimé l'espérance sociale de ce nouvel âge social tant attendu, en ce sens qu'il prévoyait la fin de la civilisation, c'est-à-dire l'économie industrielle avec ses contradictions inhérentes que devra remplacer une économie agraire fondée sur la généralisation des phalanstères où la « cupidité simple » sera transformée en « cupidité composée ». Ce qui devra à terme aboutir à la mise en place des liens sociaux harmonieux entre les riches et les pauvres. Les conflits de classe de ce point de vue ne seront qu'un vieux souvenir. C'est une véritable alchimie historique et sociale à laquelle Fourier se livre ici. Par quel bâton magique tout le legs de la société industrielle capitaliste sera ramené à une économie agraire et la « cupidité simple » transformée en « cupidité composée » pour donner lieu à l'harmonie sociale ? Il mise, semble-t-il, sur les passions pour créer des liens associatifs et solidaires entre les membres de la nouvelle société. S'inspirant de la loi universelle de la gravité ou loi de l'attraction universelle découverte par Isaac Newton, loi décrivant la gravité ou force responsable de la chute des corps et du mouvement des corps célestes et de façon

générale, de l'attraction entre les corps, Fourier fait des passions, la force qui réalisera l'unité du genre humain en ce sens qu'elles forment la force responsable des rapports entre les hommes. « Je reconnus bientôt, écrit-t-il que les lois de l'attraction passionnée étaient en tout point conformes à celles de l'attraction matérielle [...] Je soupçonnais que cette analogie pouvait s'étendre des lois générales aux particulières ; que les attractions et propriétés des animaux, végétaux et minéraux étaient peut-être coordonnées au même plan que celles de l'homme et des astres.» (C. Fourier, 1842, p.12). L'harmonie sociétaire repose donc sur la dynamique des passions seules capables d'aider le genre humain à « absorber les rivalités individuelles » et de servir de base aux « rapports professionnels et sociaux.» (O. Perru, 1999, p.95). Mais, les passions comme instruments de cohésion sociale chez Fourier, relève d'une grande absurdité ; à dire vrai, par sa théorie des phalanstères, Fourier tente une sublimation de sa technophobie et son urbanophobie quitte à tenter vainement de ramener l'humanité en arrière.

Marx, bien qu'il fût le meilleur théoricien du capitalisme dont il a annoncé de façon éloquente et rigoureuse la fin, est malheureusement la figure emblématique du postcapitalisme ayant entretenu cette naïveté. Chez lui en effet, ce sont les bases de sa théorie de la répartition des richesses sociales qui trahissent sa naïveté.

À « chacun selon ses capacités » (Marx, 1966, p.29), tel est le premier principe de répartition des richesses chez lui. En effet, Marx annonce la fin du marché et de ses corollaires que sont la valeur, la monnaie et le salaire dans l'ordre social communiste caractérisé par la collectivisation des moyens de production. Dans le stade inférieur de cet ordre social, connu sous le nom de socialisme, tous les rapports de production sont appelés à se régler non plus sur la base de la valeur d'échange, reposant sur le temps socialement nécessaire, mais sur le « quantum individuel de travail » (Marx, 1966, p.29). Ce qui veut dire que le travail du producteur acquiert directement une valeur sociale sans se référer au temps socialement nécessaire. De ce fait, chaque producteur recevra à titre individuel l'exacte contrepartie du temps de travail qu'il aura consenti à la production de la richesse sociale. La répartition des produits de consommation individuelle entre les membres de la société sera alors indexée sur la quantité du travail de chacun, « si différent que soit son caractère spécifique d'utilité ». (F. Engels, 1973, p.346). Mais ce principe ne résout pas fondamentalement le problème des inégalités sociales puisque l'égalité de la force de travail n'existe pas. Il est donc une méritocratie inavouée et non un principe socialiste.

Le second est le besoin. Il est formulé en ces termes, « à chacun selon ses besoins. » (K. Marx, 1966, p.29) Ce principe de répartition concerne le stade supérieur du communisme. Ici, la consommation de l'individu n'a plus partie liée avec la quantité du temps de travail effectué, mais plutôt avec ses besoins. Marx subordonne la réalisation de cette forme de répartition à une double condition : un changement profond des mentalités, ce qui n'est pas un pari gagné et un développement très élevé des forces productives. Pour tout dire, la perception de la société postcapitaliste chez Marx apparaît comme une sorte de sécularisation du paradis de l'au-delà dont il nie l'existence. Cette perception de l'après-capitalisme fonctionne comme un pur fétichisme social qui sublime l'état social à venir.

La question du dépassement du capitalisme soulevée par Marx et dans une moindre mesure par Fourier avant lui refait surface avec le même enthousiasme et le même optimisme. Parmi ceux qui renouvellent le débat sur la sortie possible de l'humanité de l'ordre social capitaliste, doublée d'une grande espérance sociale, figurent Paul Mason et Jérémie Rifkin.

Pour le premier, le système capitaliste n'a plus d'avenir, il est complètement érodé par les nouvelles technologies de l'information dont la dynamique est en train de créer les conditions d'un modèle de société capable de répondre aux attentes sociales de l'humanité. Récusant le concept de socialisme parce que porteur de charges trop négatives en raison de son histoire liée au régime bureaucratique de Staline, Paul Mason opte pour le terme « postcapitalisme » pour désigner la société qui succédera au capitalisme. Cette société, dont les infrastructures reposeront essentiellement sur les technologies de l'information, sera dominée par l'économie informationnelle à caractère non marchande. Dans le procès de réalisation de cette société, un grand rôle est affecté à l'État : « Sous le postcapitalisme, écrit-il, l'État doit entretenir les nouvelles formes économiques, jusqu'à ce qu'elles puissent décoller et fonctionner organiquement. » (P. Mason, 2015, p.273). L'État, en effet, devra œuvrer à transformer par des réformes législatives radicales l'actuelle économie informationnelle marchande dans le sens de favoriser la production à coût zéro et les faibles droits de propriété. Mason fétichise en fait les nouvelles technologies de l'information. Il estime qu'elles vont transformer l'économie de sorte à résoudre définitivement la lancinante question de la valeur dans le sens de la faire disparaître et favoriser la production à coût zéro et la réduction profonde des droits de propriété. Il place ainsi un optimisme démesuré dans les nouvelles technologies de l'information, ce qui fait glisser son postcapitalisme vers la science-fiction.

Rifkin, s'appuyant quasiment sur les mêmes prémisses théoriques, démontre que la société capitaliste actuelle se transformera en une autre qu'il appelle le capitalisme distribué. Il garde donc le concept de capitalisme, mais, lui affecte une épithète, « distribué ». Il estime que la convergence des technologies de l'information et le nouveau régime énergétique, que sont les énergies renouvelables, vont déboucher sur un mode de production fondé sur la coopération généralisée et le partage qui mettront fin nécessairement à la propriété privée et au marché. « Au XXIème siècle, des centaines de millions d'êtres humains vont produire leur propre énergie verte dans leurs maisons, leurs bureaux et leurs usines et la partager entre eux sur des réseaux intelligents d'électricité distribuée.» (J. Rifkin, 2011, p.57). Ce qui aidera à l'implémentation de ce nouvel âge social, c'est, selon Rifkin, « la civilisation de l'empathie », marquée par la coopération et le souci de l'autre, vers laquelle l'actuelle société civile tend. Le postcapitalisme est ici envisagé comme un paradis séculier où tous les humains seraient subitement délivrés de l'intérêt personnel organique, pour s'inscrire irréversiblement dans une existence sociale faite de coopération et d'altruisme, ce qui dénote d'une grande naïveté chez Jeremy Rifkin qui idéalise l'être humain en niant radicalement sa propension à l'égoïsme.

3.2. La société postcapitaliste, un défi colossal

La société postcapitaliste ne doit en aucun moment être envisagée comme un paradis séculier, dans le sens d' « un redressement fantastique, magique, d'un monde à l'envers. » (J. MILHAU, 2010, p. 194). Elle sera bien au contraire marquée par un défi social inqualifiable. Ce défi tient du fait qu'elle sortira du chaos de l'empire capitaliste et donnera lieu à beaucoup de tâtonnements et d'instabilité qui pourraient persister pendant plusieurs décennies. Il tient aussi du fait que l'homme n'est pas un être débonnaire et qu'il est faux de soutenir que l'humanité évolue actuellement vers la coopération et le souci de l'autre. La recherche de l'intérêt personnel reste vive, la compétition demeure serrée entre les humains à l'intérieur d'une même famille, d'un même État-nation et à l'échelle de la société mondiale en construction. Les coopérations ponctuelles qui se nouent devant certaines crises ne doivent pas faire croire que l'humanité a rompu avec l'égoïsme, les rivalités concurrentielles et les replis identitaires.

De ce point de vue, on doit s'attendre à ce que la société postcapitaliste fasse l'objet d'une création continue et soutenue à travers une éducation, fondée sur la communication en tant qu' « activité élémentaire par laquelle deux ou plusieurs sujets sont capables de se mettre spontanément d'accord sur un projet d'action commune ou sur une réalité partagée. »

(Christian Bouchindhomme, 2016, p.1009), qui devra recréer l'homme en redéfinissant le sens de la vie sociale et les liens entre l'individu et la société.

Dans cette société, l'on devra aussi résoudre la question du plein emploi, par une redéfinition du rapport de l'homme au travail pour en faire un moyen d'affermissement des liens sociaux. Dans la production économique actuelle, la part des machines ne cesse de croître en réduisant celle de l'homme. Il faudra que demain cette situation se radicalise dans tous les procès de production et soit mise au service de l'humanité en faisant des machines les servantes effectives des humains et non des concurrentes, de sorte que l'homme s'occupera des tâches destinées au développement de ses facultés proprement humaines, à la prise en charge d'autrui et de la terre sur fond de partage du savoir et du savoir-faire et de relations symbiotiques avec la nature.

Une fois ce tournant accompli, il restera l'épineuse question de la répartition des richesses. À ce niveau, le principe de répartition marxien fondé sur les besoins peut être retenu, mais on devra d'abord redéfinir collectivement la notion de besoin en lien avec une « vie ordonnée et mesurée ». (Aristote in H. Denis, 1993, p.105) En effet, la société capitaliste, ayant lié le concept de besoin au marché, a radicalement changé notre rapport aux besoins de sorte qu'une tyrannie de besoins s'est emparée des humains provoquant des pratiques spoliatrices qui nuisent aux liens sociaux et aux relations internationales. Si dans la société postcapitaliste, un consensus n'est pas trouvé autour de cette notion, et si on ne la lie pas à une vie réglée et ordonnée, une meilleure distribution des richesses sera quasi-impossible, les liens sociaux resteront tendus et les contradictions sociales ravivées puisque chacun pourrait faire valoir une liste interminable de besoins. Le capitalisme nous a montré que les besoins dans l'ensemble sont une création sociale, de ce fait, la société postcapitaliste doit créer son propre répertoire de besoins qui garantisse l'harmonie sociale. Cela indique que le postcapitalisme, pour être le lieu assumé de la régénération des rapports humains et sociaux, doit être appréhendé non comme une société paradisiaque, mais comme un cadre historique de haute responsabilité où les humains devront continuellement travailler à promouvoir des formes inédites de solidarité en vue d'un monde meilleur.

Conclusion

Le capitalisme présente aujourd'hui des signes de rupture jamais enregistrés dans l'histoire. On s'achemine vers son déclin, même si « d'un point de vue calendaire, son échéance nous reste inconnue. » (Aikpa, 2016, p.223) De ce fait, ouvrir un débat sur le

postcapitalisme n'est pas incongru. À cet égard, le renouvellement de la dynamique théorique pour dégager les traits fondamentaux de ce nouvel âge social doit être encouragé. Cependant, l'on doit éviter de présenter le postcapitalisme comme le meilleur des mondes, mais plutôt comme une opportunité historique rêvée pour construire un monde meilleur sur la base de réajustements permanents par la voie de l'éducation fondée sur la communication et le grand sens de la responsabilité.

Références bibliographiques

BONCŒUR Jean, Hervé TOURMENT, 2013, *Histoire des idées économiques de Platon à Marx*, Armand Colin, Paris, 251 p.

BOUCHINDHOMME Christian, 2016, *Habermas*, in *Le vocabulaire des philosophes*, ellipse poche, Paris, 1101 p.

DENIS Henri, 1993, *Histoire de la pensée économique*, PUF, Paris, 739 p.

DIOMAND Aikpa Benjamin, 2016, *Marx, la mondialisation, le destin du capitalisme et l'Afrique*, L'Harmattan, Paris, 230 p.

FOURIER Charles, 1808, *Théorie des quatre mouvements*, Œuvres complètes, tome I, Paris, 383 p.

FOURIER Charles, 1822, *Théorie de l'unité universelle*, tome VI, Société pour la propagation et la réalisation de la théorie de Fourier, Paris, 529 p.

HOBBSAWM Éric, 1977, *L'Ere du capital*, trad. fr. d'Éric Diacon, Fayard, Paris, 464 p.

MARX Karl, 1963, *Le Capital, œuvre l'économie I*, trad. de R. Dangeville, Gallimard, Paris, 1830 p.

MARX Karl et ENGELS Friedrich, 1963, *Manifeste du Parti Communiste, œuvre I économie I*, trad. M. Rubel, Gallimard, Paris, 1830 p.

MASON Paul, 2015, *Postcapitalism : A guide to pur Future*, Allen Lane, London, 368 p.

MILHAU Jacques, 2010, *Rationalisme, marxisme*, L'Harmattan, Paris, 344 p.

NADEL Henri, 1994, *Marx et le salariat*, L'Harmattan, Paris, 237 p.

PERRU Olivier, 1999, *Le concept d'association et l'unité politique : étude critique chez Saint-Simon, Fourier et Marx*, *Philosophiques*, 26(1), Québec, 83-108.

RIFKIN Jérémie, 2011, *Une nouvelle conscience pour un monde en crise*, Nouveaux Horizons, Paris, 648 p.

JEUNESSE, TIC ET COMPORTEMENTS NOUVEAUX À BOUAKÉ - CÔTE D'IVOIRE

KOUAKOU Yao Edmond Patrice
Université Alassane Ouattara
Département d'Anthropologie et de Sociologie
peyk.jubile@gmail.com

Résumé

Ce travail vise à analyser l'influence des progrès des TIC sur le comportement de la jeunesse de Bouaké. Pour y arriver, nous avons mené une enquête auprès de 50 jeunes choisis selon la technique du choix raisonné. À travers la théorie du changement social et la théorie de l'identité sociale, nous avons montré que les TIC et les activités y liées s'inscrivent dans le changement social, et aussi répondent du besoin d'affirmation identitaire des jeunes. Il ressort de cette étude que le développement des TIC en Côte d'Ivoire a conduit les jeunes ivoiriens dans une dynamique pluridimensionnelle au point où l'on parlerait de "génération-TIC". Si par les TIC, les jeunes bénéficient d'avantages capables de les propulser à des niveaux de connaissances et d'aptitudes remarquables, il faut aussi noter l'effet contraire qu'est la déviance d'avec les normes socioculturelles ivoiriennes. Ainsi s'impose le contrôle du secteur des TIC par les gouvernants.

Mots clés : TIC, jeunesse, comportements nouveaux, aptitude, déviance sociale.

Abstract

This work aims to analyze the influence of advances in ICT on the behavior of the youth of Bouaké. To achieve this, we conducted a survey of 50 young people chosen using the reasoned choice technique. Through the theory of social change and the theory of social identity, we have shown that ICT and related activities are part of social change, and also respond to the need for identity affirmation of young people. It emerges from this study that the development of ICT in Côte d'Ivoire has led young ivorians in a multidimensional dynamic to the point where we can speak of "generation-ICT". If through ICT, young people benefit from advantages capable of propelling them to remarkable levels of knowledge and skills, it should also be noted the opposite effect of deviance from Ivorian socio-cultural norms. Thus the control of the ICT sector by the rulers is imposed.

Keywords: ICT, youth, new behaviors, aptitude, social deviance.

Introduction

Né en Europe au 18^e siècle pour combattre et dépasser l'obscurantisme et promouvoir les connaissances, le Siècle des lumières (F. Lebrun, 2002) a engagé le monde dans une dynamique inventive. Celle-ci a débouché sur la création d'une technologie dont le but est de

traiter avec efficacité l'information. En effet, les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) ont marqué le 20^e siècle, et continuent de marquer le 21^e siècle avec les nombreux produits dont la performance va au-delà de la compréhension et des attentes humaines. Elles rendent de nombreux services et leurs usagers sont de tous âges. Parmi ces usagers, se distingue une frange importante de la population qu'est la jeunesse qui se caractérise par sa taille importante, sa curiosité et sa propension à vouloir faire de nouvelles découvertes, et surtout sa recherche de repaires pour son positionnement social dès l'âge adulte.

En réalité, les jeunes sont très favorables à l'usage des NTIC (S. Alava, 2013) qui ont généré chez eux de nouveaux types de comportements (S. Tisseron, 2012) dont les caractéristiques sont identifiables : instabilité, cupidité et arnaque, connaissance actualisée du monde et ses mutations, etc. (F. Granjon, B. Lelong, et J.-L. Metzger., 2009). L'utilisation des technologies par les jeunes a plusieurs buts et part de motivations qui d'une part épousent les valeurs de nos sociétés traditionnelles, et d'autre part sont en désaccord avec ces valeurs (B. Drot-Delange, et E. Bruillard, 2012).

Au-delà de l'aspect communicationnel (appels, messages), les TIC ont une fonction d'intégration sociale et économique. En effet, d'une part, les TIC permettent aux jeunes de s'insérer dans le tissu socioéconomique, prenant ainsi plus ou moins en charge leurs besoins sociaux essentiels ; d'autre part, les TIC inscrivent les jeunes dans une forme de sociabilité, quoique virtuelle (G. Dang Nguyen et V. Léthiai, 2015), ce qui semble se conformer à la solidarité africaine vécue d'une façon légendaire dans les différents pays, en particulier en Côte d'Ivoire : établissement d'amitiés sur les réseaux sociaux, échanges d'informations, etc.

De plus, un autre facteur explicatif de la ruée des jeunes sur le marché des TIC se trouve dans les différentes crises qu'a connues la Côte d'Ivoire. En effet, la crise politico-militaire intervenue entre 2000 et 2011 ajoutée à la crise socioéconomique survenue à la fin des années 1980 avec la chute du cours des matières premières ont mis en état d'instabilité les institutions ivoiriennes (M. Eberhardt et F. Teal, 2010). Subséquemment à ces crises, l'école ivoirienne est devenue incertaine avec le déficit du personnel enseignant et d'infrastructures (B. Mamadou, 2016)ⁱ ; plus encore, le domaine politique s'est entaché de risques étant entendu qu'il a été l'incubateur et le producteur des crises précitées (F. Akindès, 2019 : 37). Cet état de fait a jeté une confusion sur l'avenir des jeunes, avec surtout la question de l'emploi rendue tout aussi incertaine. Ce contexte d'incertitudes marqué par le chômage des jeunes a fait le lit des activités issues des TIC.

À côté de l'aspect positif des TIC, il y a l'aspect pervers : les tic ont entraîné les jeunes dans la déviance normative et sociale (Y. Lasfargue, 2013), les soumettant à des habitudes qui sortent de l'éventail des modèles d'éthiques africains. Une frange de la jeunesse ivoirienne est devenue ingénieuse et douée dans la cybercriminalité, de sorte que « *la Côte d'Ivoire est désignée par de nombreux spécialistes comme l'un des pôles les plus actifs en matière de cyberescroquerie au niveau de l'Afrique de l'Ouest, tant l'activité criminelle atteint des proportions alarmantes.* » (A. Vladimir, 2013)

Parti de la question principale : comment l'avènement des TIC génère-t-il des comportements nouveaux chez les jeunes de Bouaké ? Nous avons émis deux questions spécifiques : 1) comment les TIC construisent-elles le statut social des jeunes de Bouaké ? ; 2) en quoi les TIC sont-elles une source de déviance comportementale chez les jeunes de Bouaké ? Notre objectif principal est d'identifier les comportements de type nouveau qui découlent des TIC. Quant aux objectifs spécifiques, ils sont : 1) analyser la formation constructive du statut social des jeunes de Bouaké ; 2) analyser les effets de déviance comportementale des TIC sur les jeunes de Bouaké.

Ce travail se présente en trois points : 1/ la méthodologie, 2/ les résultats et 3/ la discussion.

1. Méthodologie

Les enquêtes menées à propos de ce travail se sont déroulées dans la ville de Bouaké et ont concerné 50 individus choisis selon la technique d'échantillonnage accidentel et qui répondaient aux critères suivants : avoir l'âge compris entre 18 et 35 ans, être cyberactivistes ; la possession et l'usage plus ou moins régulier des téléphones portables de type smartphone ; l'usage de l'internet : savoir exploiter les courriers électroniques et consulter fréquemment les réseaux sociaux. Les enquêtés ont été interrogés sur trois (3) sites de ladite ville: le campus 2 de l'Université Alassane Ouattara : 20 jeunes ; le centre commercial "capitol" : 20 jeunes et le quartier Air-France 3 : 10 jeunes trouvés dans 2 (deux) cybercafés. Au total, les enquêtés sont répartis en 36 individus de sexe masculin et 14 individus de sexe féminin. L'inégalité entre les sexes s'explique par le fait que les hommes étaient plus nombreux sur les lieux d'enquête. Inscrivant notre étude dans une approche qualitative, nous avons eu des entretiens semi-directifs avec les enquêtés. Les outils technologiques qui nous ont intéressés sont le smartphone et l'internet.

2. Résultats et analyse

Nous présentons ici les résultats de l'enquête menée auprès des jeunes. Ces résultats montrent que l'avènement des TIC a contribué à instituer et structurer chez les jeunes de nouveaux comportements et modes de vie. La présentation des résultats de ce travail se fera sous deux aspects : d'une part, les comportements utilitaires liés aux technologies de l'information et de la communication et d'autre part, les comportements anoniques qui en découlent.

2.1. Comportements utilitaires liés aux TIC

Nous voulons analyser les apports des TIC sur le plan des avantages, tant individuels que sociaux au sein de la population jeune en Côte d'Ivoire.

2.1.1. Initiative entrepreneuriale et la volonté de se réaliser

La responsabilité des jeunes est grande dans la mesure où ils doivent poser les actes ou mener les actions devant les propulser dans la vie active. Cette ardeur répond du principe : 'aujourd'hui c'est demain', autrement dit les actes du présent déterminent le statut futur. Les jeunes veulent en effet se réaliser, avec le souhait d'un avenir glorieux. Dans un tel contexte, explorant le nouvel objet que sont les TIC, les jeunes y découvrent des opportunités pouvant les conduire à l'atteinte du but visé : la réalisation de soi. D'où leur entrée dans le secteur des technologies de l'information.

Au-delà des possibilités communicationnelles offertes par les TIC, celles-ci constituent un secteur d'activités qui a généré des milliers d'emplois dans la ville de Bouaké. L'entrepreneuriat jeune sur le marché des TIC est remarquable à Bouaké. Ahmed T., 29 ans, qui a arrêté ses études en classe de 1^{ère} affirme, à cet effet :

Moi, j'étais là, je ne partais plus à l'école, je ne faisais rien, je ne savais pas ce qu'il fallait faire. Et puis en 2014, j'ai pensé à faire une "cabine cellulaireⁱⁱ" et puis vendre des "unitésⁱⁱⁱ". Quand j'ai commencé, ça vraiment pris. Je me retrouvais les soirs avec au moins 20 000 f cfa comme bénéfice. Aujourd'hui, je vends les "portables^{iv}".

La période actuelle qui part de 2000 que l'on peut nommer "période TIC" est en contraste avec une période antérieure sous l'angle de l'activisme entrepreneurial. Des indépendances à 1980, l'État ivoirien érigé en État-providence était reconnu pour son prestige économique et sa générosité à offrir de l'emploi aux jeunes : il suffisait d'être en situation de demande d'emploi, qu'on avait un emploi, l'offre couvrant largement la demande, qu'elle soit

en zone urbaine qu'en zone rurale (F. Bah, 2012). Au cours de cette période où l'emploi était attendu de l'État, les jeunes caractérisés par l'attentisme n'avaient aucun intérêt à se créer le moindre emploi. Mais la crise de l'emploi qui prend son ascendance à partir des années 1990 (H. Schneider, 1992), coïncide avec l'introduction et l'éclosion des TIC dans l'environnement socio-économique ivoirien. C'est alors que les jeunes développent leur capacité créative et entrepreneuriale en lien avec la téléphonie mobile et l'informatique ; les outils y afférents présentent une facilité tant dans leur acquisition que dans leur manipulation. « *Il y a beaucoup d'ordinateurs sur le marché, avec 50 000 f cfa on peut avoir un bon ordinateur. J'ai commencé avec deux, aujourd'hui j'ai une vingtaine et je m'en sors bien.* », propos de K. S., propriétaire de cybercafé, qui a débuté son entreprise en 2013 par l'activité de saisie informatique et d'impression.

2.1.2. Nouvelles formes de sociabilité

Les TIC, à travers leurs applications et fonctionnalités intègrent les usagers dans le globalisme virtuel de sorte que, sans tenir compte de la différence culturelle et raciale, l'on parvient à la création de liens. Les jeunes enquêtés s'identifiant aux réseaux sociaux virtuels ont construit avec leurs semblables situés aux confins des différentes régions du monde, des relations amicales, professionnelles et même amoureuses. M.-A. G. confirme :

J'ai beaucoup d'amis sur le "face", filles comme garçons, on échange tout temps ; on échange des photos, des idées (...) ; et puis avec eux je ne m'ennuie pas quoi ! Quand je suis là et que j'ai envie de me distraire, je prends mon portable et je vais sur le "face", on se donne des conseils. Je pense que c'est mieux que les gens qui sont à côté de nous, souvent même ils sont hypocrites.

Allant plus loin, S. G., 24 ans, étudiante, affirme :

Pour moi tous les chemins sont bons si ça peut conduire au bonheur. J'ai rencontré un jeune espagnol sur internet, on est en bonne relation, si on peut aller jusqu'au mariage, ce sera bon. Moi je fais Espagnol, entre lui et moi, il n'y a pas de problème de communication. C'est tant mieux. On échange régulièrement, on se donne les nouvelles (...) en tout cas quand je vois sa photo, et on communique souvent par Skype, bon ! Il me plaît.

La réaction des jeunes enquêtés s'inscrit certes dans une sociabilité, mais il s'agit d'une sociabilité virtuelle. Les liens sont tissés à l'aide de claviers et sur des écrans qui sont devenus en réalité les véritables interfaces entre les interlocuteurs. Les relations humaines fondées sur des contacts physiques sont désormais dépassées ; les individus disent se rencontrer, mais en réalité ils ne se rencontrent pas. La fiction a supplanté la réalité physique. Les jeunes s'insèrent dans une toile relationnelle sans toutefois maîtriser ou contrôler les contours des relations tissées ; et pourtant, quoique factices ces relations passent désormais en première

ligne. L'ordinateur et le téléphone de type smartphone sont dans la pratique, les vrais amis des jeunes.

2.1.3. Acquisition d'ingéniosité technologique

Les technologies de la communication ont mis à jour les aptitudes et savoir-faire techniques des jeunes ivoiriens. La maîtrise de l'outil informatique n'a pas tardé à se faire la place lorsque les TIC ont fait leur apparition sur le territoire ivoirien. L'ingéniosité des jeunes s'est présentée à deux niveaux : d'une part, la maîtrise des différents logiciels informatiques et même, création de logiciels^{vi}; d'autre part, la compétence technique qui amène les jeunes à la création d'ateliers de réparation d'ordinateurs et de téléphones portables, ainsi que leurs accessoires. Réparateur de téléphones portables, Francis K. raconte :

J'avais un portable qui était en panne. J'ai démonté et j'ai commencé à faire des touches sur les éléments. J'ai remonté le portable, mais ça n'a pas pris. Je l'ai démonté encore et j'ai touché. Cette fois, le portable s'est allumé. J'ai essayé la même chose sur d'autres portables qui étaient gâtés ; c'est comme ça que je suis devenu un vrai docteur de portables.

L'on pourrait dire qu'en les jeunes ivoiriens, couvait une puissance technologique et technique qui n'attendait qu'une opportunité pour éclore. Les TIC sont pour les jeunes cette opportunité dynamisante qui a donné impulsion à leur créativité.

2.1.4. Formation par l'internet

Les enquêtés nous ont assuré qu'ils exploitent régulièrement ces informations pour leurs instructions dans le cadre de leurs études scolaires ou universitaires. En effet, internet est aujourd'hui l'"outil idéal" en matière de recherche (de tout type) pour tout individu, quel que soit le domaine d'exercice. A ce titre, internet en est venu à supplanter les librairies et bibliothèques classiques caractérisées pour plusieurs d'entre elles, par leur inaccessibilité financière et géographique. C'est à propos qu'un étudiant en licence 3 de Géographie à l'UAO, Luc M., 21 ans, dit : « *Je consulte beaucoup internet. Internet m'arrange beaucoup. Mes parents n'ont pas assez de moyens pour m'acheter les livres. Or sur le net, il y a tout, et avec 200 f cfa/l'heure dans un cybercafé, j'ai les documents que je veux.* » Dans le même ordre, Thérèse O., 18 ans, en classe de première avoue : « *Quand les professeurs nous donnent des devoirs de maison ou des exposés à faire, je vais d'abord au cybercafé pour faire des recherches (...) Il y a des choses que les professeurs ne nous donnent pas en classe, c'est sur le NET qu'on découvre.* » Il en découle que le volume et la qualité du travail pédagogique

se trouvent en deçà des attentes des apprenants. Les élèves et étudiants, conscients de cette situation, ont fait de l'internet "cet autre enseignant" toujours disponible.

2.1.5. Activités ludiques

Les jeux font partie intégrante des technologies de la communication. Des logiciels de jeux, intégrés dans les ordinateurs et les téléphones portables, aident les usagers à meubler leur temps en leur évitant la lassitude et la monotonie (Calvignac C., 2012: 278). La dimension ludique des TIC ne laisse pas les jeunes dans l'indifférence. Le besoin de distraction et d'activités déstressantes fait que les jeunes s'adonnent aux différents jeux qui sont eux aussi absorbants. C'est ainsi que Ludovic T., 26 ans, gérant d'un cybercafé exprime : « *Quand je suis fatigué, je me distrais avec les jeux que j'ai installés sur mon ordinateur. Avec les jeux je ne m'ennuie pas.* » Aussi toutes les musiques du monde sont-elles usitées par les jeunes à travers leurs appareils à possibilité multimédia. La musique adoucissant les mœurs (Jean de Size, 1933)^{vii}, les jeunes s'en trouvent "enjaillés" et cela les aide à surmonter quelques soucis. Pour Mawa D., 25 ans, étudiante en master 2 de lettres modernes, la musique est à portée de main avec les téléphones portables qui permettent de jouer facilement de la musique. Elle déclare : « *quand j'écoute de la bonne musique, j'oublie un peu mes soucis.* »

Si les TIC induisent chez les jeunes des effets constructifs sur les comportements, il n'en demeure pas moins qu'elles sont aussi source de déviance et de perturbation comportementales.

2.2. Déviance comportementale liée aux TIC

2.2.1. Organisation du mensonge

Les enquêtés ont mentionné qu'il leur arrive de tromper leur interlocuteur sur leur situation géographique au moment de la communication. Cette réaction intervient souvent quand ils sont en situation de redevabilité vis-à-vis de celui-ci. Reconnaisant ce type de mensonge, Issouf D., 24 ans, avoue : « Un jour, mon ami m'a donné l'argent pour que je donne à une femme. Mais j'ai "mis feu dedans"^{viii}. Quand il m'a appelé, vraiment je ne savais pas ce que je devais faire. Et j'ai dit que j'étais à Abidjan, que j'allais faire une semaine. J'ai dit ça pour gagner un peu de temps pour rembourser ».

Le téléphone portable, à la différence du téléphone fixe, ne permet pas aux appelants de se localiser l'un et l'autre, à moins d'utiliser des procédés techniques plus avancés. Cette particularité du téléphone portable est exploitée par certains usagers qui en profitent pour abuser des autres. C'est ainsi que l'État ivoirien, pour prévenir le mauvais usage du téléphone portable, a ordonné aux compagnies de téléphonie mobile présentes en Côte d'Ivoire de procéder à l'identification de leurs abonnés^{ix}.

2.2.2. Tricherie à l'école avec les smartphones

Avec les TIC, les élèves et étudiants s'adonnent de nos jours à des activités qui font montre de leur refus de fournir des efforts à l'école. Ainsi sont-ils devenus des adeptes de la facilité ou partisans du moindre effort et de la tricherie. Le smartphone, type de téléphone "intelligent", aux fonctionnalités diverses et performantes, par lequel les informations de toutes sortes peuvent être obtenues, est utilisé par les jeunes pour organiser la fraude dans les salles d'examen. Deux approches sont utilisées : première approche : l'étudiant qui a dissimilé le téléphone, le sort pour en user discrètement pendant l'épreuve ; soit il sort les fichiers dont les informations sont en rapport avec les sujets d'examens, étant entendu que des enregistrements ont été faits au préalable ou, il recherche sur internet les informations qui leur seraient nécessaires. Deuxième approche : l'étudiant en salle d'examen se met en connexion internet avec un "mercenaire" qui lui est hors de l'établissement. Celui-ci, traite les sujets d'examen que lui envoie le candidat en salle d'examen, pour les lui renvoyer après traitement. Patrick S., 20 ans, étudiant en licence 2 de communication, confirme : « *L'année passée, j'ai utilisé mon téléphone à l'examen. Je ne voyais rien sur le sujet et quand je suis allé sur le NET, j'ai eu les informations qu'il fallait. J'ai pu valider mon année.* »

2.2.3. Usage inopportun et irrévérencieux des téléphones portables

Le respect est l'une des valeurs caractéristiques des différentes cultures ivoiriennes. Le respect se décline entre autres en : - respect de l'autorité, - respect de l'aîné (S. Mungala, 1982). Mais les TIC conduisent les jeunes à s'éloigner de cette valeur. La preuve en est que pendant les cours, les jeunes osent communiquer au téléphone, font et répondent à des "sms^x", ou ils préfèrent sortir pour les mêmes raisons, dérogeant ainsi au principe du respect de l'autorité et de l'aîné qu'est l'enseignant en situation de dispensation de cours ; aussi, l'utilisation de téléphone en classe équivaut à une perturbation de cours, ce qui compromet leur succès aux études. Le téléphone est alors vecteur de comportement irrespectueux, perturbateur de cours, et perturbateur de l'attention des apprenants.

2.2.4. Piraterie des œuvres d'artistes

L'ordinateur a contribué à faire naître le phénomène de la piraterie des œuvres artistiques en Côte d'Ivoire. De par sa fonction "création de disque", certains ont fait de la duplication des CD audio ou vidéo, leur emploi et leur source de revenus. Un enquêté répondant au nom de Antonio H., 27 ans, vendeur d'accessoires de portables et qui est spécialisé dans le "transfert de sons" dit : « *Les gens viennent me voir pour mettre des sons sur leur carte mémoire. On fait aussi sur les CD, mais on se cache pour faire, à cause des policiers. On fait un son à 100 francs, mais quand c'est CD, on fait 500^{xi}.* ». La piraterie est une atteinte, d'une part au principe de la propriété intellectuelle, et d'autre part au bénéfice financier lié aux œuvres des artistes.

2.2.5. Visionnage des films pornographiques

"Regarder les films pornographiques" est devenu une pratique courante. Contrairement aux années antérieures à 1995, où seules les salles de cinéma offraient à leurs clients ce type de film, aujourd'hui les jeunes s'y adonnent à l'aide de leur smartphone et de leur ordinateur pour ceux qui en possèdent ; les cybercafés n'échappent pas à cette pratique malgré les affiches interdisant les films pornographiques. Les jeunes attachent aux films pornographiques plusieurs fonctions : la distraction, compensation d'un vide affectif et amoureux, apprentissage de modèles d'accouplement.

2.2.6. Placement d'argent

La pauvreté couplée au chômage compte parmi des facteurs qui motivent les jeunes à recourir au placement d'argent en ligne. Ils y trouvent une alternative au manque d'emploi et d'argent. Car pour eux, aller sur le NET et faire des cliques ou autres opérations à l'aide de clavier d'ordinateur doit être considéré comme un travail. "Forex", "Profit 25" sont des exemples de business de placement en ligne connus dans le milieu des jeunes rencontrés. Dans ce sens, Bernadin Y, 21 ans raconte : « *... moi, c'est ça je fais hein ; ça fait que je ne manque pas d'argent (...) Mon compte se trouve à ?^{xii} Et puis y'a de l'argent dessus. Chaque une semaine, dix jours comme ça ou bien deux semaines, je m'en vais faire mon retrait. Je peux avoir au moins 250 000 f cfa par mois* ».

2.2.7. La cybercriminalité

La cybercriminalité est la criminalité commise dans les cyberespaces ou en usant les TIC. ». Autrefois l’apanage de quelques spécialistes en informatique, elle a pris de l’ampleur, incluant des jeunes sans compétences pointues en informatique. En Côte d’Ivoire, connue sous le vocable de “broutage”, elle consiste en techniques diverses et variées, consistant à obtenir des informations bancaires à des fins d’usurpation d’identité ou de titre ; ou pour soutirer de l’argent à des victimes, qui croient aider des personnes en difficulté (C. Pata, 2013). De manière générale, les brouteurs envoient un mail expliquant une situation de besoin, ou une offre très alléchante, pour solliciter les victimes à envoyer de l’argent ou leurs identifiants bancaires. La cybercriminalité est une nouvelle forme d’enrichissement financier.

L’ingéniosité acquise dans le domaine des tics pousse les jeunes à poser des actes tout aussi ingénieux, vu la technicité avec laquelle ils opèrent. Ils arrivent à pirater les adresses électroniques de sorte à en faire leur propriété en en privant le propriétaire. L’un des enquêtés a présenté un exemple d’arnaque sur e-mail piraté^{xiii} :

Envoyé : *mer, mars 15, 2017 à 22:56*

Objet : *URGENT*

« Bonsoir

(...) Excuse-moi de t’alerter (...), mais il faut que tu restes discret, car je ne veux inquiéter personne raison pour la quelle je te contacte et je souhaite vraiment que cela reste confidentiel pour nous deux, je te fais entièrement confiance. Réponds-moi uniquement par e-mail, car je suis injoignable téléphoniquement. En toute tristesse je t’informe que je suis en déplacement au Maroc (...) j’ai été victime d’agression dans une chambre d’hôtel que j’ai dû louer pour deux jours et c’est malfauteur ce sont en fuir avec tous mes affaires personnelles à savoir, carte bancaire, argent, téléphone (...) j’aimerais que tu m’envoies par le biais d’une agence western union 350.000 fr CFA en mon nom ou le montant que tu pourras transférer cela me permettra d’acheter mon billet d’avion retour (...) ne t’inquiète surtout pas je te rembourserai dès mon retour à Abidjan, je suis en ce moment à l’hôtel Al Walid voici les coordonnées auxquelles tu pourras effectuer le mandat.

Merci d’avance.

Le broutage changeant son mode de fonctionnement pour plus d’efficacité, s’est incrusté dans le surnaturel en s’attachant les services de maraboutage. En clair, au-delà du “crime technologique et numérique”, les usagers des TIC recourent au crime crapuleux commis sur les êtres humains, cela en vue de gains financiers ; entourant ainsi la science de mystère et d’irrationalité.

L'effet "zamour" est l'ensemble des pratiques surnaturelles, donc magico-religieuses et mystiques qui exigent la commission de crimes crapuleux, ou d'établissement de pactes diaboliques à la demande des marabouts (C. Pata, op cit p. 11). Les raisons qui poussent à brouter sont diverses. Concernant ses motivations, un brouteur fait une confidence :

d'une famille très pauvre, je ne voulais plus emprunter le chemin de l'école. En plus, mes amis menaient la belle vie. Je voulais faire comme eux : rouler dans de belles "caisses"^{xiv}, porter des habits de marques, frimer auprès des meufs^{xv} et donner de l'argent à mes parents pour survivre, car ils sont vieux ...

De même, une jeune fille brouteuse qui elle, vide les comptes de ses prétendants par un moyen dont elle seule a le secret disait toujours : « *djo, au temps colonial ils ont trop saman^{xvi} nos parents. Maintenant, il est temps de rembourser la dette coloniale.* » Les TIC sont perçues comme une arme pour le rétablissement d'une justice internationale. En effet, la cybercriminalité dirigée contre les occidentaux se justifie : ceux-ci ont spolié et continuent de spolier les Africains de leurs abondantes richesses, depuis la période précoloniale. En arnaquant leurs victimes européennes, les criminels du cyberspace veulent faire des TIC un outil de redistribution des richesses. Il s'agit donc pour les derniers de reprendre aux premiers quelques biens et richesses afin d'équilibrer les acquis.

Cela dit, il paraît important de porter le regard sur les impacts comportementaux des TIC chez les jeunes usagers.

3. Discussion

Les TIC ont engagé les jeunes dans une dynamique comportementale. Les changements opérés dans l'agir des jeunes sont nombreux et bien visibles. Nous évoquerons ici la dimension utilitaire des TIC au plan éducatif et l'auto-emploi d'une part et d'autre part les effets déviants qu'elles exercent sur les jeunes au plan éthique, psychologique, physico-moteur et relationnel.

3.1. Dimension utilitaire des TIC

Les avantages des TIC sont nombreux et la valeur ajoutée dans le système social ivoirien ne saurait être estimée. Les TIC sont en compensation dans plusieurs domaines de la vie de la nation, ainsi que dans la vie des individus. Nous notons les avantages au niveau éducatif et l'employabilité.

3.1.1. Sur le plan éducatif

L'internet passe pour être l'alternative qui aide à compenser le déficit de formation dû aux défaillances du système éducatif ivoirien, comme le souligne A. Djè (2011, p. 6)^{xvii}. Dans ce sens, Mian Bi (2011) considère que l'intégration des TIC dans le système éducatif africain répond au besoin de corriger les carences dont il souffre. Mian Bi poursuit : « *l'un des enjeux éducatifs majeurs des pays africains est l'amélioration du taux de scolarisation et de la qualité des enseignements (...) L'un des principaux avantages de cette intégration des TIC se trouve être l'accès des apprenants africains aux ressources éducatives via internet* ». Encore, D. Traoré^{xviii} (2007) cité par Mian Bi (2016) dit :

L'intégration des TIC (...) semble favoriser l'accès à l'information, faciliter la construction des connaissances et l'acquisition de savoirs, ainsi qu'à accroître la réussite éducative et l'employabilité des jeunes. Les TIC sont de puissants outils cognitifs qui permettent aux jeunes africains d'avoir accès à de nouvelles possibilités d'ouverture et d'apprentissage.

3.1.2. Sur le plan de l'auto emploi

Tout comme les TIC constituent de nouvelles opportunités d'emploi pour la jeunesse en Côte d'Ivoire, elles le sont aussi dans les pays occidentaux. M. Gollac, C. Afriat, J-F. Loué, (2003), évoquant la situation en Europe ne manquent pas de dire que les activités fondées sur les technologies et les réseaux sont marquées par l'apparition de nouveaux modèles d'affaires. Ils précisent que la caractéristique commune de ces nouveaux modèles est d'organiser de manière renouvelée les interactions entre l'offre et la demande et en multipliant les possibilités de gestion des externalités de réseaux. M. Gollac, V. Mangematin, F. Moatty et al. (1999) renforcent cette idée : « *Les TIC présentent l'opportunité d'initier de nouvelles pratiques de travail, plus collectives. Elles permettent de nouvelles relations à l'espace et au temps.* » GOLLAC Michel, MANGEMATIN Vincent, MOATTY Frédéric,

3.2. Effets déviants des TIC sur les comportements de la jeunesse

3.2.1. Sur le plan éthique

Les TIC contribuent à produire des pratiques qui ne sont pas conformes aux règles morales. Par exemple avec le smartphone, la "théorie de la facilité" s'est introduite par effraction dans le milieu scolaire et étudiantin comme le mentionne B. Dévauchelle (2013). De plus, la fraude technologique qui est devenue source de revenus (E. Katsana, 2016 ; B. Cody, 2017). C'est pourquoi B. Berthoud (1987) soutient que, lorsque la propension à

améliorer toujours davantage sa condition matérielle, qui est dans la nature humaine va à l'encontre des avantages matériels d'un individu, elle tombe sous le coup de l'irrationalité^{xix}.

3.2.2. Sur le plan psychologique

La Dépendances des jeunes vis-à-vis des TIC est remarquable au point où l'on pourrait parler d'addiction ou de nomophobie. Née de la contraction de "no mobile phobia", la nomophobie est un terme relativement récent qui désigne la phobie de ne pas avoir son téléphone portable à portée de main. Le terme phobie désignant une véritable névrose. Il qualifie les angoisses ressenties par un individu lorsqu'il est séparé de son mobile. UK^{xx} Post Office (2008) a révélé que 53% des utilisateurs de téléphones mobiles en Grande-Bretagne présentaient des symptômes d'anxiété en cas de perte, de mauvaise couverture réseau ou de batterie faible. Les individus, accrocs au téléphone ou à l'ordinateur perdent le contrôle de soi et toute attention à leur environnement.

3.2.3. Au plan physico-moteur

L'on observe une structuration du comportement du nomophobe : une hyperactivité apparaît, faisant de lui un maniaque^{xxi} (L. Haddouk, R. Zebdi, C. M.Mörch, et al., 2019), tel un automate : il a les mêmes gestes : les doigts toujours en position de toucher l'écran ou le clavier; la même posture : penché plus ou moins vers l'avant, les yeux sur l'écran ; silencieux et réflexif. Intensément occupé par le téléphone ou l'ordinateur, l'utilisateur ne voit le temps s'écouler. Toute son attention étant focalisée sur l'exercice technologique.

3.2.4. Au plan relationnel

Les TIC sont absorbantes et isolent dans la solitude ceux qui en usent, créent ainsi la rupture entre eux et les gens de leur environnement social. Bien qu'améliorant la vitesse de traitement et de communication des informations (Cécchini P., Catinat M., Jacquemin A., 1988) , leur utilisation est chronophage et donne l'impression de manquer de plus en plus de temps. Le caractère individualisant et désocialisant des technologies de la communication est en contraste avec le caractère intégrateur des tic dans un macro monde virtuel : pendant que les tic insèrent l'individu dans une toile qui en réalité n'existe pas physiquement et qui reste au stade électronique, elles le déconnectent de son système social, le déshumanisant ainsi ; car qu'est l'individu sans ses semblables physiquement autour de lui ?

Conclusion

Il est dit : nouvelles technologies de l'information et de la communication. Si les TIC sont caractérisées par leur nouveauté, il est bien évident qu'en conséquence, des pratiques tout aussi nouvelles en découlent. Et les jeunes, activistes soient-ils, pour surmonter leur oisiveté, ont réussi non seulement à intégrer cet univers, mais à se créer un environnement spécifique comprenant un langage et des pratiques divers. L'essor des TIC a permis de faciliter et accélérer d'une part la communication entre les personnes, sans tenir compte de la distance géographique, culturelle et sociale ; et d'autre part de traiter avec célérité les informations. Les TIC sont devenues un mode de vie, les jeunes en ont fait un domaine d'activités avec des codes auxquels ils doivent se référer. Si les technologies de la communication sont bénéfiques pour les individus et les organisations humaines, elles ont aussi produit l'effet contraire qu'est la déviance par rapport aux normes établies par les entités culturelles ivoiriennes. En réalité, les TIC constituent la porte qui ouvre sur le village planétaire dont les règles diffèrent de celles du monde physique. Le village planétaire est caractérisé par l'incontrôlabilité et l'instabilité des activités dans le cyberspace. Ainsi l'on pourrait dire que les TIC instituent la déviance, car le village planétaire, virtuel soit il est sans "règles" qui permettent d'arbitrer et faire justice entre les éventuels "belligérants". D'où les crimes qui souvent restent sans la moindre interpellation ou rappel à l'ordre. En effet, les identités des citoyens ne peuvent aisément être contrôlées dans ce village planétaire. Chacun y allant de ses propres vues et activités. L'État de Côte d'Ivoire a intérêt à instaurer la discipline chez les usagers de la téléphonie mobile et des réseaux internet.

Références bibliographiques

ALAVA Séraphin, 2013, *Usages numériques des adolescents et compétences scolaires acquises*, Formation et profession, 21(2), pp 34-51. [En ligne], (modifié en 2013) Disponible sur <<http://dx.doi.org/10.18162/fp.2013.20>>, consulté le 18 décembre 2021.

AKINDES Francis, 2019, *Les racines de la crise militaro-politique en Côte d'Ivoire*, Dakar, Coédition NENA/CODESRIA, 72 p.

BAH Fousseynou, 2012, « Analyse du chômage et bilan des politiques de l'emploi au Mali. » Thèse de Doctorat en Sciences Economiques, Université de Grenoble.

CALVIGNAC Cédric, 2012, « Le sacre de l'amateur : sociologie des passions ordinaires à l'ère numérique, P. Flichy », *Sociologie du travail*, Vol. 54 - n° 2, pp 277-279.

CECCHINI Paolo, CATINAT Michael, JACQUEMIN Alex, 1988, 1992, *le défi: nouvelles données économiques de l'Europe sans frontières*, Paris: Flammarion.

DROT-DELANGE Béatrice et BRUILLARD Éric, 2012, « Éducation aux TIC, cultures informatiques et du numérique : quelques repères historiques », *Études de communication*, 38, pp 69-80.

EBERHARDT Markus et TEAL Francis, 2010, « Le Ghana et la Côte d'Ivoire : une inversion des rôles », *Revue internationale de politique de développement*, no. 1, pp. 37-54.

FAUCHEUX Sylvie, MOULIN Catherine, 2010, *T.I.C. et développement durable*, De Boeck.

FLORIAN Dauphin, 2012, « Culture et pratiques numériques juvéniles : Quels usages pour quelles compétences ? », *Questions Vives* [En ligne], Vol.7 n°17, Disponible sur <URL : <http://journals.openedition.org/questionsvives/988>>; DOI : 10.4000/ questionsvives.988, consulté le 19 décembre 2021.

GOLLAC Michel, MANGEMATIN Vincent, MOATTY Frédéric, SAINT-LAURENT Anne-France 1999, *A quoi sert donc l'informatique ?*, in *Revue d'études de cas, innovations et performances, approches interdisciplinaires*, Paris : Éditions des Hautes études en sciences sociales.

GOLLAC Michel, AFRIAT Christine, LOUE Jean-François, 2003, « Les métiers face aux technologies de l'information », *Qualification et prospective* du 24 - 03 - 2003, p 19 – 20.

GRANJON Fabien, LELONG Benoît et METZGER Jean-Luc. 2009, *Inégalités numériques : clivages sociaux et modes d'appropriation des TIC*, [En ligne] Communication, Vol. 29/1, (modifié le 06 septembre 2013), Disponible sur <<http://journals.openedition.org/communication/2548>>, consulté le 10 janvier 2018>, consulté le 18 décembre 2021.

HADDOUK Lisa, ZEBDI Rafika, MÖRCH Carl Maria, 2019, « Usages des TIC chez les étudiants : risques et ressources », *Revue québécoise de psychologie*, Volume 40, Numéro 2.

JAUREGUIBERRY Francis, 2011, PROULX Serge, *Usages et enjeux des technologies de communication*, Toulouse : Erès, 143 p.

LASFARGUES Yves, 2003, *Halte aux absurdités technologiques*, Paris : Éditions d'organisation.

LEBRUN François. 2002, *L'Europe et le monde. XVI^e siècle*, Paris : Armand colin.

LEJEUNE Yannick, 2010, *TIC 2025, les grandes mutations. Comment internet et les TIC vont dessiner les prochaines années*, FYP Éditions.

PATA Christelle, 2013, *Les dangers du broutage en Côte d'Ivoire*, publié le 4 septembre 2013, [En ligne]. Disponible sur <<https://leblogdechristelle.wordpress.com/about/>>, consulté le 18 décembre 2021.

ROCHER Guy, 1970, *Introduction à la Sociologie Générale*. Tome 3, Le changement social, paris : Seuil, 176 p.

TAJFEL Henri et TURNER John, 1979, *The social identity theory of intergroup behavior*, In *Psychology of intergroup relations* (2nd ed), Chicago: Nelson-Hall, pp. 7-24.

TRAORE Djénéba, 2007, « L'intégration des TIC dans l'éducation au Mali : état des lieux, enjeux et évaluation », *Distances et savoirs*, 5 (1), pp. 67-82.

- ⁱ Déclaration de Mamadou Barro, Directeur des ressources humaines du Ministère ivoirien de l'Éducation
- ⁱⁱ Petite table ou assemblage de planches qui sert d'indication ou de lieu de service de communication
- ⁱⁱⁱ Unités de communication.
- ^{iv} Téléphone portable.
- ^v Le "face" fait référence réseau social "face book".
- ^{vi} COULIBALY Pierre Djibril, concepteur du Nexpro Ubs, logiciel de gestion qui est capable de donner une réponse immédiate à chaque besoin de gestion sans limitation.
- ^{vii} *La musique adoucit les mœurs* est un [moyen métrage français](#) réalisé en [1933](#) par [Jean de Size](#).
- ^{viii} Expression signifiant "dépenser".
- ^{ix} Par le décret « n° 2017-193 du 22 mars 2017 portant identification des abonnés des services de télécommunications.
- ^x Sms est l'acronyme, en anglais, de "Short Message System", se traduit littéralement en français par : "Système de Message Succinct".
- ^{xi} S'entend 500 f cfa.
- ^{xii} C'est une banque de la place dont le nom n'est pas mentionné par mesure de confidentialité.
- ^{xiii} Les fautes d'orthographe, de conjugaison ou de grammaire contenues dans ce mail sont le fait de son auteur.
- ^{xiv} Voiture.
- ^{xv} Demoiselles.
- ^{xvi} Mot "nouchi" qui signifie exploiter.
- ^{xvii} In *Notre Voie du* vendredi 18 novembre 2011.
- ^{xviii} Coordinatrice régionale du Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Éducation (ROCARE).
- ^{xix} Citant l'adage d'Adam Smith.
- ^{xx} "United Kingdom" est l'appellation anglaise de "Royaume-Uni".
- ^{xxi} Qui manifeste un intérêt passionné, exclusif pour certains objets.

**RAPPORT À L'ÉDUCATION ET IMPLICATION DES PARENTS DANS
L'ENCADREMENT SCOLAIRE DES ÉLÈVES DU QUARTIER HUBERSON
DE DALOA (HAUT SASSANDRA, CÔTE D'IVOIRE)**

SANOGO Mamadou

Université Jean Lorougnon Guédé,
Département de Sociologie et Anthropologie
mamadsanogo24@gmail.com

N'GORAN Sylvanus Innocent

Université Jean Lorougnon Guédé,
Département de Sociologie et Anthropologie
sylgoran@yahoo.fr

DIOMANDE Guehi Sehi Hypollite

Université Jean Lorougnon Guédé,
Département de Sociologie et Anthropologie
gueisehidiom@gmail.com

ANGUI Ekroi Paule

Université Jean Lorougnon Guédé
Département de Sociologie et Anthropologie
Doctorante

Résumé

Le rendement scolaire des élèves est à la fois la résultante de leurs efforts et de ceux du personnel enseignant ainsi que de leurs parents. Cependant, fort est de constater que de nombreux parents d'élèves s'impliquent timidement ou pas dans l'encadrement scolaire de leurs enfants. Dès lors, les logiques qui sous-tendent cet encadrement restent-elles encore insuffisamment inconnues. Cette étude pose le problème de l'interaction entre parents et élèves dans l'encadrement scolaire de ces derniers. Le but de cette étude étant d'étudier les déterminants de l'encadrement des enfants par leurs parents, l'approche mixte a été mobilisée afin d'obtenir à la fois un fichier statistique et saisir les logistiques qui structurent l'encadrement scolaire des enfants par leurs parents. La grille d'observation, le guide d'entretien et le questionnaire ont été mobilisés pour collecter des données auprès des populations cibles. Au terme de cette investigation, les résultats montrent que, l'encadrement scolaire des enfants du quartier Huberson est fonction de la condition psycho-sociale de leurs parents.

Mots-clés : encadrement scolaire, implication parentale, représentation, statut socioéconomique.

Abstract

Student's academic performance is the result of both their own efforts and those of teachers and their parents. However, it is clear that many parents of students are timidly or not involved in the school supervision of their children. Consequently, the logic underlying this framework remains insufficiently unknown. This study poses the problem of the interaction

between parents and students in the latter's school supervision. The aim of this study is to study the determinants of the supervision of children by their parents. The mixed approach was used in order to obtain both a statistical file and capture the logistics that structure the school supervision of children by their parents. The observation grid, the interview guide and the questionnaire were used to collect data from the target populations. At the end of this investigation, the results show that the school supervision of the children of the Huberson district depends on the psycho-social condition of their parents.

Keywords : school supervision, parental involvement, representation, socioeconomic statu

Introduction

Selon Durkheim (1911), « l'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objectif de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux ».

La problématique de l'éducation constitue un enjeu primordial pour les gouvernants des divers continents, qui s'accordent effectivement aujourd'hui à reconnaître que le droit à l'éducation est fondamental pour assurer l'avenir de la planète (Burbules et al 2000). L'éducation comme devoir de l'État est légitimée par la croyance suivant laquelle l'école est capable de transformer la société, de rendre les hommes meilleurs, plus justes et plus solidaires (Collins, 1971).

Il apparaît alors que les développements des systèmes éducatifs sont susceptibles de réduire les inégalités sociales, en offrant la connaissance à tous, en permettant à chacun de faire valoir son mérite et ses talents, en développant l'égalité des chances (F. Dubet, 2010). L'école doit être à même de redistribuer les individus dans les diverses positions sociales et d'accroître ainsi la mobilité sociale (R. Breen (dir), 2004).

Ainsi, l'éducation apparaît comme l'un des piliers indispensables du développement de toute nation. Depuis 1960 à l'accession de la Côte d'Ivoire à l'indépendance, les gouvernements successifs ont toujours affiché leur volonté de faire de l'éducation une priorité et l'un des piliers de son développement. C'est pour traduire cette volonté en actes qu'est intervenue la loi n°95-695 du 17 septembre 1995 relative à l'enseignement. Celle-ci stipule en son article 2-1 « dans le cadre du service public de l'enseignement, la scolarisation est obligatoire pour les enfants des deux sexes de 10 à 16 ans. » Aussi est-il stipulé en son article 17 que « *il est fait obligation aux parents dont les enfants atteignent l'âge de six ans, de les inscrire dans un établissement scolaire. Les parents sont tenus de s'assurer de l'assiduité de leurs enfants jusqu'à l'âge de seize ans. Les parents d'élèves sont responsables du déroulement des études de leurs enfants ; ils sont associés par l'intermédiaire de leurs*

représentants aux assistances de concertation et de gestion instituées au niveau des établissements d'enseignement ainsi qu'aux instances de concertations nationales ».

Cette obligation de scolarisation des enfants dès l'âge de 06 ans s'accompagne d'un appel à une mobilisation de toute la communauté éducative notamment les parents d'élèves à s'impliquer dans l'encadrement scolaire de leurs enfants. Aussi, le décret n° 2012-488 du 07 juin 2012 portant attribution, organisation et fonctionnement des comités de gestion des établissements publics, en abrégé COGES, traduit la reconnaissance par l'État de l'importance de la mobilisation communautaire. L'État a donc mis en place, des structures pour fédérer et organiser l'engagement des parents d'élèves dans le système éducatif à travers le Comité de Gestion des Établissements Scolaires (COGES).

Par ailleurs, le diagnostic du système éducatif ivoirien révèle qu'il reste confronté à des difficultés de plusieurs ordres, dont le problème d'accessibilité et d'encadrement (Rapport d'État sur le système éducatif ivoirien, Resen, 2016). Plusieurs aménagements visant à améliorer le rendement scolaire des élèves ont été faits. En dépit de ces réformes, nous continuons à enregistrer un taux important d'échecs au sein des établissements scolaires (Rapport d'État sur le système éducatif ivoirien, Resen, *op cit*).

Selon B. Ryan (2000), L'encadrement scolaire des élèves par leurs parents est déterminant dans leur réussite scolaire. Ainsi, à travers l'assistance apportée lors des différentes tâches scolaires et des différentes étapes de leur vie scolaire, les parents d'élèves aident leurs enfants à améliorer leur performance scolaire. De plus, S. Larivée (2001), a montré que l'implication des parents dans le suivi scolaire est reconnue par les écrits scientifiques comme étant un facteur favorisant la réussite. Pour lui, il existe plusieurs types d'implication et chacune d'entre elles a son impact sur l'enfant. Quant à Steinberg et al, (1989), dans le cadre d'une étude américaine portant sur le lien entre le style parental démocratique et les résultats scolaires, ils ont révélé trois dimensions du style parental démocratique en rapport avec la réussite scolaire. Il s'agit de l'engagement parental, l'encadrement parental et l'encouragement à l'autonomie.

J.C. Passeron (1970) et R. Boudon (1973) sont unanimes à reconnaître l'influence du poids du lien entre la structure familiale et la société sur les rapports à l'école. En substance, ils parviennent à la conclusion selon laquelle lorsque les familles sont en marge de la société, le rapport avec l'école est souvent source de conflits. Ces familles sont peu regardantes sur la scolarité de leurs enfants.

Pour l'essentiel, la littérature est abondante quant à l'importance de l'encadrement scolaire sur le rendement scolaire. Pour leur part, H. Dempsey et Sandler (1995) ont étudié le processus de l'implication parentale et mis à nu trois facteurs influençant la décision des parents ; à savoir :

- la représentation de leur rôle parental ;
- leur sentiment de compétence et
- les opportunités qu'ils ont de s'impliquer ou l'invitation qui leur sont faites dans ce sens.

Selon cet auteur, les parents s'impliquent s'ils ont la conviction qu'ils sont capables d'assumer cette tâche.

Pour I. Pérez (2011), le rôle des parents n'est pas de faire les devoirs, ni de les corriger, mais de créer un climat propice pour que l'enfant puisse travailler dans le calme. L'enfant doit se responsabiliser par rapport à ses apprentissages. À partir du moment où il comprend l'intérêt pour lui de faire ses devoirs, il peut développer, petit à petit, son autonomie. Les parents doivent être informés de la pratique et des attentes de l'enseignant concernant les devoirs à la maison, lors des réunions de parents et des entretiens individuels. J.L Epstein (2001) propose six types d'activités ou de situations d'implication se déroulant soit à la maison, soit à l'école ou dans la communauté. Ces six activités sont liées aux aspects suivants : les rôles et compétences parentales ; la communication entre l'école et la famille ; le bénévolat ; les apprentissages à la maison ; la participation à la prise de décision et la collaboration avec la communauté. Pour H Dempsey (1995) et Sandler (1997), le processus de l'implication parentale comprend trois composantes principales influençant la décision des parents : la représentation de leur rôle parental, leur sentiment de compétence et les opportunités qu'ils ont de s'impliquer ou l'invitation qui leur sont faites dans ce sens. Selon ces auteurs, les parents s'impliquent davantage s'ils s'estiment compétents pour le faire, et croient que, c'est leur rôle et s'ils sont invités à le faire

En dépit de ces multiples contributions qui insistent sur l'importance de l'encadrement scolaire, force est de constater que de nombreux parents s'impliquent peu ou pas dans l'encadrement scolaire de leurs enfants. Au quartier Huberson où s'est déroulée cette étude notamment au groupe Huberson et dans les familles des élèves, nous avons observé deux réalités : des parents qui s'impliquent de diverses manières dans l'encadrement scolaire de leurs enfants pendant que d'autres ne le font pas. Les logiques qui sous-tendent l'implication

des parents d'élèves du quartier Huberson de Daloa dans l'encadrement scolaire de leurs enfants restent encore inconnues.

Dès lors, se pose la préoccupation suivante : quels sont les déterminants psychosociologiques de l'encadrement scolaire des enfants par leurs parents ?

1. Méthodologie

1-1 Site, population et échantillon de l'étude.

Cette étude se déroule dans la région du Haut Sassandra, plus précisément dans la ville de Daloa, ville constituée à partir de la communauté de quatre villages Lobia, Labia, Gbeuliville et Tazibouo. Selon l'Union des villes et commune de Côte d'Ivoire (UVICOCI, 2016)), la ville de Daloa occupe la troisième place dans la hiérarchie urbaine après Abidjan et Bouaké. Historiquement, le nom de Daloa provient de la déformation du nom Dalo. Dalo était un grand chasseur traditionnel Gouro originaire de la ville de Zuénoula. La ville de Daloa évolue dans un cadre régional caractérisé par de fortes potentialités agricoles. Le dynamisme démographique régional et urbain a toujours été nourri par d'importantes migrations qui représentent un des leviers importants de la croissance économique.

D'une superficie de 5,305 km² et d'une population en 2014 de 245.360 habitants la ville de Daloa est située à 141 kilomètres de Yamoussoukro la capitale politique et à 383 kilomètres d'Abidjan la capitale économique. La ville de Daloa compte 30 quartiers et huit villages, dont le quartier Huberson qui constitue le champ géographique de notre étude. En 1974, l'occupation spontanée du flanc de la commune ouest devient le quartier Huberson, du nom du préfet de l'époque. (Institut National de la Statistique de Daloa). Le quartier Huberson est situé entre le quartier baoulé et le quartier belle ville. La population est constituée dans le cadre de cette étude :

- des ménages du quartier Huberson qui ont inscrit au moins un enfant dans les établissements EPP Huberson 1 ; 2 ; 3 ; 4 et 5. Cette frange de la population nous permettra de définir les éléments qui sont à l'origine de l'implication parentale.
- du corps enseignant, les directeurs, et l'inspecteur. Ceux-ci nous permettront de saisir le rapport qui existe entre l'école et les parents.
- des élèves du groupe scolaire Huberson. Ils nous permettront de relever des données démontrant les rapports d'implication des parents dans leur suivi scolaire.

Dans le cadre de notre étude, nous avons mobilisé un échantillon non probabiliste à travers la technique de réseau appelé encore la technique de boule de neige, principalement l'approche de saturation telle que théorisée par Guest et *al* (2007). Cet échantillon est

construit sur proposition des premiers individus sondés ou encore à travers des réseaux sociaux ou d'amitiés. L'échantillon par réseau nous a permis de demander à des personnes recrutées selon des critères retenus, les contacts d'autres personnes qui leur paraissent répondre aux mêmes critères. Dans le cadre de notre étude, nous avons interviewé au total 79 personnes.

Tableau 1 : Récapitulatif de l'échantillon

Personnes ressources	Échantillon qualitatif	Échantillon quantitatif
Parents d'élèves		32
Élèves		31
Répétiteurs	05	
Instituteurs	06	
Inspecteur, conseiller et Directeurs	05	
TOTAL	16	63

1.2. Production et analyse des données

1.2.1. Techniques et outils de production des données

S'agissant de l'étude, nous avons mobilisé les techniques d'enquêtes suivantes : la recherche documentaire, le sondage, l'entretien et l'observation. Nous avons mobilisé également l'entretien semi-directif. Blanchet et Gotman (2007) expliquent que l'entretien de type « semi-directif » en particulier est l'une des techniques de production de données qualitatives les plus fréquemment utilisées. Dans le cadre de cette étude, nous avons eu également recours à l'observation directe laquelle est considérée comme un mode d'enregistrement, par note descriptive ou analytique, d'actions ou d'observations perçues sur le terrain, dans un contexte naturel. Elle peut être non structurée, c'est-à-dire qu'elle est faite par tout le monde et est appréhendée comme étant le fait de tout individu. Lorsqu'elle est structurée, elle fait appel, dans ce cas, à une construction scientifique rigoureuse avec des outils appropriés. Il s'agit d'appréhender les choses telles qu'elles sont sans les manipuler. Les outils étant fonction des techniques de collecte de données, nous avons eu recours à la grille d'observation, le questionnaire, le guide d'entretien.

Pour collecter les données auprès de notre échantillon, nous avons eu recours au questionnaire et au guide d'entretien. Ces deux outils nous ont permis d'échanger avec les responsables d'établissement, les enseignants, les parents d'élèves et les élèves autour de certains axes correspondant aux objectifs spécifiques de l'étude.

Nous avons fait un traitement statistique et fait une analyse de contenu pour les données qualitatives recueillies.

2. Résultats

Si de nombreuses études ont montré l'importance de l'encadrement dans la performance des élèves, les facteurs de cette implication des parents dans l'encadrement de leurs enfants restent à découvrir. Voilà ce à quoi cette étude est consacrée.

Nous avons regroupé ces facteurs en deux grandes catégories articulées autour de facteurs favorisants et des facteurs déterminants de l'encadrement des enfants par leurs parents. Qu'ils soient favorisants ou déterminants, ces facteurs sont liés à la personnalité des parents ou à leur situation socio-économique et professionnelle.

2.1. Facteurs favorisants de l'encadrement scolaire

Il s'agit pour nous ici de présenter les éléments qui fondent l'encadrement scolaire des enfants par leurs parents. Dans le cadre de cette étude, nous avons retenu la profession des parents d'élèves, leur niveau d'étude, leur revenu mensuel et le type de structure familiale.

2.1.1. Profession des parents d'élèves

Il s'agit de mettre en rapport la profession des parents et leur implication dans l'encadrement scolaire de leurs enfants. Si de prime abord, tous les parents peuvent participer au suivi scolaire de leurs enfants, certaines professions des parents le favorisent plus. Ainsi, les données de l'enquête indiquent que sur les 32 enquêtés, 19 soit un pourcentage de 59,4% exercent à la fonction publique ou sont salariés d'entreprises privées, 11 enquêtés exercent une activité libérale. Ceux-ci sont des commerçants et des personnes de « métier ». Seulement 02 enquêtés affirment être au chômage.

À l'exception de 06 parents d'élèves, tous affirment s'impliquer dans le suivi scolaire de leurs enfants de différentes manières. Sur les 26 parents qui soutiennent s'impliquer, 12 parents le font à travers le recours aux répétiteurs et l'inscription des enfants pour les cours de renforcement ; 06 parents ont non seulement recours aux répétiteurs, mais vont également

rencontrer les enseignants des enfants pour échanger sur leurs difficultés scolaires et 08 autres parents en plus des répétiteurs et les visites à l'école font des exercices avec les enfants à la maison.

Ces données indiquent que les parents d'élèves du quartier Huberson très majoritairement s'impliquent dans le suivi scolaire des enfants. Aussi, ils montrent que l'implication des parents varie d'une action directe et personnelle à leur engagement à travers des substituts comme le répétiteur. Un enquêté lors d'un entretien affirmait : « *Je suis commerçant et je fais tout ce qu'on me demande à l'école là-bas* »

Il ressort de notre étude que la profession du parent est certes importante dans l'encadrement scolaire des enfants, mais il influence plus le type d'encadrement scolaire des enfants offert par les parents. La réussite scolaire et l'encadrement scolaire ne se limitent pas seulement à la détention du capital économique et social, mais elle tient aussi compte du capital humain. Tous les parents d'élèves selon leur représentation de l'école ont cette capacité de s'impliquer d'une manière ou d'une autre dans l'éducation scolaire de leurs enfants. Cela dit, certaines professions semblent toutefois favoriser le suivi et l'encadrement scolaire des enfants.

2.1.2. Niveau d'étude des parents

Le niveau d'étude des parents contribue favorablement au suivi scolaire de leurs enfants, car plus le parent est instruit, plus il connaît les avantages de son engagement et plus l'enfant bénéficie de ses connaissances.

Tableau 2 : Niveau d'étude des parents d'élèves

Niveau d'étude	Effectif	Pourcentage
Non scolarisé	04	12.5
Primaire	04	12.5
Secondaire	8	25
Supérieur	16	50
TOTAL	32	100%

Il ressort des données de l'enquête, que sur les 32 parents interviewés, 87,5% des enquêtés ont été au moins scolarisé, même si peu sont diplômés Ces données mettant en

relation le niveau d'étude des parents avec le suivi scolaire de leurs enfants permettent d'appréhender la réalité et le degré d'implication des parents d'élèves. En tout état de cause, la grande majorité de parents interviewés (26 soit 81.25%) affirme s'impliquer dans le suivi scolaire de leurs enfants d'une manière ou d'une autre. La différence se situe donc au niveau du type d'implication. En effet, la quasi-totalité des parents, interviewés affirment s'impliquer dans le suivi scolaire de leurs enfants. En témoigne ces propos d'un parent d'élèves

« Moi j'ai arrêté l'école en classe de 5e, mais je suis capable d'enseigner ma fille à la maison et souvent j'achète même des annales pour qu'elle ait des connaissances plus larges que le programme de l'école. »

Un autre parent d'élèves soutient : *« Je ne sais pas lire ho, ma fille donc, moi je prends un maître de maison pour aider mon enfant. »*

De son côté, un répétiteur révèle : *« Lorsque je vais étudier avec les enfants ayant des parents analphabètes, moi-même j'apporte mes matériels (craies, annales) par contre, certains parents qui ont un niveau d'étude élevé ont tout le matériel nécessaire pour l'étude, je rappelle que leurs documents sont souvent plus instructifs que le mien donc je me fatigue plus pour transporter document. Aussi les parents qui savent-ils lire et écrire lorsque leur enfant n'arrive pas à faire ce que vous lui demandez, automatiquement, le parent s'approche pour voir les difficultés de son enfant or le parent analphabète me demande de chicoter son enfant pour qu'il réussisse l'exercice. »*

La capacité de vérifier le cahier de leçons et de devoir de l'enfant, composante importante de l'encadrement scolaire, car l'enfant fait plus confiance à ses parents qu'à toute autre personne, est naturellement liée au niveau d'étude des parents

Les données de notre étude montrent également que le niveau d'étude et le revenu mensuel des parents permettent de déterminer la capacité du parent à s'impliquer dans le suivi scolaire de son enfant. Ainsi, plus les parents ont un niveau d'étude élevé, plus ils ont la possibilité de percevoir un salaire élevé et plus ils peuvent s'investir dans le suivi scolaire des enfants.

2.1.3. Types de structures familiales

Le type de structure familiale mobilisée par les parents influence positivement ou non l'encadrement scolaire de l'enfant.

La majorité de nos enquêtés, c'est-à-dire sur les 32, 16 d'entre eux sont d'une structure familiale de type non recomposée tandis que les 16 autres enquêtés sont repartis dans les familles suivantes : huit sont des familles monoparentales ensuite 06 sont des familles recomposées et enfin 02 sont issus des familles polygamiques. En plus de ces données, voici ce qu'en dit un enquêté.

« Je me suis remarié, je suis rentré dans le foyer avec un enfant, mais mon mari satisfait plus l'enfant que nous avons eu ensemble que celui avec qui je suis venue, mais Dieu est grand. (Avec un profond soupir) »

Le climat familial souvent lié à la structure même de la famille est aussi très déterminant pour la réussite scolaire de l'enfant. Toute éducation, même qu'elle soit familiale ou scolaire doit mobiliser les parents de l'enfant, c'est-à-dire le père et la mère. La mère incarne la douceur et le réconfort quant au père, il incarne la censure et l'autorité. Vivre dans une famille monoparentale peut être source de déséquilibre du point de vue éducatif pour l'enfant. De même, l'enfant qui se trouve dans une famille polygamique ou recomposée peut en souffrir, si l'instabilité, les palabres et autres conflits deviennent monnaie courante. Cela peut même amener ce dernier à être violent dans son environnement immédiat. Les familles non recomposées sont normalement le lieu où l'enfant est censé, être en sécurité. Partant de ces données, nous pouvons retenir que, le type de famille au sein duquel réside l'enfant influence l'encadrement qu'il reçoit. Les familles polygamiques dans lesquels, le climat familial est mouvementé (palabre, querelle, discute) rendent difficile l'encadrement scolaire. La structure familiale ne renvoie pas uniquement à la question de la fonction de chacun des membres qui constituent l'univers familial, mais elle renvoie aussi aux rapports que ces membres entretiennent entre eux.

Selon Brofenbrenner (1979) la structure familiale est un microsystème qui comprend un ensemble d'activités de rôles, et de relations interpersonnelles jouées par des personnes dans un environnement donné, avec des caractéristiques physiques et matérielles particulières. Lorsqu'un membre de la famille ne joue pas son rôle, il s'installe un dysfonctionnement au sein du ménage. Les familles de type polygamique peuvent agir négativement sur l'encadrement scolaire de leurs enfants si le climat familial n'est pas stable. En témoigne les propos d'un directeur de l'EPP Huberson *« deux élèves issus de famille polygamique se battent étant en classe et après échange avec leurs parents, nous sommes arrivés à la conclusion que les enfants de mères différentes reproduisaient le comportement de leurs parents à l'école. »*

L'on peut donc retenir que les facteurs qui influencent l'encadrement scolaire des enfants sont liés au statut socioéconomique des parents, car l'encadrement scolaire des enfants par leurs parents tient compte de plusieurs paramètres sociologiques à savoir, le niveau d'étude des parents ; la situation socioéconomique des parents, le nombre d'enfants et la structure familiale du ménage comme le démontrent les résultats de notre étude.

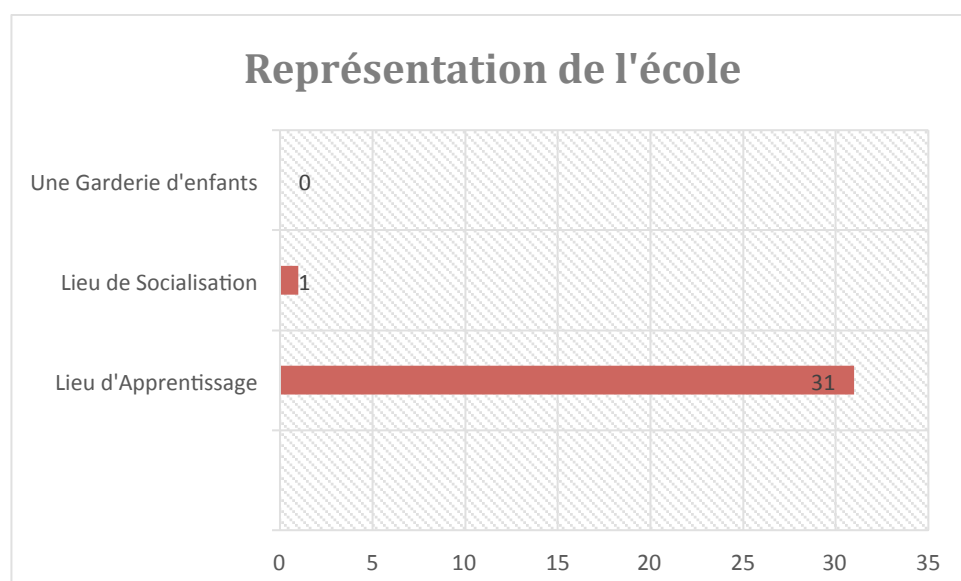
2.2. Facteurs déterminants de l'implication parentale : de la représentation de l'école à la disponibilité des parents

2.2.1. Représentation de l'institution-école par les parents d'élèves

Partant des données recueillies auprès de certains éducateurs scolaires, nous pouvons soutenir que la représentation de l'école détermine le suivi dont bénéficient les élèves. Ainsi, tout s'articule autour de la place accordée à l'école, à la représentation de l'école. Ainsi, le parent qui a une faible estime de l'école n'aura pas la même manière de s'impliquer dans le suivi scolaire de son enfant que celui qui perçoit l'école comme le chemin d'un meilleur lendemain pour son enfant.

Dans cette partie, nous allons montrer l'influence que la représentation de l'école sur l'attitude des parents. Dans le tableau qui suit, nous allons présenter la répartition des parents d'élèves selon leurs représentations de l'école.

Tableau 3 : répartition des parents d'élèves selon leur représentation de l'institution-école.



Source : Nos enquêtes Mai 2018

Au regard de ce tableau, nous constatons que, sur les 32 parents d'élèves interviewés, 31 se représentent l'école comme étant un lieu d'apprentissage et seulement un parent se représente l'école comme étant un lieu de socialisation. Aucun des parents interviewés n'affirme que l'école soit une garderie d'enfant.

Selon Monsieur V acteur institutionnel, « *L'école c'est l'éducation des enfants, le droit des enfants qui les amène à travailler et à avancer dans la vie, c'est à l'école qu'on apprend à lire et à écrire donc vu l'importance de l'école, je fais donc du mieux que je peux pour accompagner mon enfant dans le processus éducatif.* »

Quant à Madame S, parent d'élèves, elle affirme que : « *L'école c'est la lumière donc il faut tout faire pour que ton enfant bénéficie des avantages de l'école* »

Ces propos ci-dessus montrent, à quel point l'école occupe une importante place au niveau de certains acteurs.

Ces propos et les données recueillies auprès de certains éducateurs scolaires nous permettent de soutenir que la représentation de l'école par les parents détermine le suivi dont ils font bénéficier les élèves. Ainsi, le parent qui a une faible estime de l'école n'a pas la même manière de s'impliquer dans le suivi scolaire de son enfant que celui qui perçoit l'école comme le chemin d'un meilleur lendemain pour son enfant.

2.2.2. Disponibilité des parents

La disponibilité des parents d'élèves dans l'encadrement scolaire de leurs enfants est liée à la représentation qu'ils se font de l'école. En effet, à partir, de la perception que chaque parent se fait de l'école, il peut se rendre disponible ou non pour son enfant.

D'après les données de l'étude, il ressort que sur les 32 parents interrogés, 27 soit 84,4% sont disponibles pour leurs enfants après le travail et 5 d'entre eux soit 15,6% sont rarement à la maison. Aussi, l'un des Directeurs de l'EPP Huberson soutient : « *La disponibilité des parents dans la vie scolaire de leurs enfants a beaucoup d'influence sur l'enfant parce que, si le parent n'est pas à la maison, cela peut conduire l'enfant à la perte ; les élèves dont les parents sont absents peuvent en souffrir, la disponibilité du parent est plus importante que l'enseignement lui-même, au départ l'enfant vient à l'école pour ses parents dans son entendement donc, il faut que les parents soient là pour récompenser ce dernier et l'enfant qui manque de sentiment socio-affectif ne peut pas mieux rendre les cours reçus, le parent doit être régulièrement présent quand l'enfant a des problèmes ou des besoins. Si l'enfant sent que le parent est peu regardant sur son travail il*

peut baisser de niveau. »

Ainsi, il apparaît impératif que le parent soit attentif et regardant sur les études de son enfant, car sa présence contribue à l'épanouissement scolaire de celui-ci. Les parents disponibles pour leurs enfants chaque jour après le travail sont ceux qui se représentent l'école comme un lieu d'apprentissage et sont au nombre de 27 soit 85%. Les parents qui ont une bonne image de l'école lui accordent une importance particulière traduite par leur disponibilité et leur intérêt pour tout ce qui se rapporte à la scolarité des enfants. Tandis que, les parents qui ont une faible estime de l'école ne trouvent aucun intérêt à participer au suivi scolaire de leurs enfants. Les enfants dans ce dernier cas sont livrés à eux-mêmes.

3. Discussion

Elle est articulée autour des facteurs favorisants et des facteurs déterminants de l'encadrement scolaire des enfants par leurs parents.

3.1. Des facteurs favorisants

Comme révélé par nos enquêtes, le niveau d'instruction des parents influence l'encadrement scolaire de leurs enfants. Les parents ayant au moins le niveau 5ème s'impliquent plus et personnellement dans les différentes activités scolaires des enfants. Aussi, quel livre peut conseiller un parent non scolarisé à son enfant ? Litt (1980) et bien d'autres auteurs (Carron et Chau, 1998) considèrent comme des indicateurs pertinents des pratiques culturelles ayant rapport avec la réussite : la présence d'une bibliothèque familiale, la fréquentation du musée et du théâtre, la lecture des journaux, l'utilisation de l'ordinateur, de l'Internet. Les parents constituent donc des modèles pour leurs enfants alors s'ils sont négligents dans les études de leurs enfants cela influence non seulement le présent de ces enfants, mais aussi leur avenir.

Dans ce même élan, Scott Jones (1995) en analysant la question de la relation entre le résultat scolaire des adolescents et le niveau d'étude des parents, avance que les parents à partir de leur propre histoire à l'école et de leur propre réussite, jouent un rôle de modèle et enseignent à leurs enfants la valeur de l'éducation. Ce dernier renforce la croyance de l'enfant dans l'école et consolide son engagement scolaire.

Des auteurs comme Boudon (1973) et Bisseret (1974) soulignent que le degré de pouvoir économique engendre un système d'attitudes de l'apprenant vis-à-vis de l'école. Ces auteurs avancent que la position de l'élève dans le système économique confère à ce

dernier la possession ou non de « l'avoir » et du « savoir ». La possession autorise des projets lointains et des plans précis d'exécution, tandis que la non-possession autorise des projets à court terme, dont la réalisation semble aléatoire. Cette conception soutient que les apprenants issus d'un milieu socio-économique faible réussissent moins bien à l'école que ceux issus d'un milieu économiquement aisé. Ces données rejoignent les résultats de notre étude selon lesquels, Plus les parents ne sont économiquement riches, plus ils ont la capacité de mieux encadrer leurs enfants. En effet, il met à la disposition de ce dernier l'ensemble des éléments ou des pratiques qui concourent à sa réussite scolaire. Aussi l'influence de la position sociale des parents dans la réussite scolaire des enfants a été abordée et soutenue par plusieurs auteurs.

Des auteurs, comme Litt (1980), affirment que l'origine sociale conditionne la réussite scolaire à travers les systèmes de valeurs et les aspirations ou les attentes des élèves. Litt soutient que le choix des filières, la décision de poursuivre ou non des études post-secondaires, les perspectives professionnelles sont liées étroitement à la position sociale des élèves. Mais face à cette thèse, l'on ne peut s'empêcher de s'interroger. Comment des enfants issus d'un milieu socio économiquement et socio-culturellement défavorisé arrivent-ils à réussir à l'école ? Comment expliquer l'échec des enfants issus de milieux favorisés (économiquement et culturellement) ? Tout semble suggérer que, même dans les conditions d'égalité des chances devant l'éducation, certains enfants, quel que soit leur milieu, réussissent moins bien à l'école que d'autres. Donc, vouloir expliquer la réussite scolaire des élèves par les seuls facteurs sociaux nous semble incomplet, il serait donc indispensable pour nous de mentionner d'autres éléments, dont la question de la structure familiale. Ainsi, des auteurs comme Rousseau et Leblanc (1992) présentent la structure familiale comme un facteur déterminant de l'abandon scolaire chez les adolescents. Lorsque la famille est conflictuelle, les parents n'ont plus le temps de se préoccuper de l'évolution scolaire des enfants, mais ils se préoccupent plutôt des choses banales. Demo et Acock (1996) ont examiné les différences d'adaptation socio affectives, du rendement scolaire et du bien-être général chez les jeunes adolescents. Cette étude prend en compte quatre groupes d'adolescents. Ceux qui vivent dans une famille issue d'un mariage encore intact, dans une famille mono parentale résultant d'un divorce, dans une famille recomposée et dans une famille mono parentale dirigée par une mère qui a toujours été seule.

Les résultats de l'étude révèlent que les enfants issus d'un mariage encore intact sont ceux qui ont obtenu les meilleurs résultats pour les indicateurs de bien-être et de réussite

scolaire. Tandis que, ceux, qui vivent dans une famille mono parentale dirigée par une mère toujours seule, réussissaient un peu moins bien à l'école. Cette étude révèle que les enfants qui vivent dans une structure familiale monoparentale présentent une plus forte tendance à l'échec que ses camarades qui vivent dans une structure familiale biparentale.

3-2 De l'importance de la représentation de l'institution-école par les parents d'élèves

L'école, cette institution sociale dans laquelle interagissent des enseignants et des apprenants, est perçue par la totalité de nos enquêtés comme étant un lien incontournable au développement de l'homme. Cependant, dans leurs actions, cette importance affirmée et reconnue n'est pas totalement traduite dans les faits. En effet, de nombreux parents d'élèves manifestent peu d'intérêt et d'enthousiasme au suivi de leurs enfants. Or Fusch (1996) affirme que les facteurs familiaux internes (pratiques éducatives, participation parentale, etc.) ont une influence sur le comportement de l'enfant et sur sa réussite à l'école. Lorsque les enfants reviennent de l'école, les parents ne font plus attention à eux et ne demandent pas ce que l'enfant a vécu au cours de sa journée passée à l'école. Muller et Keith (1993) ont souligné que l'implication des parents dans les études de leurs enfants à travers les discussions centrées sur les expériences scolaires de ce dernier représente un élément essentiel qui motive et qui favorise la réussite scolaire de l'élève.

Aussi, selon Illich (1971), l'un des facteurs primordiaux des comportements attendus est l'influence du contrôle de la famille sur l'éducation de l'enfant. C'est pour cela que le milieu familial joue un très grand rôle dans l'éducation scolaire des enfants. Ainsi, les enfants qui se trouvent avec des parents peu soucieux de l'école ont une chance réduite de faire de longues études. Car ils se retrouvent sans soutien moral.

Ainsi, Potvin et Deslandes (1998) ont souligné que, les adolescents dont les parents apportent du soutien affectif (encouragement, félicitation, aide dans les devoirs) ont une probabilité plus élevée de réussir à l'école et de poursuivre des études supérieures. Il en est de même pour ceux dont les parents exercent une supervision adéquate. Ce que nous apprécions ne devait en aucun cas, être une contrainte pour nous, lorsqu'il s'agit d'en prendre soin. Pourtant, notre étude révèle que, plusieurs parents affirment que l'école a un coût élevé. Certains parents d'élèves appréhendent l'école comme un moyen pour se débarrasser de leurs enfants et se plaignent même des périodes de vacances scolaires les trouvant très longues. Leurs rôles en tant que parents se limitent à l'inscription de l'enfant.

Des parents affirment même ne pas connaître pas l'éducateur scolaire de leurs enfants. Cette attitude des parents démontre que, leurs relations avec l'école ne sont pas solides.

En mettant en rapport la représentation de l'école et la disponibilité des parents, on a constaté que les parents qui perçoivent l'école comme un lieu d'apprentissage et de socialisation, il ressort une relation positive. Il en est de même pour la représentation de l'école et la relation famille école et la représentation de l'école et le style éducatif mobilisé par les parents.

Dempsey (1995), étudiant le processus de l'implication parentale, a relevé plusieurs facteurs dont la représentation du rôle parental face à l'école. Outre ce facteur, il souligne le sentiment de compétence des parents et les opportunités qu'ils ont de s'impliquer.

Conclusion

Préoccupation commune et partagée des parents d'élèves, la réussite scolaire des élèves, est un sujet d'une extrême importance. Il cristallise les attentions et les réflexions. L'encadrement scolaire présenté comme étant l'une des conditions essentielles de cette réussite, suscite également de nombreux travaux. Appréhender les facteurs psychosociologiques de cet encadrement a constitué notre objectif lors de ce travail à travers cette interrogation : quels sont les déterminants psychosociologiques de l'encadrement scolaire des enfants par leurs parents ? À partir d'une population de 79 personnes, à l'aide d'une approche mixte, nous avons mobilisé la technique d'échantillonnage non probabiliste.

Au terme de cette étude, il est important de retenir que, l'encadrement scolaire des enfants dépend des conditions psychosociales des parents. En effet, le suivi scolaire des enfants par leurs parents est fonction du statut, de l'idéologie et de la représentation que la communauté se fait de l'école. Les parents qui sont financièrement nantis et soucieux du devenir de leurs enfants s'impliquent plus dans l'encadrement scolaire de leurs enfants. Nous pouvons dire que, les performances scolaires des enfants ne sont pas seulement fonction de la capacité de son éducateur scolaire, mais, certains facteurs entrent en jeu comme l'a démontré notre étude (encadrement parental). Cependant, certains enfants dont, les parents sont peu soucieux et ne s'impliquent pas dans leurs études parviennent à exceller à l'école. Ceci s'explique tout simplement par le fait que, d'autres facteurs entrent en jeu, influençant ainsi les performances scolaires des enfants, mais n'ont pas fait l'objet de notre étude.

Références bibliographiques

- ADELMAN, H.S (1994). « *Intervening to enhance home involvement in schooling* », intervention in school and clinic. <https://eric.ed.gov>.
- AMÉLIE DECOBECQ (2016) *L'impact de la famille sur la réussite scolaire de l'élève*. <https://dumas.ccsd.cmrs.fr/dumas-01402693>.
- BONNERY, S. (2008). *Les usages de la psychologie à l'école : quels effets sur les inégalités scolaires ? Sociologies pratiques*, (17), 107-120.
- BOUDON, R. (1973) *L'inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles*. Paris, Arman colin.
- BOURDIEU, P et PASSERON, J.C (1970) *La reproduction*, Paris, éd, Minit.
- BOURDIEU, P., (1996). *La transmission de l'héritage culturel*, in daras, le partage des bénéfices, Paris. Éditions sciences humaines.
- De LANDSHEERE (1984), *L'éducation et la formation : science et pratique*, paris, PUF.
- DE LANDSHEERE (1991) *L'éducation et la formation*. Paris. Puf.
- DESLANDES, R et R. BERTRANT (2004). « *Motivation des parents à participer au suivi scolaire de leur enfant au primaire* », Revue des sciences de l'éducation. <https://www.erudit.org/rse>.
- DJOMESTA. C (2002) « *L'évaluation hebdomadaire et la rétention des connaissances par les élèves en science de l'observation. Cas des élèves de niveau II* » mémoire CAPIEM de L'ENIEG de Douala.
- DJOUSSE. À (2010) « *L'influence du contrôle des cahiers des enfants sur les compétences des élèves* » ENIEG de Bafoussam.
- DUGUET, A., & Morlaix, S. (2012). *Les pratiques pédagogiques des enseignants universitaires : Quelle variété pour quelle efficacité ? Questions Vives*. Recherches en éducation, (Vol.6 n°18), 93-110.
- DURKHEIM. E(1922) , *Éducation et sociologie*, classiques des sciences sociales
- EPSTEIN, J.L. (2001). *School, family and community partnerships : Preparing educators and improving schools*. Boulder, CO : Westview Press.
- LANDRY, C., & SERRE, F. (1994). *École et Entreprise : Vers Quel Partenariat ?* Puf Paris.
- LARIVEE, S. (2011). *Regards croisés sur l'implication parentale et les performances scolaires*. Service social, 57(2), 5-19. <https://doi.org/10.7202/1006290ar>.
- LARIVEE, S.J (2006-2009). *Étude des caractéristiques sociaux démographiques et des motivations des parents au regard des situations d'implication qu'ils privilégient dans le cheminement scolaire de leurs enfants*, Fond québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC), programme d'établissement de nouveaux professeurs-chercheurs.
- LEILA (2002) « *climat familial et résultats scolaires* ». ENIEG B Bafoussam 48 pages.
- Marcotte, D., FORTIN, L., Royer, É., Potvin, P., & Leclerc, D. (2001). *L'influence du style parental, de la dépression et des troubles du comportement sur le risque d'abandon scolaire*. Revue des sciences de l'éducation, 27 (3), 687-712. <https://doi.org/10.7202/009970ar>.

- POTVIN, P et al (1999) *Risque d'abandon scolaire, style parental et participation parentale relié au suivi scolaire*, in revue canadienne de l'éducation vol 24.
- RYAN, B et DAMS, R. (2000) *Analyse longitudinale des relations familiales et succès scolaire chez les enfants de famille monoparentale et biparentale*. Direction générale de la recherche appliquée, politique stratégique et développement des ressources humaines de Canada.
- RYAN, B and ADAMS, R (1995) *The family-school connection: theory, research and practice*. Newbury Park, California.
- SKINNER (1968) *La révolution scientifique de l'enseignement, 3è Édition 1995, Paris Mardaga*.
- TEDESCO, E. (1979). *Des familles parlent de l'école*. Caster
- man. THEOT, C (1982). *Tel père, tel fils?* Paris, Dunod.
- THORNDIKE, E (1898) *Animal intelligence* New York: Macmillan (reprinted bristol : thoemmes, 1999).
- STEINBERG, L. et al. (1989) *Authoritative parenting, psychological maturity and academic success among adolescent*. Child development.
- STEINBERG, L. et al. (1991) *Authoritative parenting and adolescent adjustment across varied ecological niches*. Journal of research an adolescences.
- TEKITSA, N (2011), *le suivi parental des enfants à domicile et performances des élèves dans les classes à promotion collective*. ENIEG de Bafoussam.
- WEIN FIELD F.D., YORK R.L., (1966). *Equality of educational opportunity*. Washington, DC: US office of éducation
- UNESCO (2016), *Rapport d'état du système éducatif national de la Côte d'Ivoire : pour une politique éducative plus inclusive et plus efficace*

COMPORTEMENTS SEXUELS À RISQUES CHEZ LES JEUNES DANS LE DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN

HONHINLIN Camara

Institut d'Ethnosociologie (IES), UFR/SHS
Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
camsoh61@gmail.com

Résumé

La sexualité des jeunes d'aujourd'hui inquiète plus d'un. Elle est en général considérée comme à risque en ce sens qu'elle engendre de nombreux maux liés au sexe. Cet article présente une étude en vue de décrire les comportements sexuels des jeunes dans le District Autonome d'Abidjan, communément appelé le Grand Abidjan et leurs conséquences en matière de santé sexuelle et reproductive. En partant donc des notions de comportements sexuels et de santé sexuelle et reproductive qui renvoient à des réalités socialement construites et vécues, avec le constructivisme social dans le sens de Berger Peter et Luckmann Thomas comme ancrage théorique, une enquête quantitative a été menée auprès d'un échantillon de 300 jeunes âgés de 10 à 24 ans, résidant sur le site du District Autonome d'Abidjan. L'échantillon a été constitué grâce à la technique d'échantillonnage par quotas et un questionnaire a été administré de façon directive pour connaître les comportements sexuels de ces jeunes. Il en résulte que les jeunes du Grand Abidjan pratiquent une sexualité précoce et occasionnelle sans préservatifs. En effet, les données de l'enquête révèlent que plus de 60,00% ont eu leur premier rapport sexuel avant l'âge de 19 ans et 28,00% sont dans le multipartenariat. Par ailleurs, l'utilisation des contraceptifs dans les rapports sexuels, n'est pas systématique (70,00% des adolescents n'y adhèrent pas). Ces comportements favorisent ainsi la propagation des maladies liées au sexe: IST, grossesses précoces et non désirées, avortements clandestins et VIH/SIDA.

Mots-clés: Comportements sexuels, Santé sexuelle et reproductive, Jeunes/Adolescents, Multipartenariat, District Autonome d'Abidjan.

Abstracts

Teenagers sexuality today worries more than one. It is generally considered to be at risk in that it causes many sex-related ailments. This article presents a study aimed at describing the sexual behaviors of teenagers in Autonomous District of Abidjan, commonly called great Abidjan, and their consequences in terms of sexual and reproductive health. Outgoing some notions of sexual behaviors and sexual and reproductive health which refer to socially constructed and experienced realities, with constructivism social in the sense of Berger Peter and Luckmann Thomas like theoretical anchorage, a quantitative investigation close to specimen of 300 teenagers aged 10 to 24, residing on the site of Autonomous District of Abidjan. Sample has been constituted due to selection of samples by quota and a questionnaire has been managed in a way of order to know the sexual behavior of teenagers. It results that teenagers of great Abidjan have precocious and occasional sexuality without condoms. In fact, the survey data reveal that more than 60,00% had their first sexual intercourse before 19 years old, and 28,00 % are in the multi-partnership. Moreover, the use of contraceptives in sexual intercourse is not systematic (70,00% of adolescents don't adhere to it). These behaviors thus promote the spread of sex-related diseases: STI, precocious and unwanted pregnancies, illicit abortions, and HIV/AIDS.

Keywords : Sexual behaviors, sexual and reproductive health, Teenages/Adolescents, Multi-partnership, Autonomous District of Abidjan.

Introduction

Aujourd'hui, la situation des comportements sexuels chez les jeunes est devenue préoccupante dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne. Depuis la seconde moitié de la décennie 80, avec l'apparition de l'épidémie du SIDA et la connaissance progressive de ses modes de transmission, nous sommes passés d'un contexte de "libération sexuelle" à un contexte de "sexualité à risque"¹. Cette situation impose de ne pas ignorer l'activité sexuelle des plus jeunes. Les rapports de genre, les normes sociales, les conditions socio-économiques, le contexte environnemental, l'accès à l'information et l'âge sont autant de facteurs importants qui ont une influence parfois négative sur les décisions et les pratiques en matière de sexualité (Béat-Songué P.,1998). En effet, ils déterminent souvent l'orientation sexuelle des jeunes et donc l'adoption de comportements sexuels qui les exposent à l'infection par le VIH/Sida et autres infections sexuellement transmissibles. Les données des Enquêtes nationales Démographiques et de Santé (EDS) des pays d'Afrique subsaharienne, révèlent une sexualité très précoce chez les jeunes, une activité sexuelle multipartenaire persistante et aggravée par la non utilisation systématique du condom dans les rapports sexuels (Guiella G. 2012). Par ailleurs, l'absence d'échange ouvert et explicite entre les parents et les enfants à propos de sujets relatifs à la sexualité et au VIH/Sida constitue une faiblesse pour certains jeunes qui ne peuvent s'abstenir de rapports sexuels avant le mariage et sont moins à même de décider quand, où et comment des relations sexuelles devraient avoir lieu (Jaccard J. & al., 2000; Karofsky P. & al., 2001; Bankole et al, 2007; UNAIDS, 2010). D'autres par contre, n'ont pas les compétences pratiques nécessaires pour utiliser le condom lors des rapports sexuels ou ne le jugent pas nécessaire. Ainsi, bien que le condom soit bien connu, son utilisation demeure restreinte (Traoré K., 1994; Ginoux P., 1996; AIMAS, 2011).

En Côte d'Ivoire, de nombreuses études socio-comportementales réalisées ont montré que les niveaux de précocité sexuelle et de multi partenariat sont également élevés chez les jeunes, surtout en milieu urbain (Dédry S. et Tapé G., 1991; Bouchard P., Bouchard N., et Boily I.,2004; Vonan A.,2009). Ainsi, une part importante de cette population jeune commence à découvrir leur sexualité beaucoup plus tôt et les relations sexuelles avant le mariage sont courantes (Gage B., and Meekers D., 1992; EIS, 2005). La précocité sexuelle des jeunes se traduit également, selon une étude CAP sur l'analyse situationnelle des IST/VIH/SIDA en milieu scolaire, par une moyenne d'âge au premier rapport sexuel de 14,66

¹ Nous faisons abusivement, à tort, un rapport entre sexualité et SIDA, la précocité sexuelle et la sexualité qui exposent plus les jeunes à des maladies liées au sexe.

ans. Ces faits montrent que l'abstinence sexuelle est une pratique peu courante chez les jeunes dans ce pays.

A propos du multipartenariat et de la sexualité occasionnelle, le rapport de l'étude Trac de base², portant sur l'utilisation du préservatif lors des rapports sexuels à risque chez les jeunes citadins de 15-29 ans en Côte d'Ivoire réalisée par Research International, relève que sur un échantillon de 2860 jeunes de 15-24 ans, 33% ont eu des rapports sexuels avec plus d'un (une) partenaire au cours des 12 derniers mois. L'EIS (2005) indique pour sa part que la multiplication des partenaires sexuels est un comportement à risque auquel s'exposent les personnes de la tranche d'âge de 15 à 49 ans. Et selon elle (EIS 2005), 16,40% de femmes et d'hommes de cette tranche d'âge ont eu des rapports sexuels avec plus d'un partenaire au cours des 12 derniers mois. En milieu scolaire, 44,10% des élèves sexuellement actifs ont eu deux partenaires sexuels ou plus au cours des 12 derniers mois (Etude CAP MEN/PULMS, 2010). Par ailleurs, l'homosexualité est pratiquée dans les lieux publics (bars, restaurants, bords de mer), ainsi que le racolage qui s'exerce publiquement en des endroits connus de tout le monde (Le Pape M. et Vidal C., 1984).

De plus, les tabous sexuels et les pesanteurs socio-culturelles et religieuses sont autant d'obstacles qui empêchent la plupart des enfants en Côte d'Ivoire d'accéder à l'information et à la formation sur les questions de sexualité (Atéha N. et Olivier C., 2006; Honhinlin C., 2019). En effet, le Rapport du programme Communication Parent-Enfant (JHU.CCP, 2010) révèle que, seulement 34,10% des parents parlent de sexualité avec leurs fils adolescents et 46,67% avec leurs filles adolescentes et que ces taux sont encore plus faibles plus le niveau d'instruction des parents est bas. Ces comportements sexuels à risque des jeunes induisent des conséquences diverses et incalculables pour les populations ivoiriennes en général et pour les jeunes en particulier: grossesses non désirées, dégradation des mœurs sexuelles, VIH/SIDA, IST, avortements clandestins, taux élevés de grossesses en milieu scolaire...

Les résultats du dernier rapport de l'année 2008 de l'ONUSIDA indiquent un taux de prévalence actuel au VIH/Sida de 4,70% au niveau national, qui demeure le plus élevé de l'Afrique de l'Ouest. Le bilan annuel 2011 du Programme National de Santé Scolaire et Universitaire (PNSSU) rapporte quant à lui 6419 cas d'IST dans le milieu scolaire pour la seule année 2011. Dans de nombreux cas, les rapports sexuels sont non protégés et font courir aux jeunes de nombreux risques de grossesses non désirées susceptibles de compromettre leur réussite sociale (abandon d'études, mariages précoces, exclusion de la famille, etc.) (Koné I.

²Etude réalisée par Research International avec l'appui technique de PSI en novembre-décembre 2011 pour le compte de AIMAS.

et al, 1998; APF, 2013, MENET, 2015). Le taux d'avortements clandestins est quant à lui estimé à 8% pour les jeunes filles de 15-19 ans et à 18% pour celles dont l'âge est compris entre 20 et 24 ans (Agnès G.et al., 1999, REPCI, 2006).

C'est dans ce contexte que la présente étude se propose d'analyser les comportements sexuels à risques chez les jeunes d'Abidjan et leurs conséquences sur la santé sexuelle et reproductive. Dans cette perspective, les rapports sociaux et les constructions sociales en lien avec la sexualité sont à prendre en compte. C'est pourquoi, pour mieux cerner l'objet de cette étude, la théorie de la construction sociale dans le sens de Berger Peter et Luckmann Thomas a été mobilisée. En effet en sociologie, le constructivisme est une approche qui permet d'appréhender la réalité sociale comme une construction sociale. Il vise à montrer comment la réalité sociale est construite par les acteurs sociaux. Selon Berger Peter et Luckmann Thomas, la construction sociale se fait à travers deux processus complémentaires : l'externalisation par laquelle l'être humain construit la réalité sociale et l'internalisation qui, à travers la socialisation, permet à l'être humain d'intérioriser cette réalité.

De fait, l'individu construit le réel à partir de son environnement social, humain, affectif et matériel à l'effet de savoir se comporter ou d'adopter un nouveau comportement. C'est, en effet le sujet (l'individu ou le groupe social) qui, en fonction des conditions sociales dans lesquelles il vit, construit le réel ou la représentation de l'objet. Son comportement et son attitude vis-à-vis de cet objet en dépendent donc ; car c'est cette réalité appropriée et restructurée qui constitue pour lui, la réalité même. De ce point de vue, les représentations sociales ont un rôle d'orientation des conduites et des comportements, car elles sont porteuses de sens; elles créent du lien. En cela donc, elles ont une fonction sociale, comme le dit Jean-Claude Abric (1994). Elles aident les individus à s'orienter et à agir. Elles définissent ce qui est l'illicite et le tolérable, le répréhensible et l'autorisé dans un contexte social donné.

Dans le cadre de cette étude, les comportements sexuels des jeunes d'Abidjan sont donc fonction de la représentation et de la construction qu'ils font de la réalité sexuelle elle-même. Autrement dit, la sexualité développée par ces jeunes d'Abidjan dépend de la manière dont ils s'approprient le réel (la sexualité), le reconstruisent dans leur système cognitif, l'intègrent dans leur système de valeurs qui dépend de l'histoire et du contexte social et idéologique qui les environnent. C'est cette organisation signifiante du réel qui détermine et justifie leurs attitudes et leurs conduites sexuelles. Il s'agit là, d'une construction à travers une interaction entre les acteurs sociaux (les jeunes) et leur environnement social immédiat (familial et extra-familial). Les valeurs et le contexte dans lequel les représentations s'élaborent ayant une incidence sur la construction de la réalité sexuelle. En fait, comme l'indique Hacking Ian

(2008), ce qui est construit agit de manière interactive avec le constructeur, constructeur que peut représenter les normes sociales, les institutions que les individus reproduisent de manière plus ou moins consciente.

De ce qui précède, la théorie de la construction sociale cadre bien cette étude. Elle a permis d'une part, de décrire les comportements sexuels des jeunes d'Abidjan comme essentiellement conditionnés par les constructions et les représentations qu'ils font de la sexualité. D'autre part, dans une démarche déductive ou approche hypothético-déductive, cette approche a permis de mettre en évidence les relations de cause à effet qui existent entre les comportements sexuels développés par ces jeunes et la prolifération des maladies sexuellement transmissibles et des grossesses non désirées.

1. Approche méthodologie

Le site et la population ; l'échantillonnage et l'échantillon ; les outils de collecte de données et le processus de collecte; les techniques d'analyses des données sont les composantes de la méthodologie.

1.1. Site et population

Cet article présente les résultats et la discussion d'une étude quantitative menée auprès de 300 jeunes âgés de 10 à 24 ans résidant sur le site du District Autonome d'Abidjan ou Grand Abidjan en Côte d'Ivoire. Situé au sud du pays au bord du Golfe de Guinée, le district d'Abidjan s'étend sur une superficie de 2 119 km² avec plus de cinq millions d'habitants (5.000.000 hab.; RGPH, 2014). Le choix du "Grand Abidjan" comme site de l'étude a été guidé par l'importance et le caractère cosmopolite de sa population jeune (plus de 50%). Cette population abidjanaise abrite en réalité, une frange déterminante de la population-cible visée par la présente étude. Ce choix a donc permis, d'avoir un ensemble de jeunes et d'adolescents de manière à obtenir un champ suffisamment contrasté.

1.2. Échantillonnage et échantillon

L'approche quantitative retenue, a été conduite sur la base de la technique d'échantillonnage par quotas qui nous a permis d'investiguer sur un échantillon de 300 jeunes repartis sur les 13 communes qui composent le Grand Abidjan. En effet, à partir des données chiffrées (RGPH, 2014) de la population de jeunes âgés de 10 à 24 ans dans les 13 communes du Grand Abidjan, la taille de l'échantillon ci-dessus indiquée a été déterminée. L'approche quantitative a permis de répondre aux préoccupations du genre "combien" permettant de situer l'ampleur du phénomène étudié qui n'aurait pas eu de réponse sans l'échantillon

quantitatif. Elle a donc permis de saisir les aspects quantitatifs et/ou chiffrés des représentations et les constructions sociales en rapport avec la sexualité, mais aussi des pratiques sexuelles des jeunes dans le District Autonome d'Abidjan.

L'échantillon a été constitué en prenant en compte quatre caractéristiques socio-démographiques des jeunes susceptibles d'influencer leurs comportements sexuels: l'âge, le sexe, la religion et le niveau d'instruction. Etait exclu tout jeune ne souhaitant pas prendre part à l'enquête ou ne répondant pas aux critères d'âge (10 à 24 ans) et de lieu de résidence (Grand Abidjan).

La technique d'échantillonnage par quotas a quant à elle servi à distribuer proportionnellement l'échantillon sur l'ensemble des 13 communes du Grand Abidjan selon la formule suivante:

$$M \times 100/N = \% \text{ et } E \times \% = K \quad \text{avec,}$$

M = Effectif de jeunes âgés de 10 à 24 ans par commune en 2014

N = Population totale de jeunes de 10 à 24 ans dans le District d'Abidjan en 2014

% = Pourcentage de jeunes âgés de 10 à 24 ans par commune en 2014

E = Echantillon

K = Nombre de jeunes âgés de 10 à 24 ans interrogés par commune

L'application ramenée à l'ensemble du champ de l'étude donne les résultats contenus dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1: Répartition de l'échantillon par commune du District Autonome d'Abidjan

Communes du District Autonome d'Abidjan	Population de jeunes de 10 à 24 ans/commune en 2014	Pourcentage de jeunes de 10 à 24 ans/commune (%)	Nombre d'adolescents interrogés/commune (K)	Nombre d'adolescents interrogés/commune (K)
	(M)	Mx100/N	VA	VR
Abobo	403522	21,42	64,26	64
Adjamé	120765	6,41	19,23	19
Anyama	56918	3,02	9,06	9
Attécoubé	96280	5,11	15,33	15
Bingerville	30924	1,64	4,92	5
Cocody	192537	10,22	30,66	31
Koumassi	164741	8,74	26,22	26
Marcory	77982	4,14	12,42	13
Plateau	4919	0,26	0,78	1
Port-Bouet	100871	5,35	16,05	16
Songon	19016	1,01	3,03	3
Treichville	49269	2,62	7,86	8

Yopougon	566455	30,06	90,18	90
Total	1884199	100	300	300

Source: Notre enquête, 2021

1.3. Outils de collecte de données et processus de collecte de données

La collecte des données a été faite à l'aide d'un questionnaire qui a servi d'outil pour la collecte des données quantifiables ou chiffrées essentiellement sur:

- l'âge au premier rapport sexuel;
- le nombre moyen de partenaires occasionnels;
- le type de sexualité pratiquée;
- l'accès à l'information sur la sexualité en famille;
- l'usage des préservatifs et autres méthodes contraceptives dans les rapports sexuels chez les populations jeunes.

Le questionnaire a été administré de façon directive aux 300 jeunes de l'échantillon. L'enquête s'est déroulée du 15 Janvier 2021 au 15 Février 2021, soit environ un (01) mois et les jeunes ont été interrogés à domicile, dans les écoles, sur les lieux de rencontre dans les quartiers.

1.4. Technique d'analyse des données

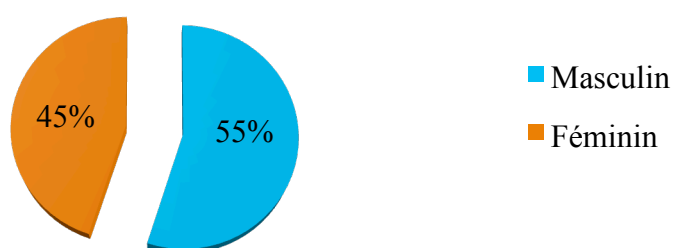
Le dépouillement du questionnaire s'est fait à l'aide du logiciel Sphinx. Les tris croisés ont été faits avec un seuil de significativité de la dépendance des variables inférieur ou égal à 0.054.

L'ensemble de toutes ces opérations ont été effectuées du 13 au 25 Mars 2021, soit environ deux semaines. Les résultats ci-dessous en sont ressortis.

2. Résultats et Analyse

2.1. Caractéristiques socio-démographiques des enquêtés

Graphique 1: Répartition des enquêtés selon le sexe

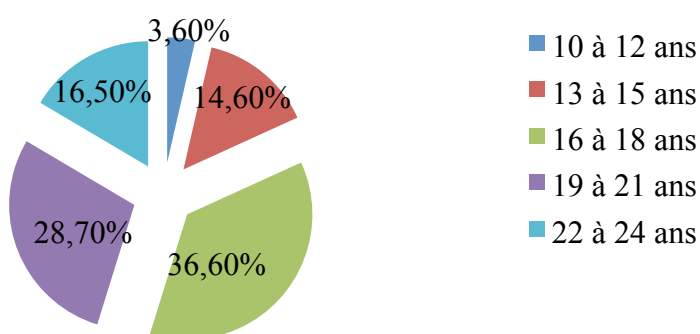


Source: Notre enquête, 2021

Source: Notre enquête, 2021

Le graphique 1 indique que 55% des jeunes enquêtés sont de sexe masculin contre 45% de sexe féminin. La prédominance du sexe masculin dans cette étude s'explique par le fait qu'en Côte d'Ivoire et notamment dans le District Autonome d'Abidjan, la population masculine est plus nombreuse que celle des femmes selon les données des différents recensements successifs (environ 51% d'hommes et 49% de femmes).

Graphique 2: Répartition des enquêtés selon la tranche d'âge



Source: Notre enquête, 2021

Le graphique 2 indique que sur 300 adolescents enquêtés, 11 ont un âge compris entre 10 et 12 ans, soit 3,60%; 44 ont entre 13 et 15 ans, soit 14,60%; 110 ont entre 16 et 18 ans, soit 36,60%; 86 ont entre 19 et 21ans, soit 28,70% et 49 ont entre 22 et 24 ans, soit 16,50%. Ces indicateurs montrent que cette étude porte effectivement sur la population de la tranche d'âge de 10 à 24 ans.

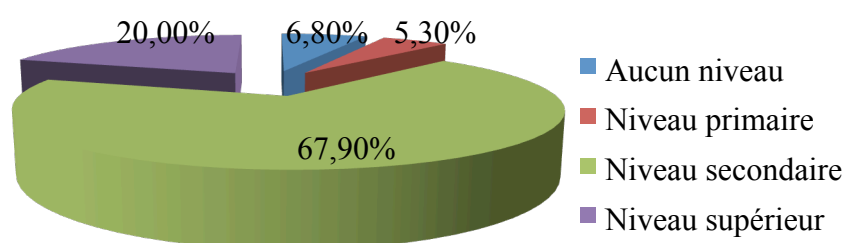
Tableau 2: Répartition des enquêtés selon la religion

Religion	Effectifs	Pourcentages (%)
Chrétienne	211	70,50
Musulmane	71	23,70
Bouddhiste	4	1,20
Animiste	14	4,60
Total	300	100

Source: Notre enquête, 2021

L'observation de ce tableau 2 permet de relever que 70,50% des enquêtés pratiquent la religion chrétienne; 23,70% sont musulmans; 4,60% sont animistes et 1,20% sont bouddhistes. Cette répartition est un effet du hasard quand on sait qu'en Côte d'Ivoire la communauté musulmane est la plus nombreuse. Par ailleurs, l'enquête s'est déroulée en tenant compte de la disponibilité des individus qui ont accepté volontiers de se soumettre à notre questionnaire.

Graphique 3: Répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction



Source: Notre enquête, 2021

A partir de ce graphique 3, on note que 20,00% des enquêtés ont un niveau d'instruction du supérieur, 67,90% du secondaire, 5,30% du primaire et 6,80% n'ont aucun niveau. La forte proportion des adolescents interrogés se trouve au niveau du secondaire car en général l'âge de l'adolescence compris entre 12 et 18 ans, coïncide avec leur arrivée au collège, surtout que nous sommes en milieu urbain.

2.2. Comportements sexuels des jeunes du District Autonome d'Abidjan

2.2.1. Précocité sexuelle chez les jeunes

Tableau 3: Distribution en pourcentages de l'échantillon selon l'âge au premier rapport sexuel des enquêtés

Age au premier rapport sexuel	Effectifs	Pourcentage (%)
10-14 ans	28	9,20
15-19 ans	151	50,20
20-24 ans	121	40,60
Total	300	100,00

Source: Notre enquête, 2021

L'analyse des données consignées dans ce tableau 3 révèle que les adolescents dans le District Autonome d'Abidjan développent une sexualité très précoce. L'activité sexuelle de cette

frange de la population débute entre 10 et 14 ans où 9,20% d’entre eux ont déjà eu leur premier rapport sexuel, puis croît rapidement les années qui suivent, si bien que 50,20% déclarent avoir eu leur premier rapport sexuel entre 15 et 19 ans. Autrement dit, entre 15 et 19 ans, plus de la moitié des adolescents du District Autonome d’Abidjan ont déjà eu leur premier rapport sexuel. L’ampleur de ce phénomène est une menace certaine pour la santé sexuelle et reproductive de ces adolescents. En effet, on sait que la précocité sexuelle est une porte d’entrée pour les IST, les grossesses précoces et non désirées et surtout pour la pandémie du VIH/SIDA qui constitue un réel danger pour les jeunes.

Tableau 4: Corrélation entre les caractères socio-démographiques des enquêtés et l’âge au premier rapport sexuel

Caractéristiques sociodémographiques	Age au premier rapport sexuel							
	10-14 ans		15-19 ans		20-24 ans		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Sexe de l’enquêté								
Féminin	10	35,80	66	43,30	60	49,90	136	45,30
Masculin	18	64,20	85	56,70	61	50,10	164	54,70
Khi-deux de Pearson=14,346 Seuil de significativité=0,001 Significatif à 1%								
Age de l’enquêté								
10-12 ans	1	2,90	0	0,00	10	8,00	11	3,60
13-15 ans	6	20,20	3	2,10	35	28,90	44	14,60
16-18 ans	11	40,50	49	32,50	50	40,90	110	36,60
19-21 ans	7	27,20	64	42,30	15	12,40	86	28,70
22-24 ans	3	9,20	35	23,20	11	9,80	49	16,50
Khi-deux de Pearson=476,333 Seuil de significativité=0,000 Significatif à 1%								
Niveau d’instruction								
Aucun niveau	2	5,80	11	7,20	8	6,70	21	6,80
Niveau primaire	1	4,00	6	4,10	9	7,10	16	5,30
Niveau secondaire	20	74,00	93	61,90	90	73,90	203	67,90
Niveau supérieure	6	16,20	41	26,70	14	12,40	60	20,00
Khi-deux de Pearson=62,663 Seuil de significativité=0,000 Significatif à 1%								

Source: Notre enquête, 2021

Les données ce tableau 4 révèlent que la majorité des adolescents du District Autonome d’Abidjan sont sexuellement précoces. La précocité sexuelle, au regard des données (64,20% pour les garçons et 35,80% pour les filles) est plus accentuée chez les adolescents de sexe masculin que chez ceux de sexe féminin avant l’âge de 15 ans. Par la suite, à partir de 16 ans les comportements sexuels deviennent homogènes. Ainsi, jusqu’à 20 et 24 ans l’on constate un nivellement de la précocité sexuelle chez les filles (49,90%) et chez les garçons (50,10%). Les pratiques éducatives familiales en vigueur, dans la mesure où elles laissent plus d’autonomie au garçon qu’à la fille (pour cause de grossesse comme l’ont relevé certains enquêtés) expliquent certainement cette orientation des comportements sexuels de base. Au

moment de l'adolescence et surtout à partir de 14-15 ans, les filles acquièrent sensiblement le même niveau d'autonomie que les garçons, avec l'entrée en vie féconde et la scolarisation au secondaire parfois loin du regard des parents; d'où homogénéisation dans les comportements sexuels.

Dans l'ensemble cette précocité sexuelle est évolutive et elle touche les sujets de plus en plus jeunes. Une analyse comparée des résultats consignés dans ce tableau permet de rendre compte de la force de ce phénomène qui prend de l'ampleur avec les générations. En effet, 2,90% des adolescents dont l'âge est compris entre 10 et 12 ans ont déclaré avoir fait leur première expérience sexuelle à partir de l'âge de 10 ans, contre seulement 0,10% qui ont attendu entre 15 et 19 ans pour avoir leurs premiers rapports sexuels. De même, 20,20% d'adolescents âgés de 13 à 15 ans ont eu leur première expérience sexuelle à partir de 10 ans, contre seulement 2,10% qui ont attendu entre 15 et 19 ans pour le faire. Enfin, 40,50% d'adolescents de 16 à 18 ans ont eu leurs premiers rapports sexuels à partir de 10 ans, contre seulement 32,50% qui ont attendu entre 15 et 19 ans. Comme on peut le constater dans l'ensemble, quelle que soit la tranche d'âges, la proportion de jeunes sexuellement actifs à partir de l'âge de 10 ans est nettement supérieure à celle des jeunes ayant atteint au moins l'âge de 15 ans avant de s'initier à la sexualité. Cette précocité sexuelle se retrouve chez les adolescents du District Autonome d'Abidjan, sans distinction d'ethnie.

La précocité sexuelle chez les adolescents du District Autonome d'Abidjan est également corrélative avec le niveau d'instruction de ceux-ci. En réalité, plus ils ont un niveau d'instruction élevé, plus les adolescents développent une sexualité précoce. Ainsi donc, le niveau d'instruction élevé n'impacte pas positivement les comportements sexuels des adolescents. En principe, l'école, grâce à l'instruction qu'elle donne aux enfants sur les mesures d'hygiène sexuelle, pouvait favoriser l'adoption de comportements sexuels plus responsables et aider ainsi à améliorer leur santé sexuelle et reproductive. Mais force est de constater que sous nos tropiques, l'école moderne crée une rupture entre l'éducation et la sexualité (Lamidi O.,1988). En effet, la dénaturation de la sexualité et l'absence d'un programme cohérent relatif à l'éducation sexuelle dans les établissements scolaires renforcent la précocité sexuelle chez les jeunes. La précocité et le vagabondage sexuels sont de parfaites illustrations de cette rupture. De plus, l'école en favorisant (par la lecture), l'ouverture d'esprit sur ce qui se pratique sous d'autres cieux en matière de sexualité, contribue également à l'éveil de celle des plus jeunes. Dans cette perspective, l'instruction peut parfois être un facteur déclencheur mais surtout aggravant de la précocité sexuelle chez les adolescents. Certains peuvent donc prendre prétexte de cette ouverture sur la sexualité que

donnent les enseignements scolaires, pour banaliser le sexe et se livrer à des expériences prématurées en matière de sexualité. Comme on le voit, la sexualité à l'école est un couteau à double tranchant dans les mains des plus jeunes. Autant, elle peut les aider à renforcer leurs compétences en la matière et construire leur immunité, autant elle peut les fragiliser en stimulant leur curiosité, leur volonté à vouloir s'y essayer tôt et tout de suite. Par ailleurs, les médias, le téléphone portable et aujourd'hui les TIC, instruments du modernisme, sont autant de sources parallèles puissantes d'éducation à la sexualité des jeunes. L'exposition des adolescents à ces sources aiguillonne leur sensibilité et favorise ainsi la précocité sexuelle chez eux (Vonan A.P.C.,2009, op.cit.; Honhinlin C., 2020).

2.2.2. Nombre moyen de partenaires sexuels occasionnels chez les adolescents

Nombre moyen de partenaires sexuels occasionnels par enquêté	Effectifs	Pourcentage (%)
Non applicable	216	72,00
1	11	3,50
2	17	5,70
3	18	6,00
4	10	3,20
5	14	4,50
6	3	1,10
7	2	0,60
8	0	0,20
9	1	0,50
10	1	0,50
Plus que 10	7	2,20
Total	300	100,00

Tableau 5: Distribution en pourcentages de l'échantillon selon le nombre total de partenaires occasionnels par enquêté depuis la première expérience sexuelle

Source: Notre enquête, 2021

Les données de ce tableau 5 rendent compte de l'ampleur de la sexualité occasionnelle chez les adolescents du District Autonome d'Abidjan. En effet au moment de l'enquête dans le cadre de la présente étude (Janvier-Février 2021), 3,50% des adolescents avaient eu au moins 1 rapport sexuel occasionnel, 5,70% avaient eu 2 rapports sexuels occasionnels, 6,00% avaient eu 3 rapports sexuels occasionnels, 3,20% avaient eu 4 rapports sexuels occasionnels, 4,50% avaient eu 5 rapports sexuels occasionnels et 5,10% avaient eu plus de 5 rapports sexuels occasionnels. Au regard de ces chiffres, on peut aisément déduire que le risque de la propagation du VIH au sein de cette frange de la population est très grand. Ce risque est

d'autant plus grand que la sexualité occasionnelle est non seulement synonyme de multiplicité de partenaires mais aussi elle est intimement liée à certaines caractéristiques socio-démographiques des adolescents telles que le laissent transparaître les données du tableau qui suit. Cependant, les garçons et les filles sont-ils équivalents sur le plan de la production des comportements sexuels à risque?

L'étude du nombre moyen de partenaires occasionnels selon le sexe permet de répondre à cette question.

Tableau 6: *Corrélation entre les caractéristiques socio démographiques des enquêtés et le nombre total de partenaires occasionnels depuis leur première expérience sexuelle*

Caractéristiques socio-démographiques des enquêtés		Seuil de significativité
Sexe des enquêtés	Corrélation de Pearson	- 0,132**
	Sig. (bilatérale)	0,000
Age des enquêtés	Corrélation de Pearson	- 0,234**
	Sig. (bilatérale)	0,000
Religion des enquêtés	Corrélation de Pearson	0,076**
	Sig. (bilatérale)	0,001
Niveau d'instruction des enquêtés	Corrélation de Pearson	- 0,039
	Sig. (bilatérale)	0,089
*La corrélation est significative au niveau 0.05 (bilatéral)		
**La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral)		

Source: Notre enquête, 2021

Les indications dans ce tableau 6 déterminent le degré de corrélation entre le nombre moyen de partenaires sexuels occasionnels et les caractéristiques socio-démographiques des adolescents. Au regard de ces indications on constate une corrélation négative significative entre d'un côté le nombre de partenaires occasionnels et le sexe des adolescents (corrélation de Pearson= - 0,132) et de l'autre entre le nombre de partenaires occasionnels et l'âge des adolescents (corrélation de Pearson= - 0,234). Ce qui signifie que les filles dont l'effectif est inférieur à celui des garçons dans le cadre de la présente étude, ont moins de partenaires sexuels occasionnels que les garçons. Ainsi, les adolescents de sexe masculin dans le District Autonome d'Abidjan sont les plus nombreux à entretenir des rapports sexuels avec des partenaires occasionnels : d'où l'hypothèse socio-comportementale d'une infection au VIH beaucoup plus importante chez les jeunes hommes que chez les jeunes filles dans le District Autonome d'Abidjan. Ces indicateurs montrent également que le nombre moyen de

partenaires sexuels occasionnels diminue à mesure que l'âge des adolescents augmente. Cela implique qu'avec l'âge grandissant, mais aussi grâce à leur exposition aux messages de sensibilisation des campagnes IEC/CCC, les adolescents prennent de plus en plus conscience du risque de contamination par le VIH lié à la pratique du multipartenariat. Par ailleurs, l'analyse des données de ce tableau 8 révèle que la propension des adolescents à avoir des partenaires sexuels occasionnels a un lien causal avec leurs croyances religieuses (corrélation de Pearson = 0,076). En effet, les croyances religieuses par leur opposition implicite à l'éducation sexuelle dans les familles ou encore par leur mutisme sur les sujets en lien avec la sexualité, laissent proliférer la sexualité occasionnelle chez les adolescents. En général, les religions ont une conception prométhéenne de la sexualité et de ce fait toute évocation de celle-ci en public et encore moins en présence des enfants, est perçue comme un sacrilège, un péché ou une abomination qui pourrait être punie ou sanctionnée par Dieu le Tout-Puissant. Face à cette situation, elles adoptent, soit une position radicale (le refus), soit une attitude passive devant les questions sexuelles. Ainsi, très souvent les enfants de ces milieux religieux, ignorant les règles minimales d'hygiène en matière de santé sexuelle et de la reproduction, se livrent à des rapports sexuels occasionnels et au multipartenariat.

2.2.3. Sexualité rétribuée chez les adolescents

La sexualité rétribuée se définit comme étant le fait de donner ou de recevoir de l'argent, des cadeaux ou des services en échange des rapports sexuels. Elle est une des formes de la sexualité occasionnelle et est communément appelée commerce de sexe.

Tableau 7: Distribution en pourcentages des aveux relatifs à la sexualité rétribuée

Aveux relatifs à la sexualité rétribuée		Effectifs	Pourcentage (%)
Valide	Non	132	44,20
	Oui	168	55,80
	Total	300	100,00

Source: Notre

enquête, 2021

Les données de ce tableau 7 révèlent que la sexualité rétribuée est très répandue chez les adolescents du District Autonome d'Abidjan. En effet sur un effectif de 300 (100%) adolescents interrogés dans le cadre de la présente étude, 168 (55,80%) la pratiquent, contre

seulement 132 (44,20%) qui ne l'ont jamais pratiquée. Au regard de ces chiffres on peut conclure que la sexualité rétribuée est une pratique courante chez les adolescents.

Tableau 8: Corrélation entre les caractères socio-démographiques des enquêtés et les aveux relatifs à la sexualité rétribuée

Caractéristiques sociodémographiques	Aveux relatifs à la sexualité rétribuée					
	Non		Oui		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Sexe de l'enquêté						
Féminin	56	42,50	80	47,50	136	45,30
Masculin	76	57,50	88	52,50	164	54,70
Khi-deux de Pearson=4,650 Seuil de significativité=0,031 Significatif à 5%						
Age de l'enquêté						
10-12 ans	1	0,80	10	5,70	11	3,60
13-15 ans	6	4,80	38	22,40	44	14,60
16-18 ans	45	34,00	65	38,70	110	36,60
19-21 ans	50	37,40	36	21,90	86	28,70
22-24 ans	30	23,00	19	11,30	49	16,50
Khi-deux de Pearson=209,413 Seuil de significativité=0,000 Significatif à 1%						
Niveau d'instruction						
Aucun niveau	8	6,40	12	7,20	20	6,80
Niveau primaire	5	3,70	11	6,60	16	5,30
Niveau secondaire	84	63,10	120	71,70	204	67,90
Niveau supérieure	35	26,80	25	14,50	60	20,00
Khi-deux de Pearson=47,532 Seuil de significativité=0,000 Significatif à 1%						

Source: Notre enquête, 2021

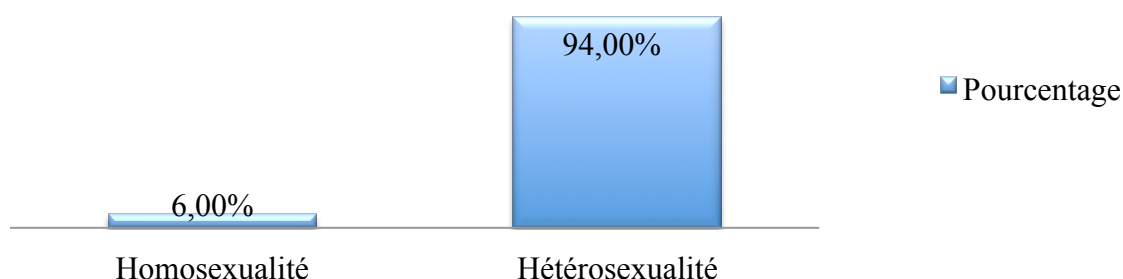
La sexualité rétribuée est pratiquée aussi bien par les filles (47,50%) que par les garçons (52,50%). Bien que les garçons la pratiquent un peu plus que les filles, on peut dire qu'il y a une homogénéisation dans les comportements sexuels entre les deux sexes. Par ailleurs, les données révèlent que les adolescents de 10 à 12 ans pratiquent la sexualité rétribuée dans 5,70% des cas, ceux de 13 à 15 ans la pratiquent dans 22,40% des cas, ceux de 16 à 18 ans dans 38,70% des cas, ceux de 19 à 21 ans dans 21,90% des cas et ceux de 22 à 24 ans dans 11,30% des cas. Comme on le voit, les adolescents du District Autonome d'Abidjan ont une propension à pratiquer la sexualité rétribuée et cette pratique s'intensifie au fur et à mesure que ceux-ci gagnent en âge. Ainsi, toutes les forces vives de ce pays sont sous la menace de la pandémie du VIH/SIDA. En effet, la sexualité rétribuée étant une forme de sexualité occasionnelle, conduit inévitablement au vagabondage sexuel et au multipartenariat qui favorisent la propagation du virus du VIH au sein de la population jeune et même de l'ensemble de la population vivant dans le pays.

Les données de ce tableau 8 indiquent encore que la propension des adolescents du District Autonome d'Abidjan à s'engager dans la sexualité rétribuée a un lien significatif avec leur niveau d'instruction. En effet, le taux de partenariat rétribué est plus élevé chez les adolescents instruits que chez les autres. Ainsi, les niveaux d'instruction influencent le commerce du sexe; plus ils sont élevés, plus ils favorisent ce commerce.

Le commerce du sexe est un phénomène suscité par les contraintes matérielles que la société moderne répercute sur les adolescents. Les plus vulnérables sont d'abord les filles, ensuite tous les jeunes qui vivent la crise économique de façon particulière, parce que le pouvoir d'achat des familles a considérablement baissé. Ainsi, le commerce de sexe chez les adolescents de niveaux d'instruction supérieurs peut s'analyser comme un comportement visant à compenser la dégradation actuelle des conditions de vie par la recherche de gains ailleurs.

2.2.4. Hétérosexualité et homosexualité chez les adolescents

Graphique 4: Distribution en pourcentages des adolescents selon le type de sexualité



Source: Notre enquête, 2021

La quasi-totalité des adolescents du District Autonome d'Abidjan pratiquent l'hétérosexualité (94,00%), contre 6,00% qui s'adonnent à l'homosexualité. La transmission hétérosexuelle apparaît donc comme le mode dominant de propagation du VIH.

Tableau 9: Corrélation entre les caractères socio-démographiques des enquêtés et le type de sexualité pratiquée

Caractéristiques sociodémographiques	Type de sexualité					
	Homosexualité		Hétérosexualité		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Sexe de l'enquêté						
Féminin	5	48,60	75	41,60	80	42,10
Masculin	6	51,40	105	58,40	111	57,90
Khi-deux de Pearson=985,572 Seuil de significativité=0,000 Significatif à 1%						

Religion de l'enquête						
Chrétienne	8	72,80	125	69,40	133	69,40
Musulmane	2	18,70	42	23,50	44	23,10
Bouddhiste	0	0,00	2	1,20	2	1,50
Animiste	1	8,50	11	5,90	12	6,00
Khi-deux de Pearson=17,144 Seuil de significativité=0,009 Significatif à 1%						
Niveau d'instruction						
Aucun niveau	1	9,10	13	6,9	14	7,30
Niveau primaire	0	0,00	8	4,5	8	4,30
Niveau secondaire	6	54,60	112	62,50	118	61,90
Niveau supérieure	4	36,30	47	26,10	51	26,50
Khi-deux de Pearson=12,632 Seuil de significativité=0,049 Significatif à 5%						

Source: Notre enquête, 2021

L'analyse des données de ce tableau 9 révèle une homogénéisation dans les comportements sexuels entre les adolescents de sexe masculin (51,40%) et ceux de sexe féminin (48,60%) en ce qui concerne la pratique de l'homosexualité. Par contre les jeunes garçons (58,40%) pratiquent l'hétérosexualité plus que les jeunes filles (41,60%). On note également que quelles que soient leurs croyances religieuses, les adolescents du District Autonome d'Abidjan ont des accointances avec les deux types de sexualité que sont l'homosexualité et l'hétérosexualité qui favorisent la propagation du VIH/SIDA. La pratique de l'homosexualité et de l'hétérosexualité s'intensifie chez les adolescents du District Autonome d'Abidjan au fur et à mesure que leur niveau d'instruction augmente. Autrement dit, ce sont les individus instruits qui pratiquent le plus l'homosexualité et l'hétérosexualité. Ainsi, le niveau de connaissance des risques de VIH/SIDA bien qu'élevé, n'impacte pas positivement les pratiques sexuelles des adolescents. Ce qui les prédispose à l'infection au VIH dont la principale voie de transmission reste la voie sexuelle. Ces données confirment l'idée (cf tableau 4 dans la présente étude) que l'école et l'instruction ne sont pas neutres dans la production des comportements à risque d'infection par le virus du SIDA. L'ouverture d'esprit liée à l'instruction sur ce qui se pratique sous d'autres cieux en matière de sexualité, est souvent un prétexte pour certains jeunes de banaliser le sexe et se livrer à des expériences comme l'homosexualité et l'hétérosexualité. Par ailleurs, même si l'école et l'instruction contribuent énormément dans la sensibilisation et la conscientisation des jeunes sur les dangers liés à la sexualité, la conscience n'est que le début d'un long processus.

2.2.5. Usage des préservatifs dans les rapports sexuels chez les adolescents

L'étude sur l'usage des préservatifs et autres méthodes contraceptives dans les rapports sexuels par les adolescents du District Autonome d'Abidjan, permet d'analyser leurs activités

sexuelles et par-delà de connaître leur niveau de prise de risque par rapport au VIH/SIDA et autres infections sexuellement transmissibles.

Tableau 10: Distribution en pourcentages des modalités d'utilisation de préservatifs dans les rapports sexuels

Modalités d'utilisation des préservatifs	Effectifs	Pourcentage (%)
Non applicable	109	36,40
Jamais	31	10,30
Quelquefois	61	20,30
Toujours	99	33,00
Total	300	100,00

Source: Notre enquête, 2021

L'interprétation des données de ce tableau 10 révèle que parmi les 191 adolescents sexuellement actifs, 31 (10,30%) n'utilisent jamais les préservatifs au cours des rapports sexuels, 61 (20,30%) les utilisent quelquefois et 99 (33,00%) les utilisent toujours. Ainsi, l'utilisation régulière (toujours) du préservatif dans les rapports sexuels intervient seulement dans 33,00% des cas dans la sexualité des adolescents. Autrement dit, plus de 30,60% des adolescents n'utilisent pas régulièrement les préservatifs dans les rapports sexuels occasionnels. En conséquence ils s'exposent à l'infection à VIH, aux IST et aux grossesses non désirées.

Tableau 11: Corrélation entre les caractères socio-démographiques des enquêtés et les modalités d'utilisation du préservatif

Caractéristiques sociodémographiques	Modalités d'utilisation du préservatif									
	Non applicable		Jamais		Quelques fois		Toujours		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Sexe de l'enquêté										
Féminin	55	50,60	12	39,0	26	42,20	43	43,10	136	45,30
Masculin	54	49,40	19	61,00	35	57,80	56	56,90	164	54,70
Khi-deux de Pearson=12,799 Seuil de significativité =0,005 Significatif à 1%										
Age de l'enquêté										
10-12 ans	10	8,70	1	3,10	0	0,00	0	0,00	11	3,60
13-15 ans	35	32,20	4	11,80	1	3,60	4	3,70	44	14,60
16-18 ans	49	44,80	11	36,40	17	27,70	32	32,40	110	36,60
19-21 ans	12	11,40	9	30,20	23	36,80	41	42,30	86	28,70
22-24 ans	3	2,90	6	18,50	20	31,90	21	21,60	49	16,50
Khi-deux de Pearson=585,365 Seuil de significativité =0,000 Significatif à 1%										

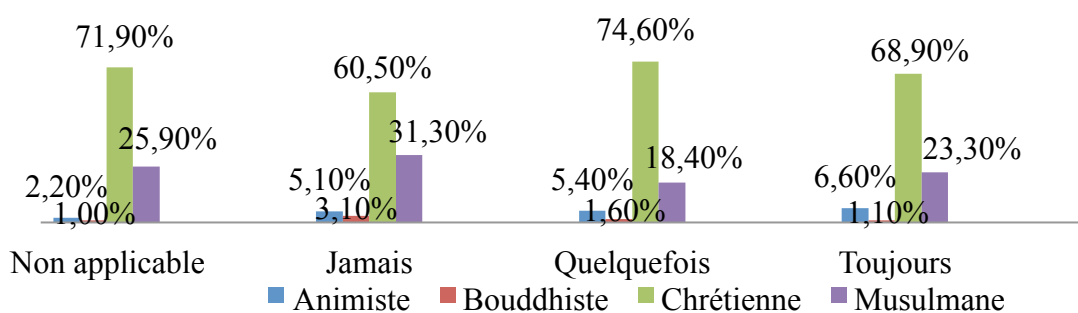
Niveau d'instruction										
Aucun niveau	7	6,30	1	6,70	6	9,10	7	6,60	21	6,80
Niveau primaire	8	7,30	2	5,10	2	4,10	4	4,40	16	5,30
Niveau secondaire	85	77,80	22	69,70	35	56,50	61	61,90	204	67,90
Niveau supérieure	9	8,60	6	18,50	18	30,30	27	27,10	60	20,00

Khi-deux de Pearson=115,475 Seuil de significativité=0,000 Significatif à 1%

Source: Notre enquête, 2021

A partir des données de ce tableau 11, on constate que 61,00% des adolescents de sexe masculin et 39,00% de sexe féminin, n'utilisent jamais de préservatifs. Ce ratio montre que 2 garçons pour 1 fille, ne font jamais usage des préservatifs dans les rapports sexuels; d'où l'hypothèse d'un taux de prévalence du VIH beaucoup plus élevé chez les garçons que les filles. L'utilisation régulière du préservatif dans les rapports sexuels reste faible chez les adolescents de 10 à 15 ans, puis devient importante à partir de 16 ans. Cela dénote du niveau élevé d'inconscience des risques liés au sexe chez les adolescents de bas âge. Mais au fur et à mesure que l'âge augmente, la prise de conscience du risque de contamination par le VIH qui n'est que le début d'un long processus naît et amène progressivement les adolescents à prendre certaines mesures de prudence comme le port du préservatif dans les rapports sexuels. Il en est de même de l'utilisation des préservatifs dans les rapports sexuels qui s'accroît de façon significative avec le niveau d'instruction des adolescents. On peut présumer que compte tenu de leurs niveaux d'instruction et d'information appréciables, les adolescents qui se livrent à la sexualité occasionnelle se protègent par l'utilisation des préservatifs. Ainsi, a priori ils devraient courir moins le risque de s'infecter ou de contaminer leurs partenaires sexuels.

Graphique 5: Répartition des modalités d'utilisation du préservatif dans les rapports sexuels selon la religion



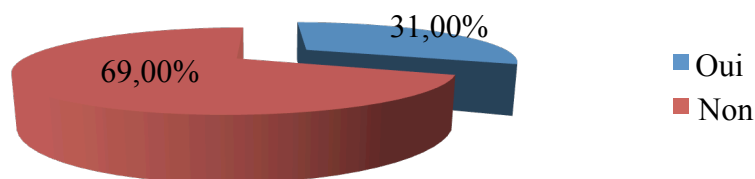
Source: Notre enquête, 2021

Au regard des données sur ce graphique 5, on relève que quelle que soit leur religion, la majorité des jeunes du District Autonome d'Abidjan, n'utilisent pas toujours les

préservatifs dans les rapports sexuels. En effet, 5,10% d'adolescents animistes, 3,10% de bouddhistes, 60,50% de chrétiens et 31,30% de musulmans, ne font jamais usage de préservatifs dans les rapports sexuels. Cela pourrait s'expliquer par le fait que dans l'ensemble, les croyances religieuses ne sont pas favorables à l'usage des préservatifs dans les rapports sexuels. En réalité, la doctrine religieuse estime que le préservatif dénature les rapports sexuels entre humains. Elle soutient même que le préservatif n'est pas une protection sûre dans tous les cas. Et que, à lui seul le préservatif ne peut arrêter l'expansion du SIDA (André L., 1988 ; Dupuy M. R., 1994). De sorte que, depuis l'avènement du VIH/SIDA et la connaissance progressive de ses modes de transmission, les religions ont toujours préconisé comme mesures préventives, l'abstinence et la fidélité, voire même la chasteté en lieu et place des préservatifs. Il faut préciser à toutes fins utiles que c'est seulement dans la décennie 2010-2020 que l'église catholique a revu sa copie en tolérant officiellement l'usage du préservatif dans les rapports sexuels pour lutter contre le SIDA. En conséquence, la plupart des jeunes à Abidjan s'exposent à l'infection au VIH et autres infections sexuellement transmissibles.

2.2.6. Education des adolescents à la sexualité dans les familles

Graphique 6: Distribution en pourcentages des réponses relatives aux échanges parents/adolescents sur la sexualité et le VIH/SIDA



Source: Notre enquête, 2021

L'analyse des données de ce graphique 6 révèle que 69,00% des adolescents dans le District Autonome d'Abidjan ne parlent jamais de sexualité avec leurs parents, contre seulement 31,00% qui le font. Ainsi, malgré des rapports généralement positifs (75,70% l'ont dit dans cette étude) entre les parents et les adolescents dans les familles à Abidjan, les sujets relatifs à la sexualité ne sont quasiment pas abordés dans les conversations. La sexualité ne fait presque pas partie des sujets d'échanges entre les parents et les adolescents du District Autonome d'Abidjan. Il y a clairement un déficit de communication dans les familles à Abidjan entre les parents et les adolescents sur les sujets qui ont un lien avec la sexualité. Ce déficit de communication sur la sexualité est ressenti chez la plupart des adolescents du

District Autonome d'Abidjan sans distinction de sexe, d'âge ou d'origine culturelle. Autrement dit, sur ces variables les adolescents vivant en milieu urbain abidjanais sont confrontés à la même réalité. Ils éprouvent tous des difficultés à engager des discussions avec les parents sur les questions liées à la sexualité; d'où l'homogénéisation dans leur comportement sexuel à ce niveau. Ainsi donc, les rapports sociaux et familiaux dans le District Autonome d'Abidjan, sont caractérisés par un évitement maximal des conversations portant sur les sujets qui ont un lien avec la sexualité. Cette situation augmente davantage l'ignorance des jeunes et les expose ainsi à des risques de contamination et de grossesses non désirées. Les données du tableau suivant indiquent que les croyances religieuses ne sont pas neutres. Elles ont une incidence négative sur les pratiques éducatives en matière de sexualité.

Tableau 12: Corrélation entre les caractères socio-démographiques des enquêtés et les réponses relatives aux échanges sur la sexualité

Caractéristiques sociodémographiques	Réponses relatives aux échanges sur la sexualité					
	Non		Oui		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Religion de l'enquête						
Chrétienne	141	67,90	70	76,76	211	70,50
Musulmane	54	25,90	17	18,80	71	23,70
Bouddhiste	3	1,30	1	1,10	4	1,20
Animiste	10	4,90	4	3,80	14	4,60
Khi-deux de Pearson=12,946 Seuil de significativité=0,005 Significatif à 1%						
Niveau d'instruction						
Aucun niveau	15	7,20	5	6,00	20	6,80
Niveau primaire	13	6,40	3	2,80	16	5,30
Niveau secondaire	143	68,60	61	66,30	204	67,90
Niveau supérieur	37	17,80	23	24,90	60	20,00
Khi-deux de Pearson=20,200 Seuil de significativité=0,000 Significatif à 1%						

Source: Notre enquête, 2021

L'analyse des données de ce tableau 12 permet de rendre compte de ce que les croyances religieuses ont un lien significatif avec le mutisme des adolescents en ce qui concerne les problèmes liés à la sexualité. En effet, 10 adolescents animistes sur 14, soit 71,43%; 3 adolescents bouddhistes sur 4, soit 75,00%; 141 adolescents chrétiens sur 211, soit 66,80% et 54 adolescents musulmans sur 71, soit 76,06% ne communiquent jamais avec leurs parents sur des sujets relatifs à la sexualité. Ces indicateurs montrent clairement que les croyances religieuses ne favorisent pas les échanges entre les parents et les adolescents sur les questions qui ont un lien avec la sexualité. Pire, elles posent leur veto à de telles pratiques dans la mesure où elles ont une conception prométhéenne de la sexualité qui est fondée sur le mythe et la sacralisation. Néanmoins, bien que dans l'ensemble, les adolescents (toutes confessions religieuses confondues) ne communiquent pas souvent avec les parents sur la sexualité, on

peut noter tout de même que les chrétiens (toutes tendances confondues) sont les moins hermétiques à la pratique de l'éducation à la sexualité dans les familles. L'interprétation des données révèle également que le niveau d'instruction des adolescents a une incidence positive sur leurs aptitudes à entreprendre des échanges sur la sexualité avec les parents. Ces données indiquent que seulement 25,00% des adolescents sans niveau d'instruction et 18,75% des adolescents du niveau primaire communiquent avec leurs parents sur les questions de sexualité, alors que 29,90% des adolescents du secondaire et 38,33% du supérieur abordent ces sujets avec les parents. En réalité, plus les adolescents ont un niveau d'instruction élevé, plus ils sont enclins à engager des échanges avec les parents sur les sujets en rapport avec la sexualité. L'ouverture d'esprit liée certainement à la lecture, à l'exposition aux médias et le niveau de culture élevé atteint grâce aux études, renforce les compétences des adolescents en matière de sexualité et contribue à leur engagement dans des échanges sur la sexualité avec les parents. En définitive, on peut retenir que le niveau d'instruction est un élément favorisant les échanges entre les parents et les adolescents sur la sexualité.

2.3. Santé sexuelle et reproductive des jeunes du District Autonome d'Abidjan

L'impact des comportements sexuels des adolescents dans le District Autonome d'Abidjan sur leur santé sexuelle et reproductive est lourd de conséquences. En effet, les données de ce travail révèlent que les adolescents développent dans leur ensemble une sexualité qui les expose à des maladies.

Cette sexualité se caractérise par une extrême précocité, par le multipartenariat, le refus du port du préservatif dans les rapports sexuels, la sexualité occasionnelle et/ou rétribuée, l'hétérosexualité interne et intergénérationnelle, l'homosexualité, mais surtout l'absence d'éducation à la sexualité dans les familles. En fait, elle réunit tous les ingrédients d'une sexualité "déviante" et non responsable qui favorise la propagation du VIH/SIDA, des IST et des grossesses non désirées. Ces maux minent la jeunesse d'aujourd'hui, car ils conduisent aux avortements clandestins, au décrochage scolaire, à la situation de jeunes pères et de jeunes filles-mères marquée par des conditions de vie difficiles à supporter pour leur âge et pour leur statut d'adolescent.

Cette portion du présent travail est consacrée à ces maux liés à l'activité sexuelle chez les jeunes d'Abidjan (capitale économique de la Côte d'Ivoire).

2.3.1. Grossesses précoces et non désirées chez les adolescents

Tableau 13: *Distribution en pourcentages des aveux de grossesse précoce et non désirée*

Aveux de grossesse		Effectifs	Pourcentage (%)
Valide	Non applicable	109	36,40
	Non	139	46,30
	Oui	52	17,30
	Total	300	100,00

Source: Notre enquête, 2021

Sur 191 adolescents sexuellement actifs, 52 (17,30%) d'entre eux ont déjà contracté une grossesse ou engrossé une fille. Ces taux de grossesse de 17,30% sont assez excessifs pour une population dont l'âge est compris entre seulement 10 et 24 ans. La prévalence des grossesses précoces est donc très élevée chez les adolescents du District Autonome d'Abidjan.

Tableau 14: Corrélation entre les caractères socio-démographiques des enquêtés et les aveux de grossesse

Caractéristiques Sociodémographiques	Aveux de grossesse							
	Non applicable		Non		Oui		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Sexe de l'enquêté								
Féminin	56	51,00	55	39,60	25	48,80	136	45,30
Masculin	53	49,00	84	60,40	27	51,20	164	54,70
Khi-deux de Pearson=21,392 Seuil de significativité=0,000 Significatif à 1%								
Age de l'enquêté								
10-12 ans	9	8,60	0	0,00	1	1,50	10	3,60
13-15 ans	35	31,60	8	6,10	1	1,80	44	14,60
16-18 ans	48	44,40	53	38,00	9	16,90	110	36,60
19-21 ans	13	12,10	54	38,60	19	37,40	86	28,70
22-24 ans	4	3,30	24	17,40	22	42,30	50	16,50
Khi-deux de Pearson=647,916 Seuil de significativité=0,000 Significatif à 1%								
Religion de l'enquêté								
Chrétienne	78	71,60	100	72,10	33	63,80	211	70,50
Musulmane	28	25,20	31	22,40	13	24,20	71	23,70
Bouddhiste	1	1,20	2	1,30	1	1,20	4	1,20
Animiste	2	2,00	6	4,20	6	10,70	14	4,60
Khi-deux de Pearson=40,824 Seuil de significativité=0,000 Significatif à 1%								
Niveau d'instruction								
Aucun niveau	6	6,10	6	4,50	8	14,70	20	6,80
Niveau primaire	8	7,40	4	3,00	4	7,10	16	5,30
Niveau secondaire	85	77,60	94	67,40	25	48,80	204	67,90
Niveau supérieure	10	8,90	35	25,10	15	29,40	60	20,00
Khi-deux de Pearson=149,780 Seuil de significativité=0,000 Significatif à 1%								

Source: Notre enquête, 2021

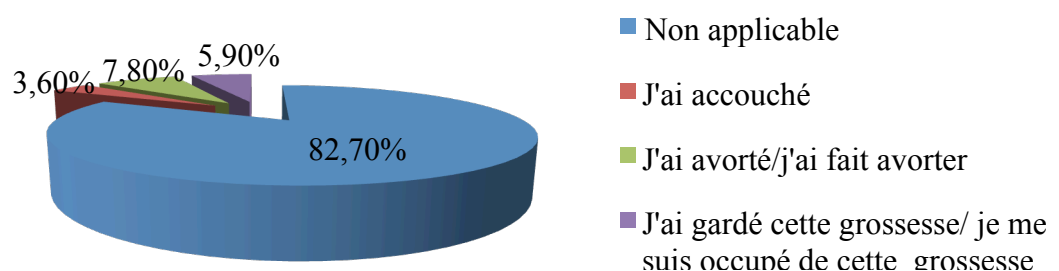
Les données de ce tableau 14 indiquent le taux de prévalence des grossesses précoces chez les filles et avec les garçons. Il ressort que 51,20% des garçons ont déjà engrossé une fille et 48,80% des filles interrogées ont contracté au moins une grossesse. Le constat est donc qu'il y a une homogénéisation entre les sexes sur la variable grossesse, car les données statistiques sont quasi-identiques. La prévalence des grossesses précoces augmente corrélativement avec l'âge des adolescents. En effet, parmi les adolescents ayant vécu ou vivant encore une situation de grossesse, 1,50% ont un âge compris entre 10 et 12 ans, 1,80% ont un âge compris entre 13 et 15 ans, 16,90% ont un âge compris entre 16 et 18 ans, 37,40% ont un âge compris entre 19 et 21 ans et 42,30% ont un âge compris entre 22 et 24 ans. Ainsi, comme on peut le constater, plus les adolescents gagnent en âge, plus le taux de prévalence des grossesses précoces augmente chez eux.

La prévalence des grossesses précoces chez les adolescents a un lien avec leurs croyances religieuses. En effet, les religions et la tradition africaine (représentées ici par l'animisme) qui observent un silence et un mutisme quasi-absolus devant les faits en lien avec la sexualité, cautionnent implicitement le déficit d'éducation à la sexualité dans les familles. La réalité est que dans la tradition africaine, le sexe est tabou, secret, parfois même sacralisé. Par ailleurs, parler de sexualité en public suscite la gêne, la honte ; c'est même un acte d'impolitesse aux yeux de la tradition africaine. Par conséquent, celle-ci ne saurait être l'objet d'échanges entre un parent et sa progéniture ; d'où le silence de la famille autour des questions sexuelles. Ainsi, les adolescents issus de ces milieux, ignorant les règles élémentaires d'hygiène en matière de santé sexuelle et de la reproduction, s'exposent souvent à des grossesses précoces.

Le niveau d'instruction favorise également la prévalence des grossesses précoces chez les adolescents. Plus ils sont instruits, les adolescents développent une sexualité occasionnelle et précoce qui génère des grossesses précoces.

2.3.2. Avortements clandestins chez les adolescents

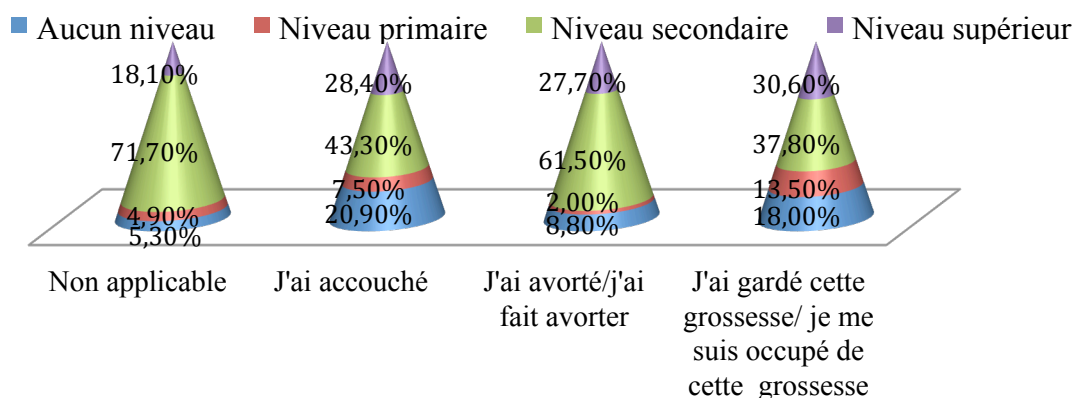
Graphique 7: Distribution en pourcentages des aveux relatifs à l'avortement clandestin



Source: Notre enquête, 2021

Les avortements clandestins sont légions dans les comportements sexuels des adolescents du District Autonome d’Abidjan. En effet, 7,80% des cas de grossesses précoces déclarées sont non désirées. Les porteuses de ces grossesses et leurs auteurs procèdent généralement à des avortements clandestins pour s’en débarrasser. Ces indicateurs dénotent de l’ampleur de ce phénomène chez les adolescents et leur exposition à l’infection du VIH. En effet, ces avortements pratiqués le plus souvent dans des conditions sanitaires peu hygiéniques (avortements à domicile, dans des centres médicaux de fortune, avec du matériel médical non adapté et/ou peu stérilisé), par des tradipraticiens (usage de plantes médicinales), exposent les adolescentes à la mort certaine suite aux saignements et aux infections qui peuvent se produire. Ils entraînent au mieux des cas, des situations de stérilité, d’infécondité chez les adolescentes, mais surtout sont sources de contamination et de propagation de l’infection à VIH. En réalité, bien que généralement suscités et encouragés la plupart du temps par les jeunes garçons, les jeunes filles sont les véritables victimes des avortements clandestins, car en définitive ce sont elles qui vivent et portent les séquelles physiques et les traumatismes psychologiques qui en découlent.

Graphique 8: Répartition des aveux d’avortement clandestin selon le niveau d’instruction



Khi-deux de Pearson=105 772 Seuil de significativité=0 000 Significatif à 1%

Source: Notre enquête, 2021

Les avortements clandestins sont l’apanage des sujets instruits. En effet, les adolescents les plus instruits ont une propension à la pratique des avortements clandestins. Les données de ce graphique 8 révèlent des tendances évolutives qui vont de 0,03 pour les adolescents du primaire à 0,1 pour les adolescents du supérieur en passant par 0,07 pour ceux du secondaire. L’esprit d’ouverture lié à l’instruction et à l’exposition aux média favorise donc les pratiques

abortives chez les adolescents. Par ailleurs, la population-cible de cette étude se trouve être des jeunes dont l'âge est compris entre 10 et 24 ans et de surcroît en milieu urbain (Abidjan), capitale économique de la Côte d'Ivoire. A cet âge, la plupart des enfants en ville sont encore élèves ou étudiants. Et, lorsque de façon inattendue ou par imprudence, survient une grossesse, elle est souvent non désirée. Alors, pour ne pas décrocher à l'école et compromettre leur cursus scolaire ou universitaire pour cause de grossesse, l'avortement est envisagé comme une alternative de solution rapide et efficace.

2.3.3. Prévalence des IST chez les adolescents

Les Infections Sexuellement Transmissibles (IST) présentent deux caractéristiques intéressantes en relation avec la transmission du VIH. La première est que l'infection est étroitement liée aux rapports sexuels de l'individu avec des partenaires habituels ou occasionnels multiples. Ce qui dénote un comportement sexuel antérieur favorable à l'infection au VIH. La seconde est que la présence de certains symptômes des IST tels que les ulcérations par exemple, facilite la transmission du VIH. L'ampleur des cas d'IST parmi les adolescents, doit permettre d'évaluer le degré de risque à l'infection au VIH déclaré chez eux. Le nombre croissant de victimes des IST laisse présager un risque élevé de l'infection à VIH.

Tableau 15: Distribution en pourcentages des victimes ou témoins de cas d'IST

Ont été victimes ou témoins de cas des IST		Effectifs	Pourcentage (%)
Valide	Non	221	73,50
	Oui	79	26,50
	Total	300	100,00

Source : Notre enquête, 2021

Les données de ce tableau 15 indiquent 79 victimes ou témoins de cas des IST parmi les adolescents qui ont été interrogés dans le cadre de la présente étude, soit 26,50% de l'échantillon. Ce qui est très élevé en tant que risque à l'infection au VIH déclaré. En effet, si l'on procède à des projections sur la population-mère (1 884 189 adolescents du District Autonome d'Abidjan dont l'âge est compris entre 10 et 24 ans) de laquelle a été prélevé l'échantillon, cela revient à dire que ce sont au total environ 499 310 adolescents de la zone d'Abidjan qui sont sous la menace de l'infection à VIH.

Tableau 16: Corrélation entre les caractères socio-démographiques des enquêtés et les victimes ou témoins de cas des IST

Caractéristiques sociodémographiques	Ont été victimes ou témoins de cas des IST					
	Non		Oui		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Age de l'enquêté						
10-12 ans	8	3,20	3	4,60	11	3,60
13-15 ans	35	15,90	9	11,20	44	14,60
16-18 ans	85	38,70	25	30,90	110	36,60
19-21 ans	62	28,20	24	30,10	86	28,70
22-24 ans	31	14,00	18	23,20	49	16,50
Khi-deux de Pearson=33,171 Seuil de significativité=0,000 Significatif à 1%						
Religion de l'enquête						
Chrétienne	155	70,50	56	70,50	211	70,50
Musulmane	54	24,50	17	21,40	71	23,70
Bouddhiste	3	0,90	1	2,00	4	1,20
Animiste	9	4,00	5	6,00	14	4,60
Khi-deux de Pearson=8,017 Seuil de significativité=0,046 Significatif à 5%						
Niveau d'instruction						
Aucun niveau	13	5,60	7	10,20	20	6,80
Niveau primaire	11	5,10	5	5,80	16	5,30
Niveau secondaire	154	69,90	50	62,30	204	67,90
Niveau supérieure	43	19,40	17	21,60	60	20,00
Khi-deux de Pearson=15,666 Seuil de significativité=0,00 Significatif à 1%						

Source: Notre enquête, 2021

Les données de ce tableau 16 montrent que la prévalence des IST chez les adolescents a un lien significatif avec leur âge. En effet, elle croît avec l'âge des adolescents. C'est ainsi que parmi les adolescents qui ont été victimes ou témoins de cas des IST, 4,60% ont un âge compris entre 10 et 12 ans, 11,20% ont un âge compris entre 13 et 15 ans, 30,90% ont un âge compris entre 16 et 18 ans, 30,10% ont un âge compris entre 19 et 21 ans et enfin 23,20% ont un âge compris entre 22 et 24 ans. Comme on le voit, la prévalence des IST chez les adolescents est en corrélation positive directe avec leur âge. Cela est certainement dû à leur propension à développer une sexualité occasionnelle entre eux au fur et à mesure que leur âge augmente. L'hétérosexualité interne, on le sait, est beaucoup pratiquée par cette frange de la population au niveau du District Autonome d'Abidjan. De même, les croyances religieuses

par leur silence sur les questions sexuelles, favorisent toutes la prévalence des IST. Cependant, les adolescents animistes et bouddhistes l'emportent sur leurs homologues chrétiens et musulmans. En effet, les pourcentages respectifs des victimes animistes (34%) et bouddhistes (43%) sont supérieurs à ceux des victimes chrétiens (23%) et musulmans (23%). Ces écarts peuvent s'expliquer par l'action des messages de sensibilisation véhiculés parfois dans les églises et les mosquées à travers les prêches.

Le niveau d'instruction des adolescents a également une incidence sur la prévalence des IST. Plus ils sont instruits, plus la prévalence des IST est grande chez les adolescents. En effet, on sait que l'instruction crée un esprit d'ouverture chez les adolescents par la lecture, par l'exposition aux médias et l'accès facile au téléphone portable et aux TIC. Tous ces facteurs développent chez les adolescents de plus en plus instruits et informés sur ce qui se pratique ailleurs sous d'autres cieux, la propension à une sexualité occasionnelle (hétérosexualité et homosexualité conjointes) qui favorise la prévalence des IST.

2.3.4. Prévalence du VIH/SIDA chez les adolescents

Tableau 17: Distribution en pourcentages des réponses relatives au témoignage sur le VIH/SIDA

Ont entendu parler du SIDA ou ont vu un cas de SIDA		Effectifs	Pourcentage (%)
Valide	Non	37	12,50
	Oui	263	87,50
	Total	300	100,00

Source: Notre enquête, 2021

Dans l'ensemble les adolescents du District Autonome d'Abidjan sont informés sur le SIDA. Ils l'avouent dans 87,50% des cas, contre seulement 12,50% qui disent ne pas en avoir d'informations. Ces témoignages élevés sont la preuve de l'ampleur de ce fléau au sein des populations en général et des adolescents en particulier. C'est également le signe que les messages IEC/CCC lancés dans les médias, (à la télévision, à la radio) et au cours des séances de sensibilisation par l'Etat et les ONG, ont largement été diffusés dans le District Autonome d'Abidjan. Ils ont permis aux adolescents d'être informés au moins de l'existence de cette maladie qu'est le SIDA. Cependant, au regard de leurs comportements sexuels décrits plus haut, on est en droit d'affirmer que les adolescents n'ont pas encore pris la pleine mesure du danger auquel ils s'exposent.

Tableau 18: Corrélation entre les caractères socio-démographiques des enquêtés et les connaissances du SIDA

Caractéristiques sociodémographiques	Connaissances du SIDA					
	Non		Oui		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Sexe de l'enquêté						
Féminin	13	35,30	123	46,80	136	45,80
Masculin	24	64,70	140	53,20	164	54,70
Khi-deux de Pearson=10,856 Seuil de significativité=0,001 Significatif à 1%						
Age de l'enquêté						
10-12 ans	2	5,10	9	3,30	11	3,60
13-15 ans	8	21,70	36	13,60	44	14,60
16-18 ans	15	41,30	94	36,00	110	36,60
19-21 ans	8	21,70	78	29,70	86	28,70
22-24 ans	4	10,20	46	17,30	50	16,50
Khi-deux de Pearson=23,472 Seuil de significativité=0,000 Significatif à 1%						
Religion de l'enquête						
Chrétienne	24	64,70	191	71,30	211	70,50
Musulmane	12	31,90	59	22,60	71	23,70
Bouddhiste	0	0	3	1,30	4	1,20
Animiste	1	2,60	13	4,90	14	1,20
Khi-deux de Pearson=11,554 Seuil de significativité=0,009 Significatif à 1%						
Niveau d'instruction						
Aucun niveau	2	4,70	19	7,20	21	6,80
Niveau primaire	2	5,50	14	5,30	16	5,30
Niveau secondaire	29	78,70	174	66,30	203	67,90
Niveau supérieure	4	11,10	56	21,20	60	20,00
Khi-deux de Pearson=17,150 Seuil de significativité=0,001 Significatif à 1%						

Source: Notre enquête, 2021

Les adolescents de sexe masculin sont majoritaires (53,20 %) à être informés sur la pandémie du VIH/SIDA que ceux de sexe féminin qui le sont dans 46,80% des cas. Ce qui laisse présager que les garçons sont plus accessibles aux différents messages de sensibilisation que les filles. Les données de ce tableau 18 révèlent aussi que l'exposition des adolescents à l'information en rapport avec le SIDA, varie avec leur âge. Plus ils sont âgés, plus les adolescents sont nombreux à être informés sur le SIDA. On peut penser qu'avec l'âge, ils sont plus sensibles aux messages sur les risques d'infection à VIH et s'intéressent aux manifestations de la maladie du VIH/SIDA. La connaissance du SIDA a également un lien significatif avec les croyances religieuses des adolescents. Elle varie chez les adolescents selon leur religion. Ces indicateurs montrent que le mal est présent dans l'entourage de tous les adolescents sans distinction de religion. En effet, le VIH/SIDA n'épargne personne et il ne tient pas compte des croyances des individus. Toutes les communautés sont exposées à ce fléau et sont sous sa menace. La connaissance du SIDA croît au fur et à mesure que les

adolescents sont instruits. En effet, l'ouverture d'esprit qu'acquièrent les adolescents eu égard à leur niveau d'instruction élevé, leur procure plus d'informations sur ce fléau.

3. Discussion

La présente étude a montré que dans l'ensemble les jeunes du District Autonome d'Abidjan développent une sexualité non responsable et à risque. Cette sexualité se caractérise par son extrême précocité, par le multipartenariat, la sexualité occasionnelle et/ou rétribuée, par l'hétérosexualité interne et intergénérationnelle, par l'homosexualité, le refus d'utiliser les préservatifs dans les rapports sexuels et par l'absence d'éducation à la sexualité dans les familles. Les données révèlent que 9,20% des adolescents sexuellement actifs dans le Grand Abidjan ont eu leur premier rapport sexuel entre 10 et 14 ans et 50,20% entre 15 et 19 ans. En plus de cette précocité sexuelle, l'on observe un taux de partenariat occasionnel très élevé qui se situe à 28,00%, tout comme la sexualité rétribuée ou le commerce du sexe dont l'ampleur dans le pays est aussi préoccupante (55,80%). Ce sont différentes formes de multipartenariat qui sont pratiquées aussi bien par les filles (47,50%) que par les garçons (52,50%). En effet, dans bien des cas, les adolescents de sexe masculin ont traditionnellement leurs premiers rapports sexuels avec une prostituée ou une femme âgée qu'on appelle "gnanhi", moyennant gîte et couvert. Il en est de même des jeunes filles sans moyens financiers surtout, sans abri et sans qualifications professionnelles qui tombent sous le joug de l'exploitation sexuelle à des fins commerciales. Cette pratique est donc suscitée par les contraintes matérielles que la société moderne répercute sur les adolescents. Elle peut être analysée comme un comportement visant à compenser la dégradation actuelle des conditions de vie par la recherche de gains ailleurs. Les plus vulnérables sont d'abord les filles, ensuite tous les jeunes qui vivent la crise économique de façon particulière, parce que le pouvoir d'achat des familles a considérablement baissé. Dans cette perspective, la problématique des comportements sexuels à risque chez les jeunes à Abidjan est une question de fond qui ne peut être traitée sans en changer les fondements. C'est pourquoi, nous rejoignons les auteurs qui ont montré que les niveaux de précocité sexuelle et de multi partenariat sont élevés chez les jeunes, surtout en milieu urbain. Et que la situation nationale est marquée entre autres par une persistance des comportements sexuels à risques chez les jeunes (Dédry S. et Tapé G., 1991; Vonan A.P.C., 2009; EIS, 2005; INS, 2009; Enquête CAP, 2011). Les données montrent également que l'utilisation des contraceptifs reste encore limitée chez les jeunes d'Abidjan (70,00% d'entre eux refusent l'usage du préservatif dans les rapports sexuels). L'étude sur l'usage des préservatifs et autres méthodes contraceptives dans les rapports sexuels, permet

d'analyser les activités sexuelles des adolescents du District Autonome d'Abidjan et par-delà, de connaître leur niveau de prise de risque par rapport au VIH/SIDA. Ces statistiques dénotent de l'ampleur de l'inconscience et de l'ignorance des risques du VIH au sein de ces catégories sociales. Elles révèlent également que malgré les nombreuses actions de sensibilisation et d'encouragement au port des préservatifs dans les rapports sexuels, ces adolescents ne sont pas prêts d'abandonner ces pratiques sexuelles qui favorisent la propagation du VIH/SIDA, des IST et même des grossesses précoces et non désirées. La pandémie du siècle qu'est le VIH/SIDA a donc de beaux jours devant elle, surtout que jusqu'à présent aucun remède n'est encore disponible pour des soins curatifs. Sur ce point, nous sommes en phase avec Traoré K.(1994); Ginoux P.C.(1996); AIMAS (2011) pour affirmer que le condom qui constitue aujourd'hui un des moyens les plus efficaces de protection contre les Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et le VIH/SIDA, est bien connu mais son utilisation demeure restreinte.

La sexualité des adolescents dans le District Autonome d'Abidjan se caractérise encore selon les données de la présente étude par l'hétérosexualité interne (rapports sexuels entre adolescents) et par l'hétérosexualité intergénérationnelle (rapports sexuels entre adolescents et adultes) qui sont pratiquées dans 94,00% des cas par les jeunes. Pire, cette sexualité s'actualise par l'homosexualité à laquelle 6,00% des adolescents s'adonnent aujourd'hui. Il faut le signaler à toutes fins utiles, l'homosexualité n'est pas une réalité nouvelle en Afrique (Tauxier, cité par Sika L. α Kacou E., 2013). Pourtant elle est restée longtemps ignorée et même niée au point d'être assimilée à un fait culturel occidental. Elle est dans de nombreux cas considérée comme une déviance sexuelle et conduit le plus souvent à la marginalisation et/ou à la stigmatisation des personnes qui ont une orientation sexuelle tournée vers une personne de même sexe. Aujourd'hui encore, elle n'est pas admise dans la plupart des sociétés africaines, encore moins la prostitution masculine. C'est la raison pour laquelle la majorité des professionnels du sexe hommes pratiquent le métier dans la plus grande discrétion. Cependant, les hommes qui ont des rapports sexuels avec d'autres hommes (HSH) sont une population à haut risque à l'infection du VIH et doivent être prise en compte dans les stratégies de lutte contre le Sida. Il y a donc intérêt à ce que ce genre de pratiques sexuelles ne prospère pas, si l'on veut inverser la courbe de propagation du VIH. Nos résultats confirment donc les propos de Le Pape M.et Vidal C.(1984) qui observent que l'homosexualité est pratiquée dans les lieux publics (bars, restaurants, bords de mer), ainsi que le racolage qui s'exerce publiquement en des endroits connus de tout le monde. L'étude a enfin révélé que 69% des jeunes vivant dans le Grand Abidjan ne parlent jamais de sexualité

avec leurs parents. Et, quand bien même les rapports familiaux sont souvent harmonieux et donc propices à des échanges, les conversations entre parents et adolescents portant sur les questions de sexualité sont en général évitées. Ce silence autour des questions sexuelles augmente l'ignorance des jeunes sur les règles d'hygiène de vie sexuelle et les expose à de nombreux risques. Ces indicateurs confortent ceux du Rapport du programme Communication Parent-Enfant (CPE, 2010) qui révèlent que, seulement 34,10% des parents parlent de sexualité avec leurs fils adolescents et 46,67% avec leurs filles adolescentes et que ces taux sont encore plus faibles plus le niveau d'instruction des parents est bas.

En plus de décrire les comportements sexuels à risque les plus récurrents chez les jeunes du Grand Abidjan, cette étude a aussi mis en évidence les corollaires liés à ces pratiques sexuelles. Quelle que soit la nature de ces comportements sexuels, l'impact sur la santé sexuelle et reproductive des jeunes demeure le même : les maux liés au sexe. De fait, les conséquences induites par ce type de pratiques sexuelles sont manifestes et indéniables. Les données montrent que les adolescents pratiquent une sexualité à haut risque qui les expose aux IST, aux grossesses non désirées et surtout à la pandémie du VIH/SIDA. En réalité, les jeunes sexuellement précoces, forment la tranche la plus vulnérable aux IST et au VIH/SIDA. Il faut savoir que les IST, en raison de leur recrudescence, constituent aujourd'hui un problème de santé publique. Dans le District Autonome d'Abidjan, 26,50% des adolescents en sont victimes ou témoins. De plus, quand on sait le lien étroit entre la prévalence des IST et celle du VIH/SIDA, il y a lieu de penser que tous ces adolescents sont sous la menace de la pandémie du siècle. A propos de cette pandémie, les résultats de la présente étude indiquent que 87,50% des adolescents en ont au moins entendu parler ou plus encore ont vu des cas de de la maladie. Selon le bilan de l'ONUSIDA de 2015, la prévalence se situe à 2,7 qui est au-dessus de la norme internationale de tolérance. C'est dire que la situation épidémiologique du pays est préoccupante. Dans cette perspective, nous convenons avec Dédy S. (1994) et EIS (2005) que les jeunes sexuellement actifs courent plus le risque de contracter le VIH/SIDA ou d'autres infections sexuellement transmissibles. Nos résultats coïncident également avec le bilan annuel 2011 du Programme National de Santé Scolaire et Universitaire (PNSSU) qui rapporte quant à lui 6419 cas d'IST dans le milieu scolaire pour la seule année 2011. Par ailleurs, avec une sexualité de plus en plus précoce, les jeunes filles sont exposées aux grossesses non désirées. Les données de cette étude révèlent que 17,30% des adolescents ont contracté une grossesse ou ont engrossé une fille. Ces taux sont excessifs pour une population de jeunes âgés de seulement 10 à 24 ans. De nombreuses grossesses non désirées se produisent pendant l'adolescence, lorsque les jeunes filles et leurs partenaires commencent à

avoir une activité sexuelle et ne sont pas encore pleinement conscients de la nécessité de recourir à la contraception ou n'ont pas eu accès à des services appropriés et donc à l'information. Sur ce point précis, nos constats concordent avec ceux d'Ayo A.A.(1994) et de Koné I.et al.(1998) qui relèvent que dans de nombreux cas, les rapports sexuels sont non protégés et font courir aux jeunes de nombreux risques de grossesses non désirées susceptibles de compromettre leur réussite sociale (abandon d'études, mariages précoces, exclusion de la famille, etc.). Ces grossesses ont comme corollaire, le décrochage scolaire ou l'abandon scolaire et/ou le recours aux avortements provoqués dans des mauvaises conditions de sécurité. Elles contraignent parfois les adolescents à la vie de jeunes pères ou de filles-mères dans les cas où ils décident de garder la grossesse et de donner naissance à un bébé. A ce propos, 9,80% des adolescents qui se sont soumis à notre enquête sont concernés par cette situation de jeune père et de fille-mère qui n'est pas du tout reluisante. En effet, elle engage ces adolescents à des responsabilités de parents trop lourdes pour leur âge et leur statut. Ces taux élevés attestent l'ampleur de ce phénomène au sein de la jeunesse en Côte d'Ivoire et interpellent les uns et les autres à se ressaisir. Par ailleurs, les cas de décrochage scolaire pour cause de grossesse sont récurrents dans le milieu des adolescents. La preuve, 82,60% d'entre eux ont connaissance de cas de décrochage scolaire pour cause de grossesse. Les avortements clandestins sont également légions et conduisent souvent à la mort ou au mieux des cas à la stérilité (7,80% des adolescents se sont débarrassés de leur grossesse non désirée par ce moyen). Ces taux sont conformes aux résultats des études d'Agnès G.et al.(1999) et de REPCI (2006) qui estiment à 8% le taux d'avortements clandestins pour les jeunes filles de 15-19 ans et à 18% pour celles dont l'âge est compris entre 20 et 24 ans. Ils attestent la persistance de cette pratique dangereuse qui conduit souvent à des handicaps et traumatismes, voire à la mort. Ce qui est une grande perte aussi bien pour les parents qui ont consenti d'énormes sacrifices pour investir dans les études de ces jeunes, mais également pour les jeunes eux-mêmes qui voient leur avenir hypothéqué (les chances de réussite dans la vie sont réduites). Le décrochage scolaire est aussi une perte pour l'Etat qui voit les taux d'échecs scolaires flambés et compromettre ainsi l'atteinte des objectifs du millénaire qui sont la scolarisation à 100% de tous ses fils et filles.

Conclusion

Les jeunes d'aujourd'hui en général et singulièrement ceux de Côte d'Ivoire sont accusés à tort ou à raison de pratiquer une sexualité à haut risque qui favorise la propagation des IST, des grossesses non désirées et surtout la pandémie du VIH/SIDA. La présente étude

s'est donc proposé d'analyser ces comportements sexuels à risque chez les jeunes du District Autonome d'Abidjan ou encore le Grand Abidjan. Pour ce faire, une enquête quantitative a été réalisée auprès de 300 adolescents et jeunes dont l'âge est compris entre 10 et 24 ans et la théorie de la construction sociale dans le sens de Berger Peter et Luckmann Thomas a été mobilisée. L'approche quantitative a été menée à l'aide d'un questionnaire qui a servi d'outil pour la collecte des données quantifiables ou chiffrées. Le questionnaire a été administré de façon directive aux 300 jeunes de l'échantillon.

Il en résulte que les adolescents du District Autonome d'Abidjan développent une sexualité littéralement dominée par des comportements sexuels à risques qui favorisent la propagation du VIH/SIDA, la prévalence aux IST et aux grossesses non désirées en milieu scolaire. Ces comportements sexuels induisent des corollaires qui prennent l'allure d'un problème de santé publique. En effet, les données indiquent que 9,20% de jeunes ont déclaré avoir eu leur premier rapport sexuel entre 10 et 14 ans et 50,20% entre 15 et 19 ans, avec un taux de partenariat occasionnel très élevé qui se situe à 28,00%. La sexualité rétribuée ou le commerce du sexe est aussi préoccupante (55,80% des jeunes s'y adonnent). Ces indicateurs sont donc la preuve d'une sexualité précoce et beaucoup marquée par le multipartenariat. Par ailleurs, l'utilisation des contraceptifs reste encore limitée (70,00% des adolescents refusent l'usage du préservatif dans les rapports sexuels). Cette sexualité se caractérise également par l'hétérosexualité interne (rapports sexuels entre adolescents) et par l'hétérosexualité intergénérationnelle (rapports sexuels entre adolescents et adultes) qui sont pratiquées dans 94,00% des cas par les jeunes. Elle s'actualise par l'homosexualité à laquelle 6,00% des adolescents s'adonnent aujourd'hui. En outre, les pratiques éducatives dans les familles caractérisées par un évitement au maximum des sujets en lien avec la sexualité, font que plus de 69,00% des jeunes d'Abidjan n'en parlent jamais avec leurs parents et sont souvent ignorants sur ces questions au moment de leur entrée en vie féconde. De ce fait, l'impact de ces comportements sexuels sur la santé sexuelle et reproductive des adolescents est indéniable et lourd de conséquences. Les données révèlent que le taux de prévalence des IST chez les adolescents du District Autonome d'Abidjan se situe à 26,50% et celui des grossesses précoces et non désirées est de 17,30% pour une frange de la population dont l'âge oscille entre 10 et 24 ans. Les avortements clandestins sont fréquents et s'élèvent à 7,80%, sans oublier les cas de jeunes pères et de filles-mères qui sont à 9,80%. En milieu scolaire, la situation n'est pas du tout reluisante, car les décrochages scolaires pour cause de grossesses sont récurrents et se situent à 82,60% et pour boucler la boucle, les risques d'infection au VIH/SIDA chez les jeunes plafonnent les 87,50%. Face à ce sombre tableau, on peut le dire,

la question des comportements sexuels des jeunes en Côte d'Ivoire, mérite que l'on y réfléchisse sérieusement afin d'y apporter des solutions idoines. C'est pourquoi la communauté tout entière (la famille, le clan, l'école, les organismes de planification familiale, les ONG, les institutions étatiques, etc...) devra se mobiliser pour prendre en main l'éducation et la sensibilisation des jeunes en matière de sexualité.

Références bibliographiques

- AGNÈS Guillaume et al, 1999, Contraception et/ou avortement? Une étude auprès de formations sanitaires d'Abidjan, Séminaire international «Santé de la reproduction en Afrique », Abidjan.
- AGNÈS Guillaume et al, 1999, le recours à l'avortement: la situation en Côte d'Ivoire, ENSEA- IRD, Abidjan, Etudes et recherches n° 27.
- AYO Ahibet Antoinette, 1994, «*Problématique des grossesses en milieu scolaire: le cas d'Abidjan*», Mémoire de Maîtrise, Abidjan, IES
- ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE, 2013, La problématique des grossesses non-désirées et situation des filles-mères en Afrique et dans le monde. Projet de Rapport. Document n° 16, Abidjan (Côte d'Ivoire), 9-12 Juillet 2013.
- ATÉHA Nicole et Olivier Couder, 2006, Parler de sexualité aux ados: Une éducation à la vie affective et sexuelle, Centre régional d'information prévention sida d'Île-de-France.
- BÉAT-SONGUÉ Paulette, 1998, «Influence du milieu social sur la sexualité et les comportements reproducteurs des adolescents au Sud Cameroun », in Kuatedefo B.(dir), *Sexualité et santé reproductive durant l'adolescence en Afrique*, Boucherville, Edi conseil Inc.
- BOUCHARD Pierrette, Bouchard Natasha, et Boily Isabelle, 2004, La sexualisation précoce des filles peut accroître leur vulnérabilité, mise en ligne sur Sisyphe, consulté le 22 Janvier 2021, http://www.sisyphe.org/article.php3?id_article=917.
- CALVÈS Anne-Emmanuèle, 1998, « La sexualité pré-maritale des adolescents à Yaoundé », in Kuatedefo B. (dir.), *Sexualité et Santé reproductive durant l'adolescence en Afrique*, Boucherville, Edi conseil Inc.
- DÉDY Séri et Tapé Gozé, 1991, Les comportements sexuels des Ivoiriens et le SIDA, Abidjan (CI).
- DÉDY Séri et Tapé Gozé, 1994, Jeunesse, sexualité et SIDA en Côte d'Ivoire: cas d'Abidjan (CI), PNLS.
- ETUDE CAP MEN/PULMS, 2010, «*Comportements à risque en milieu scolaire* », In Document de politique du Ministère de l'Education Nationale en matière de lutte contre le VIH/SIDA.
- GAGE-BRANDON and MEEKERS Dominique, 1992, «*Sexual activity before Marriage in subsaharan Africa*», Pennsylvania States University, Population Issues Research Center.
- GINOUX-POUYAUD Corine, 1996, «Trajectoires sexuelles et amoureuses: l'exemple des femmes de Marcory et de Koumassi (Abidjan)», Thèse de Doctorat nouveau régime, Montpellier (France), Université Paul Valéry.

- GUIELLA Georges, 2012, « *Comportements sexuels chez les adolescents en Afrique sub-Saharienne : l'exemple du Burkina Faso, du Ghana, du Malawi et de l'Ouganda* », Thèse unique de doctorat en Démographie, Université de Montréal, Faculté des Arts et des Sciences.
- HONHINLIN Camara, 2019, « *Problématique de la communication entre parents et adolescents sur la sexualité et le VIH/SIDA : cas du District Autonome d'Abidjan* », Thèse unique de doctorat en Sociologie, Université FHB de Cocody (Abidjan), IES.
- HONHINLIN Camara, 2020, "L'Influence des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sur la sexualité des adolescents en milieu urbain Abidjanais", *Journal Africain de Communication Scientifique et Technologique*, N° 86 (Juin 2020), pp 1159-1183.
- JHU.CCP, 2010, « Rapport Communication Parents Enfants », In Evaluation du programme sport pour la vie, une étude d'impact. Rapport final, Abidjan, Mai 2014.
- KAROFSKY Paul, KOSOROK Michael & al, 2001, Relationship between adolescent-parental communication and initiation of first intercourse by adolescents. *Journal of Adolescent Health*, 28 (1).
- KFW, 2011, Côte d'Ivoire: étude trac de base sur l'utilisation du préservatif lors des rapports sexuels à risque chez les jeunes citadins de 15-29 ans en Côte d'Ivoire, Rapport d'étude, Abidjan, Mars 2012.
- KONÉ Idrissa et al, 1998, « *Etudes des besoins des jeunes de 15 à 25 ans en matière de santé de la reproduction dans les communes d'Abobo, Yopougon, Grand-Bassam, Bouaké, Daloa et Korhogo (Côte d'Ivoire)* », Mémoire de gestion des services de santé, CESAG.
- LE PAPE MARC et VIDAL Claudine, 1984, « *Libéralisme et vécus sexuels à Abidjan* » In *cahiers internationaux de sociologie*, Volume LXXVI, PUF.
- MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (MENET), 2015, *Campagne Zéro Grossesse à l'école (2013-2015)*, Document de formation, République de Côte d'Ivoire, Juin 2015.
- TRAORÉ Korotoum, 1994, « *Bilan de recherches socio-comportementales sur la femme et le SIDA en Côte d'Ivoire* », Mémoire de DEA Sociologie, Université Nationale de Côte d'Ivoire, IES.
- VONAN Amangoua Pierre Claver, 2009, « *Santé de la reproduction et grossesses des adolescentes en Côte d'Ivoire: étude de cas à Abidjan et à Bonoua* », thèse unique de doctorat en Sociologie, Université de Cocody (Abidjan), IES.

**LES PRÉCOLLECTES INFORMELLES ET LEURS IMPACTS
ENVIRONNEMENTAUX ET SANITAIRES DANS LA VILLE DE DALOA
(CENTRE-OUEST DE LA CÔTE D’IVOIRE)**

AYEMOU Anvo Pierre

Département de Géographie

Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)

pierreyemou@gmail.com

Résumé :

La gestion des déchets ménagers urbains préoccupe à la fois les autorités municipales et les populations urbaines de Daloa. Cette gestion consiste à pré-collecter, collecter, transporter et éliminer les déchets ménagers en utilisant des procédés qui ne nuisent pas à l’environnement. Cependant, les effets de la mauvaise pratique de la précollecte des déchets ménagers orchestrée par les précollecteurs informels sur l’environnement urbain constituent une entrave à la gestion durable des déchets ménagers. Alors, on assiste à l’essaimage des déchets et la prolifération des dépôts sauvages à l’échelle des quartiers. La présente étude vise à analyser les pratiques de la précollecte des déchets ménagers exercée par les précollecteurs informels et ses implications environnementales et sanitaires à l’échelle de l’espace urbain de Daloa. Les résultats de cette étude reposent sur l’exploitation des données secondaires et d’enquêtes de terrain. Il ressort de cette étude que 40% des précollecteurs informels déversent les déchets ménagers dans les friches urbaines. Cette mauvaise pratique impacte considérablement l’environnement urbain et expose la population à des risques sanitaires.

Mots clés : précollecte informelle, impacts environnementaux et sanitaires, déchets ménagers, Daloa

Abstract :

The management of urban household waste is of concern to both the municipal authorities and the urban populations of Daloa. This management consists of pre-collecting, collecting, transporting and disposing of household waste using processes that do not harm the environment. However, the effects of the bad practice of pre-collection of household waste orchestrated by informal pre-collectors on the urban environment constitute an obstacle to the sustainable management of household waste. So we are witnessing the swarming of waste and the proliferation of illegal dumps across neighborhoods. This study aims to analyze the pre-collection practices of household waste carried out by informal pre-collectors and its environmental and health implications at the scale of the urban space of Daloa. The results of this study are based on the use of secondary data and field surveys. This study shows that 40% of informal precollectors dump household waste in urban wastelands. This bad practice has a considerable impact on the urban environment and exposes the population to health risks.

Keywords: informal pre-collection, environmental and health impacts, household waste, Daloa

Introduction

L'environnement urbain des pays africains devient de plus en plus préoccupant face à une forte production de déchets ménagers. En 2012, la production minimale journalière des déchets était de 0,4 kg par habitant contrairement en 2019 où cette production est passée à environ 0,6 kg (A.L. Courtois, 2012, p.2 et ACCP, 2019, p.4). Cette production sans cesse croissante est liée à la diversification des activités économiques, au changement d'habitude alimentaire et au taux élevé d'urbanisation. Les changements sociaux et économiques qu'ont subis la plupart des pays africains depuis les années 60 ont également entraîné une hausse de la production des déchets par personne (A.Onibokun, 2001, p.10). La problématique de l'augmentation des déchets solides et leur gestion chaotique dans les centres urbains a suscité l'intérêt des États africains qui dès lors, placent cette préoccupation au cœur des débats (D. B. Saturnin, 2018, p.11). La Côte d'Ivoire, confrontée également à la dégradation de ses espaces urbains liés en partie par la gestion défectueuse des déchets ménagers a élaboré des solutions et des recommandations en vue d'optimiser les techniques de collecte et de gestion durable des déchets urbains. Cette volonté politique s'est traduite par l'implication des précollecteurs dans l'enlèvement des déchets ménagers.

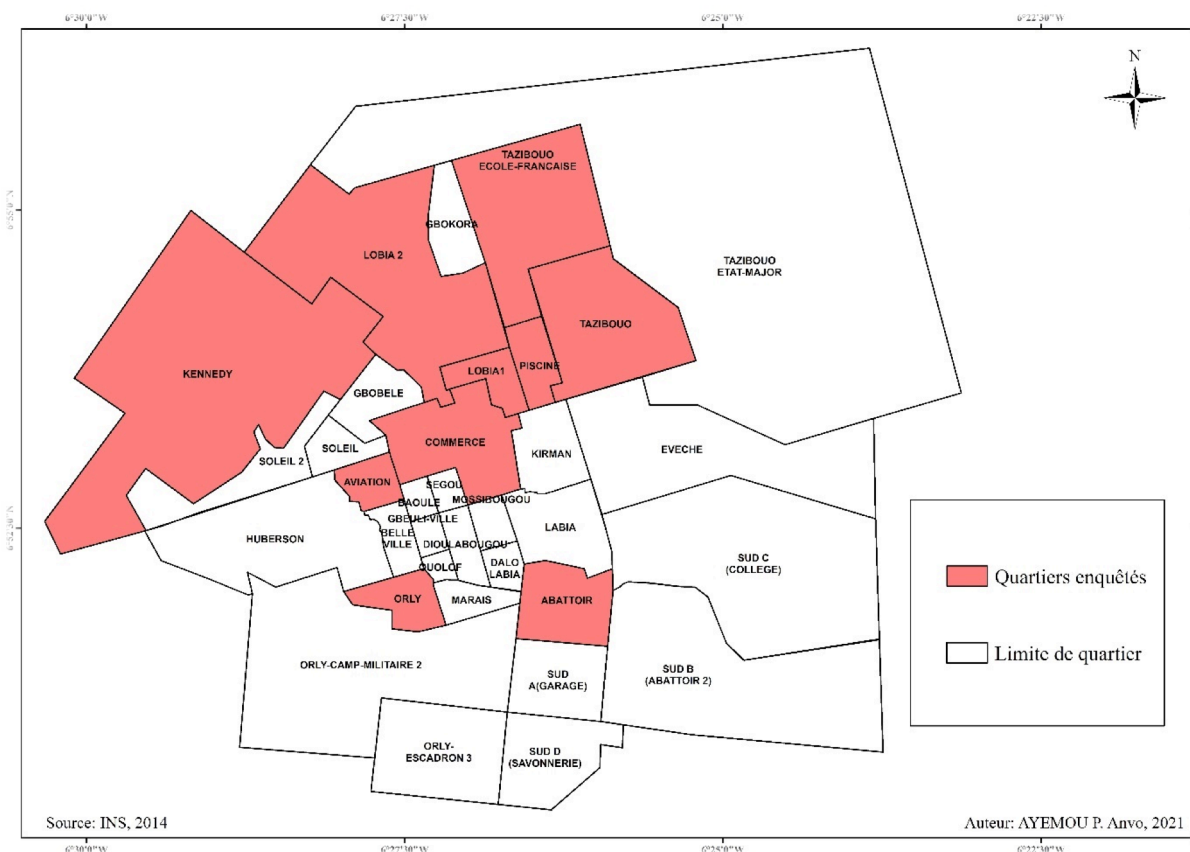
Dans la ville de Daloa, les précollecteurs informels interviennent pour pallier les insuffisances de l'enlèvement des déchets urbains du service public. Mais, force est de constater que ces précollecteurs, exerçant dans l'illégalité et n'appartenant à aucune association, travaillent à leurs propres comptes. Ils utilisent des matériels rudimentaires pour l'enlèvement des déchets. En raison de la vétusté des matériels de précollecte (brouettes, charrettes et cuvettes surmontées de paniers), le transport des déchets de l'espace de production aux sites de transit indiqués par les autorités municipales s'avère difficile. Par conséquent, la cargaison des déchets est déversée dans les friches urbaines engendrant la prolifération des dépôts sauvages d'ordures à l'échelle de l'espace urbain. Il ressort de ces constats, le problème lié aux impacts environnementaux et sanitaires induit par l'évacuation inappropriée des déchets ménagers des précollecteurs informels. Dès lors, en quoi l'évacuation des déchets ménagers des précollecteurs informels a-t-elle des répercussions sur l'environnement et la santé des populations urbaines de Daloa ? Cette étude vise à analyser les impacts environnementaux et sanitaires de la précollecte informelle sur la population urbaine de Daloa.

1. Matériels et méthodes

1.1 Présentation de la zone d'étude

Située au centre-ouest de la Côte d'Ivoire, la ville de Daloa, chef-lieu de région, s'étend entre 6°30' et 8° latitude nord et 5° et 8° longitude ouest (figure 1). Elle couvre une superficie de 530,5 ha (Mairie de Daloa, 2017) cité par W.G Koukougnon, 2020, p.292) avec une population de 245 360 habitants (INS, 2014) soit une densité brute de 462,50 hab/ha.

Carte 1 : Localisation des quartiers enquêtés



Elle est la troisième grande ville la plus peuplée après celle d'Abidjan et de Bouaké. De par sa position de ville carrefour reliant Abidjan-Man et Odienné-San-Pedro, Daloa concentre une forte activité dans le secteur informel de commerce. Ainsi, elle demeure une ville à vocation commerciale, de transit des produits manufacturés pour les localités environnantes. De ce qui précède, la pression démographique et le fonctionnement des activités commerciales engendrent la production excessive des déchets ménagers soit 62 966,15 tonnes/an. Avec un taux de collecte de 22,73%, la production des déchets à l'échelle de la ville de Daloa dépasse la capacité d'absorption des autorités en charge de

l'enlèvement des ordures (P.A. Ayemou 2018, p.97). Face à l'incapacité des autorités en charge de l'enlèvement des déchets, il s'observe une pléthorique de précollecteurs de déchets ménagers aux intérêts divergents dans la ville de Daloa.

1.2 Méthodes de collectes des données

Cette étude s'est appuyée sur des données secondaires et primaires. Les données secondaires dans son ensemble ont permis de faire l'état de connaissance sur le sujet d'étude. Les données primaires ont concerné l'enquête de terrain qui s'est déroulée de Mars à Mai 2020 dans 10 quartiers de la ville. Le choix de ces quartiers s'explique par leur fonction et la présence des sources de pollution de l'environnement. La technique d'échantillonnage accidentel a été utilisée pour enquêter 122 précollecteurs. De façon aléatoire, un questionnaire portant sur le statut social, les conditions de travail, l'impact environnemental et les risques sanitaires liés à la création des dépôts sauvages de déchets fut administré aux enquêtés que nous avons rencontrés dans leur zone d'intervention. Par ailleurs des entretiens ont été réalisés avec des chefs de ménages vivant à proximité d'éventuelles sources de pollutions ou non pour évaluer la dégradation de l'environnement urbain et les risques sanitaires. Pour connaître les morbidités environnementales auxquelles est exposée la population, des entretiens ont été menés auprès des agents des centres de santé pour mieux appréhender la qualité du cadre de vie. L'observation directe a permis également de capter des images à l'aide d'un appareil photographique numérique. Ces prises d'images ont servi pour la justification des nuisances liées à l'état d'insalubrité et à la prolifération des dépôts sauvages à l'échelle des quartiers. Le logiciel Excel 2010 a été utilisé pour la réalisation des tableaux et le logiciel de cartographie Arcgis 10.2 pour spatialiser l'aire d'étude.

2. Résultats

2.1 La situation socio démographique des précollecteurs informels

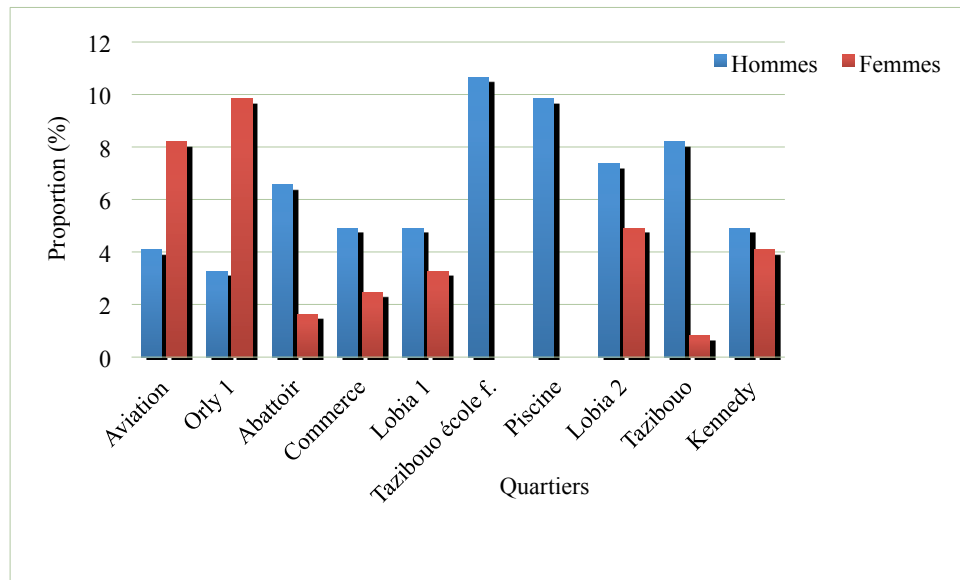
Le facteur socio-démographique est déterminant dans la précollecte des déchets ménagers. En effet, il permet de cerner la proportion du genre, des classes d'âge et le niveau d'instruction des précollecteurs.

2.1.1 La précollecte informelle dominée par les hommes à l'échelle des quartiers

La gestion spatiale des déchets ménagers dans la ville de Daloa implique un réseau d'acteurs interdépendants parmi lesquels figurent les précollecteurs informels. Ces précollecteurs sont chargés de l'enlèvement domiciliaire des déchets ménagers vers les points

de rupture de charge désignés par les autorités municipales. En effet, cette activité de précollecte enregistre la présence des hommes et des femmes comme le montre la figure 1.

Figure 1 : Répartition des précollecteurs informels par genre selon les quartiers



Source :
Enquêtes

terrain, mars 2020 de

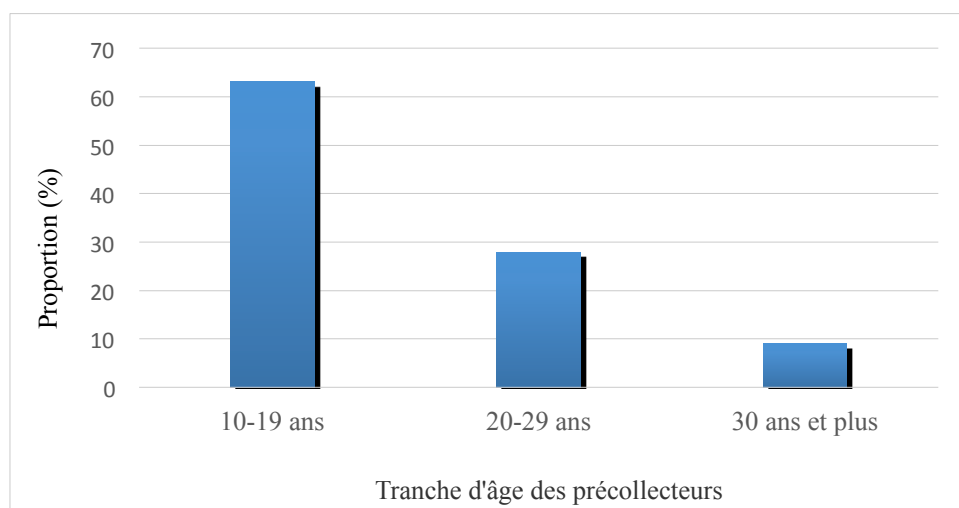
La figure 1 indique une inégale répartition des précollecteurs informels par genre à l'échelle des quartiers de Daloa. En effet, il s'observe 67,21% des précollecteurs informels contre 32,79% de précollecteuses informelles. La forte présence masculine s'explique en partie par le caractère pénibilité du transport des déchets précollectés vers les sites de groupages. En effet, plus de 70% de la précollecte des déchets dans la ville se fait par traction humaine qui requiert plus de force physique. Cette inégale répartition de l'ensemble des précollecteurs informels est plus perceptible à l'échelle des quartiers. En effet, les quartiers Tazibouo école française et Piscine enregistrent respectivement 10,66% et 9,84% d'hommes contrairement au quartier Lobia 1 avec 4,92%. Toutefois, on note l'absence des précollecteuses informelles dans les quartiers Tazibouo école française et Piscine alors qu'elles sont présentes à proportion différentes dans les autres quartiers. En réalité, la disproportion des hommes et des femmes à l'échelle des quartiers s'explique par le fait que les femmes sont plus orientées vers les quartiers où il existe des marchés que les quartiers résidentiels. C'est pourquoi, le grand marché de la ville, situé au quartier Aviation enregistre 8,20% de précollecteuses contre 4,1% de précollecteurs. Il en est de même pour le grand

marché d'Orly avec 94% de précollecteuses contre 3,3% de précollecteurs. Ces quartiers sont investis par un foisonnement de précollecteurs de fraction d'âge différente.

2.1.2 Une précollecte informelle dominée par les adolescents

Les précollecteurs informels sont structurés en trois tranches d'âge. Il s'agit de la fraction de 10 à 19 ans, ensuite de 20 à 29 ans et enfin de plus de 30 ans (figure 2).

Figure 2 : Proportions des précollecteurs informels selon la tranche d'âge



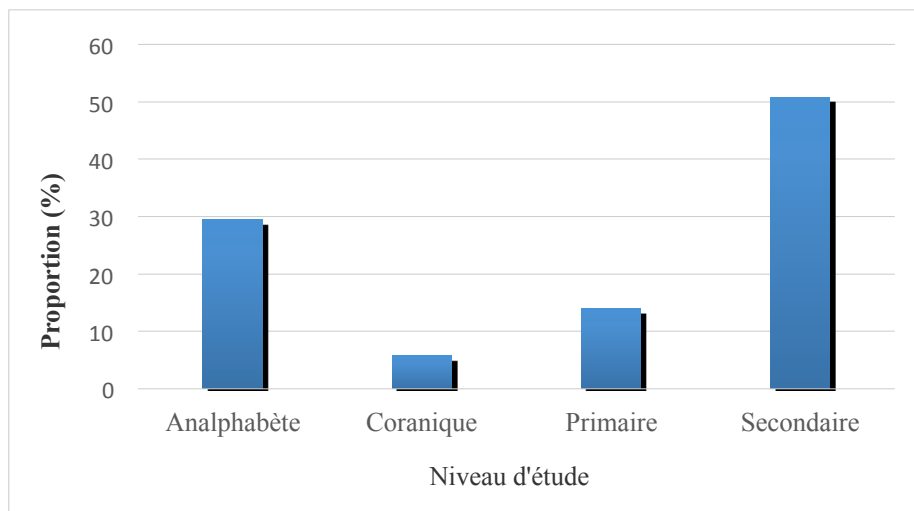
Source : Enquêtes de terrain, mars 2020

Il ressort de l'observation de la figure 2 que la précollecte informelle est dominée par les adolescents (60,11%) et les jeunes (22,87%) contre 9,02% pour les plus âgés. La présence des adolescents dans cette activité de précollecte pourrait se justifier par le fait qu'elle constitue une manne financière (1 000 FCFA à 2 500 FCFA par jour) pour les élèves en dehors des jours ouvrables des cours et pendant les vacances scolaires, mais également pour les déscolarisés.

2.1.3 Le niveau d'instruction des précollecteurs informels

Le facteur de niveau d'instruction des précollecteurs est important dans la mesure où il détermine l'importance accordée à la salubrité. Il s'observe 4 groupes parmi les précollecteurs comme l'indique la figure 3.

Figure 3 : Proportion des précollecteurs informels selon le niveau d'étude



Source : Enquêtes de terrain, mars 2020

La figure 3 montre que plus de la moitié (50,82%) des précollecteurs ont le niveau d'instruction secondaire alors que 5,74% des précollecteurs ont le niveau d'instruction coranique. De plus, 29,51% des précollecteurs sont sans instruction et 13,93% ont le niveau d'instruction primaire. La proportion élevée (50,82%) du niveau d'instruction des précollecteurs pourrait s'expliquer par la forte présence d'élève à Daloa. En effet, Daloa est une ville scolaire où la population scolarisable dans l'enseignement secondaire dont la fraction d'âge oscillant 12 et 18 ans est estimée à 44,41% de l'effectif régional. Cette population est très active dans la précollecte des déchets ménagers surtout pendant les congés et les vacances scolaires. La présence des précollecteurs des déchets sans niveau d'instruction (29,51%) est due au fait que cette activité constitue également une soupape d'emploi.

2.2 Les facteurs explicatifs de la présence des précollecteurs informels dans les quartiers investigués

2.2.1 Insuffisance d'enlèvement des déchets ménagers par le service public

La croissance démographique est un facteur déterminant dans l'extension d'une localité, mais également dans la production et la gestion des déchets. En effet, lorsque la population de la ville augmente, la quantité d'ordures produites par cette population connaît également une augmentation. Dans la ville de Daloa, la production des déchets ménagers qui était de 172,51 t/j en 2014 est passée à 229,28 t/j en 2020 soit une augmentation de 56,77t/j. Par ailleurs, le faible taux de collecte des déchets ménagers (22,73%) enregistrés depuis 2015, contrairement à 70% au plan national, ne s'est pas amélioré malgré la présence des deux

sociétés prestataires d'enlèvement d'ordures (Etablissement Coulibaly et Moya) commises par l'ANAGED. De ce qui précède, la production des déchets ménagers dépasse la capacité d'absorption des structures prestataires de déchets ménagers. Alors, on assiste à une précollecte partielle de ces structures. Au regard de la situation d'incapacité d'enlèvement des déchets ménagers, les précollecteurs informels de la ville investissent l'espace urbain.

2.2.2 L'activité de précollecte, une source de revenus pour les précollecteurs informels.

La précollecte des déchets ménagers est une activité génératrice de revenus. Les précollecteurs informels qui interviennent dans cette activité sont des élèves, des déscolarisés et des sans-emploi. On distingue deux groupes de précollecteurs selon les rémunérations. Il y a des précollecteurs qui sont rémunérés journalièrement à l'acte par les ménages et les commerçants. Ces précollecteurs représentent plus de la moitié des enquêtés soit 63,11%. Ils utilisent généralement des brouettes, des ustensiles et parfois des cuvettes surmontées de paniers avec des balais pour la précollecte des déchets (photo1).

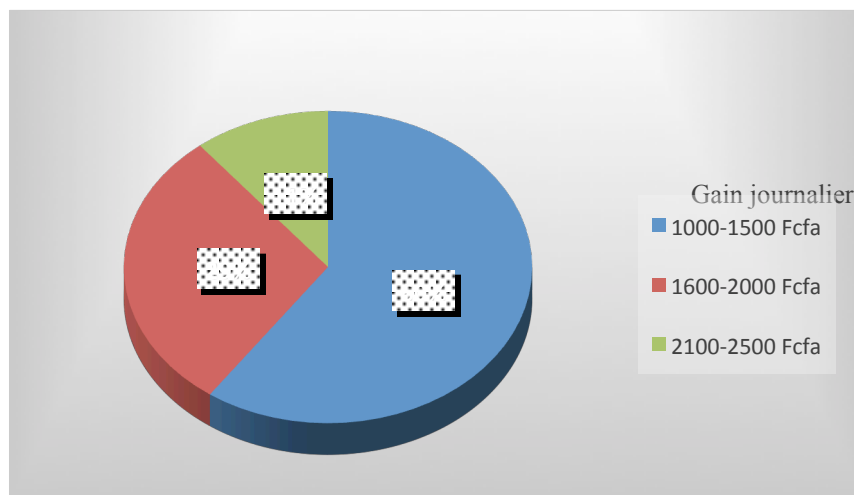
Photo 1 : Des filles avec leurs ustensiles de précollecte au quartier Aviation



Source : Ayemou Pierre, août 2014

L'observation de la photo 1 montre des précollecteuses avec des cuvettes vidées de leurs contenus dans un dépôt sauvage d'ordure. En fonction de la contenance des poubelles, les prix oscillent entre 100 Fcfa et 300Fcfa. Par ailleurs il leur revient de fixer le prix des immondices à enlever. Ces adolescents travaillent à leur propre compte et le gain perçu journalièrement varie d'un précollecteur à un autre comme l'indique la figure 4.

Figure 4 : Répartition des précollecteurs informels adolescents selon le gain journalier



Source : Enquêtes de terrain, mars 2020

Au regard de la figure 4, il s’observe une inégale répartition des gains journaliers des précollecteurs informels adolescents. En effet, 60% des précollecteurs perçoivent quotidiennement entre 1 000 FCFA et 15 000 FCFA alors que 11% ne reçoivent que 2 100 FCFA à 2 500 FCFA. Il y a également 29 % des précollecteurs dont la rémunération est comprise entre 1 600 Fcfa et 2 000 FCFA. Bien qu’ils travaillent à leur propre compte, ces précollecteurs vivent en famille. Alors, le gain issu de l’activité de précollecte des déchets est remis aux parents. Ces revenus servent d’une part à l’achat des tenues vestimentaires surtout pendant les fêtes de fin d’année et d’autre part à investir dans d’autres activités plus rémunératrices.

Au-delà des précollecteurs dont le service est rémunéré à l’acte quotidiennement, il y a également les précollecteurs dont le service est rémunéré mensuellement. Ce groupe de précollecteurs est composé de jeunes et d’adultes de 20 ans et plus. Ils sont moins nombreux, soit 36,89% des enquêtés. Ils font la précollecte porte-à-porte avec des charrettes. Ainsi, les ménages sollicitent leurs services moyennant une rémunération entre 1 000 FCFA et 2 000 F CFA mensuellement en fonction des quartiers. Les précollecteurs informels s’orientent plus vers les ménages ayant une bonne assise financière pour mieux payer leur prestation que les ménages à faibles revenus financiers dans les quartiers. Cette attitude dénote une inégalité d’accès à la prestation de la précollecte à l’échelle des quartiers. Ainsi, les quartiers résidentiels notamment Tazibouo école française, Tazibouo et piscines, les précollecteurs informels perçoivent un revenu moyen mensuel de 25 000 FCFA contre 14 000 FCFA dans

les quartiers populaires. Ce revenu mensuel est insuffisant au regard de celui perçu par les précollecteurs formels et légalement constitués en association dénommée "APOMED". Ces derniers utilisant des tricycles pour la précollecte ont un revenu moyen mensuel entre 40 000 FCFA et 60 000 FCFA. Malgré la faible rémunération, la précollecte des déchets ménagers s'avère économiquement significative pour les précollecteurs informels dans la mesure où cette activité leur permet de se prendre en charge et également de faire face aux besoins nutritifs.

2.3 Conditions de travail pénibles des précollecteurs informels

La vétusté des matériaux utilisés pour le ramassage des déchets ménagers à l'échelle de la ville de Daloa rend difficile l'activité des précollecteurs. Cette difficulté s'observe également dans le transport des déchets jusqu'à l'espace de regroupement.

2.3.1 Une utilisation des matériaux rudimentaires d'enlèvement de déchets ménagers

L'activité des précollecteurs informels se déroule entre 8 heures et 16 heures soit 8 heures de travail pour ceux qui travaillent en plein temps. Toutefois, ils observent des moments de repos de 1 heure à 3 heures au cours de la journée pour se restaurer ou se reposer et reprendre l'activité. En raison des lourdes charges de détritus évacuées quotidiennement, les précollecteurs, selon leur convenance, choisissent des jours de repos en semaine.

Dans la pratique de l'activité, les précollecteurs informels se distinguent par leur attitude au cours de la marche. En effet, les précollecteurs adolescents sont généralement en groupe de 2 à 4 précollecteurs ou individuellement et parcourent les habitations et les marchés pour la précollecte des ordures. Ainsi, ils proposent leurs services aux ménages et commerçants qui les rémunèrent en fonction de la contenance des poubelles. Ils utilisent des brouettes parfois défectives et des ustensiles usagés. Ces matériaux rudimentaires influent sur l'évacuation des déchets ménagers. Cette influence s'explique par le fait que les déchets précollectés ne sont pas acheminés convenablement dans les espaces de regroupement indiqués par les autorités municipales. Bien plus, les surcharges des brouettes contribuent à leur défection. Dans une telle condition de travail, il est difficile aux précollecteurs de mener à bien leur activité. Face à ces difficultés, les précollecteurs ont trouvé des palliatifs. Il s'agit de la location des brouettes. En effet, il y a des précollecteurs, qui louent des brouettes quotidiennement auprès des particuliers en raison de 200 FCFA. Ceux qui n'ont pas les moyens pour la location d'une brouette se contentent des matériels usagés. Parmi les matériels vétustes, on enregistre les charrettes appelées communément "pousse-pousse" (photo 2).

Photo 2 : Un charretier avec sa cargaison de déchets au quartier Abattoir



Source : Ayemou Pierre, août 2014

Ces matériels sont généralement utilisés par les précollecteurs jeunes et adultes qui doivent parcourir plus de 400 mètres pour l'évacuation des déchets dans les espaces de regroupement. Or, au-delà de 200 mètres du point d'ancrage officiel des ordures, la tendance à la création des dépôts sauvages d'ordures devient de plus en plus dense.

2.3.2 Insuffisance de bacs à ordures dans les espaces de regroupement officiel

Les espaces de regroupement sont des lieux de transit des déchets ménagers avant leur évacuation à la décharge publique. Ce sont des espaces aménagés pour les bacs à ordures ou amplyroll (photo 3).

Photo 3 : Un amplyroll dans un espace aménagé au quartier Kennedy



Source : Enquête de terrain, mars 2020

Les espaces de regroupement sont des points de rupture de charge matérialisés par des sacs à ordures ou amplirolls. Ces réceptacles de collecte des déchets sont installés par les sociétés prestataires " Moya et Coulibaly ". L'installation de ces réceptacles de collecte dans l'espace urbain est nécessaire pour les précollecteurs et les ménages dans la mesure où ils contribuent à l'orientation des itinéraires d'évacuation des immondices. Cependant, ce modèle de collecte de déchets ménagers connaît des difficultés liées à l'insuffisance des bacs à ordures. Au nombre d'une vingtaine de bacs répartis à l'échelle des 33 quartiers, il s'observe des quartiers notamment Piscine, Lobia 1, Tazibouo école française... qui sont en dépourvu. Étant donné que les bacs à ordures sont insuffisants au regard de la couverture spatiale de la ville, les broussailles et les friches urbaines sont transformés en dépotoirs d'ordures. Par conséquent, on assiste à l'essaimage des ordures à l'échelle de l'espace urbain et à la prolifération des dépôts sauvages qui pourrait constituer des risques sanitaires pour la population.

2.4 Les impacts environnementaux et risques sanitaires de la précollecte informelle

La précollecte inadéquate des déchets ménagers à l'échelle de l'espace urbain de Daloa a des effets sur le cadre de vie et la santé des populations. Ces effets se traduisent par l'insalubrité et les maladies environnementales auxquelles les populations sont exposées.

2.4.1 Un espace urbain insalubre du fait de la précollecte informelle

La précollecte informelle des déchets ménagers s'inscrit dans une logique purement économique qu'environnemental dans la mesure où le foisonnement des précollecteurs observé à l'échelle de l'espace urbain ne permet d'améliorer la salubrité spatiale de la ville. Par ailleurs, cet enjeu économique conduit les précollecteurs informels, animés par un esprit de profit, à adopter des pratiques malsaines. En effet, les déchets précollectés sont déversés dans les friches urbaines, les rigoles, aux abords des rivières et des routes. Et cela pourrait provoquer des inondations pendant l'hivernage. Selon les enquêtés, l'abandon des déchets dans l'espace urbain s'explique par les lourdes charges qui sont difficiles à transporter par les précollecteurs adolescents jusqu'à l'espace de regroupement indiqué par les autorités (Planche1).

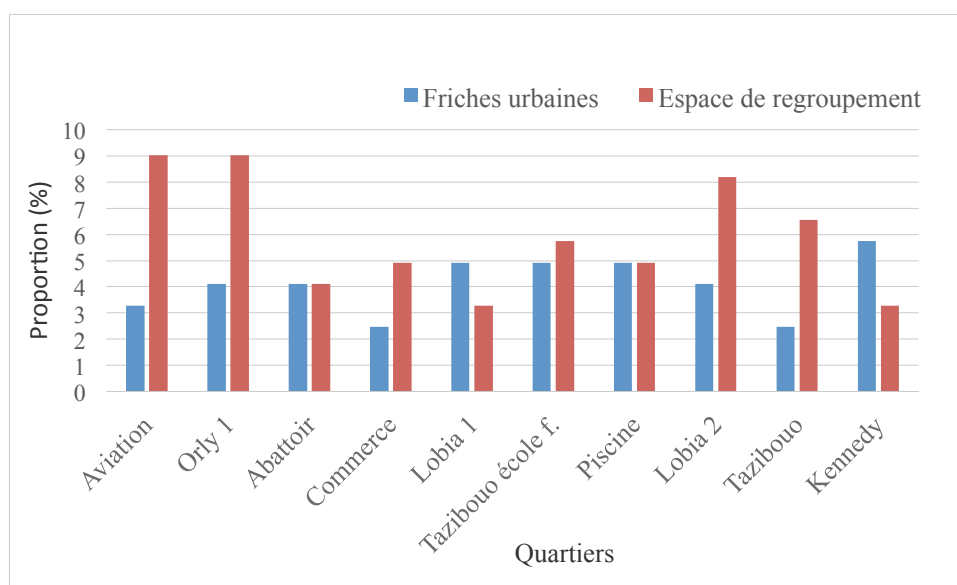
Planche 1 : Déversement des déchets ménagers dans l'espace urbain



Source : Enquêtes de terrain, mars 2020

De ce qui précède, l'immixtion des précollecteurs adolescents dans la précollecte contribue au foisonnement des dépôts sauvages et à l'insalubrité de l'espace urbain. Ainsi, cette pratique de précollecte se fait au détriment de l'amélioration du cadre de vie des populations et se traduit différemment à l'échelle des quartiers (figure 5).

Figure 5 : Mode d'évacuation des déchets ménagers



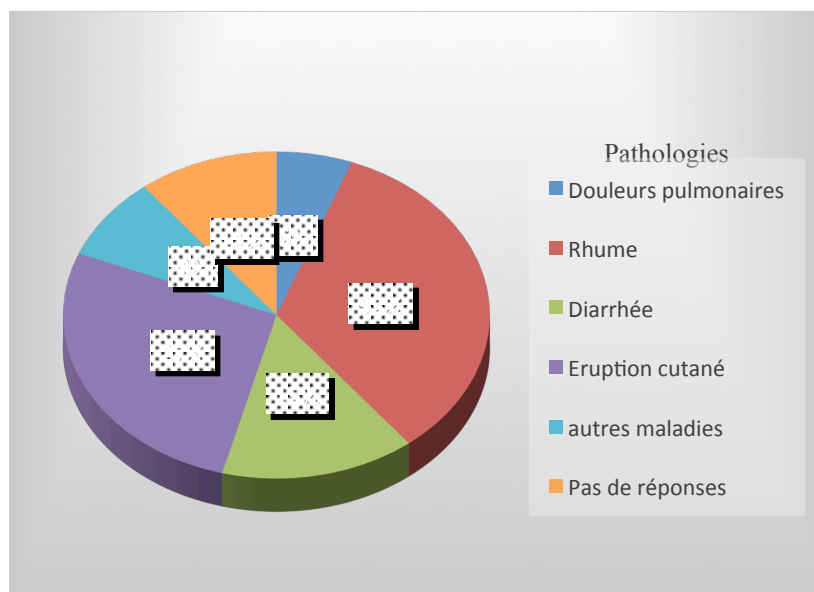
Source : Enquêtes de terrain, mars 2020

La figure 5 laisse transparaître une différenciation du mode d'évacuation des déchets par les précollecteurs informels. Il ressort de notre analyse que 40,98% des précollecteurs évacuent les déchets dans les friches urbaines contre 59,02 % dans les espaces de regroupement. De façon spécifique, le quartier Kennedy enregistre la proportion la plus élevée avec 5,74% d'utilisation des friches urbaines en raison de sa situation à la périphérie de la ville. Au-delà de cette explication, il y a également les abords du ru Balagnihi qui sont des lieux d'évacuation privilégiés des précollecteurs informels. Par la suite, les quartiers Lobia 1, Tazibouo école française et Piscine enregistrent les mêmes proportions d'utilisation des friches urbaines avec 4,92%. Cette situation pourrait trouver une explication dans l'absence de bacs à ordures et la présence de quelques broussailles et constructions inachevées. Aussi, le fait d'évacuer les ordures ménagères dans les espaces délaissés leur procure un avantage parce qu'ils ne fournissent aucun effort. Mieux, c'est de minimiser les longues distances à parcourir et d'avoir plus de revenus. Ainsi, la dégradation du cadre de vie induite par la pratique malsaine des précollecteurs informels des déchets ménagers expose les populations aux maladies liées à l'environnement.

2.4.2 des risques sanitaires liés à la précollecte informelle

La précollecte des déchets ménagers dans l'espace urbain constitue une externalité négative portant atteinte à la santé des populations. Parmi les populations, les précollecteurs qui sont en contact direct avec les ordures sont plus exposés à des nuisances sanitaires. Ces nuisances se justifient par l'inhalation permanente des odeurs nauséabondes, la présence des objets souillés, l'exposition aux blessures et aux infections cutanées et virales. ...Lors des investigations, 100% des enquêtés ont affirmé qu'ils ne disposent pas d'Équipement de Protection Individuel (EPI) notamment des gants, des cache-nez, des bottes, des lunettes de protection. En réalité, les sandales communément appelées "lêkê" « portés par les adolescents et les autres précollecteurs ne sont pas adaptées à la circonstance et n'assurent pas leur sécurité sanitaire. Par ailleurs, les émanations pestilentielles du fait de la forte teneur en matières organiques fermentescibles des immondices précollectées sont source de maladies (figure 6).

Figure 6 : Exposition des précollecteurs aux risques sanitaires



Source : Enquêtes de terrain, mars 2020

Il ressort de l'analyse de la figure 6 que les précollecteurs informels sont exposés à diverses maladies. Ces maladies pourraient être liées à la manipulation et au contact des immondices lors de leurs évacuations dans les points d'ancrages. Ainsi, 6% des enquêtés ont révélé qu'ils ressentent des douleurs pulmonaires et 33 % ont souligné qu'ils souffrent fréquemment de la grippe. Bien plus, 15 % font souvent la diarrhée et 27 % ont des éruptions cutanées. Par ailleurs, 8% des enquêtés n'ont pas révélé les maladies dont ils souffrent tandis que 11% ne se sont pas prononcé sur leur état de santé.

En plus des précollecteurs informels, il y a également les populations vivant à proximité des dépôts sauvages d'ordures. La création des dépôts sauvages par les précollecteurs informels est des lieux de prolifération des vecteurs de maladies notamment les cafards, les souris, les reptiles, les mouches et divers autres arthropodes. Ainsi, les populations sont exposées aux nuisances sanitaires à cause de l'insalubrité du cadre de vie. Contrairement aux maladies auxquelles sont victimes les précollecteurs, le paludisme est de loin la maladie environnementale dont les riverains pourraient être exposés du fait de la proximité des dépôts sauvages des lieux d'habitations. Le risque de contracter le paludisme s'explique par le fait que les ordures regorgent des boîtes de conserve et des seaux vides.

Pendant l'hivernage, ces réceptacles reçoivent l'eau pluviale dans lesquels les vecteurs du paludisme se développent.

3. Discussion

L'enlèvement des déchets ménagers à l'échelle de l'espace urbain constitue un nœud gordien pour les autorités en charge de la salubrité. Cette difficulté de gestion est du fait de la forte production des déchets liée en partie à la croissance fulgurante de la population. Face à l'inefficacité de cette gestion, les précollecteurs informels s'immiscent dans l'enlèvement des déchets ménagers. Cette pratique est attestée par R-D. Bah (2011, p.6) qui relève que cette collecte primaire est principalement prise en charge par le secteur informel qui pallie ainsi les insuffisances du service public, en particulier dans les quartiers inaccessibles aux véhicules conventionnels de collecte des ordures ménagères. Toutefois, la vétusté des matériels d'enlèvement des déchets à l'échelle des quartiers est à relever. Ils utilisent des brouettes parfois défectueuses et des ustensiles usagés qui influent sur l'évacuation des déchets ménagers. Or, l'amélioration de l'outil de ramassage des déchets par les précollecteurs est perçue par les populations comme étant primordiale (Q.C.Yao-Kouassi, F.Gohourou, 2018, p.7). Les précollecteurs informels sont composés de jeunes et d'adultes. Bien que les adultes interviennent dans la précollecte informelle, il n'en demeure moins de relever la dominance des jeunes dans cette activité. Cette jeunesse est marquée par une forte présence d'adolescents dont l'âge est compris entre 10 et 19 ans soit 60,11% des précollecteurs. L'étude menée par L.B.P Elgorriaga, (2018, p.11) à Abidjan montre également que les précollecteurs sont souvent des jeunes du quartiers ou des adultes au chômage, pour qui cette activité est source d'emploi et de revenus. Ils agissent en parallèle du système de gestion officiel, sur la base de contrats verbaux avec les ménages, en récoltant leurs déchets en échange d'une rémunération mensuelle comprise entre 1000 f et 1500 francs CFA. Malgré la faible rémunération, la précollecte des déchets ménagers s'avère économiquement significative pour les précollecteurs informels dans la mesure où cette activité leur permet de se prendre en charge et également de faire face aux besoins nutritifs. L'importance de la pratique de la précollecte des déchets ménagers est mise en exergue dans une étude réalisée au Maroc par E.M. Aouane, Y. Chbab, M. Jadal, E. H. Berny, M. Ouhssine, (2010, p.64). Selon eux, les déchets ménagers doivent être considérés comme un gisement matières premières secondaires permettant de générer de l'activité économique et de l'emploi tout en réduisant l'impact négatif sur l'environnement. Cette approche est également partagée par A.A. Adomon (2015, p.12) affirmant que grâce à l'assiduité de leur prestation dans le service, les précollecteurs participent

à l'entretien du cadre de vie immédiat et à la dépollution de l'environnement d'une manière générale. Contrairement aux auteurs précédents, K. Kouassi (2013, p.12) révèle que l'implication des précollecteurs informels dans la prise en charge domiciliaire des ordures ménagères est davantage justifiée par un enjeu économique plutôt qu'environnemental. Le dépôt anarchique des tas d'ordures ménagères précollectées par ceux-ci illustre cette aspiration de recherche de gain au profit du maintien de la salubrité. Ainsi, loin d'être un enjeu environnemental, la précollecte informelle s'inscrit purement dans une logique économique. Cette remarque est partagée par A.P. Ayemou (2018, p.91) qui montre à travers une étude menée à Daloa que certains précollecteurs informels, animés par un esprit très poussé de profit, adoptent des pratiques malsaines de l'enlèvement des déchets. Ces pratiques ont des répercussions sur la santé des précollecteurs et des populations vivant à proximité des dépôts sauvages. Ils ne mesurent pas les risques sanitaires liés à leur métier ; dans l'exercice de leurs activités de précollecte des ordures (L. R. C. Pregon, L Tia, E. Doua 2020, p.5). A l'opposé, l'étude a montré que les précollecteurs informels sont conscients des risques encourus dans la mesure où ils ne disposent pas d'Équipement de Protection Individuel (EPI) notamment des gants, des cache-nez, des bottes, des lunettes de protection. Par conséquent, les précollecteurs informels sont exposés à des risques sanitaires. C'est pourquoi R. Gbinlo (2011, p.57) relève dans ses travaux sur la ville de Cotonou que la croissance de la quantité globale des déchets dans l'environnement constitue une externalité négative, nuisible à l'environnement et à la santé publique. Dans cette optique, L. Albin., F. Devignes, (2014, p.18) soutient que l'impact sanitaire des activités informelles reste problématique : elles empêchent certaines proliférations, mais se déroulent dans des conditions souvent dangereuses. Les déchets précollectés sont, en l'absence de régulation, rarement articulés à la collecte et contribuent à la formation de dépôts sauvages. Cette idée est attestée par M. R. Bangoura (2020, p.323) dans ses travaux sur la ville de Conakry. Il écrit : « ...Cela les encourage le plus souvent, à déverser les ordures à même le sol à côté des bacs, ou à se débarrasser clandestinement des ordures dans les ravins, dans les bas-fonds ou dans la mer ». La prolifération des dépôts sauvages sont sources de maladies environnementales notamment le paludisme. Le risque de contracter le paludisme s'explique par le fait que les ordures regorgent des boîtes de conserve et des seaux vides. Pendant l'hivernage, ces réceptacles reçoivent l'eau pluviale dans lesquels les vecteurs du paludisme se développent. Bien plus, 6% des enquêtés ont révélé qu'ils ressentent des douleurs pulmonaires et 33 % ont souligné qu'ils souffrent fréquemment de la grippe. Aussi, 15 % font souvent la diarrhée et 27 % ont

des éruptions cutanées. Les résultats corroborent les études menées par J.R. Ngambi, (2015 p.383) et L. D. Kaptchouang, L. M. Tsamo, J. T. Nfor (2021, p.36) respectivement dans les villes de Yaoundé et Bénéoué.

Conclusion

Il ressort au terme de cette étude que la précollecte informelle des déchets ménagers à l'échelle de l'espace étudié a des répercussions sur le cadre de vie et la santé des populations. En effet, les précollecteurs informels dont plus de la moitié (50,82%) ont le niveau d'instruction secondaire sont à majorité jeune avec une forte présence d'adolescents 60,11%. Bien que l'immixtion de ces précollecteurs informels répond à un déficit d'enlèvement des déchets ménagers par les sociétés prestataires, l'environnement urbain devient de plus en plus insalubre. Cette insalubrité se traduit par la prolifération des dépôts sauvages d'ordures ménagères à proximité des habitations. En raison de la longue distance entre les zones d'interventions et les points de regroupement des ordures, 40,98% des précollecteurs informels utilisent des solutions de proximité pour déverser les déchets dans les friches urbaines. Ainsi, cette pratique informelle des précollecteurs s'est accrue avec la vétusté des matériels de précollecte des déchets. L'usage des matériaux rudimentaires (brouettes défectueuses et ustensiles usagés) a permis de constater que les déchets précollectés ne sont pas acheminés convenablement dans les quelques points de rupture de charge autorisés. Cela dénote la pénibilité de la précollecte des déchets même si elle est génératrice de revenus pour les précollecteurs informels. 60% des précollecteurs dont le service est rémunéré par l'acte perçoivent quotidiennement entre 1000 FCFA et 15 000 FCFA alors que ceux qui sont rémunérés mensuellement par les ménages reçoivent entre 14000 FCFA et 25 000 FCFA. De ce qui précède, la recherche du profit au détriment de l'enjeu environnemental de la précollecte a révélé l'environnement malsain dans lequel vivent les populations. Par conséquent, les précollecteurs et les populations ne sont pas épargnés à l'exposition des risques sanitaires. La professionnalisation et la formation des précollecteurs informels s'avèrent donc nécessaires pour une gestion durable des déchets ménagers dans l'espace urbain de Daloa.

Références bibliographiques

ADOMON Abodou Athanase, 2015, *Les précollecteurs privés informels, une réponse à la crise des collectes des ordures ménagères à Yopougon*, disponible sur <https://www.semanticscholar.org/paper/LES-PRECOLLECTEURS-PRIVES->

[INFORMELS%2C-UNE-REONSE-A-](#)

Adomon/04d618849d9bc7b638b3bb8a20fec077d0c453a3, consulté le 01 novembre 2021, 18p.

AOUANE el Mahjoub, CHBAB Youness, JADAL Mohamed, BERNY El Hassan, OUHSSINE Mohamed, 2010, « Caractéristiques des déchets ménagers d'une décharge publique Marocaine », in *Bull.Soc.Pharm*, n° 149, Bordeaux, pp.57-66.

AYEMOU Anvo Pierre, 2018, *Gestion et dégradation de l'environnement urbain à Daloa (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire)*, Université Alassane Ouattara, 421 p.

BAGOURA Marie Rose, 2017, *Gestion des déchets solides ménagers et ségrégation socio-spatiale dans la ville de Conakry*, Université de Toulouse, 558p.

BAH Ranie-Didice, 2011, « Les mutations du secteur des déchets ménagers dans la ville d'Abidjan : Émergence d'une nouvelle forme de gouvernance ? » in *working paper FREE-Cahier FREE*, n°10, 19p.

DANSOU Brice Saturnin, 2018, *Enjeux et défis de la gestion et valorisation des déchets dans la ville de Porto-Novo au Bénin*, Thèse de doctorat unique de géographie. EDP/FASHS/Université d'Abomey-Calavi (UAC), 249p.

DJIBIE KAPTCHOUANG Lionel, TSAMO Louis Merlin, NFOR TATA Julius, 2021, « Influence de la variabilité climatique sur l'incidence palustre dans la Bénoué Nord-Cameroun » in *Revue Espace Territoires, Sociétés et Santé*, Vol.4.n° 7 juillet 2021 pp.25-40.

ELGORRIAGA Lucie.Brisoux.Pierre., *Les enjeux de la gestion des déchets à Abidjan, la vitrine de la Côte d'Ivoire face aux défis de l'Insalubrité*, Rapport d'expertise Master 2, Ingénierie des Services Urbains en Réseaux : Ville en devenir, 57p.

KOUASSI Konan, 2012, *Insalubrité, gestion des déchets ménagers et risques sanitaires infanto-juvénile à Adjamé*, Thèse de doctorat unique, Université de Cocody, IGT, Abidjan, 597p.

KOUKOUNGON Wilfried Gautier, 2020, « Résilience des établissements hôteliers de Daloa à l'inconstance de la desserte en eau potable (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire) » in *Revue Espace Géographique et Société Marocaine*, n°33-34, Avril 2020, pp. 289-309.

LAZARE Albin, DEVIGNES Fabricia, 2014, *Etat des lieux du secteur informel des déchets en Afrique et les Caraïbes : Pour une gestion inclusive et sociale*. Disponible sur https://mediatheque.agencemicroprojets.org/wp-content/uploads/Etat-des-lieux-du-secteur-informel-de-d%C3%A9chets-en-Afrique-et-dans-les-Cara%C3%AFbes_VF.pdf, consulté le 01 novembre 2021, 86p.

Le COURTOIS Alexandra, 2012, « Faire des déchets solides municipaux une ressource » in *Secteur Privé et Développement*, Revue de PROPARCO, n°15, octobre 2012, 28p.

NGAMBI Jules Raymond, 2015, *Déchets solides ménagers dans la ville de Yaoundé (Cameroun) de la gestion linéaire vers une économie circulaire*, Thèse de doctorat, Université du Maine, Maine, 491p.

ONIBOKUN Adepoju, 2001, *La gestion des déchets urbains : des solutions pour l'Afrique*, Edition Karthala, Paris, CRDI, Ottawa, Paris, 250p.

Plate-forme Africaine des Villes Propres, 2019, *Gestion des déchets solides en Afrique : recueil de données 2019, disponible sur*

https://africancleancities.org/assets/data/JICA_databook_FR_web_20191224.pdf, consulté le 18 décembre 2021, 149p.

PREGNON Lhey Raymonde Christelle, TIA Lazare, DOUA Edmond, 2020 « Pré-collecteurs des ordures ménagères : mode opératoire, défaillances et insalubrité à Cocody (Abidjan, Côte d'Ivoire) » in *Revue Interdisciplinaire Resol-Tropiques*, Vol. 1, n°1, mars 2020 pp.1-13.

YAO-KOUASSI Quonan. Christian, GOHOUROU Florent, 2018, « l'influence de la précollecte des ordures ménagères sur la qualité de la salubrité dans le district d'Abidjan (Côte d'Ivoire) », in *Déchets Sciences et Techniques*, numéro 76, avril 2018, pp.3-10.

IMPACTS DE LA CULTURE DU MANIOC À YAMOOUSSOUKRO ET LOLOBO (CÔTE D'IVOIRE)

SOULEYMANE SORO

Université Alassane Ouattara
Département de Géographie
Doctorant
souleysoromen@gmail.com

KOUAME DHEDE PAUL ERIC

Université Alassane Ouattara
Département de Géographie
ddepaul87@gmail.com

DJAKO ARSÈNE

Université Alassane Ouattara
Département de Géographie
arsenedjako@yahoo.fr

Résumé

Cet article analyse les impacts socio-économiques, spatiaux et environnementaux qui résultent du développement de la culture du manioc à Yamoussoukro et Lolobo. L'objectif de cette étude est de montrer l'importance du développement de la culture du manioc et ses conséquences négatives dans les Sous-préfectures de Yamoussoukro et Lolobo. L'étude est basée sur une revue de littérature et des enquêtes de terrains portant sur 100 acteurs pris en entretien direct après un tirage aléatoire simple dans 8 localités dont 5 dans la sous-préfecture de Yamoussoukro et 3 à Lolobo. Les résultats révèlent que la culture du manioc constitue une source de revenus pour 77% des producteurs. Par ailleurs, le manioc a entraîné une certaine modification des habitudes alimentaires des autochtones baoulé. En dépit de ce rôle très important, la transformation du manioc a un impact négatif sur l'environnement rural et urbain dans les deux sous-préfectures qui constituent l'espace de notre étude. Cette étude a abordé la question de la production du manioc et la commercialisation de l'attiéké dans un contexte de recherche de la sécurité alimentaire par les différentes sociétés des pays pauvres en général et celles de la Côte d'Ivoire en particulier. Sous le double effet de l'explosion démographique et de l'augmentation de la consommation de l'attiéké, la culture du manioc connaît ces dernières années un essor en Afrique de l'Ouest et de manière spécifique en Côte d'Ivoire. Dans la Sous-préfecture de Yamoussoukro et celle de Lolobo, le manioc est devenu la principale culture vivrière pratiquée. Il est vendu frais ou transformé en attiéké par les femmes rurales ou urbaines et l'environnement subit l'impact de ces activités.

Mots clés : Manioc, Commercialisation, Impact, Yamoussoukro, Lolobo.

Abstract

This article analyzes the socio-economic, spatial and environmental impacts resulting from the development of cassava cultivation in Yamoussoukro and Lolobo. The objective of this study is to show the importance of the development of cassava cultivation and its negatives consequences in the sub-prefectures of Yamoussoukro and

Lolobo. The study is based on a literature review and field surveys involving 100 actors interviewed after a simple random selection in 8 localities, including 5 in the sub-prefecture of Yamoussoukro and 3 in Lolobo. The results show that cassava cultivation constitutes a source of income for 77% of producers. In addition, cassava has led to a certain change in the eating habits of the Baoulé natives. Despite this very important role, cassava processing has a negative impact on the rural and urban environment in the two sub-prefectures that constitute the space of our study. This study addressed the issue of cassava production and the marketing of attiéké in a context of search for food security by the various societies of poor countries in general and those of the Ivory Coast in particular. Under the double effect of the demographic explosion and the increase in consumption of attiéké, cassava cultivation has experienced a boom in West Africa in recent years and specifically in Côte d'Ivoire. In the sub-prefecture of Yamoussoukro and that of Lolobo, cassava has become the main food crop practiced. It is sold fresh or made into attiéké by rural or urban women and the environment is impacted by these activities

Key words : Cassava, Marketing, Impact, Yamoussoukro, Lolobo.

Introduction

En Côte d'Ivoire, depuis plus d'une décennie, les prix d'achat des produits agricoles de rente ont connu une certaine croissance. Les terres cultivables deviennent donc de plus en plus rares et les cultures vivrières reléguées au second plan. Les pressions foncières sont également sans précédent du fait de la forte croissance démographique aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Dans un contexte d'insuffisance de la production des cultures vivrières et de lutte contre la pauvreté qui demeure et gangrène la population ivoirienne dans son ensemble plus particulièrement le monde paysan, il est nécessaire d'accorder une place importante aux cultures vivrières dont le taux de couverture des besoins est de 80 % en 2011 avec soit 20 % de la population sous-alimentée (PRP-AGIR, 2014, p 6). En d'autres termes, un changement de la situation pour aboutir à une relance durable des cultures vivrières est plus que nécessaire. Les populations recherchent ainsi l'autosuffisance alimentaire avec le développement des cultures vivrières comme le manioc. De 2,2 millions de tonnes en 2005 la production du manioc de la Côte d'Ivoire est passée à 5,3 millions de tonnes en 2017 mettant le pays au 3ème rang en Afrique de l'ouest (FAOSTAT cité par S. BARUSSAUD et V. A. KOUASSI (2019, p 10). Cette croissance répond pour une bonne part à l'augmentation de la demande urbaine. Si la production continue d'augmenter dans la région d'Abidjan, où elle a une importance ancienne, le phénomène le plus nouveau est son essor dans l'intérieur du pays (J-L. CHALEARD, 1988, p 334).

Les Sous-préfectures de Yamoussoukro et de Lolobo constituent une parfaite illustration de l'essor de la culture du manioc sous l'influence d'un marché urbain en

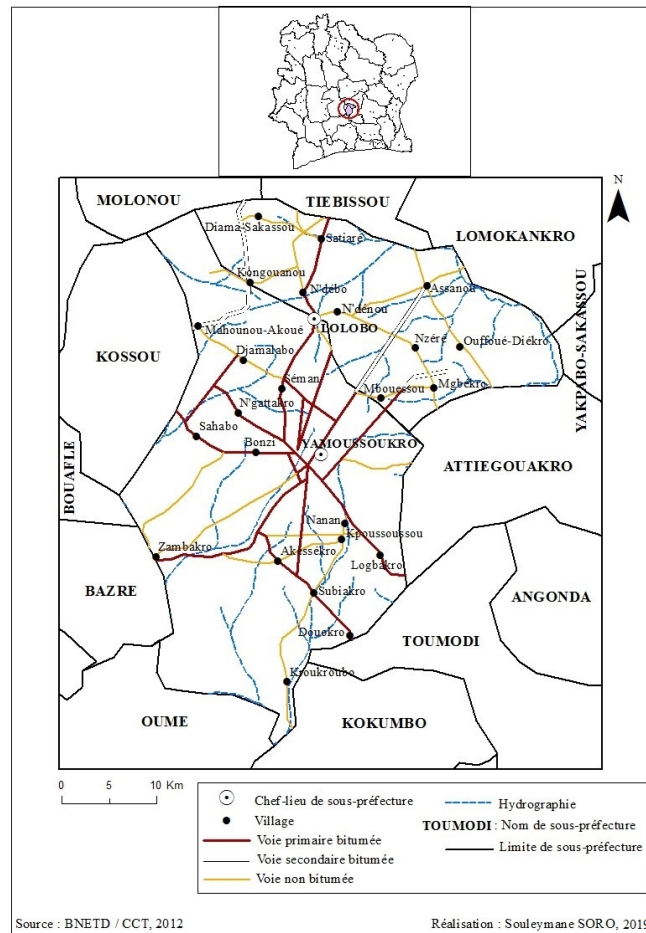
expansion. En effet, la population de la Sous de Yamoussoukro qui était de 219 712 habitants est passée à 281 735 habitants (INS, 2014, p 11-13), soit une augmentation de 28%. Quant à celle de Lolobo, elle a été créée récemment par le décret n°2008-97 du 5 mars 2005. Sa population est de 33 267 habitants (INS, 2014, p 13), soit 9,4% de la population du District de Yamoussoukro. Cette masse démographique à Yamoussoukro crée des besoins considérables à différents niveaux notamment les besoins alimentaires. Dans ces localités où les populations sont par essence de grands producteurs et consommateurs d'igname, la culture du manioc connaît de plus en plus un engouement auprès des populations. Cet intérêt des populations aussi bien rurales qu'urbaines pose ainsi le problème de la place du manioc dans les systèmes de production et des implications socio-économiques et spatiales induites par cette culture. Pourquoi le manioc est-il devenu une culture aussi importante dans les Sous-préfectures de Yamoussoukro et Lolobo ?

L'objectif général de cette étude est de montrer l'importance de la culture du manioc et ses implications dans les Sous-préfectures de Yamoussoukro et de Lolobo. De façon spécifique, elle permet d'analyser l'impact socio-économique de la transformation et commercialisation du manioc et de montrer l'impact environnemental de la transformation du manioc dans l'espace d'étude.

1. Matériel et méthodes

Les sous-préfectures de Yamoussoukro et Lolobo font partie de deux départements (Yamoussoukro et Attiéguakro). Ces départements constituent l'espace du District Autonome de Yamoussoukro situé entre 6 ° 15 et 7 ° 35 de latitude nord et 4 ° 40 puis 5 ° 40 de longitude ouest. Il fait partie de la grande Région du Bélier. L'espace de cette étude est constituée de deux circonscriptions administratives voisines (Carte 1).

Carte 1 : Localisation des sous-préfectures de Yamoussoukro et de Lolobo



L'espace de cette étude située dans le District Autonome de Yamoussoukro est limité au nord par les Sous-Préfectures de Molonou, Tiébissou et Lomokankro. A l'ouest nous avons Kossou, Bazré et Bouaflé, au sud Oumé et Kokumbo et à l'Est Toumodi, Attiégouakro et Yakpabo-Sakassou.

Yamoussoukro et Lolobo sont des Sous-préfectures dont les espaces sont favorables à la culture du manioc considérée comme la culture qui se pratique même sur les sols pauvres. Le manioc est produit dans tout le pays, mais la principale zone de production reste les régions forestières où la pluviométrie est forte (P. D. V MENDEZ *et al*, 2017, p 27). En revanche, sa production est faible dans la partie sahélienne au Nord du pays (Korhogo), où le climat est moins favorable. Aussi, plus l'on descend vers le Sud, plus elle tend à croître, avec une concentration autour des grands centres urbains (Abidjan, Yamoussoukro, Bouaké, Daloa, San Pedro, Duekoué).

Pour la réalisation de ce travail, nous avons procédé par une approche aussi bien qualitative que quantitative. La consultation des travaux antérieurs à cette étude à travers la

littérature a permis de collecter un ensemble de données secondaires. Ces données ont été complétées par une enquête de terrains dans le courant de l'année 2019 pendant les mois de juin et de juillet auprès de 100 producteurs. Chaque enquêté a été soumis à un questionnaire pour l'obtention des données quantitatives et qualitatives. De plus, avons-nous interrogé le chef de zone de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER), les agents de développement rural qui couvrent l'espace d'étude et enfin les présidents d'association de producteur de manioc.

Le dépouillement a été fait manuellement. Cette étape terminée, les résultats obtenus ont permis de réaliser des tableaux statistiques sur lesquels nous nous sommes appuyés pour élaborer les cartes et graphiques présentés dans cette étude. Pour les calculs, les graphiques et les tableaux, le logiciel Excel a été utilisé tandis que Word a servi au traitement de texte. Les cartes ont été réalisées avec le logiciel de cartographie numérique QGIS. Le matériel et les méthodes utilisés ont permis d'obtenir les résultats de cette étude.

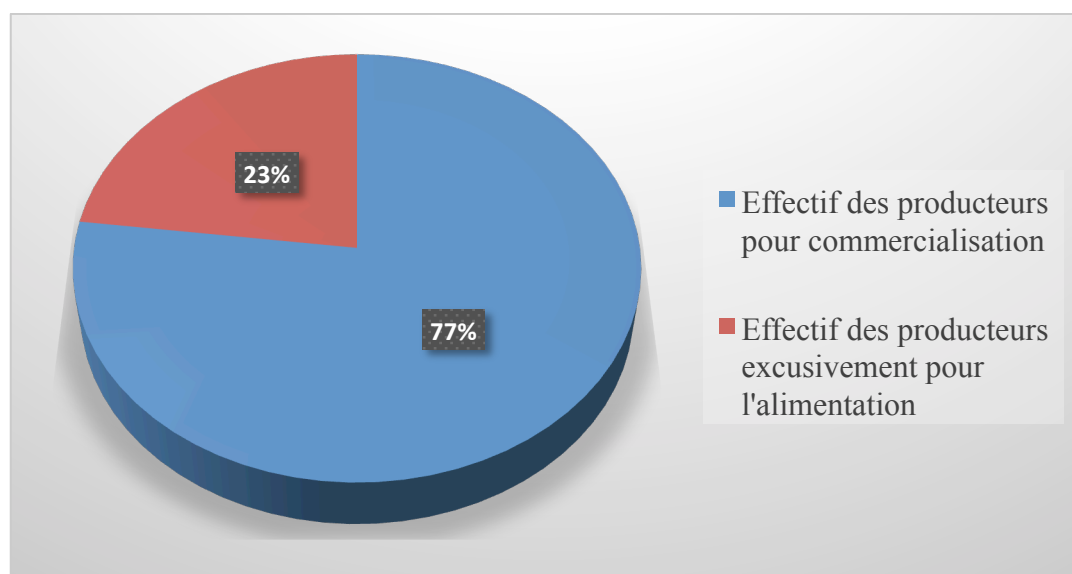
2. Résultats

2.1. Impact socio-économique de la production, transformation et commercialisation du manioc

2.1.1. Ressources financières liées à la commercialisation du manioc et de ses dérivés

Dans l'ensemble, l'enquête de terrain montre que 77 % des producteurs du manioc le produisent prioritairement pour sa commercialisation alors que 23 % de ceux-ci le font d'abord pour l'alimentation familiale (Figure 1).

Figure 1 : La répartition des producteurs de manioc selon l'objectif principal



Source : Enquête personnelle, 2019.

Plus de la moitié des producteurs produisent pour la commercialisation. En effet, le manioc récolté est vendu frais ou transformé soit en attiéké, placali ou gari. Ce commerce est source de revenus financiers pour 77 producteurs enquêtés ce qui représente 77 % des producteurs. Cependant, les ressources annuelles provenant du manioc varient de 50000 FCFA à plus de 400000 FCFA. La répartition des effectifs de producteurs et les différents gains financiers sont répartis dans le tableau 1.

Tableau 1 : Répartition des producteurs selon les revenus

Ressources en Francs CFA	Effectifs	Pourcentages
[50 000 ; 100 000]	23	29,87
[100 000 ; 240 000]	25	32,46
[240 000 ; 400 000]	16	20,78
[Plus de 400 000]	13	16,89
Total	77	100

Source : Enquête personnelle, 2019

Le revenu moyen annuel tiré de la commercialisation du manioc et de ses produits dérivés par chacun des acteurs est de 211 623 francs CFA. Le tableau ci-dessus nous indique que 29,87 % des revenus provenant du manioc sont compris entre 50 000F et 100 000 Francs CFA contre 32,46 % qui se trouvent 100 000 et 240 000 Francs CFA. Ainsi 62,33 % des acteurs ont des revenus qui varient de 50 000 à 240 000FCFA soit un gain journalier qui varie entre 137 Francs CFA et 658 Francs CFA. Cette marge de gain journalier est inférieure à la moyenne du seuil de pauvreté en 2015. En effet, selon l'enquête sur le niveau de vie des ménages en Côte d'Ivoire de 2015 cité par J-P BERROU et *al.*, (2020, p 5), est considéré comme pauvre celui qui a une dépense de consommation inférieure à 737 francs CFA par jour soit 269 075 francs CFA par an. Ainsi dans la zone d'étude, 62,33 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté contre 46,3% au niveau national et 39,4% au niveau du District de Yamoussoukro. Cette situation de pauvreté s'explique par le fait que la production, la transformation et la commercialisation constituent les seules activités économiques menées par cette frange de l'échantillon. Les ressources tirées du manioc à travers ses seules activités restent très faibles. En effet, le chargement de la camionnette bâchée surchargée de manioc se

négoce avec les paysans entre 60 000 et 120 000 Francs CFA. Ces prix varient en fonction de l'offre et de la demande mais également en fonction des saisons. En saison sèche, où il pleut moins, il est difficile de récolter le manioc car la terre devient dur et le travail pénible. L'offre devient inférieure à la demande. En conséquence, les prix grimpent et atteignent les 120 000 Francs CFA. A contrario, en saison pluvieuse, l'offre devient supérieure à la demande ; ce qui entraîne une baisse des prix. Pendant cette période, le sol est suffisamment humide. Il est donc facile de récolter le manioc. Au détail, le prix du kilogramme varie entre 30 et 100 Francs CFA selon l'office d'aide à la commercialisation des produits vivriers. Un autre paramètre qui explique la faiblesse des ressources est la mauvaise foi de certains acheteurs des produits dérivés du manioc, notamment l'attiéké. Au cours de nos enquêtes il nous est rapporté que les acheteurs des tubercules de manioc ne prennent aucun risque. Pour ce faire, ils achètent le manioc à crédit. Vous pouvez être convenu sur un prix qui en fin de compte n'est pas respecté. Il arrive parfois que le producteur ne reçoive pas son argent et que l'acheteur disparaisse dans la nature. Cette situation est liée à l'offre et à la demande car très souvent l'offre est très élevée par rapport à la demande du fait que dans chaque ménage il y a au moins une exploitation de manioc. A côté de cette vente en gros ou grande quantité se trouve la vente en détail. Cette vente est surtout développée en milieu urbain comme Yamoussoukro. Les gains financiers sont également faibles. Sur les marchés urbains, le manioc est vendu par morceau de tubercule ou par tubercule dans son entier à des prix oscillant entre 50 et 150 francs CFA. Nos résultats ont également révélé que le pourcentage des acteurs du manioc qui sont au-dessus du seuil de pauvreté est de 37,67 %. Il s'agit de ceux qui ont un gain annuel supérieur à 240 000 francs CFA. Il s'agit d'acteurs qui mènent d'autres activités au-delà de l'économie du manioc. Ils ont des plantations de café et cacao à laquelle il faut ajouter le tissage de pagne Baoulé qui prend de plus en plus d'ampleur surtout dans la Sous-préfecture de Lolobo. Les ressources des autres activités en plus du manioc concourent à mettre ceux-ci au-dessus du seuil de pauvreté.

Les ressources annuelles provenant de la production et transformation du manioc sont faibles dans l'ensemble. Des acteurs de la filière vivent en dessous du seuil de pauvreté comme on le voit. Cependant, les ressources générées sont nécessaires pour l'amélioration des conditions de vie des populations aussi bien rurales qu'urbaines et le manioc intervient également dans l'alimentation de ceux-ci.

2.1.2. Le manioc dans l'alimentation des populations de notre espace d'étude

Dans tous les villages enquêtés, il ressort que 100% des producteurs de manioc le consomme sous diverses formes (foutou, attiéké, placali, gari...). Les acteurs qui font la production en vue de la commercialisation sont également consommateurs du manioc sous ses diverses formes après transformation. Par ailleurs, 23% des producteurs ont une production qui est essentiellement destinée à la consommation.

Le manioc se consomme sur toute l'année. L'avantage de cette culture est le fait qu'elle puisse satisfaire les besoins alimentaires des populations rurales sur une longue période. Le manioc a donc apporté des modifications aux habitudes alimentaires des autochtones (Akouè et Nanafouè). Ces populations ont intégré progressivement des quantités importantes de manioc dans leur alimentation. Ainsi, tous les producteurs ont affirmé consommer le manioc au moins une fois par jour sous différentes formes.

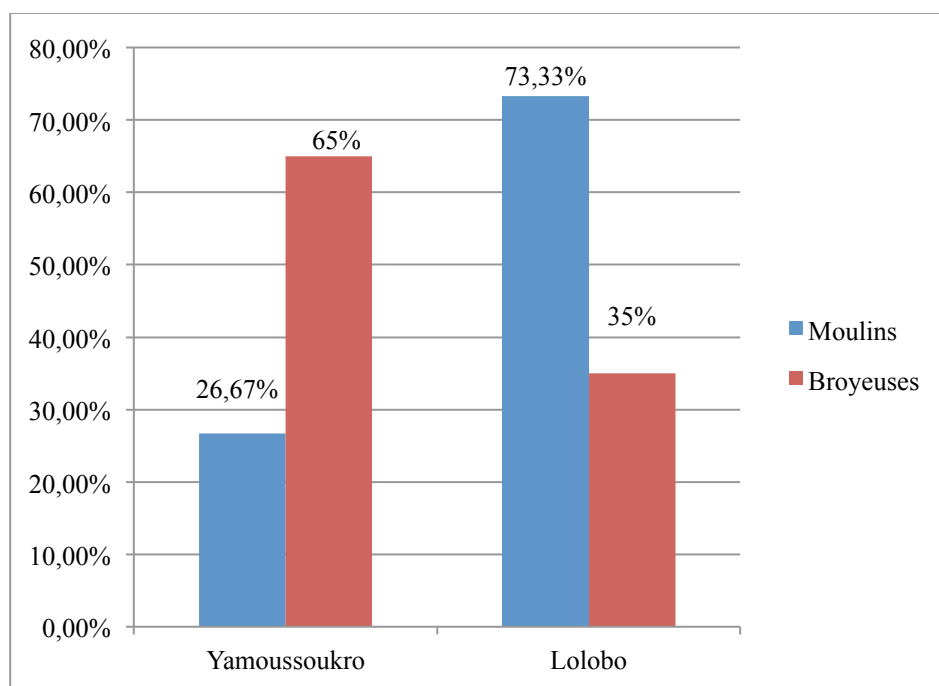
Au total, le manioc joue un rôle très important dans l'alimentation des populations rurales et urbaines. Il est consommé essentiellement sous forme d'attiéké dont la production a un impact sur l'environnement.

2.2. Impact environnemental lié à la production et à la transformation du manioc

2.2.1. Un espace marqué par la présence de nombreux moulins et broyeuses

La transformation du manioc en milieu rural implique la présence de moulins dans les villages surtout dans une société en pleine marche vers la modernité. C'est dans ce contexte qu'on retrouve 15 moulins et 20 broyeuses dans la zone d'étude. Ces équipements sont inégalement répartis dans les deux sous-préfectures (figure 1).

Figure 2 : Répartition des moulins et broyeuses par sous-préfecture

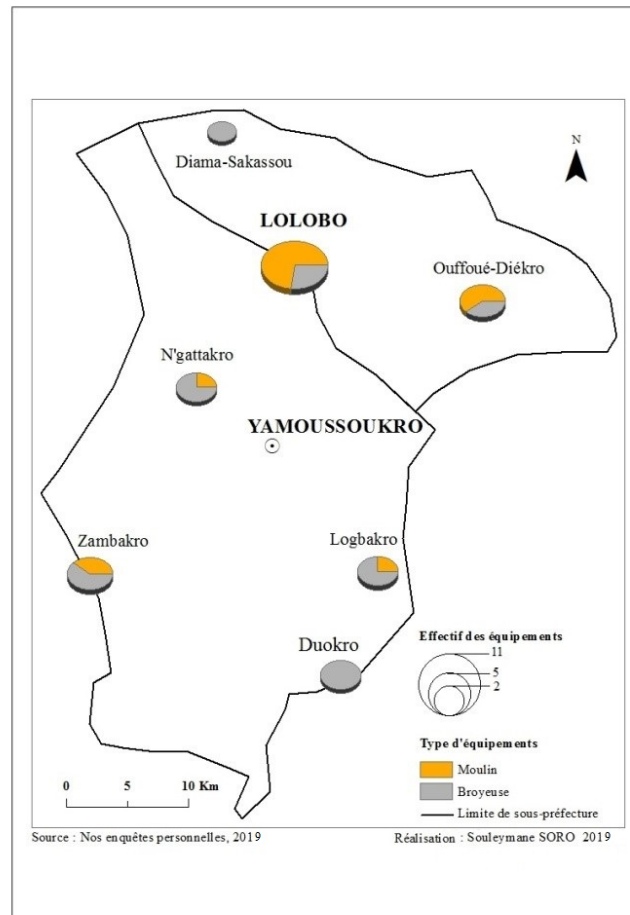


Source : Enquête personnelle, 2019

Comme on peut le constater sur la figure 1, il y a une inégale répartition des moulins et des broyeuses. A l'origine, un moulin est une machine à moudre principalement les grains de céréales récoltées afin de les transformer en poudre plus ou moins grossière ou farine. Avec le temps ils sont de plus en plus utilisés aussi bien en milieu rural qu'urbain pour écraser le manioc en patte dans le processus de fabrication de l'attiéké. Les broyeuses de manioc sont des machines spécifiques destinée à écraser le manioc frais, ce sont des machines mobiles fixées sur une roue utilisées en milieu rural. Le moulin a pour source d'énergie l'électricité alors que la broyeuse fonctionne avec l'essence.

La sous-préfecture de Yamoussoukro compte 65% des broyeuses contre 35% à Lolobo. En tenant compte des moulins, c'est le contraire qui est observé. C'est plutôt la sous-préfecture de Lolobo qui en a le plus grand nombre (73,33%). Yamoussoukro a seulement 26,67% des moulins. Cette approche globale occulte des nuances à l'échelle des villages (carte 2).

Carte 2 : Distribution spatiale des moulins et broyeuses dans les Sous-Préfectures de Yamoussoukro et Lolobo



La carte montre une distribution inégale des moulins et des broyeuses à l'échelle des villages. Le chef-lieu de sous-préfecture Lolobo détient 31,42% de l'ensemble des équipements de la zone d'étude. Cela s'explique par le fait que cette localité détient le plus grand groupement de producteurs dénommé « EDISSOU » avec 180 femmes. Ce groupement a pour objectif d'organiser toutes les activités en relation avec la filière du manioc depuis la production jusqu'à la vente de l'attiéké. Par ailleurs, ces femmes ont des acheteurs d'attiéké à Abidjan et même dans les pays voisins notamment au Mali et au Burkina-Faso. Le second constat qui se dégage de la carte est que 29% des localités ne disposent pas de moulin. Ce sont Diamo-sakassou et Duokro. Les autres localités (71%) disposent aussi bien de moulins que de broyeuses. Parmi ces localités, les moulins sont plus nombreux à Lolobo (72,7%) et à Ouffoué-Diédro (60%) que les broyeuses qui représentent respectivement 27,3 et 40%. Contrairement à ces localités, les broyeuses sont plus nombreuses à N'gattakro (75%), Zambakro (60%) et Logbakro (75%).

Ces équipements contribuent à la facilitation du travail de transformation du manioc par les producteurs. Après sa transformation en attiéké, une partie est écoulee sur les marchés ivoiriens et une autre à l'extérieur du pays (Burkina-Faso et Mali). Au niveau spatial, se trouve la marque de la culture du manioc à la périphérie de la ville mais surtout à l'intérieur de celle-ci. C'est une activité qui fait apparaître le caractère rural au sein de la ville et ses environnants.

2.2.2. Le développement de la culture péri-urbaine et intra-urbaine du manioc

En Afrique, le développement de l'agriculture urbaine est ancien et est relativement lié au processus colonial. Les premières formes de cette agriculture avaient pour vocation de nourrir les colons urbains. Il existe plusieurs définitions de l'agriculture urbaine aujourd'hui. En nous référant aux définitions les plus couramment admises à l'échelle internationale sous l'expression « Urban Agriculture » (Moustier et M'baye, 1999; Mougeot, 2005; van Veenhuizen, 2006 cités par C. AUBRY, 2013, p 2), on entend, des formes variées d'agriculture localisées en ville ou à périphérie des villes. Les produits agricoles et les services annexes qu'elle fournit sont en majeure partie destinés aux villes. Elle utilise des ressources (foncières, main-d'œuvre, d'eau, etc.) qui peuvent faire l'objet de concurrences mais aussi de complémentarités avec des usages urbains. Ainsi, le caractère « urbain » de cette agriculture est lié à sa localisation mais surtout il y a le fait que cette agriculture se fasse pour et avec la ville. L'agriculture urbaine à l'échelle de la ville de Yamoussoukro concerne plusieurs cultures vivrières au nombre desquelles figure le manioc (Photo 1).

Photo 1 : Champ de manioc aux 80 logements à Yamoussoukro



Source : Souleymane SORO, juin 2019

En effet, dans la capitale politique de la Côte d'Ivoire on trouve des parcelles de manioc dans tous les quartiers. La photo ci-dessus montre deux espaces voisins opposés au sein de la ville. D'une part se trouve l'espace urbanisé et de l'autre côté un espace de la ville qui porte la marque rurale avec un champ de manioc. La pratique de l'agriculture au sein de la ville et à sa périphérie est un phénomène très ancien. Ce sont des artisans, des ouvriers dans les entreprises ou des vigiles. Sur 8 parcelles de manioc identifiées à la périphérie de la ville 6 appartiennent à cette catégorie de producteur soit 75% des exploitations périphériques. Ils exploitent les quartiers lotis non bâtis, les espaces de terrains en cours de construction, les espaces non mis en valeur sur les sites de services publics ou privés et les espaces réservés dans le plan d'urbanisme directeur de la ville. La présence de petits champs de manioc dans les quartiers de la ville de Yamoussoukro et à sa périphérie impose un caractère rural à la ville. Ainsi, avec la présence du manioc, certaines zones de la ville s'apparentent à des aspects d'un gros village. Cependant, il faut noter que ces petits producteurs produisent généralement pour l'autoconsommation et qu'ils vendent une infime partie de la production. La consommation se fait sous forme de foutou, manioc bouilli et quelquefois transformé en attiéké, placali ou « konkondé ». La ville de Yamoussoukro maintient donc une certaine fonction agricole. La notion de fonction des villes a connu un très grand succès dans la première moitié du XX^{ème} siècle. Cette notion est empruntée au langage physiologique: la ville est comparée à un organe qui joue son rôle dans la société. La plupart des villes ont leur finage rural et quelques habitants au moins sont cultivateurs (M. DERRUAU, 2005, p 367). De ce fait l'espace qui s'étend à la périphérie de la ville est mis en valeurs par les agriculteurs. Cet environnement est ainsi menacé par les cultures.

2.2.3. L'impact environnemental lié au manioc et risque sanitaire milieu urbain

Les implications environnementales liées à la transformation du manioc sont perceptibles aussi bien en milieu rural qu'urbain. En milieu rural et précisément dans les villages, la dégradation du cadre de vie est d'abord liée à la fabrication de l'attiéké. Il s'agit surtout de la gestion de l'eau de manioc et de ses épluchures (photo 2 et photo 3). L'eau usée de manioc doit-il est question est celle issue du pressage du manioc dans le cadre de la fabrication de l'attiéké.

Photo 2 : Eau de manioc issue du pressage pour la production de l'attiéké à Zambakro



Source : Souleymane SORO, juin 2019

La photo ci-dessus présente l'eau de manioc sur le site de fabrication de l'attiéké. C'est une eau usée qui dégage une mauvaise odeur. Elle rend de cadre d'installation de l'unité de production artisanale malsain. Très souvent, les productrices se préoccupent peu de cette eau dont la simple vue pourrait décourager le consommateur de l'attiéké. Par infiltration cette eau participe petit à petit à la pollution de la nappe phréatique. Elle intervient dans la pollution des sols.

Photo 3 : Eau de manioc issue du pressage pour production de l'attiéké à Lolobo



Source : Souleymane SORO, juin 2019

L'espace présentée ci-dessus montre l'ampleur de la pollution du sol occasionnée par l'eau de manioc issue du pressage de la patte du manioc écrasé contenant du cyanure dans l'espace d'étude. Un sol devenu impropre à toute autre activité économique dégageant une odeur nauséabonde qui pollue l'air. Au niveau des épluchures de manioc la situation n'est guère reluisante. En effet, la fabrication de l'attiéké, du gari et du placali nécessite l'épluchage d'une grande quantité de manioc. Dans la plupart des cas la gestion de ces

épluchures de manioc pose problème. A Lolobo par exemple elles sont recherchées par les éleveurs pour servir d'aliment au bétail. Pour ce faire, les éleveurs fournissent des sacs de 50 kilogrammes aux productrices d'attiéké pour y déverser ces déchets solides provenant du manioc moyennant une rétribution de 50 FCFA par sac. Cette situation devrait pouvoir protéger l'environnement du village. Cependant, il est très fréquent qu'une fois les sacs déposés et chargés, les éleveurs ne reviennent plus le jour indiqué pour les récupérer. Les épluchures se décomposent et polluent l'air. Lorsque ceux-ci reviennent, ils ont de nouveaux sacs en abandonnant les premiers.

Dans la ville de Yamoussoukro l'environnement est influencé par l'ensemble des activités de transformation du manioc frais en Attiéké. Les quartiers où cette activité est la plus développée sont : N'zuessy, Assabou et Habitat. Ce sont les quartiers dominés par le peuple baoulé. Ceux-ci sont les principaux acteurs de la production de l'attiéké à Yamoussoukro. La gestion des déchets solides et liquides provenant du manioc influencent négativement le cadre urbain. En effet, il s'agit de l'eau usée et des épluchures du manioc. Avec l'élevage de bovins qui se développe à la périphérie de la ville les épluchures sont régulièrement enlevées. Cependant, elles commencent à se décomposer lorsqu'elles ne sont pas vite transportées et dégagent une odeur nauséabonde. Pour ce qui concerne l'eau usée, elle est déversée à même le sol et cela crée des désagréments aux populations. Cette eau provenant du manioc pollue le sol (photos 3 et 4). Elle dégage des odeurs nauséabondes polluant l'air et pouvant être source de problèmes de santé. Cette situation est à l'origine de maladies cardiovasculaires, irritations des yeux, du nez et de la gorge, troubles respiratoires et impacts sur le système respiratoire à travers l'irritation, l'inflammation et l'infection, asthme et fonctions pulmonaires réduites, maladie pulmonaire obstructive chronique et cancer du poumon (D. F. DIETRICH, 2014, p 7).

L'environnement urbain et rural subit de façon continue l'impact des activités de production et de transformation du manioc en attiéké aussi bien dans la Sous-préfecture de Yamoussoukro que celle de Lolobo.

3. Discussion

L'analyse des données de la présente recherche révèle l'importance sociale et économique du manioc mais surtout de sa transformation en Attiéké. C'est une activité qui a un impact négatif sur l'environnement du fait du caractère traditionnel de la fabrication de l'attiéké.

D. NADJAM *et al.*, (2016, p 1099), montrent dans leurs travaux que le manioc est la principale culture des zones tropicales et subtropicales et pratiquée essentiellement sur des petites exploitations familiales. Il joue, de plus en plus, un rôle primordial dans l'alimentation des populations urbaines et rurales. C'est le deuxième aliment de base et l'une des principales sources d'énergie en Afrique sub-Saharienne. Les travaux de G. YEO (2007 ; P 51) montrent que le manioc est une principale composante alimentaire. C'est un produit vivrier majeur dont se nourrissent environ 200 millions d'Africains soit le quart de la population du continent avec une consommation moyenne de 100 kg de racines de manioc par an, avec des pays où la consommation est plus élevée que la moyenne continentale. Sur les vingt premiers pays consommateurs de manioc au monde dix-huit sont sur le continent africain et six sont de l'Afrique de l'Ouest. L. SANNI *et al.*, (2007 ; p 97), corroborent ces résultats. Ils précisent que certains aliments dérivés du manioc, tels que le *gari*, le *tapioca* et l'*attiéké*, sont très prisés par les populations urbaines de l'Afrique de l'Ouest et que ceux-ci ont réussi à retenir leurs marchés.

Dans leurs travaux sur la chaîne de valeur du manioc, S. Barussaud et V. A. KOUASSI (2019, p 7), précisent que l'*attiéké* est le principal produit dérivé du manioc en Côte d'Ivoire, il est le met ivoirien par excellence qui est consommé par l'ensemble des familles ivoiriennes quel que soit leur origine sociale, culturelle et/ou géographique. Sa consommation croissante en zone urbaine comme rurale en fait un enjeu de sécurité alimentaire et de préservation du pouvoir d'achat des populations les plus vulnérables qui demeurent soumises à l'évolution fréquente de son prix d'achat.

La vente de manioc en détail en milieu rural ou en ville est également mise en exergue par M.O. Akoroda (2007, p 25-26). Selon son étude, la commercialisation de cette culture sur les marchés ruraux se tient à des intervalles de plusieurs jours. Les marchés villageois représentent les lieux où les racines sont vendues quotidiennement en petites quantités principalement pour la préparation alimentaire destinée aux ménages. Le volume vendu est faible et le dérisoire à cause de la clientèle qui, dans la plupart des cas, présente des liens de parenté. La vente porte sur une petite proportion, tout juste pour fournir de l'argent en vue de satisfaire les besoins domestiques. Les travaux de J-L. CHALEARD (1988 ; p 336, p 338), à Bouaké en 1984 montrent également que le prix de vente du manioc en gros à cette époque variait entre 25 et 50 francs CFA le kilogramme. Environ trois décennies plus tard, le prix du manioc reste faible. C'est pourquoi il affirme que le manioc est le type même de produit pondéreux à bas prix.

A travers ces différents travaux apparait le rôle social et économique du manioc mis en exergue dans notre étude.

Selon les travaux de P. D. V MENDEZ *et al.*, (2017, p 125, p 147) portant sur la chaîne de valeurs du manioc, le rendement de la transformation du manioc en attiéké se situe entre 2,0 et 2,2 tonnes de racines fraîches pour une tonne d'attiéké, soit 45 à 50%. En moyenne le rendement est de 2,12 tonnes de racines par tonne d'attiéké (47.6%). Leurs travaux montrent un pourcentage de 65 % d'eau contenu dans une racine de manioc épluchée, 30 % d'amidon et 5 % de fibres. La transformation du manioc en attiéké implique un essorage pour rejeter une quantité importante d'eau du manioc estimée à 13 % de la quantité initiale. Cette eau rejetée est usée et participe à la pollution de l'environnement. Ces travaux sont en adéquation avec les résultats de nos travaux portant sur l'impact environnemental de la production de l'Attiéké. Cependant, leur étude prend en compte un autre aspect. En effet, ils ajoutent que la cuisson de l'Attiéké est l'étape qui utilise le plus d'énergie (bois ou butane), et en conséquence génère le plus d'impacts. Concernant le type d'énergie, le bois génère plus d'impacts que le butane dans plusieurs catégories, dont l'émission de particules, la toxicité humaine, l'utilisation de terres agricoles et éventuellement la déforestation. L'impact du bois sur le changement climatique est également important (94 kg CO₂-eq/t Attiéké), bien que moins élevé que le butane (193- 216 kg CO₂-eq/t Attiéké). L'impact environnemental de la production et transformation du manioc se mesure également à travers l'utilisation du bois et des terres cultivables comme on le constate.

Conclusion

Les résultats ont montré que dans les Sous-préfectures de Yamoussoukro et Lolobo, l'économie du manioc permet aux populations d'obtenir des ressources financières qui dépassent parfois 400 000 Francs CFA par an. Cependant, ces ressources sont pour la plupart faibles du fait que les activités aient un caractère informel. Au niveau social, le manioc a entraîné une modification des habitudes alimentaires des autochtones baoulé. Ces derniers sont devenus de gros consommateurs de manioc transformé en attiéké, placali ou pilé en foutou mélangé avec de la banane plantain. Pour finir, il importe de retenir aussi que la transformation du manioc impact négativement l'environnement rural et urbain. Au regard des résultats de l'enquête, la culture du manioc, à l'état actuel ne procure pas une pleine autonomie aux acteurs. Cependant, les femmes s'affirment de plus en plus en milieu rural en s'appuyant sur cette culture.

Références bibliographiques

AKORODA Malachy Oghenovo, 2007, « Consommation et organisation du marché de manioc en Afrique de l'Ouest » in *acte international sur les potentialités à la transformation du manioc en Afrique de l'Ouest*, UAA-CSRS-CNRA- I2T, Abidjan, pp. 24-47.

AUBRY Christine, 2013, *L'agriculture urbaine, contributrice des stratégies alimentaires des mégalopoles ?* J.S.E, Créteil, 12 p.

BARUSSAUD Simon et ADOU KOUASSI Vanessa, 2019, *Emploi et Revenu dans la Chaîne de Valeur du Manioc en Côte d'Ivoire*, OIT, Genève, 76 p.

BERROU Jean-Philippe, DARBON Dominique, BEKELYNCK Anne, BOUQUET Christian, MATTHIEU Clément, COMBARNOUS François et ROUGIER Éric, 2020, « À quoi ressemblent les classes moyennes en Côte d'Ivoire aujourd'hui? Continuités historiques et enjeux renouvelés d'un ensemble hétérogène » in *Revue canadienne d'études du développement*, pp 1-19. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02506776/document> consulté le 18 août 2021.

CHALEARD Jean-Louis, 1988, « Le manioc, la ville et le paysan : Approvisionnement urbain et mutation rural dans la région de Bouaké (Côte d'Ivoire) » in *Cahier des Sciences Humaines*, n°24 (3), ENS/ORSTOM, pp. 333-348.

DAUVERGNE Sarah, 2011, *Les espaces urbains et péri-urbains à usage agricole dans les villes d'Afrique subsahariennes (Yaoundé et Accra) : Une approche de l'intermédiarité en géographie*. Thèse de Doctorat en Géographie, ENS, Lyon, 391 p.

DERRUAU Max, 2005, *Géographie humaine*, Armand Colin, Paris, 447 p.

DIETRICH Dénise Felber, 2014, *Pollution de l'air et santé, aperçu des effets de la pollution atmosphérique sur la santé*, Office fédéral de l'environnement, Berne, 15 p.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, 2014, *Recensement général de la population et de l'habitat 2014, résultats globaux*, INS, Abidjan, 22 p.

MENDEZ Del Villar. Patricio., TRAN Thierry., ADAYE Akou., BANCAL Victoria. et KONAN Allangba., 2017, *Analyse de la chaîne de valeur du manioc en Côte d'Ivoire*, DG-DEVCO, Bruxelles, 169 p.

MOUSTIER .Paule et PAGES Jacques, 1997, « Le péri-urbain en Afrique : une agriculture en marge ? » in *Economie Rurale*, n°241, CIRAD, pp. 48-55.

PRP-AGIR, 2014, *Rapport des priorités résilience pays*, CEDEAO-UEMOA-CILSS, 41 p. <http://www.environnement.gouv.ci/pollutec/CTS3%20LD/CTS%203.3.pdf> consulté le 20 août 2021.

NADJIAM Djirabaye, DIALLO Mariama, MBAÏGUINAM Jean Marie Mbailao et GUISSSE Aliou., 2016, « Pratiques paysannes de gestion des cultivars de manioc (*Manihot esculenta* Crantz) au Sud du Tchad » in *Int. J. Biol. Chem. Sci.* 10 (3), pp. 1098-1113.

SANNI Lateef, DIXON Alfred, TARAWALI Gabbsey et WESTBY Andrew, 2007, « Transformation du manioc en Afrique de l'Ouest : la recherche, le développement et le marché » in *acte international sur les potentialités à la transformation du manioc en Afrique de l'Ouest*, UAA-CSRS-CNRA- I2T, Abidjan, pp. 97-101.

YEO Guefala, 2007, « Potentialité à la transformation du manioc en Afrique de l'ouest » in *Acte de l'Atelier International*, UAA-CSRS-CNRA I2T, Abidjan, pp 48-78.

TRANSFORMATION DU MANIOC ET INSALUBRITÉ DANS LA VILLE DE BOUAKÉ

KONAN Aya Suzanne

Université Alassane Ouattara
Département de Géographie
lysdegrace1@gmail.com

KOFFI Kouakou Evrard

Université Alassane Ouattara
Département de Géographie
Doctorant
evrakof@yahoo.fr

DJAKO Arsène

Université Alassane Ouattara
Département de Géographie
arsenedjako@uao.edu.ci

Résumé

Le manioc offre une importante diversité alimentaire surtout après le processus de transformation du tubercule. Toutefois, cette étape de transformation laisse des stigmates sur le paysage urbain de la ville de Bouaké. L'objectif de cet article est de montrer les empreintes négatives générées sur l'environnement urbain de Bouaké. La méthodologie de collecte et d'analyse des données s'appuie sur des recherches documentaires et des enquêtes de terrain. La méthode du choix raisonné a permis de sélectionner 12 unités de transformation, 80 ménages pratiquant la transformation et 67 ménages situés dans le périmètre de ces unités. Cette population cible est située dans 6 quartiers intégrant les différentes strates de l'aire intra et périurbaine de la ville de Bouaké. Les résultats montrent que la transformation est liée à l'accessibilité à la ressource. Ensuite, la transformation caractérisée par une prédominance des sites artisanaux dont 83% sont intra domiciliaires et 17% péri domiciliaires. Enfin, les marqueurs spatiaux de cette transformation sont les diverses formes d'insalubrité générées par 71% ménages enquêtés sur la trame urbaine 29% sur le périmètre d'habitation.

Mots clés : transformation, manioc, insalubrité, ville de Bouaké.

Abstract

Cassava offers an important dietary diversity especially after the tuber transformation process. However, this stage of transformation leaves marks on the urban landscape of the city of Bouaké. The objective of this article is to show the negative imprints generated on the urban environment of Bouaké. The methodology for data collection and analysis is based on documentary research and field surveys. The reasoned choice method made it possible to select 12 processing units, 80 households practicing processing and 69 households located within the perimeter of these units. This target population is located in 6 neighborhoods integrating the different strata of the intra and peri-urban area of the city of Bouaké. The results show that the transformation is linked to the accessibility of the resource. Then the transformation characterized by a predominance of artisanal sites of which 83% are intra-domiciliary and 17% peri-domiciliary. Finally, the spatial markers of this transformation are the various forms of insalubrity generated by 71% of households surveyed on the urban grid, 29% on the perimeter of housing.

Keywords : cassava, processing, insalubrity, town of Bouaké

Introduction

Avec une production annuelle de plus de 268 millions de tonnes de racines fraîches récoltées en 2014, le manioc représente 32% de la production mondiale de racines et de tubercules alimentaires. Il constitue ainsi l'aliment de base de plus de 800 millions de personnes dans les zones tropicales, dont 500 millions, en Afrique (FAO, 2013, p.4 ; P. VERNIER et al., 2018, pp. 7-11). Produits périssables et pondéreux, les racines de manioc subissent plusieurs technologies de transformation alimentaire, conduisant à lafufu, gari, attiéké ou agbélima, etc (AMOA-AWA et al., 1996 ; TOKA et al., 2008 cités par M.R. CAPO-CHICH, 2018, p. 41).

En Côte d'Ivoire, le manioc est transformé en plusieurs produits dérivés dont le plus important et le plus prisé est l'attiéké. Il occupe la première place dans les ventes de plats cuisinés dans les centres urbains (J-L. CHALÉARD, 1988, p. 334) et sa consommation nationale en 2017 est estimée à environ 1 300 000 tonnes par an (ASSANVO et al., 2017, p. 292 cités par G. DAKOURI et al., 2019, p. 127). En outre, la filière attiéké joue un rôle majeur dans les domaines de l'économie, de l'emploi et des moyens de subsistance alimentaire (A. P. EGNANKOU, 2020, p. 397). Ainsi, le commerce de l'attiéké en Côte d'Ivoire génère environ 20 à 70 milliards de francs CFA par an (CNRA, 2003, G. ATTA, 2008 cité par B. A. YOBOUET, 2016, p. 638) et procure aux femmes, actrices principales, une indépendance financière leur permettant de se prendre aisément en charge.

Cependant, la chaîne de production des unités de transformation de l'attiéké présente un caractère informel et artisanal. Les différentes étapes du processus de transformation de l'attiéké sont rudimentaires et inconciliables à l'hygiène environnementale. Selon (N. E. KPATA-KONAN et al., 2011, p. 2330), la transformation de la pulpe de manioc en semoule de manioc est une opération génératrice de déchets solides et liquides qui dégradent l'environnement urbain. Ainsi, malgré leur importance socioéconomique et alimentaire, les unités de production artisanales du manioc de la ville de Bouaké constituent des sites d'insalubrité qui détériorent l'environnement. Dès lors, il importe de savoir comment la transformation artisanale du manioc interfère sur la salubrité de la ville de Bouaké? Quels

sont les déterminants de la transformation du manioc à Bouaké ? Quels sont les procédés artisanaux de transformation du manioc à Bouaké ? Quels sont les risques d'insalubrité liés à la transformation artisanale du manioc à Bouaké ?

Cette communication se propose d'analyser l'insalubrité générée par la transformation artisanale du manioc à Bouaké. À cet effet, nous identifierons d'abord les facteurs à l'origine de la transformation du manioc à Bouaké, ensuite analyserons les procédés artisanaux de transformation du manioc à Bouaké et enfin, évaluerons les risques d'insalubrité liés à la transformation artisanale du manioc à Bouaké.

1. Matériels et méthodes

1.1. Présentation du cadre spatial de l'étude

Le cadre spatial retenu pour conduire la présente étude est la ville de Bouaké. Chef-lieu de la région de gbêkê, Bouaké à une superficie de 205 km² avec une population estimée à 536 189 habitants (INS, 2014). Située au carrefour des grands axes routiers et ferroviaires, la ville de Bouaké se situe au sud des villes de Tiébissou et Yamoussoukro, au nord de Katiola et Dabakala, à l'ouest de Béoumi et Sakassou et à l'est de M'bahiakro. La carte 1 montre la localisation de la ville de Bouaké.

Carte 1 : Localisation de la ville de Bouaké



Source : INS, 2014

Réalisation : K. E. KOFFI, 2021

1.2. Approche méthodologique

Cette recherche s’inscrit dans le contexte général des externalités environnementales induites par les unités de transformation artisanales du manioc dans la ville de Bouaké. Les résultats de cette recherche reposent sur l’exploitation des données secondaires et une série d’enquêtes. Les données secondaires proviennent de la documentation en ligne et ont permis de passer en revue les différentes informations se rapportant à cette recherche. Quant aux sources primaires, elles sont issues d’une série d’enquêtes de terrain qui s’est déroulée de mars à mai 2021 dans les quartiers investigués de la ville de Bouaké. Ainsi par la méthode de choix raisonnée et le principe de la couronne spatiale, six quartiers ont été retenus. Le critère

de choix des quartiers est la typologie des quartiers, la densité et les caractéristiques sociodémographiques des populations et l'existence des unités et sites de transformation du manioc. À l'intérieur des quartiers investigués, 12 unités de transformations ont été visitées, 80 sites de transformation ont été interrogés et 67 ménages du voisinage immédiat des espaces de transformation ont été sélectionnés. Les informations de l'analyse ont été collectées à l'aide d'un questionnaire centré sur les déterminants de la pratique de l'activité de transformation du manioc, les procédés de transformation artisanale du manioc et les risques d'insalubrité générés par les sites de transformation du manioc. Aussi, pour apprécier le caractère artisanal des unités de transformation et les problèmes d'insalubrité, nous avons procédé à une observation directe participative auprès des productrices. Le tableau 1 montre les quartiers investigués et le nombre d'acteurs enquêtés.

Tableau 1 : Répartition du nombre d'acteurs enquêtés dans les quartiers investigués

Couronne spatiale	Quartiers investigués	Sites de transformation	Ménage de promiscuité	Total
Centre	Koko	9	6	15
	N'gattakro	16	12	28
Intermédiaire	Dar-es-salam	15	13	28
	Air-France	13	8	21
Périphérique	Kennedy	7	7	14
	Tiérekro	20	21	41
Total		80	67	147

Source : Enquêtes de terrain, mars-mai, 2021

La collecte des informations recueillies dans le cadre de cette recherche a été organisée et traitée sous forme d'analyse statistique, graphique et cartographique. La saisie du questionnaire, la collecte des données se sont faites à partir du logiciel Sphins-V5. Le logiciel QGIS 2.18 a été utilisé pour l'élaboration des cartes et Microsoft Excel 2013 a servi à la réalisation des graphiques.

2. Résultats

2.1. Les déterminants de la transformation du manioc dans la ville de Bouaké

Les sites de production et de transformation du manioc connaissent un regain d'intérêt chez les populations. Cet essor résulte de la disponibilité du manioc dans les bassins de production, l'accessibilité géographique de la ville de Bouaké et l'importance économique de cette activité.

2.1.1. La région de gbêkê, principal bassin d’approvisionnement de la ville de Bouaké en manioc

La région de Gbêkè où est située la ville de Bouaké à 38,4% de sa population qui vit en milieu rural (H. DUCROQUET et al., 2017, p. 20). 75 % de ces ménages sont ruraux et 15% urbains pratiquent l’agriculture dont 94% s’insèrent dans le domaine du vivrier (MINADER, 2017, p. 38, 39, 118). Le manioc intervient dans la majorité des systèmes de culture du centre de la Cote d’Ivoire. La matérialisation est la hausse de la production de cette denrée à l’échelle des localités rurales est relevée par le tableau 2.

Tableau 2 : Superficie et de production du manioc en Côte d’Ivoire

Région	Superficies en 2001	Production en 2011
Vallée du Bandama	18%	20%
Autres régions	82%	80%
Total	100%	100%

Source : Minagri, 2001, p. 64 ; A. PERRIN, et al., 2015, p. 30

Le tableau 2 indique qu’en 2001, la région de la vallée du Bandama regorgeait 18 % des superficies nationales pendant que les autres régions couvraient 82%. En 2011, le quart de la production nationale provenait de la région de la Vallée du Bandama. La production représentait 20% de la production nationale. Ces statistiques révèlent que cette région constitue un important arrière-pays agricole de production du manioc pour les productrices de la ville de Bouaké. Ainsi, les investigations de terrain menées auprès des productrices révèlent que les sous-préfectures de Bouaké, Béoumi, Diabo et Brobro constituent les principales localités d’approvisionnement en manioc de celles-ci. Toutefois, en raison du caractère informel de la commercialisation des racines de manioc, les statistiques précises sont au demeurant faibles et imprécises.

2.1.2. L’accessibilité géographique de la ville de Bouaké, un atout pour un ravitaillement permanent des productrices

Les activités économiques reposent sur l’efficacité et la dynamique des moyens de transport qui structurent et organisent les marchés (OUATTARA et KABLAN, 2015). Dans le contexte de l’approvisionnement de la ville de Bouaké en manioc, le transport et la qualité du réseau routier conditionnent la qualité et la régularité du ravitaillement aux productrices. En outre, de par sa situation géographique de carrefour commercial, la ville de Bouaké bénéficie d’une activité commerciale intense. Ainsi, deux modes de circuit

d’approvisionnement en manioc frais par les transformatrices et sites de production sont identifiés : les grossistes et les détaillants. En effet, la ville est reliée à plusieurs localités rurales productrices de manioc. L’accessibilité géographique permet aux producteurs de manioc frais de ravitailler par divers moyens de transport (tricycles ou de pick-up ou des camions) les marchés urbains de Bouaké ou les unités de transformation comme présentée par la planche 1.

Planche 1 : Acheminement du manioc à Bouaké (A) et disponibilité sur les marchés (B)



Prise de vue : K. E. KOFFI, 2021

La disponibilité du manioc frais sur les marchés, cas de N’gattakro (B) constitue un atout indéniable pour une transformation de cette ressource. La photo (A) montre un camion stationné au marché de Koko. Ces productions déchargées sont achetées par les transformatrices ou sont souvent précommandées. Une fois récoltées, elles sont acheminées aux ayants droit.

2.1.3 De multiples activités génératrices de revenus issus de la transformation du manioc

Les opportunités de transformation résolvent le déficit lié à la courte durée de conservation des tubercules de manioc. Les possibilités économiques liées à la transformation du manioc sont relevées par le tableau 3.

Tableau 3 : Dérivés du manioc et nombre de points de vente à Bouaké

Quartiers	Dar-es-alam	Air France	N’gattakro	Koko	Kennedy	Tierekro
Vente d’attiéké	77%	73%	76%	85% %	82%	83%
Vente de placali	23%	27%	24%	15%	28%	17%
Total en %	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Enquêtes de terrain 2021

Dans le tableau 3, les produits issus de la transformation du manioc sont le placali, l’attiéké. Pour l’attiéké, les unités de transformations de manioc sont des potentiels points de vente d’attiéké. De plus il est accompagné de poisson vendu dans des endroits nommés *attiékédromme* en général et *garba* lorsqu’il est accompagné du poisson-thon. Au cours des enquêtes, des points de vente de l’attiéké ont été recensés et se répartissent comme suit : 85% à Koko, 83% à Tierékro, 82% à Kennedy, 77% à Dar-es-alam, 76 % à N’gattakro, et 73% à Air-France. Le placali frais est vendu dans les différents marchés et autre points de rupture de charges tels que la gare Sitarail. Une fois préparé, le placali est vendu dans restaurant nommé *placalidromme*. Les enquêtes ont permis de dénombrer des points de vente de placali cuit inégalement répartis dans les quartiers investigués. Ainsi, 28% des points ont été dénombrés à Kennedy, 27% à l’Air France, 24% à N’gattakro, 23% à Dar-es-alam, 17% à Tierékro et 15% à Koko . La présence de plusieurs points de vente des produits dérivés du manioc à l’échelle de la ville de Bouaké incite à une forte transformation de ce tubercule.

2.2. Les procédés artisanaux de transformation du manioc à Bouaké

2.2.1. Des équipements de transformation essentiellement manuels

La transformation du manioc est une activité féminine et essentiellement artisanale (F. Y. TRA BI, 2020, p. 120). Cela se justifie par la facilité d’acquisition des outils et d’appropriation du processus de transformation. Certaines étapes de ce processus sont relevées par le tableau 4.

Tableau 4 : Processus de transformation manuel du manioc

Étapes	Épluchage	Broyage	Essorage	Tamisage	Séchage
Procédé traditionnel	100%	1%	-	100%	100%
Procédé semi-amélioré	-	-	100%	-	-
Procédé moderne	-	99%	-	-	-
Total en %	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Enquêtes de terrain, 2021

Le tableau 4 nous présente les différentes étapes de la transformation du manioc. Le caractère artisanal de la transformation du manioc est illustré à travers les différents procédés observés. En effet, à l’exception du broyage qui se fait à 99% à l’aide de procédé moderne, l’épluchage, le tamisage et le séchage se font à 100% à l’aide de procédé traditionnel. Les tubercules sont épluchés les uns après les autres à l’aide d’un couteau puis découpés en morceau. Ensuite, les morceaux de manioc sont lavés dans une bassine à l’aide d’une grande spatule ou

simplement en exerçant des pressions à l'aide des deux mains. Une fois débarrassé des impuretés, le manioc est broyé cette fois, à l'aide d'une machine évitant ainsi le travail manuel et l'effort physique qui en découle à cette étape. Quant à l'essorage, cela se fait à travers un procédé semi-amélioré (100%). Bien que cette étape ait connu une innovation majeure, l'utilisation des presses à vie sans fin n'empêche pas le travail manuel ; bien au contraire l'essorage est l'une des étapes les plus pénibles de la transformation du manioc. Le tamisage consiste à enlever les grosses fibres afin d'obtenir un ensemble homogène séché à l'air libre. Toutes ces étapes dominées par les procédés traditionnels confirment le caractère artisanal de la transformation du manioc à Bouaké.

2.2.2. Des unités de transformation peu aménagées, cas du PRO2M

Les filières de transformation du manioc bénéficient du Projet PRO2M (Projet d'appui au développement des filières manioc et maraîchers en Côte d'Ivoire) financé par l'Union européenne sur la période 2018-2021. Ainsi, 60 unités de transformation artisanale du manioc 6 unités de transformation semi-industrielles sont concernées pour une amélioration de la commercialisation des produits (manioc frais et produits dérivés). La photo 1 est une illustration de site de transformation de manioc ayant bénéficié du projet à Tierekro.

Photo 1 : Unité de transformation installée par le projet PRO2M à Tierekro



Prise de vue : K. E. KOFFI, 2021

Le site de transformation de la photo 1 se situe dans le marché de Tierekro et bénéficie d'une broyeuse installée, des tamis, d'un four amélioré comme seule innovation dans le périmètre de transformation. Il faut noter l'absence de système de gestion des déchets issus du processus de transformation du manioc. De grandes transformations peuvent occasionner de grandes quantités de déchets difficilement gérables.

2.2.3. Des unités de transformation intra domiciliaires et péri domiciliaires

Concernant les ménages qui transforment le manioc, une partie de l’habitation est utilisée comme site de transformation sans un réel aménagement. Il s’agit de la transformation intra domiciliaire. Les activités de transformation péri domiciliaire concernent les alentours des ménages substitués en espace de transformation comme présenté dans le tableau 5.

Tableau 5 : Répartition des unités de transformation selon l’espace domiciliaire

Quartiers	Dar-es-alam	Air-France	N’gattakro	Koko	Kennedy	Tierekro
Intra D	80%	77%	81%	89%	86%	85%
Péri D	20%	23%	19%	11%	14%	15%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Enquêtes de terrain, 2021

Le tableau 5 montre que Tierekro, N’gattakro, Dar-es-alam et Air France possèdent respectivement 85%, 81%, 80%, 77% des points de transformation intra domiciliaires (Intra D). Koko et Kennedy ont 89% et 86% points intra domiciliaires. La majorité des quartiers ont une faible proportion de sites péri domiciliaires (Péri D) estimés à moins de 25%. Air France a la plus forte proportion avec 23% suivi de Dar-es-alam 20%, N’gattakro 19%, Tierekro, 15%, Kenedy 14% et Koko 11%. Le choix des ménages ou des alentours des ménages se justifie par la volonté des acteurs de réduire des coûts de production.

2.3. Les risques d’insalubrité liés à la transformation artisanale du manioc à Bouaké

2.3.1. Des dépôts solides et liquides anarchiques provenant des sites de production de manioc à Bouaké

L’ensemble formé par les procédés de transformation aboutit à la dégradation du paysage de la ville de Bouaké. En effet, un désordre s’observe dans les lieux de stockage des divers rejets du manioc inutilisé. Même si les épluchures sont souvent utilisées dans l’alimentation du bétail et la pâte dans la fabrication de l’amidon, il faut noter que les déchets issus des épluchures de manioc parfois entreposées revêtent des effets dépréciatifs sur le cadre de vie quotidienne des productrices et les ménages. La planche 2 montre l’image dévalorisante des détritits de manioc créée dans les quartiers de la ville de Bouaké.

Planche 2 : Des dépôts dans certains points de la ville de Bouaké

C : Dar-es-alam

D : N'gattakro

E : Tierekro



Prise de vue : K. E. KOFFI, 2021

La planche 2 montre des sites parsemés de déchets solides et liquides issus de la transformation artisanale du manioc. Ces déchets liquides et solides induisent une reconfiguration spatiale caractérisée par l'insalubrité. À Tierekro (E), le liquide inutilisé est laissé sur le site de production près de l'école primaire de Yaokoffikro. L'accumulation de ce liquide toxique constitue des risques pathogènes pour les populations. Souvent, des espaces prévus par la municipalité pour le dépôt des ordures sont délaissés au profit d'espaces non autorisés. La conséquence est la prolifération d'une multitude d'espaces confrontés au phénomène de l'insalubrité à l'échelle de la ville de Bouaké.

2.3.2. La trame urbaine plus touchée par le phénomène d'insalubrité

Le rejet des effluents et des solides dans les quartiers de la ville lors de la transformation du manioc varie d'un espace à un autre. Cette caractéristique semble liée à la typologie des quartiers mise en évidence par la carte 2. À travers la carte 2, les quartiers formant la première et deuxième auréole de la ville à l'exemple de Koko, Air-France ont leurs trames urbaines moyennement utilisées dans le rejet des déchets avec respectivement 4 et 6 ménages utilisant les périmètres d'habitation contre 5 et 7 ménages ayant recours aux trames urbaines.

Carte 1 : Sites de dépôt des déchets issus de la transformation du manioc



Sources : Bnetd, CCT, 2012 ; Nos enquêtes 2021

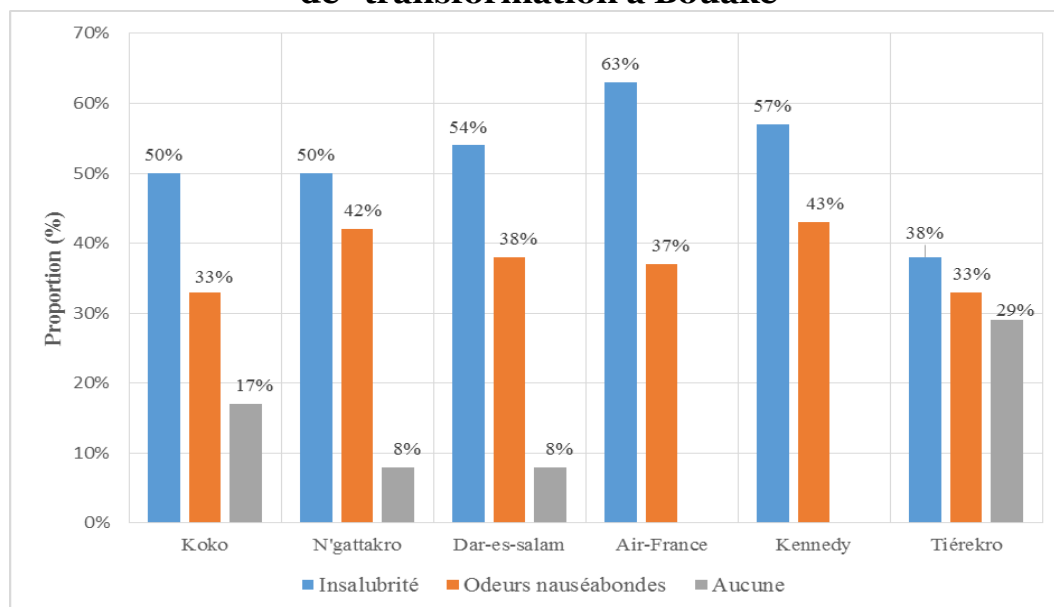
Réalisation : K. E., KOFFI, 2021

La rareté des espaces non aménagés et l'utilisation des trames à diverses fins lucratives sont des freins pour un rejet des déchets dans les trames. Les quartiers peu pourvus en bitume ont leurs trames plus utilisées. C'est le cas de Dar-es-alam, N'gattakro et de Tierekro avec respectivement 11, 12 et 17 unités qui rejettent les déchets sur la trame urbaine. Les nombreux espaces enherbés des trames sont des lieux de rejet par prédilection. Souvent, les effluents liquides sont déversés dans les caniveaux ou sur le bitume, cas d'Ahougnanssou. Le statut particulier de Kennedy qui est un quartier résidentiel de haut standing, limite les risques de dépôt des déchets solides ou liquides sur la trame urbaine. En somme, les quartiers du noyau urbains sont touchés par le phénomène de dégradation à l'intérieur des ménages quand les quartiers périphériques ont leurs trames touchées par les rejets.

2.3.3. Perception dépréciative des déchets générés par la transformation du manioc à Bouaké

Afin de rendre l'étude inclusive dans les quartiers, l'avis du voisinage immédiat des ménages transformateurs a été pris en compte avec une perception des rejets de la transformation. Les réponses sont illustrées par la figure 1.

Figure 1 : Première perception du voisinage sur l'incidence des espaces de transformation à Bouaké



Source : Enquêtes de terrain, 2021

L'analyse de la figure 1 montre la perception du voisinage sur les effets environnementaux induits par les unités de transformation de manioc dans la ville de Bouaké. De façon générale, 87% du voisinage confirme que l'insalubrité et les odeurs nauséabondes sont liées à cette activité. Alors que 13% d'entre eux sont septique dans la mesure où aucune incidence ne serait subséquente à cette activité. Toutefois, à l'échelle des quartiers investigués, il s'observe des discontinuités. Ainsi, Kennedy et Air-France constituent les quartiers où la perception du voisinage sur les effets environnementaux est accentuée. Cette perception s'explique par la typologie de ces deux quartiers qui sont de haut et moyen standing. En outre, dans les quartiers de Koko, N'gattakro et Dare-es-salam, bien que la perception du voisinage soit importante sur les effets environnements néfastes des unités de transformation, certains ménages affirment ne rien ressentir. Enfin, cette perception est beaucoup partagée à Tierékro. En effet, 38% des ménages voisins abordent le problème d'insalubrité, 33% les odeurs nauséabondes et 29% affirment ne pas être impacté. Ce fort

nombre d'abstentions peut s'expliquer par les liens fraternels qu'entretiennent les ménages transformateurs et voisins.

3. Discussion

Le manioc est utile pour l'offre alimentaire et économique. En effet, la demande croissante pousse les populations des localités rurales et urbaines à y accorder un accent particulier. Ses souples caractéristiques biophysiques font d'elle une plante résistante aux divers chocs climatiques S. HAUSER et *al.*, (2014, p. 4). C'est dans ce cadre que la FAO (2013, p. 8) estime que l'«aliment des pauvres» est devenu une culture polyvalente qui répond aux priorités des pays en développement, aux tendances de l'économie mondiale et au défi du changement climatique. Il est une stratégie de résilience en faveur d'une disponibilité alimentaire, car il peut être d'une part consommé sous diverses formes. Pour exemple, les populations de l'Afrique, de Madagascar, mangent les racines fraîches, cuites entières ou grossièrement broyées. La « farinha » qui en Amérique méridionale tropicale accompagne tous les autres aliments, est préparée à partir des racines fraîches broyées : la masse est tenue quelques heures en macération dans l'eau, puis pressée ; enfin, dans de vastes bassins en cuivre la pulpe est séchée et partiellement cuite (E. FRANÇOIS, 1938, p. 536). D'autre part les nécessités de conservation et la demande dans les grandes villes telles qu'Abidjan, Bouaké, San Pedro, Yamoussoukro, Gagnoa et Daloa concourent à sa transformation en cossette, farine, placali, attiéké (A. PERRIN et *al.*, 2015, p 42 ; R. DJINODJI, 2018, pp. 214 , 219). Dans ce contexte, ces dérivées sont des atouts économiques. Toutefois, le processus de transformation est traditionnel, et la filière peu organisée rapproche les unités de transformation à la définition de l'informel. L'AFD (2006, p. 3), BIT (1993, p. 4) et INS (2005, p. 8) relèvent que ces entreprises fabriquent des produits finalisés avec un faible niveau d'organisation et opèrent à petite échelle et de manière spécifique caractérisée par une grande précarité des conditions d'activité. CHUZEL (1991) cités par G. CHUZEL et *al* (1995, p. 639) relève que dans le cas du manioc, les équipements de conception locale datent des années 1960 et ne sont plus adaptés aux exigences actuelles de productivité et d'hygiène. Ainsi, les difficultés d'élimination des déchets solides et liquides issus de la fabrication de l'attiéké, l'absence d'ouvrages d'évacuation des eaux usées et des espaces publics induit une recrudescence de l'insalubrité. Les risques de dégradation environnementale sont perceptibles le caractère boueux des voies de communication constitue un marqueur spatial de l'insalubrité des espaces publics situés à proximité des sites de production de l'attiéké (A. S. KONAN,

2018, pp. 326-388). Pour le CSRS, l'essorage du manioc produit d'énormes quantités d'amidon déversées sur les lieux de transformation ; ce qui provoque l'insalubrité, les mauvaises odeurs, la production de méthanes et la dégradation de l'environnement immédiat. H. VALENTINE (2005, p. 1) souligne que la précarité d'un phénomène a pour particularité le fait qu'on ne peut garantir la durabilité, la stabilité, la solidité et qui à chaque instant peut être remis en cause. La situation des acteurs de ce processus est volatile.

Les entités décentralisées et les pouvoirs publics sont indexés dans la pérennisation de ces problèmes environnementaux. B. FOFANA (2015, p. 118), insiste sur le dysfonctionnement des systèmes de gestion qui rejaillit sur l'espace urbain. En Côte d'Ivoire, le Ministère d'État, Ministère du Plan et du Développement (2006) cité par M. SORO (2014, p. 13) confirme que cette défaillance se justifie par le manque de moyens financiers au niveau de l'État et des communes, ainsi que l'insuffisance des capacités techniques accentuées par la crise socio politique.

Pourtant des risques sanitaires et écologiques, sont liés à ces problèmes évoqués. FEWTRELL *et al.*, 2005 ; BARTRAM *et al.*, 2010 citée par N. M. KOUAME (2017, p. 22), affirme que la dégradation urbaine affecte la santé et le bien-être des populations. Pour F. ADEGNIKA *et al.* (2004, p. 9), la situation est critique dans les villes à densités élevées de population des pays en développement, car elles concentrent les pratiques de gestion des déchets solides et liquides, contredisent les principes de prudence écologique et de développement durable avec des impacts désastreux, à court et long terme, pour la santé des populations, des sols et des ressources. A. KOUADIO (2017, p. 173) évoque la pollution de l'eau, l'air et l'émergence des vecteurs de maladies du fait de la prolifération et l'anarchie des dépôts d'ordures.

Diverses méthodes de résilience sont proposées pour une meilleure gestion de l'espace urbain. C. BERNIE-BOISSARD (2004, p. 114), pense que le renouvellement urbain par la régénération des voies à des processus nouveaux. A. CHASSERIAU (2004, p. 71), propose de restructurer la ville, maîtriser son développement, de la recenser sur elle-même et de l'insérer dans les problématiques de développement durable pour l'avenir des villes N. KRID (2012, p 27). Il s'agit pour les ménages d'adopter plusieurs modes d'évacuation des déchets par la pré collecte puis le transfert de ces ordures vers une décharge formelle ou informelle ; le rejet des ordures directement dans la nature ; brûlent leurs déchets ; et enfin enterrent leurs déchets ménagers (A. KOUADIO, 2017, p. 167). Pour E. DORIER et J. SYLVY (2002, p. 122), la pratique de l'assainissement des quartiers doit être le travail familial ou collectif. A.

DJIGO (2005) cité par R. LEDJOU (2013, p. 20) insiste quant à lui sur le renforcement de l'adhésion des ménages dans la résolution des problèmes d'assainissement.

Conclusion

Les activités urbaines sont parfois source de modifications du paysage urbain. Le cas de la prolifération des systèmes de transformation à dominance traditionnelle manioc est un exemple. L'appréciation de ses nombreuses dérivées participe à un accroissement des unités de la chaîne de transformation. Les diverses formes d'insalubrité générées par ses parties inutilisées participent à une pollution de l'espace urbain. Les sites de dépôt sont anarchiques et disséminés sur l'ensemble du paysage urbain. Les marqueurs spatiaux de cette activité dépeignent un cadre de vie agréable surtout dans la plus grande ville du centre de la Côte d'Ivoire. Une étude plus exhaustive à l'échelle de la ville de Bouaké peut permettre de mieux peaufiner et créer une hiérarchie fonction des quartiers touchés par ce phénomène. Des opportunités de réutilisation de ces rejets existent avec une synergie d'action. Elles consistent d'une part à intégrer des acteurs extérieurs dans les contenants de la chaîne de transformation et d'autre part aménager de façon durable les sites de transformation. Ces deux principaux défis sont les maillons essentiels de la dynamisation de cette activité à fort potentiel économique.

Références bibliographiques

ADEGNIKA Félix, CHALOT Francis, DESILLE Denis, DUCHEMIN Jean Paul, ÉTIENNE Janique, LE BRIS Émile, LE JALLET Christophe, MATHYS Alain, THUY Ta Thuy, VALFREY Brunot, 2004, *Gestion durable des déchets et de l'assainissement urbain*, pS-Eau, PDM, 192 p.

AFD, 2010, *La gestion des déchets à Coimbatore (Inde) : Frictions entre politique publique et initiatives privées* ; document de travail n°104, AFD, 33 p.

CAPO-CHICHI, AGASSOUNON, CHEGNIMONHAN et MENSAH, 2018, « Technologies traditionnelles et hygiène des sites de production d'agbélima, un produit dérivé du manioc consommé dans le Sud-Bénin ». In : *Revue Internationale des Sciences Appliquées*, Vol 1, N°03, pp. 40-53.

CHALEARD Jean-Louis, 1988, « Le manioc, la ville et le paysan : approvisionnement urbain et mutation rurale dans la région de Bouaké ». In : *Revue scientifique Cahier des sciences humaines*, N°3, Abidjan, pp. 333-348.

CHASSERIAU Aude, 2004, « Au cœur du Renouveau urbain Nantais. La Loire en projet » in *Noroi*, N°192, pp. 71-84.

CHUZEL Gérard, PEREZ D., Dufour, Dominique L., ALARCÓN Freddy, 1995, « Amélioration d'un système d'extraction par voie humide d'amidon de manioc ». In : *Transformation alimentaire du manioc = Cassava food processing*. Agbor Egbe T. (ed.), Brauman A. (ed.), Griffon D. (ed.), Trèche S. (ed.); IMPM; CIRAD; CTA; ORSTOM. Paris : ORSTOM, pp. 607-617.

DAKOURI Guissa Desmos Francis, BOKA Abéto Constance, EHON Ayawovi Fafadzi Charlotte et TAPE Bidi Jean, 2019, « Caractéristiques socio-économiques des vendeurs de Garba et état environnemental des Garbadromes à Yopougon (Abidjan Côte d'Ivoire) ». In : *Revue scientifique Annales de l'Université de Moundou*, Série A - Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Vol.6(1), pp. 125-145.

DORIER April Elisabeth, JAGLIN Sylvie, 2002, « Gestions urbaines en mutation : du modèle aux arrangements locaux », *Autrepart*, N°21, pp. 5-15.

EGNANKOU Adolin Paul, 2020, « L'attiéké, un patrimoine alimentaire en devenir : entre quête identitaire et désir de conquête des marchés internationaux ». In : *Revue scientifique Annales de l'Université de Moundou*, Série A-FLASH Vol.7 (3), pp. 381-403.

FAO, 2013, *Produire plus avec moins le manioc, guide pour une intensification durable de la production*, Rome, E-ISBN 978-92-5-207642-1, 128 p.

Fond Interprofessionnel pour la recherche du conseil agricole, 2020, ressource en ligne, disponible sur <https://firca.ci/programmes-conventionnes/pro2m/> FIRCA, consultée le 19/03/2021.

FRANÇOIS Edmond, 1938, « Le Manioc, Sa production et son utilisation ». In: *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, 18^e année, bulletin n°204-205, Août-septembre. pp. 533-573, disponible sur <https://doi.org/10.3406/jatba.1938.5894> https://www.persee.fr/doc/jatba_0370-3681_1938_num_18_204_5894.

HAUSER Stefan, LYDIA Wairegi, ASADU Charles, ASAWALAM Damian, JOKTHAN Grace, UGBE Utiang, 2014, *guide de culture du manioc, consortium africain pour la santé des sols*, Nairobi, Kenya, 48 p.

http://www.csr.ch/atelier/actes_atelier_international_manioc.pdf, étude sur le développement de la filière "éthanol / gel fuel" comme énergie de cuisson dans l'espace "UEMOA".

KONAN Aya Suzanne, 2018, *l'artisanat de l'attiéké et ses implications socioéconomiques et environnementales à Cocody*, Thèse de doctorat en géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, 445 p.

KOUADIO N'Guessan Arsène, 2017, *Dynamique urbaine et accès aux logements dans la ville de Bouaké, mémoire de master en géographie*, Université Alassane Ouattara, Bouaké, 209 p.

KOUAMÉ N'Guéssan Marie Mireille, 2017, *Apport de la géomatique dans l'analyse de l'assainissement dans la ville de Bouaké*; mémoire de master en géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, 157 p.

KPATA-KONAN Nazo Edith, KONAN Koffi Félix, KOUAME Kouamé Martin, KOUAME Yao Francis, GNAGNE Théophile et TANO Kablan, 2011, « Optimisation de la biométhanisation des effluents de manioc issus de la filière de fabrication de l'attiéké

(semoule de manioc) ». In : *Revue scientifique International Journal of Biological and Chemical Sciences*, pp. 1333-1344.

KRID Nassima née KKENCHOUCHE, 2012, *Renouvellement urbain d'un centre vétuste : cas du centre originel d'EL KHOUB*, Mémoire d'architecture et d'urbanisme, Université de Mentouri Constantine , Algérie, 174 p.

LEDJOU Richmond, 2014, *Occupation anarchique et dégradation de l'environnement à l'abattoir de Port Bouet*, Mémoire de Master géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, 118 p.

Ministère d'État, Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales Ministère de l'Environnement et de la forêt, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, 1999, *L'agriculture ivoirienne a l'aube du XXIe siècle, une publication du salon de l'agriculture et des ressources animales d'Abidjan*, Côte d'Ivoire, 243 p.

Ministère de l'Agriculture 2001, *Recensement national agricole*, Abidjan, 90 p.

Ministère de l'agriculture et du développement rural, 2017, *Recensement des exploitations et exploitants agricoles, résultats de l'analyse des données du module de base du REEA, rapport provisoire*, Abidjan, 200 p.

PERRIN Audrey, RICAU Pierre et RABANY Cédric, 2015, *Étude de la filière Manioc en Côte d'Ivoire Projet Promotion et commercialisation de la Banane Plantain et du Manioc en Côte d'Ivoire*, Comité Français pour la Solidarité Internationale, 87 p.

REOUNGAL Djinodji, 2018, *La culture du manioc en zone soudanienne du Tchad, contribution à la sécurité alimentaire et aux revenus des agriculteurs*. Agriculture, économie et politique. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, Français 357 p.

SORO Goyo Mamou, 2014, *Gestion des eaux usées et dégradation de l'environnement à Bouaké*, mémoire de master géographie Université Alassane Ouattara, Bouaké, 145 p.

TRA BI Youha Francis, 2020, *Production de l'attiéké et insertion socio-professionnelle des populations dans la ville de Bouaké*, Mémoire de Master, Université Alassane Ouattara, Bouaké, 248 p.

VERNIER Philippe, N'ZUE Boni et ZAKHIA-ROZIS Nadine, 2018, « Le manioc, entre culture alimentaire et filière agro-industrielle ». In : *Agriculture tropicale en poche*, Éditions Quæ, CTA, Presses agronomiques de Gembloux, 208 p.

YOBOUET Bassa Antoine, DADIÉ Adjéhi, TRAORÉ Sylvain Gnamien, DJÈ Koffi Marcellin et BONFOH Bassirou, 2016, « Contamination par *Bacillus cereus* de l'attiéké produit dans le secteur informel au sud de la Côte d'Ivoire et gestion du risque par le réchauffage hydrothermique ». In: *International Journal of Innovation and Applied Studies*, Vol. 15 N°. 3, pp. 637-654.

AUX ORIGINES DE LA RÉVOLTE DES TOUAREGS DU NORD-MALI EN 1963

IBRAHIM Ahmed

Département Histoire-Géographie
École Normale Supérieure de Bamako
ahmedcisse49@gmail.com

Résumé

Depuis les premières heures des indépendances, le Mali vit au rythme des crises cycliques dans son septentrion qui le déstabilisent. L'enchevêtrement de ces crises : rébellions, coups d'État militaires, conflits politiques, impact de la nature accélèrent l'implosion de l'État ; créant une situation d'incertitude grave au Nord-Mali. Ces crises débouchent sur des conflits armés qui ont pour point de départ l'année 1963. Ces conflits déclenchés par des groupes armés Touaregs ont pour objectifs la dénomination de ces régions. L'évolution des crises prend une dimension régionale et une ampleur sans précédents. Elles entraînent des centaines de morts et des déplacés massifs de populations qui ont affronté les pires conditions de survie. En effet, ces groupuscules Touaregs sont soutenus par certaines forces politiques régionales, européennes et moyennes orientales. Cela à cause de leur origine berbère, mais aussi pour une nécessité de contrôler les régions du Sahel au sortir de la Seconde Guerre mondiale et de contrôler le Mali bien positionné géographiquement, mais aussi riche en histoire et en ressources naturelles.¹

Mots clés : Origines, révolte, Touaregs, Nord-Mali, 1963.

Abstract

Since the early days of independence Mali has lived with cyclical crisis in its north which have destabilized it. The intertwining of these crises: rebellions, military coups political conflict implosion of the state, creating a situation of serious uncertainly in the North of Mali. These crises lead to armed conflicts, which started in 1963. These conflicts were triggered by Tuareg armed groups and were aimed at the denomination of these regions. The evolution of the crises took on a regional dimension and an unprecedented scale. They lead to hundreds of deaths and of massive displacement of populations who have faced the worst conditions of survival Indeed, These Tuareg group are supported by certain regional, European and Middle Eastern political forces. This is because of a need to control the Sahel regions after the Second World War and to control Mali, which in geographically history and natural resources.

Key work: origins, revolt, Tuareg, North, Mali, 1963.

Introduction

Le Mali fait face durant plusieurs décennies à des révoltés Touaregs du nord-Mali qui ont mouvementé le pouvoir central de Bamako. Ces révoltes ont non seulement des origines internes et externes, car au-delà des concessions internes, la communauté internationale est les pays limitrophes du Mali assistent à la dégradation de la situation sécuritaire sans apport favorable à une véritable volonté politique de paix. Cependant, les causes de la révolte de

1963 manifestent une révolte dont la gestion n'a pas empêché l'éclatement d'une nouvelle révolte. C'est dans ce cadre que cet article rappelle les origines de ladite révolte.

Dans cette étude notre objectif est de montrer que la révolte des Touaregs en 1963 est liée à une accumulation de nombreuses difficultés. Cependant pour aboutir à des réponses concrètes, notre méthodologie a consisté à faire une analyse critique des sources, mais aussi établir un questionnaire à des personnes ressources.

Au cours de cette analyse, plusieurs sources nous montrent que la révolte des Touaregs en 1963 contre le régime socialiste en place est due à l'incompatibilité du système avec leurs cultures. Les sources historiques ont été répertoriées au niveau de certaines bibliothèques du Mali.

D'autres disciplines viennent en appui pour renforcer notre analyse, il s'agit des sources sociologiques, géographiques pour mieux expliquer la question de rapport entre les Touaregs et les autres populations en 1963. L'ampleur et la conséquence de ces rapports sont liées aux activités complémentaires qui unissent ces communautés.

Pour ce qui est du questionnaire, il repose sur la naissance de la révolte, l'impact et la responsabilité des acteurs. Celui-ci a été soutenu par la connaissance de la langue locale (Songhaï et tamashek) de nos interlocuteurs. Il faut, à cet effet, noter que la prise de position, la méfiance, le refus d'audience, la détérioration du climat social sont des acteurs qui ont limité notre réflexion en termes d'informations.

Mais néanmoins, il ressort de cette analyse que les documents nous donnent des réponses qui contribuent à répondre à nos diverses préoccupations relatives à cette réflexion. En fait, les informations reçues démontrent que la révolte touarègue de 1963 est liée à plusieurs causes. Pour ce qui est des personnes ressources, elles reconnaissent que divers facteurs négatifs contribuent à la révolte des Touaregs en 1963.

D'où la question de savoir quelles sont les origines de la révolte des Touaregs du Nord-Mali en 1963.

Cette étude sera axée sur trois parties : la première repose sur les facteurs géographiques et historiques, la deuxième porte sur les raisons historiques et économiques et la dernière explique le pays des Touaregs comme facteur de révolte.

1. Les facteurs géographiques et historiques

1.1. Les facteurs naturels

Il s'agit de la succession des grandes sécheresses, à ce niveau, la mémoire collective touarègue conserve encore les terribles sécheresses qui affectent l'Air en 1913 provoquant la famine et la désolation au sein des populations touarègues. Les effets dramatiques de celle qui éclate de 1969 à 1973 amorcent une prise de conscience au-delà du Soudan et de l'occident. En 1913, la rigueur de la sécheresse provoque la déchirure au niveau du tissu social. Ce qui provoque un exode massif de la population vers les pays voisins. En plus de cet exode, un grand parti du cheptel est anéanti. Nombreux sont les éleveurs affectés par cette sécheresse migrent vers d'autres zones.

Observons les images tristes qui illustrent les pertes animales dans les villes du Nord Mali et plus particulièrement la ville d'Aguelhok (Ville du nord Mali) durant cette période. Les explications suivantes du rapporteur nous aident à mieux comprendre les faits.

Les régions de Tombouctou, de Gao et surtout de Kidal à la frontière avec l'Algérie sont frappées par la sécheresse. Selon le gouverneur de la région, les bergers avaient perdu plus de 4000 animaux notamment des brebis, les chèvres, les vaches et des chameaux. Or, les Touaregs qui peuplent cette région dépendent de ces animaux pour leur survie. Le lait et la viande dont se nourrissent essentiellement les Touaregs commencent à manquer et de nombreux cas de malnutrition, notamment chez les enfants, ont été signalés. Les images suivantes expliquent les conséquences de la sécheresse.

À son habitude, le gouvernement a fait appel à l'aide et aux dons. Des organisations gouvernementales et non gouvernementales ont répondu favorablement à sa demande en envoyant des aides financières ainsi que du fourrage et des céréales, notamment du mil. Les aides alimentaires ont été centralisées dans la capitale Bamako au sud du Mali.

Mais un douanier à Mopti, à 650 Km de Bamako, m'a affirmé que les camions chargés de céréales sont partis de sa ville et non de la capitale. Le gouvernement aurait stocké les nouvelles graines à Bamako et envoyé au nord des céréales plus anciennes qu'il avait en réserve. Cette attitude de la part du gouvernement ne surprend pas. Les habitants du nord notamment les Touaregs font régulièrement face à des attitudes discriminatoires que ce soit dans la distribution des aides ou à l'embauche.

Impact de la sécheresse sur les animaux.



Source : Observateur.france24.com/fr/201200521 op.cit., du 21/05/2010

Regroupement de chameaux affaiblis par la sécheresse



Regroupement de chèvres en broutage autour d'un arbre



Source : Observateur.france24.com/fr/201200521 op.cit., du 21/05/2010



Source: Observateur.france24.com/fr/201200521 op.cit. du 21/05/2010

Certains vont migrer dans des bidonvilles des grandes métropoles : Niamey, Logos, Bamako. D'autres préfèrent s'exiler vers l'Algérie, la Libye ; attirés par l'argent du pétrole et les discours pan sahariens du colonel Khadafi dont l'un des passages est cité et critiqué par Fakoli Doumbia « *Le grand Sahara a été, à travers l'histoire, une zone d'intégration et de fusion des peuples s'étendant du fleuve Sénégal jusqu'à la péninsule arabique, qui ont une seule origine arabe et qui se sont installés depuis plus de cinq mille ans*»(Facoli Doumbia, 2002-8).

Considérant que cette sortie est révisionniste, il le critique en ses termes à partir de trois réalités :

- Il y a cinq mille ans, la race arabe n'existait pas. Ayant pour ancêtre Ismaël (de l'aveu des arabes), fils d'Abraham et de Kamite (Egyptienne) Agar, né à Kamita(Egypte) durant le séjour du patriarche hébreux sous la 12^e dynastie, c'est-à-dire vers 200 ans avant Jésus Christ. Le peuple arabe a tout au plus 4020 ans soit 2000 + 2012+ une majoration forfaitaire de 8 ans.
- Lorsqu'ils ont décidé d'abandonner le nomadisme pour se fixer au nord Mali, notamment les Arabes y ont trouvé les Sonrhaïs, sédentarisés depuis la nuit des temps.
- Les villages, rues, cours d'eau, la faune et la flore de l'espèce auxquels faisait référence Kadhafi ne portent aucun nom arabe ou touareg ; mais plutôt des noms sonrhaï ; ce qui témoigne de l'antériorité de ce peuple négro- africain (Facoli Doumbia, 2002-8).

Les exilés Touaregs forment le gros bataillon de la légion islamique de Kadhafi, comme auxiliaires dans l'armée, ce qui permet à la Libye de réussir sa politique expansionniste. De plus, les Touaregs font face à l'épreuve de relations d'homme à homme. Que signifie cette expression ? Le raisonnement qui suit nous l'explique.

1.2. Les Facteurs historiques :

Aussi faut-il rappeler que les facteurs historiques sont nombreux et se reconnaissent par l'impact de la colonisation, aux facteurs liés à l'impact de l'indépendance.

1.2.1. L'impact de la colonisation :

Le regard actuel marquant les Touaregs est tributaire de l'héritage colonial. Perçu de façon fière, révoltante, pillarde et esclavagiste. Ils sont réfractaires à toute tentative extérieure de mise en ordre politique et économique. Célèbres par leurs rezzous contre les populations sédentaires qu'ils pillent et les mettent à l'esclavage avant de les assimiler culturellement.

Malgré cela, les Touaregs ne répugnent guère à s'entredéchirer. La lutte pour la survie de la communauté dans un milieu où les ressources sont rares prime sur la solidarité entre les tribus.

Ce mode de vie aux aspects parfois choquant a été complètement remis en cause à la suite d'une série de chocs qui se sont succédé depuis la fin du 19^e siècle. Il s'agit entre autres de l'altération du fonctionnement de la société touarègue, des tentatives de résistances à l'ordre colonial réprimées dans le sang entre 1916-1917. Ces facteurs déciment durablement l'aristocratie guerrière et affaiblissent le poids de la chefferie traditionnelle.

De ce point de vue, ce qui attire notre attention est que, le colonisateur français ne cherche pas à remettre en cause la suprématie traditionnelle des Touaregs vis-à-vis des autres communautés. Cependant, ils se contentent d'exercer un contrôle souple et s'efforcent de perturber le moindre possible l'organisation sociale touarègue. La leçon à retenir est que la volonté de contrôler les officiers méharistes se double d'une fascination pour un peuple et un mode de vie en totale harmonie avec un environnement rude et exigeant, une fascination qui n'est pas étranger à l'attrait touristique qu'offre le Sahara.

Un extrait du rapport du gouverneur par intérim Angoulvant à propos de la révolte des kel Tamasheq en 1914-1916 en explique : « *Avec les Touaregs, nous avons toujours montré des hésitations et une mansuétude qui n'était pas faite pour nous attirer le respect de gens qui ne s'inclinent que devant la force et la nécessité.* » (Mohamed Aniby, 1989- 3)

L'impact se manifeste par la fragilisation de l'économie pastorale et le jeu de contrainte administrative. Il se manifeste aussi par le déclin du trafic caravanier, l'insuffisance des infrastructures, l'absence de circuit économique organisé et l'exclusion dans l'exercice du pouvoir. À ces éléments s'ajoutent les enjeux de la décolonisation non compris par les Touaregs, car, malgré les multiples tractations des officiers français, les Touaregs n'avaient pas eu une confiance totale à leurs départs.

À partir de 1958, certains Touaregs réfléchissent dans la logique politique tribale en s'appuyant sur le pouvoir du plus fort avec lequel, ils s'attendent à l'aide et à la protection. Cette volonté favorise l'envoi d'une lettre au Général De Gaulle afin de leur confier un État propre. Cette lettre a été ignorée, car, elle constitue un obstacle aux bonnes relations entre la France et les États en voie d'émancipation.

1.2.2. Les facteurs liés à l'indépendance :

Ces facteurs liés à l'indépendance de la République du Mali le 22 Septembre 1960 occupent une place de choix dans cette réflexion. Cette fois-ci, c'est sous la direction des

populations noires du Sud que le pouvoir est exercé, d'où la manifestation d'une question de jalousie et de racisme. Le manque de moyen pousse certains chefs Touaregs à se soumettre aux nouvelles autorités. D'autres prennent la direction de l'exil, car accusés d'être des partisans de la colonisation. Ils se trouvent exclus dans la représentation du personnel administratif, politique et économique, attitude qui s'explique par le manque de cadres (intellectuels). Cette situation accentue la marginalisation des Touaregs.

La politique administrative mise en place par la France malgré tout reste inchangée de sorte que : « *le gouvernement soudanais apparaît sensible aux réserves nomades quant à leur intégration dans le nouvel Etat, ne prend pas de mesures nouvelles qui pourraient être mal appréciées, et s'avance précautionneusement* » (Pierre Boilley, 1994- 303).

La seule remarque est la substitution des administrateurs et des militaires issus du Sud aux Français. Ce qui est aux yeux des Touaregs une colonisation. La priorité des nouvelles autorités s'accroît sur l'agriculture au détriment de l'élevage qui est la principale activité et richesse des Touaregs. Elle est défavorable aux Touaregs et marque une ignorance socio-économique de la part des décideurs. L'Etat met en place une politique de sédentarisation héritée de la colonisation et partagée par les institutions internationales, afin que ceux-ci abandonnent le nomadisme pour la sédentarisation qui constitue un bon progrès.

Les sécheresses qui affectent considérablement la production pastorale des populations du nord, leurs déplacements vers les abords des fleuves provoquent de tensions avec les paysans sédentaires. Nous ajoutons que le détournement d'une partie des subventions internationales par des représentants des autorités de Bamako accentue leur ressentiment. L'exode contribue à leur marginalisation, car coupés de leurs espaces, de leurs cultures et de leurs liens.

2. Les raisons politiques et économiques :

Les raisons politiques et économiques de la révolte des Touaregs du Mali en 1963, constituent des facteurs importants de la révolte.

2.1. La politique mise en place par les autorités de l'indépendance

La lecture et l'exploitation des documents permettent de comprendre que depuis son accession à l'indépendance en vertu de la loi DÉFERRE du 23 juillet 1956, le Mali commence à faire face à des conflits d'idées donnant naissance à des velléités sécessionnistes chez les communautés touarègues instrumentalisées par les officiers français. Alors, à partir de 1958, les chefs de tribus tamasheq et les chefs des communautés arabes se sont unanimement ralliés à la cause de l'indépendance du Mali.

Ainsi, l'année 1963, marque le début des conflits graves entraînant des crises graves auxquelles les différents régimes n'ont pas eu des réponses efficaces et adéquates. Cette confrontation installe le pays dans une situation de crises régulières dont chacune a sa particularité. André Bourgeot parle de répétition cyclique des rébellions touarègues au Mali de 1916 à nos jours. Il trouve aussi que les rebellions génèrent une chaîne opératoire tout aussi cyclique dont les maillons constitutifs sont : « *rébellion- désertion- accords de paix- intégration- rébellion-désertion* » (Boukary Sangaré, 2013-20) *etc.*

En effet entre 1960-1963, la présence de l'État malien dans le nord n'est pas remarquable. Ce qui aboutit à un sous-développement qui a créé un sentiment d'abandon dans tout le nord. La volonté de changement de mode de vie voulu par le gouvernement a provoqué des pertes de pouvoir au niveau des chefs traditionnels. Cette réalité qui a favorisé des frustrations chez les Touaregs, a manifestement attisé le conflit. De façon générale, on rencontre dans le nord du Mali une opposition farouche entre le sous-développement, un mode de vie et une politique imposée.

Dans le cadre de la mise en place de leurs politiques, les nouvelles autorités dirigeantes du Mali à caractère socialiste sont critiquées à travers leur politique extérieure. Les premières prises de position de la jeune république malienne indépendante étaient : le soutien à l'Algérie en lutte pour son indépendance. Il s'agit de la condamnation des essais nucléaires français dans le Sahara ; l'évacuation des bases militaires françaises du Mali, dont la dernière a eu lieu le 20 janvier 1961.

De Gaulle au regard des relations franco- maliennes tendues, dépêche son ministre d'État André Malraux auprès de Modibo Keita. Celui-ci est porteur d'une note du gouvernement français et se dit « *affecté par la politique que le Mali pratique à l'égard de la France...* »ⁱⁱ Dans une lettre officielle en date du 1^{er} mai 1961 adressée au président malien. Lettre dont voici le contenu :

« *La lettre et note officielle de Modibo Keita, président du conseil de la République du Mali, le 1^{er} mai 1968* ».

Cher monsieur le président,

M. Malraux, ministre d'État, vient vous voir de ma part. Il doit vous remettre une note de mon gouvernement et vous en préciser les motifs et les données.

En cette occasion, très importante pour ce qui concerne la direction que vont prendre les relations entre nos deux pays, je tiens à vous dire personnellement et franchement combien je suis affecté par la politique que le Mali pratique à l'égard de la France et à quel point je

regretterais d'avoir à en tirer les conséquences pour mon pays. Je ne méconnais aucunement, croyez-le bien, les difficultés que comporte, pour la république du Mali, sa situation nationale et internationale présente et je pourrais m'expliquer que cette situation influe par épisodes sur votre comportement. Mais l'attitude générale que vous avez adoptée vis-à-vis de nous est véritablement désobligeante et injustifiée

Vous connaissant vous-même et connaissant l'État dont vous êtes le chef et le peuple dont vous êtes le guide, je ne puis croire que cet état de choses réponde à vos réelles intentions. S'il en est effectivement ainsi, ne pourrions-nous replacer nos rapports sur de meilleures bases ?

Je vous prie de croire, cher monsieur le président, à mes sentiments de très haute considération et à mes souvenirs les meilleurs ».

La politique intérieure reposait sur l'édification d'un socialisme adapté aux réalités maliennes, la consolidation de l'indépendance nationale dont la création du franc malien le 1^{er} juillet 1962 pour mieux affirmer la souveraineté nationale et économique.

Expliquant la gestion du nord Mali, Pierre Bolley, estime que l'État soudanais était décidé à s'opposer à toute velléité sécessionniste puis montre que son autorité n'était pas contestable dans le nord. Modibo Keita lors de sa visite en Algérie le 24 août 1964 déclare que la République du Mali sous la conduite de l'URSDA s'était donné pour mission de :

- Éliminer la féodalité en vigueur au sein des communautés Tamasheq en introduisant le mode électoral démocratique comme seul et unique moyen de désignation des chefs de tribus et de fractions ;
- Matérialiser la présence de l'État au Nord-Mali en y multipliant les points d'accès à l'éducation et à la santé ;
- Aider à la sédentarisation des populations afin de maximiser les services de l'État aux populations ; protéger les populations, protéger les échanges commerciaux en créant des points de présence de l'armée sur toute l'étendue du territoire national y compris dans les régions Nord;
- Assurer la participation de toutes les populations à la construction nationale en prélevant l'impôt;
- Contre carrer les actes de brigandages et d'actes de violence organisée en procédant à un recensement des populations, des biens individuels et collectifs.ⁱⁱⁱ

Par cette présence, le président socialiste Modibo Keita souhaite mettre fin au système des chefferies, qu'il qualifie de féodal. Le premier conflit de 1963 terminé en août 1964,

marque la défaite des Touaregs face à l'armée malienne. Ce conflit marque durablement les deux parties : les Maliens considèrent désormais le nord comme une région potentiellement sécessionniste et les Touareg gardent un souvenir cuisant de cette humiliation d'où une multiplication des crises.

Avant le soulèvement touareg c'est-à-dire en Novembre 1959, le fonctionnement administratif reste inchangé. Le seul changement exceptionnellement intervient à Kidal et à Tessalit où des officiers militaires sont nommés comme chef de Poste et chef de Division (Mohamed Mahmoud et Mohamed Najim). Le souhait des nouvelles autorités est que toute la zone du nord soit dirigée par des administrateurs originaires qui connaissent la culture des populations.

Moussa Intazoume écrit dans une de ses contributions personnelles :

La période immédiate après l'indépendance fut caractérisée par la volonté des autorités de la première République de maîtriser, dans le sens de plus de justice sociale, les relations entre les groupes sociaux du nord. D'ailleurs, le noir sédentaire s'était senti à l'abri des exactions et des incursions Touaregs. Les rapports étaient devenus plus pacifiques. Entre le noir sédentaire et le Touareg, c'était devenu un échange des présents et d'amitié à double sens.^{iv}

Cet aspect est aussi souligné par l'administrateur Clauzel cité par Boilley :

Le gouvernement soudanais est servi par une bonne connaissance des problèmes nomades et pratique une politique habile. L'africanisme des postes est progressive et intelligente(...) À Kidal qui est la subdivision la plus "Blanche" du soudan ne sont nommés que des blancs : chef de divisions est un métis maure-touareg, le chef de poste un maure (Pierre Boilley, 1994-285).

L'institution obligatoire de l'école est aussi déterminante dans les frustrations des Touaregs. Dans leur psychologie, la fille est faite pour le foyer et le jeune enfant pour l'école traditionnelle ou l'élevage. Les Touaregs craignaient une déperdition de leur culture. Il n'était pas aussi concevable dans le cadre du mariage d'accepter la rencontre entre les deux parents devant les futures mariées pour célébrer le mariage civil. Ceci est un acte inconcevable voir un signe d'indiscipline.

On pourrait croire à la naissance d'une nouvelle catégorisation sociale emportée par la colonisation puis plus tard par l'indépendance, dans la mesure où le projet politique de

Modibo Keita était naturellement de mettre fin à l'ancien ordre social. De ce fait, la rupture des liens de dépendances a conduit à la formation de nouvelles communautés telles les Imghad ou les Bella.

Pourtant, cette société est encore aujourd'hui traversée des rémanences de l'ancien ordre social. Ainsi, certains analysent la loyauté des Imghad par rapport à l'État malien comme une certaine volonté de ne pas revenir à une relation de dépendance par rapport à l'ancienne aristocratie touarègue. Tous ces actes font partie intégrante des frustrations Touaregs d'où une opposition entre tradition et changement. La politique de gestion mise en place expliquée, comment se manifeste la question du développement du nord Mali ?

2.2. Les raisons économiques :

Après la période d'indépendance du Mali en 1960, l'État est très peu présent dans le nord Mali et n'a pas développé les régions du Nord. Ce manque d'attention en matière de développement envers ces populations marque un sentiment d'abandon chez les Touaregs toujours habitués à la souplesse en matière de distribution des ressources disponibles.

La volonté de sédentarisation voulue par les autorités, la militarisation des régions du nord, le manque d'infrastructures, le phénomène de corruption souligné par certains cadres. Il faut prendre en compte la déperdition dans les strates intermédiaires de fonds qui n'atteignent jamais les populations. Ces éléments sont autant de phénomènes qui attisent les conflits dans le nord Mali. La question politique sensible que l'on doit se poser est celle de l'équilibre à trouver entre aide au développement au nord et au sud du pays.

À cet égard, un sentiment existe au nord qui s'estime délaissé. Certains rappellent que pas un kilomètre de piste n'a été goudronné depuis l'indépendance. Les fonds européens du programme spécial pour la paix, la sécurité et le développement dans le nord Mali : instrument prévu pour lutter contre l'insécurité et la pauvreté, se sont tout d'abord matérialisés par la construction de casernes. Cet acte n'est pas bien ressenti par tout le monde. Le sud aussi juge avoir les mêmes besoins en terme de développement.

Lors de nos entretiens à Bamako avec Agasmane Maiga et Mohamed Ag Mohamed ALI tous deux acteurs en développement ont pris l'exemple des infrastructures routières pour expliquer les raisons qui font que depuis toujours, le Nord Mali regarde vers le Sahara Algérien et non pas vers le sud du Mali. À ces propos, ils répondent qu' « *Au-delà de la solidarité géographique et communautaire, il n'y a tout simplement pas de route carrossable reliant continûment Gao et Kidal ...Le goudron s'arrête à Gao ! Gao est à tout égard plus proche de Niamey que de Bamako.* »

Cette pensée justifie le raisonnement qui explique la précarité de l'enclavement auquel le nord Mali est confronté jusqu'à nos jours. Il y a lieu de rappeler que la route (Gao et Mopti) dont nos interlocuteurs font allusion date de 1985. Du point de vue activité commerciale, cette route est favorable à l'axe Gao-Niger alors que Kidal qui est le foyer de tension regarde vers le sud de l'Algérie. De ce fait, il convient de trouver de notre point de vue, un équilibre subtil entre les besoins en développement du nord hostile et délaissé.

L'impact du réchauffement climatique joue également sa partition dans le déséquilibre économique du nord Mali déjà affecté précédemment par des sécheresses. Il manifeste : la faiblesse en denrées alimentaires et le manque d'assistance en céréale dans le nord où l'agriculture est essentiellement pluviale. On signale aussi la vulnérabilité des activités agricoles, au demeurant peu mécanisée au rendement assez faible, et aux effets du réchauffement climatiques particulièrement élevés.

À tous ces éléments s'ajoutent la réduction du pâturage, la détérioration des conditions pastorale : déficit fourrager, problème d'abreuvement, augmentation du mouvement de transhumance. Soit, autant de facteurs qui concourent à exacerber les conflits entre exploitants agricoles et éleveurs pour ne pas mentionner les conséquences régionales en termes de migrations saisonnières ou durables.

3. Le pays des Touaregs : un facteur de révolte en 1963

Au Mali, les populations dites nomades vivent essentiellement dans trois zones à savoir, Gao, Kidal et Tombouctou et les tournages constituent une majorité dans la zone de Kidal bataillon de toutes les révoltes. Cet ensemble naturel se situe en zone Sahélo-saharienne du pays et se confine dans l'aridité.

Il désigne (le pays touareg) au niveau de l'esquisse de politique de l'aménagement du territoire national comme l'une des trois zones consécutives « *des pôles géographiques de développement intégré à caractère régional et à effet national* »^{vi}.

La présence des aléas climatiques défavorable à la zone provoque des profonds bouleversements qui ont propulsé une crise progressive de la société et du système de production. Ce phénomène a conduit à l'exil vers d'autres pays et à la sédentarisation pour d'autres, mais toujours à un phénomène d'exode massif et de désertion des aires de nomadisme traditionnel.

3.1. La pauvreté de la zone

Le pays des Touaregs ou zone occupé par les Touaregs se trouve en état de destruction avancé lié d'une part à la pauvreté des citoyens et de l'État au vu de la longueur du territoire.

À cela se greffe des problèmes sociopolitiques du fait de l'éruption dans la vie politique d'une rébellion armée présentée dans les médias comme une rébellion « *Touareg* », mais aussi, et surtout le manque de couvert végétal.

Cependant, il faut avoir à l'idée que la population qui occupe cette zone n'arrive pas à tirer du profit de la nature, elle se retrouve dans un étau ou ses représentants politiques au sein de l'état ne mobilisent pas assez de ressources pour éviter l'exode, ce qui fait dire à Amounzer que : « *tout se résume à leurs poches* »^{vii} faisant allusion à l'intérêt personnel.

En effet malgré les nombreux projets mobilisés par l'État pour le développement de la zone, ceux-ci sont soit interceptés en cours de route soit une petite partie arrive qui ne peut servir à des grandes réalisations. D'où un état de pauvreté avancé.

3.2. La volonté d'indépendance

Habitué des rebellions, le pays des Touaregs manifeste un désir d'indépendance avant la révolte de 1963. Les événements survenus au contact avec les Français ne se déroulent sans conflit. Aussi faut-il le rappeler que la volonté d'indépendance des Touaregs se manifeste lors des rapports avec le colonisateur français dans le Soudan lorsque celui-ci l'utilise dans l'unité des méharistes^{viii}. Vers les indépendances les généraux français prêchent la révolte afin que les Touaregs puissent demander une terre indépendamment des frontières déjà tracées par les colons.

Les Touaregs en 1963, déclenchent une révolte à partir de Kidal qui fut terriblement matée par l'armée régulière de la première république. Ainsi, ce désir fut anéanti, mais reste dans les esprits de générations de Touaregs.

Conclusion

Il faut retenir que les crises qui affectent le nord Mali depuis cinquante ans tirent leurs origines des responsabilités internes au pays. L'on remarque une communauté touarègue spécifique qui a pour origine la ville de Kidal ou Adagh qui veut sauvegarder une tradition au dépend d'une modernité évolutive. À cette remarque s'ajoute un Etat qui manque des repères rigoureux à imposer sa politique sécuritaire et économique sur un territoire aussi vaste et riche en histoire et en ressources.

Les modes de gestions imposées par le contact avec la France avant cette période, les autorités de l'indépendance, les aléas climatiques ont eu des conséquences sur les Touaregs. En plus, à ces divers éléments s'ajoutent : l'insuffisance de la mise en œuvre des différents accords entre l'État et les Touaregs ; la réplique de la lenteur du changement politique et

administratif. Tous ces éléments sont autant de causes qui manifestent des conflits en 1963 et accentuent le déséquilibre en matière de développement entre le nord et le sud du Mali.

Sources

AGASMANE Maiga 53 ans, entretien du 12/09/2017 à Bamako à 14h, technicien d'élevage

MOHAMED Ali 48 ans, entretien réalisé à Mopti le 16 juillet 2017, élu.

SOUKOUDOU Almounzer ag, Touareg du Gourma, entretien réalisé au téléphone le 24/12/2021.

Références bibliographiques

ANABY Mohamed, 1989, *Contribution à l'histoire des Kel Tamashek de l'invasion marocaine à l'occupation française de 1591 à 1893 : cas des Kel Tamashek de la boucle du Niger*, mai EN Sup. Bamako.

BOILLEY Pierre, 1994, *Les Kel Adagh au Soudan français*, Paris VII, 964p.

CARE, 2012, *Analyse et réflexion sur la crise au Mali*, août Mali, 33 p.

DOUMBIA Fakoly et al., 2012, *L'occupation du Nord du Mali*, édition la Sahélienne, Novembre 57p.

Rapport de synthèse pour l'établissement du schéma d'aménagement des 6^e et 7^e région du Mali. 2Tomes. Ministère du plan et des transports, janvier, 1981, p.4

SANGARE Boukary, 2012- 2013, *Conflit du nord Mali et dynamiques sociales chez les peuls du Hayré*, Dakar.

Société malienne des sciences appliquées, 2012, *Cahier spécial*, décembre, MSAS, 96p.

ⁱ Analyse et réflexion sur la crise du Mali, août 2002, CARE, p.6

ⁱⁱ « Lettre et note officielle à Modibo Keita, Président du Conseil de la République du Mali, 1er mai 1961 », en ligne sur www.charlesdegaulle.org consulté le 16 octobre 2017.

ⁱⁱⁱ Société Malienne des sciences appliquées (MSAS). Cahier spécial, 2012, pp. 13 -14

^{iv} Société Malienne des sciences appliquées (MSAS). Cahier spécial, 2012, op.cit., pp. 13 -14

^v Entretien avec Agasmane Maiga et Mohamed Ali à Tombouctou 12/09/2015

^{vi} Rapport de synthèse pour l'établissement du schéma d'aménagement des 6^e et 7^e région du Mali. 2Tomes. Ministère du plan et des transports, janvier, 1981, p.4

^{vii} Almounzer ag Soukoudou, Touareg du Gourma, entretien réalisé au téléphone le 24/12/2021.

^{viii} Unité militaire créée par l'armée Française afin de contrôler les le désert et surveiller les mouvements des populations des frontières des pays sous sa domination.